227

00102201

00102201

Digitized with financial assistance from
Shri Brihad Bhartiya Samaj
on 20 February, 2020

ESQUISSES

DES

MOEURS TURQUES.

IMPRIMERIE DE GUIRAUDET,
RUE SAINT-HONORÉ, N° 315.

ESQUISSES

DES

MŒURS TURQUES

AU XIXe SIÈCLE;

OU

SCÈNES POPULAIRES, USAGES RELIGIEUX,
CÉRÉMONIES PUBLIQUES,
VIE INTÉRIEURE, HABITUDES SOCIALES, IDÉES POLITIQUES
DES MAHOMÉTANS,

EN FORME DE DIALOGUES,

PAR

GRÉGOIRE PALAIOLOGUE,

NÉ A CONSTANTINOPLE.

Le vice n'arrive dans le monde que par l'ignorance des choses qui constituent la vertu.

102201

PARIS,

MOUTARDIER, LIBRAIRE,

RUE GIT-LE-COEUR, N° 4.

1827.

God
Fo 915.61
Pal/Esq
102201

A Monsieur le Lieutenant-Général

Alexandre Lameth.

Général,

J'ose placer mon travail sous vos auspices, c'est à vous qu'il appartient de le protéger; vous qui, un des premiers, avez tendu une main secourable à la Grèce abandonnée, et qui avez été un des plus zélés et des plus constants défenseurs de notre sainte cause. Cet hommage doit vous plaire, Général, parce qu'il est aussi sincère que mon inaltérable reconnaissance.

Votre dévoué serviteur,

Grégoire Palaiologue.

PRÉFACE.

Éloigné du théâtre de la guerre dans laquelle ma patrie est engagée depuis six ans pour reconquérir ses droits usurpés, je suis venu en France pour y chercher des connaissances utiles qui puissent me mettre un jour en état de m'acquitter d'un devoir que la faiblesse de ma constitution ne m'a pas permis de remplir. Ayant fini mes études, et à la veille de quitter ce pays illustré par les sciences, envers lequel mes compatriotes et moi avons contracté tant de reconnaissance, j'ai voulu présenter au public français un tableau des mœurs du peuple qui a si long-temps influé sur le sort de cette malheureuse Grèce qui excite aujourd'hui le plus vif intérêt parmi tous les amis de l'humanité.

Né et élevé dans la capitale de la Turquie, y ayant passé presque toute ma jeunesse, connaissant la langue du pays, et ayant eu l'occasion d'étudier les différentes classes de la nation, je n'exposerai dans l'ouvrage que j'ose présenter à l'indulgence publique que ce que j'ai vu de mes propres yeux, ce que j'ai entendu dire dans des conversations multipliées avec des hommes de tous les états, et ce que j'ai pu apprendre par des communications avec des individus dignes de toute confiance. Je rapporterai souvent des usages qui paraîtront entière-

ment nouveaux, des faits peut-être inconnus, des excès souvent incroyables. S'ils n'ont point été décrits jusqu'à présent par les voyageurs qui ont parcouru la Turquie, cela ne provient que de la difficulté reconnue par la plupart d'entre eux de pouvoir obtenir des renseignements exacts sur les mœurs de cette nation, et particulièrement sur la vie domestique des Mahométans. Ces obstacles peuvent cependant être surmontés plus ou moins par les habitants du pays, quoique non Musulmans. La parfaite connaissance de la langue et de ses idiômes, où l'on peut seulement trouver le véritable esprit d'une nation, la présence continuelle des personnes, et la facilité d'observer les mœurs qu'on veut étudier, les relations surtout que certaines classes de chrétiens pouvaient, par leur situation, entretenir avec les Turcs, sont autant d'avantages qu'un étranger ne peut avoir.

Parmi ceux qui avaient les moyens d'étudier plus intimement les Turcs étaient quelques familles grecques, qui, par leurs lumières et leurs talents, exerçaient une influence importante sur la diplomatie du cabinet de Constantinople. La dignité de drogman de la Porte, celle de drogman de la marine, et les deux hospodarats de Valachie et de Moldavie, qui sont une récompense des service des drogmans, ont été depuis un siècle et demi confiés aux Grecs de Constantinople, connus sous le nom de *Phanariotes*. L'étude des langues et une éducation soignée les rendaient non seulement utiles, mais même indispensables au gouvernement turc. C'est parmi ces familles que l'on choisissait aussi depuis quelque temps les chargés d'affaires envoyés par la Porte auprès des cours des puissances européennes. Les drogmans, ainsi

que les chargés d'affaires, les hospodars, se trouvaient par leurs relations diplomatiques, continuellement en contact avec les Turcs, spécialement avec ceux des hautes classes. Ils étaient souvent très liés avec plusieurs d'entre eux, leur rendaient et en recevaient des visites, et leurs femmes elles-mêmes parvenaient quelquefois à faire connaissance avec les femmes turques et à pénétrer dans leurs harems. Ces liaisons ont été très utiles aux Grecs en général. Les Phanariotes, par leur influence, ont pu obtenir la permission de faire bâtir des écoles, des colléges, des hôpitaux et autres établissements utiles, et plusieurs d'entre eux ont assez souvent soulagé les maux de leurs compatriotes.

Afin de tracer les principaux traits d'une nation, j'ai pensé que la meilleure manière était de faire parler les personnes elles-mêmes. J'ai donc adopté la forme de dialogues entre des personnes prises dans les deux sexes et dans différentes classes. Cette manière d'écrire ne me permet pas toujours de m'étendre suffisamment sur certains usages; mais j'ai eu soin d'y remédier par des explications qui, jointes à des anecdotes, des fragments historiques, des passages des codes turcs ou du Cour'-ann, et des citations intéressantes empruntées aux voyageurs, sont rejetées à la fin de l'ouvrage. J'ai préféré cette méthode, parce que je la crois la plus propre à intéresser le lecteur, et à adoucir l'indignation que pourraient lui inspirer les vices, les atrocités et les horreurs du fanatisme. Qu'on ne regarde pas ce qu'on va lire dans ces esquisses comme empreint d'exagération ou de partialité; quoiqu'il soit difficile de parler avec calme d'une nation, lorsqu'on a contre elle tant de motifs de haine, je ne dis cependant, je puis l'affirmer, que l'exacte vé-

rité, et mon indignation ne porte que sur leurs injustices et leurs crimes. Je passerai même sous silence mille choses qui auraient pu blesser la pudeur et le sentiment des convenances.

TABLE.

DÉDICACE. Page v

PRÉFACE. vij

DIALOGUE PREMIER.

Carême et pâque des Mahométans. — Derwischs. — Prières. — Ambassadeurs européens qualifiés d'espions. — Défense du porc et du vin. — Moines ou anges terrestres. — Leurs attributs. — Miracles de Mahomet. — Défenses des couleurs claires aux sujets chrétiens. — Écoles et églises. — Livres. — Peinture. — Imprimerie. — Cour-ann.

DIALOGUE DEUXIÈME.

Femmes turques. — Leur vie. — Manière dont elles sont traitées par leurs maris. — Comment elles se vengent. — Leurs amours secrets et leurs crimes. — Leur haine pour les chrétiens. 22

DIALOGUE TROISIÈME.

Révolution grecque. — Conséquences de cette nouvelle à Constantinople. — Massacre. — Confiscations. — Coupables et innocens confondus. — Projet pour l'extermi-

nation des Grecs. — Fanfaronnades turques. — Oreilles et nez salés. Page 43

DIALOGUE QUATRIÈME.

Médecins. — Bek-taschys. — Leurs opinions. — Consultation d'un médecin. — Lavement. — Consultation d'un derwich. — Application d'une prière sur la joue. — Explication d'un songe. — Aumônes aux chats, aux chiens et aux oiseaux. — Eau bénite. — Maison frappée d'un sort. 56

DIALOGUE CINQUIÈME.

Création du premier homme. — Chrétiens comparés aux bœufs. — Corvées. — Ablution. — Pèlerinage à la Mecque. — Vexations que les Turcs font souffrir aux sujets tributaires et que les autorités infligent sur les uns et sur les autres. — Jeune fille coupée en deux. 73

DIALOGUE SIXIÈME.

Visites du sultan aux mosquées. — Exécutions qui suivent sa marche. — Débauches des janissaires. — Meurtres. — Propagation de la peste. — Fatalité. — Promenades nocturnes de la peste sous la forme d'un chien ou d'un mouton. — La ville d'Odessa infectée par cette maladie. 84

DIALOGUE SEPTIÈME.

Peste. — Manière d'effacer les péchés. — Répudiation des femmes. — Accusations. — Corruption des juges. — Polygamie. — Enfants déclarés bâtards par leurs pères. — Incendie. — Incendiaires. 99

DIALOGUE HUITIÈME.

Hospitalité des Turcs. — Leur horreur pour les chrétiens. — Sévérité envers leurs femmes et leurs enfants. — Intrigue amoureuse d'une jeune femme avec un Européen. — Langage des fleurs. Page 114

DIALOGUE NEUVIÈME.

Opinion des Turcs sur les femmes européennes. — Sur les costumes et habitudes. — Souverains. — Cérémonies religieuses. — Spectacles. — Études de langues. — Sciences de l'Europe. 124

DIALOGUE DIXIÈME.

Aly-Pascha de Janina. — Son gouvernement. — Ses promenades dans les provinces. — Ses officiers. — Leur manière de vivre. — Comment un janissaire entretient sa famille. — Escroquerie à l'aide d'un cadavre. — Pouvoir illimité des janissaires. — Leurs marmites renversées, signal de mécontentement. — Moyen pour faire pèlerinage à la Mecque. 146

DIALOGUE ONZIÈME.

Taxes. — Russes. — Place que Mahomet tient dans les cieux parmi les prophètes. — Paradis. — Hourys. — Destinées. — Révoltés grecs. — Indifférence pour la mort d'un chrétien. 166

DIALOGUE DOUZIÈME.

Commerce d'antiquités. — Momies. — Horreur des Mahométans pour la dissection. — Chaudron d'Alexandre-

le-Grand. — Idée des Turcs sur les anciens Grecs et sur Athènes. — Récompense d'une visite que des Européens ont voulu rendre à un Turc. Page 180

DIALOGUE TREIZIÈME.

Un ministre turc amoureux de la femme d'un ambassadeur franc. — Opinions éclairées du premier. — Voies par lesquelles on arrive au ministère et aux dignités. — Dangers à courir lorsqu'on y est parvenu. — Sultanes ou princesses de la famille royale. — Impunité des médecins. — Mariage. — Humiliations que les maris des sultanes ont à subir. — Sort de leurs enfants mâles. 194

DIALOGUE QUATORZIÈME.

Abolition des janissaires. — Réforme. — Tactique européenne tournée en ridicule. — Menaces contre le sultan. — Indignation contre les Francs. — Autrichiens. — Leurs conseils aux Turcs. 211

DIALOGUE QUINZIÈME.

Pipe et café. — Doutes sur la fidélité des femmes. — Livres prophétiques. — Ouverture d'une campagne. — Excès que les soldats commettent à cette époque. — Jours heureux et jours malheureux. — Têtes de rayas vendues aux chefs de l'armée en guise de têtes d'ennemis. — Emprunts forcés. — Accusations. — Martyrs. — Revenus de l'état incertains. 231

DIALOGUE SEIZIÈME.

Téryakys. — Opinion d'un Turc qui a séjourné en Europe.

— Fatalité. — La religion la plus pure. — Le plus grand monarque de la terre. Page 252

DIALOGUE DIX-SEPTIÈME.

Éducation d'un prince héréditaire. — Son gouverneur, sa sœur et sa mère. — Conseils que cette dernière lui donne. — Ration journalière de têtes affectée à un sultan. — Emploi de ces têtes. — Intrigues du sérail. — Moyens de pourvoir à la dot d'une fille de sultan. 267

DIALOGUE DIX-HUITIÈME.

Achat d'un paschalick. — Empoisonnement du pascha prédécesseur et du banquier qui a fourni les fonds pour l'achat. — Puissance des *ulemas*. — Leurs efforts pour tenir les autres classes dans l'ignorance. — Manière d'obtenir des queues. — Barbe touchée pour garantie d'une promesse. — Vin déguisé sous le nom de *scherbeth*. 286

DIALOGUE DIX-NEUVIÈME.

Carême rompu par des fumeurs. — Repas du matin pris sous un drap. — Barbe d'un émir portant les preuves d'un délit. — Flotte turque. — Brûlots. — Moyen d'anéantir leur effet magique. — Canaris. — Police exercée sur les côtes du Bosphore. — Femmes chrétiennes dépouillées et violées. — Circoncision. 303

DIALOGUE VINGTIÈME.

Note des ambassadeurs francs. — Comment y répond le gouvernement turc. — Humiliations que les ambassadeurs subissent de la part des ministres turcs. — Opi-

nions de ceux-ci à l'égard de l'Autriche et des autres puissances européennes. — Grecs révoltés. — Plan donné par l'ambassadeur autrichien pour les exterminer. Page 323

NOTES. 343

FIN DE LA TABLE.

ESQUISSES

DES

MOEURS TURQUES.

DIALOGUE PREMIER.

Carême et pâque des Mahométans. — Derwischs. — Prières. — Ambassadeurs européens qualifiés d'espions. — Défense du porc et du vin. — Moines ou anges terrestres. — Leurs attributs. — Miracles de Mahomet. — Défenses des couleurs claires aux sujets chrétiens. — Écoles et églises. — Livres. — Peinture. — Imprimerie. — Cour'-ann.

UN DERWISCH, Religieux mahométan (1); UN IMAM, Prêtre d'une Mosquée, et MOUSTAPHA, jeune Turc.

MOUSTAPHA.

Quand serons nous donc aux fêtes de *beyram* (pâque) (2)!

L'IMAM.

Dans neuf jours : il y en a vingt que la lune a commencé.

MOUSTAPHA.

Je vous avoue que ce *ramazann* (carême) commence à me fatiguer beaucoup : les jours semblent si longs quand on ne peut pas manger ! Aussi, j'attends chaque jour le coucher du soleil avec autant d'impatience que l'apparition du grand Prophète ; dès que j'ai vu les derniers rayons de cet astre se cacher derrière les montagnes, je me mets à table pour n'en sortir que lorsque l'aurore commence à paraître (3).

LE DERWISCH.

Et tu manges pendant tout ce temps?

MOUSTAPHA.

Non ! je ne mange pas constamment ; mais je me console du jeûne de la journée en ne détournant pas les yeux de dessus ces mets dont il faudra me priver pendant quinze heures encore.

L'IMAM.

Sans doute, il est un peu pénible de ne rien manger depuis le matin jusqu'au soir ; mais.....

MOUSTAPHA.

Si du moins l'on pouvait boire ! si l'on pouvait ; pendant les grandes chaleurs de cette saison, humecter seulement ses lèvres avec une goutte d'eau, ce serait un soulagement.

L'IMAM.

Les règles de notre religion le défendent ; il faut obéir sans murmurer.

MOUSTAPHA.

C'est surtout la privation de la pipe qui me fait souffrir.

LE DERWISCH.

Tant mieux : un vrai Musulman doit, pendant les jours saints du *ramazann*, s'abstenir de tout ce qui peut lui faire plaisir (4).

MOUSTAPHA.

Quoi ! ne pouvoir ni fumer, ni prendre une prise de tabac, c'est bien dur !

LE DERWISCH.

Quiconque croit au Prophète doit, pendant cette lune, non seulement se priver de tout ce qui peut flatter les sens, mais se garder de rire, de plaisanter, et même de parler plus que ses affaires ne le demandent.

MOUSTAPHA.

C'est bon à dire, *derwisch efendy* (5) ; mais qui peut observer si rigoureusement toutes ces règles ? Il n'y a pas un homme sur cent qui puisse faire un tel carême.

LE DERWISCH.

Tant pis, *Moustapha agha*, tant pis mon enfant !

MOUSTAPHA.

Je sais bien que vous autres religieux, vous êtes capables d'observer fidèlement toutes ces lois sévères ; mais c'est parce que vous n'avez rien autre chose à faire. Vous pouvez rester pendant

tout le jour au lit; et quand on est au lit, on ne pense ni à manger, ni à fumer, ni à causer.

LE DERWISCH.

Si nous ne sortons pas du lit, ce n'est pas par amour du repos ni par mollesse, jeune homme: c'est pour fuir le spectacle des objets scandaleux du monde, car partout où l'on jette aujourd'hui ses regards, on ne rencontre que des péchés et des crimes! Si je reste au lit, les paroles divines sont constamment dans ma bouche; mes pensées ne sont occupées que du salut des fidèles. Je récite plusieurs fois par jour le *La ilahy*, et je lis une dizaine de chapitres du *cour'-ann* pour le moins (6).

MOUSTAPHA.

Je ne doute pas que vous ne priiez sans cesse pour les âmes des pécheurs; mais c'est votre métier, et vous êtes enfin payés pour cela. Il n'en est pas de même pour nous autres, qui avons nos occupations et courons toute la journée. Non seulement nous ne pouvons pas nous astreindre à toutes les rigueurs du carême; mais il est, dans le reste de l'année, un bon nombre de pratiques auxquelles il nous est impossible de nous conformer. Ainsi tout bon croyant doit aller cinq fois par jour au *djéamy* (mosquée); et cependant vous n'y voyez jamais beaucoup de monde. La plupart se contentent de faire leur *namaz* (prière)

chez eux, lorsqu'ils entendent le *muezzin* (crieur) en annoncer l'heure; et combien n'y en a-t-il pas qui sont obligés souvent de se dispenser même de ce devoir!

L'IMAM.

Est-ce donc beaucoup que d'aller cinq fois par jour au *djéamy!* La volonté de Dieu était qu'on priât cinquante fois, et ce n'est qu'à la sollicitation du *Hazreti-Mohammed* (saint Mahomet) que ce nombre a été réduit à cinq. Plus on prie, plus on est agréable à Dieu et à son Prophète.

MOUSTAPHA.

Sans doute; mais *trop d'orge fait crever le cheval.* Cinq fois, c'est peu de chose pour un religieux; c'est beaucoup trop pour les gens qui ont des affaires. Si, au moment où le *muezzin* crie du haut du *minaret* (7), un négociant se trouve sur le point de conclure un marché, faudra-t-il qu'il perdre son *muchtery* (chaland, pratique) pour aller se mettre en prière? et le batelier qui navigue dans le canal devra-t-il laïsser ses rames et son aviron? le portefaix qui marche courbé sous le poids de son fardeau devra-t-il le jeter à terre pour courir au *djéamy?*

L'IMAM.

Dans les circonstances dont tu parles, on peut faire la prière à l'endroit où l'on se trouve,

pourvu que les quatre conditions au moins soient rigoureusement remplies (8).

LE DERWISCH.

Mais une fois la prière commencée, jeune homme, quels que soient les dangers qui te menacent, que la terre tremble sous tes pieds, que la foudre éclate sur ta tête, que l'ennemi fasse briller son sabre devant tes yeux, tu ne dois plus bouger de ta place avant que d'avoir fini : autrement, non seulement ta prière est nulle, mais elle est convertie en péché.

L'IMAM.

Surtout que jamais le vil intérêt ne te fasse enfreindre cette sainte loi.

MOUSTAPHA.

Il faut pourtant gagner sa vie.

LE DERWISCH.

Il faut avant tout accomplir ses devoirs religieux, et se garantir de la malédiction du Prophète.

MOUSTAPHA.

Mais alors on est réduit à mourir de faim, ou à dépouiller les autres pour vivre.

LE DERWISCH.

Dieu, qui nous a créés, ne nous laissera pas dans le besoin. Faites comme nous autres derwischs : nous ne pensons jamais au lendemain, et cependant nous vivons.

MOUSTAPHA.

Oui, vous vivez d'aumône ; mais avouez que, si tout le monde vous imitait, vous risqueriez beaucoup de mourir de faim.

LE DERWISCH.

On peut toujours vivre d'herbes, de fruits et d'eau. Dieu est grand.

MOUSTAPHA.

Sans doute ; mais un repas aussi frugal ne convient qu'à vous autres célibataires. Si vous aviez des enfants, pourraient-ils se nourrir avec de l'herbe.

LE DERWISCH.

Et pourquoi pas? Les animaux font-ils autrement? et cependant leurs petits prospèrent, leurs espèces se multiplient et se conservent depuis que le monde existe. Croyez-vous que les hommes soient plus nécessaires sur la terre que les animaux? Leur multiplication n'est que funeste : car, depuis qu'ils sont si nombreux, ils offensent à tout instant leur créateur. S'il n'y avait pas quelques bons croyants comme nous autres, le monde serait détruit depuis long-temps : ce sont nos prières, et particulièrement celles qui se font en commun dans nos *tekkées* (couvents), qui le conservent. Je ne te parle pas des différentes races de *yavours*, que Dieu ne regarde jamais, et dont l'existence lui est indifférente (9). Mes

paroles se rapportent à notre propre nation, qui a été créée pour être unique sur la terre, mais qui est aujourd'hui tellement souillée par nos péchés, qu'il semble que Dieu et son Prophète en aient détourné leurs regards.

L'IMAM.

Hélas! voilà pourquoi notre empire tombe de jour en jour en décadence! Voilà pourquoi nous ne sommes plus respectés ni par les *crals*, (rois chrétiens) ni par leurs peuples, comme le furent nos ancêtres. Nous sommes maintenant le jouet de ces infidèles; ils font de nous ce qu'ils veulent.

MOUSTAPHA.

Quant à moi, vous vous trompez; *imam efendy*; ils ne font pas de moi ce qu'ils veulent. Je les méprise, ces chiens.

L'IMAM.

Sans t'en douter, mon enfant, tu te laisses mener par eux aussi bien que les autres. N'observes-tu pas comme ils nous font abolir chaque jour quelques uns de nos anciens usages, quelques unes de nos lois, consacrées par tant de siècles et affermies par tant de victoires. Les habitudes abominables de leurs pays s'introduisent peu à peu chez nous, on ne sait comment. Tout est changé, tout change dans notre empire. Déjà ils se mêlent de notre jurisprudence; il faut leur

rendre compte de la manière dont nous traitons nos *rayas* (10); les voilà qui tentent de réformer notre milice; et bientôt probablement vous les verrez nous chasser honteusement de nos possessions d'Europe.

LE DERWISCH.

Si cela est écrit, nous n'y pouvons rien faire; que la volonté de Dieu soit accomplie!

MOUSTAPHA.

Mais pourquoi nos ministres les laissent-ils faire?...

L'IMAM.

Nos ministres! ils sont si vils, si lâches, qu'ils font la cour aux envoyés de ces infidèles! Ils les flattent, ils les caressent, ils vont chez eux! On dit même qu'ils poussent la bassesse jusqu'à boire et manger à leur table.

LE DERWISCH.

Tous ces *ildjis* (ambassadeurs) ne sont que des espions: pourquoi les laisse-t-on vivre dans la capitale? pourquoi ne pas les envoyer aux îles des Princes, comme un de nos sages *vézirs* a voulu jadis le faire (11)?

MOUSTAPHA.

Je les enverrais plutôt à *Seitan*, tous à *Seitan* (Satan).

L'IMAM.

Quand nous en serions délivrés, nous ne se-

rions pas sauvés pour cela..... Nos malheurs ont pris leur source dans les vices de nos hommes d'état, et le *poisson commence toujours à puer par la tête* (12). Mais actuellement, c'en est fait; la corruption a passé dans le peuple. Toutes les règles, tous les commandements du grand Prophète sont foulés aux pieds. On voit maintenant les *Osmanlis* jouer aux jeux de hasard (13). Non seulement on néglige les prières, et souvent le carême, mais on ose ne plus s'abstenir des liqueurs défendues si sévèrement par *Mohammed*. Enfin, le croirez-vous, j'ai vu manger du porc!...

LE DERWISCH.

« Le vin est la mère des abominations, a dit « sa sainteté; au moment où l'homme prend en « main un verre de cette liqueur, il est frappé « d'anathème par tous les anges du ciel et de la « terre. »

MOUSTAPHA.

Et quels seraient, je vous prie, les anges de la terre?

LE DERWISCH.

Les anges de la terre sont les hommes qui renoncent au monde, qui suivent les lois et les préceptes divins, qui les propagent, et qui, pour les défendre et pour les rendre dominants, sont prêts à verser le sang de leurs amis, de leurs

frères, de leurs parents, et le leur même, si le besoin l'exige.

MOUSTAPHA.

Je comprends; mais, dites-moi, je vous prie, vous qui êtes si savant, pourquoi la viande de porc nous est-elle interdite? Serait-il vrai, comme on me l'a dit, que cet animal ait mis à découvert des outres remplies d'eau que le Prophète avait fait enterrer secrètement, afin de produire un miracle au milieu du désert, comme un vieil *yehhoudy* (juif) l'a fait dans l'ancien temps; et que, depuis, pour punir cette pauvre bête, elle ait été maudite, et sa chair exclue de notre nourriture?....

LE DERWISCH.

Quel blasphème!

L'IMAM.

Jeune homme, quel esprit infernal t'a fait ce récit impie? Le grand Prophète avait-il besoin de pareils recours pour faire des miracles, lui dont la naissance fut signalée par tant de phénomènes célestes et terrestres (14); lui qui était accompagné par des milliers d'anges toutes les fois qu'il allait exterminer les juifs et les idolâtres (15); lui qui a nourri une ville entière avec un panier de dattes (16)?

LE DERWISCH.

Le porc est un animal impur, immonde,

abject : voilà pourquoi il nous est défendu de manger sa chair. Mais, quand ce motif n'existerait pas, faudrait-il raisonner sur les volontés du maître ? Non, mon enfant : il faut croire sans examiner : voilà le vrai principe de notre religion, voilà la règle de tout bon croyant. Laissons aux impies et aux infidèles faire des arguments sur la divinité.

MOUSTAPHA.

Pardonnez-moi, *babalar* (pères) : j'ai répété seulement ce que j'ai entendu dire.

LE DERWISCH.

Nous te pardonnons, parce que tu es jeune et sans expérience. *Imam efendy*, faites une prière au Prophète pour obtenir son pardon.

L'IMAM.

Pardonne, ô saint de tous les saints! pardonne à cet enfant et à tous ses semblables. Ils ne savent ce qu'ils font ni ce qu'ils disent; ils reviendront peut-être un jour dans la vraie route de la sainteté. (*A Moustapha.*) Tu vois, jeune homme, comme il est facile de tomber dans les piéges de ces infidèles, car je suis sûr que ce n'est pas un croyant qui a pu te raconter une histoire si sacrilége. Ferme dorénavant tes oreilles à de pareils contes; fuis ceux qui les débitent, si tu ne peux les assommer. Voilà comme chaque jour leurs mensonges corrompent et per-

vertissent quelques croyants. Dans la capitale, on voit encore un certain respect pour les vieux usages ; mais va dans les provinces et tu verras des choses abominables ; tu verras des infidèles montés à cheval (17) ; tu verras leurs maisons peintes ; tu verras sur leur corps des broderies d'or, des habits larges, des étoffes rouges et même vertes, en un mot, toute espèce de luxe (18). Tout est permis, pourvu qu'ils donnent de l'argent aux *zabits* (agents du pouvoir exécutif).

LE DERWISCH.

L'argent est un dieu, aujourd'hui ; on le préfère au *djennet* (paradis) des Osmanlis.

L'IMAM.

Donnez une centaine de bourses à un *pascha* ou au *grand-vézir* lui-même, et vous obtiendrez la permission de rebâtir une église (19) ; donnez-leur seulement le tiers de cette somme, ils vous laisseront établir une école de chrétiens : aussi la moitié de notre empire sera bientôt peuplée d'infidèles.

LE DERWISCH.

Les Francs ont déjà plusieurs possessions chez nous (20).

MOUSTAPHA.

J'ai entendu dire que l'on vient de traduire dans notre langue plusieurs *kitabes* (livres) écrits par les *Frencs* (Francs) (21).

L'IMAM.

Ah! ces maudites *kitabes*, c'est le plus cruel fléau que le Prophète ait fait fondre sur nous en punition de nos péchés.

LE DERWISCH.

Que le ver les ronge, que les souris les mangent, que le feu les consumme, ces odieux papiers.

L'IMAM.

Heureusement que le peuple ne sait pas lire: car, si le poison contenu dans ces livres exécrables venait à se répandre, on verrait bientôt la catastrophe universelle de l'empire othoman.

MOUSTAPHA.

Avez-vous lu quelques uns de ces livres?

L'IMAM.

Dieu m'en préserve, et garde-toi bien, mon fils, de les toucher. S'il t'en tombe jamais dans les mains, le meilleur usage que tu puisses en faire, et qui soit agréable au Prophète, c'est de les jeter sur-le-champ au feu. Si j'étais riche, je les aurais achetés tous pour les brûler, et par là j'aurais sauvé bien des milliers d'âmes.

LE DERWISCH.

Vous êtes parfaitement de mon avis; j'ai déjà proposé depuis long-temps à quelques uns de mes confrères de faire une collecte dans notre couvent, et d'en acheter au moins quelques cen-

taines : le mal serait toujours un peu diminué. Ces braves gens ont assez de bonne volonté pour des œuvres aussi pieuses ; mais ils sont tous pauvres comme moi, et *mille cavaliers ne sauraient dépouiller un homme nu.*

L'IMAM.

Ces jours-ci, je suis cependant parvenu, au moyen d'une souscription, à en acheter quelques douzaines.

MOUSTAPHA.

Et vous en avez fait probablement un excellent *pillaf* (pilau).

L'IMAM.

Je m'en garderais bien : on commettrait un crime si on se servait même du feu fait avec ces écritures.

MOUSTAPHA.

Mais les avez-vous au moins examinés ?

L'IMAM.

Je crains même de les ouvrir ; ils ont été déjà examinés par d'autres. Ils sont tous venimeux : au feu, tous au feu, mon ami ; point d'hésitation.

MOUSTAPHA.

On m'a cependant assuré que tous ces livres ne méritent pas ce traitement. Sans doute il y en a de très mauvais, tels que ceux qui contiennent l'histoire du pays des Francs, de leurs

mœurs, de leurs habitudes : ceux-là, je conviens qu'il faut les détruire sans pitié. Mais on dit qu'il y en a d'autres qui ne sont pas très dangereux.

L'IMAM.

Ils le sont tous.

LE DERWISCH.

Comment ne seraient-ils pas abominables, puisqu'ils viennent du pays des Francs ? A-t-on jamais vu quelque chose de bon sortir de chez eux?

MOUSTAPHA.

Mais quoi ; ceux qui traitent de l'art de la guerre ?

L'IMAM.

Croyez-vous donc que, si les infidèles connaissaient quelque chose à la manière de faire la guerre, ils nous le révéleraient ? Les perfides nous apprendraient plutôt le contraire, pour nous faire tomber dans leurs piéges. Nos pères, qui étaient si redoutables et si puissants dans le combat, avaient-ils besoin de lire des livres francs?

MOUSTAPHA.

Mais dites-moi quel mal peuvent faire ceux de ces livres qui nous apprennent à compter, à calculer, à mesurer?

L'IMAM.

Nous savons toutes ces choses-là parfaitement bien.

LE DERWISCH.

Nos commerçants ne calculent-ils pas à merveille avec leurs rosaires et leurs tailles ?

L'IMAM.

Nous n'avons besoin de Francs ni pour cela ni pour rien autre chose ; nous ne voulons rien d'eux, absolument rien.

MOUSTAPHA.

Eh bien! l'on dit pourtant que leurs livres vont se multiplier considérablement chez nous, non plus par des copies faites à la main, mais au moyen d'une machine qu'on appelle je ne sais pas comment.

LE DERWISCH.

C'est probablement de la presse qu'il veut parler.

L'IMAM.

Oui, la maudite imprimerie ; voilà déjà plusieurs années qu'elle est introduite chez nous ; cette invention achèvera la ruine de notre malheureux pays. Nous étions tous heureux avant que cet instrument de *Seitan* fût connu chez nous.

LE DERWISCH.

Et ce sont encore les Francs qui nous en ont fait cadeau, pour propager chez nous leurs opinions et leurs pernicieux usages : car, par ce nouveau moyen, on peut, dit-on, tirer d'un livre

autant de copies en un jour que mille hommes en eussent fait dans une semaine.

MOUSTAPHA.

Mais on peut par cette machine multiplier aussi nos saints livres.

L'IMAM.

Mon enfant, nos saintes écritures ne doivent avoir rien de commun avec cette infernale machine (22). Je sais bien que déjà on a eu l'impiété de leur en faire faire des copies, mais les vrais croyants ne lisent et ne doivent lire que des manuscrits. Lorsque Dieu a envoyé par son archange le Cour'-ann au grand Prophète en lui ordonnant de le répandre chez tous les peuples de la terre, ne lui aurait-il pas ordonné de le faire imprimer, s'il eût pensé que ce fût une bonne chose (23)?

MOUSTAPHA.

Mais pourquoi leur a-t-on donc permis d'amener cette machine inutile chez nous, et de traduire ces *kitabes* pernicieux dans notre langue.

L'IMAM.

C'est grâce à nos *ridjals* (les grands de l'empire) et à notre *mouphty*, qui, pour quelque vil intérêt, laissent tout faire aux infidèles. Leur cupidité a dépassé toutes les bornes. Ils sont tellement influencés par l'or des Francs,

qu'ils consentent à tout ce que ces chiens leur proposent, ils croient tout ce qu'ils leur disent, ils leur permettent tout.

LE DERWISCH.

Tout, jusqu'à établir des écoles au milieu de la capitale pour enseigner la peinture. Les *keafirs* (infidèles) ne se font même ni scrupule ni honte d'envoyer leurs propres fils apprendre cet abominable *sanahat* (métier). Grand Prophète! pourquoi laisses-tu de pareils crimes impunis? pourquoi ne foudroies-tu pas ceux qui violent ainsi tes lois?

MOUSTAPHA.

Mais quel crime peut-il y avoir, je vous prie, à savoir faire un oiseau, un quadrupède, ou la figure d'un homme même?

L'IMAM.

Le Prophète nous le défend, jeune homme.

MOUSTAPHA.

Sa sainteté! une chose si innocente!

L'IMAN.

Innocente! tu te trompes, Moustapha-Agha. Il paraît que tu n'as jamais lu la sainte écriture. Ecoute ce que nous ordonne le *Cour'anni-cherif* (le saint Cour'-ann) dans le chapitre premier : « O croyants! le vin, le jeu de hasard, les sta-« tues, la chair du porc et le sang sont une *abo-*

« *mination* inventée par Satan : abstenez-vous-
« en, de peur que vous ne deveniez pervers! »

LE DERWISCH.

Et plus bas il ajoute : « O croyants! mettez « des bornes à votre curiosité : la connaissance « des choses que vous désirez savoir peut vous « nuire. Attendez que le Cour'-ann vous les ait « révélées ; elles vous seront dévoilées. »

L'IMAM.

Ne te trompe pas, jeune homme ; tout ce qui n'est pas écrit dans le Cour'-ann, tout ce qui n'est pas ordonné par le Prophète, et tout ce que nos ancêtres ne connaissaient pas ou n'avaient pas mis en usage, tout cela est mauvais, pernicieux, excécrable, et doit être banni de cet empire. Obéis à ce principe, et non seulement tu seras heureux en ce monde, mais tu jouiras aussi de tous les plaisirs que le Prophète a préparés dans le paradis à son peuple chéri (24).

MOUSTAPHA.

Voyons quelle heure il est. Il est douze heures moins cinq. La table, vite; préparez la table.

LE DERWISCH.

Voici le *muezzin* qui monte au *minaret*. Holà! Osman! de l'eau: dépêche-toi, de l'eau pour prendre mon *abdesih* (ablution), et remplis-moi, en attendant, une pipe.

L'IMAM.

Je m'en vais à la mosquée, et je vous rejoins à l'instant.

DIALOGUE SECOND.

Femmes turques. — Leur vie. — Manière dont elles sont traitées par leurs maris. — Comment elles se vengent. — Leurs amours secrets et leurs crimes. — Leur haine pour les chrétiens.

ZALIDAH (1), ESMÉ, ÉMINÉ, et KHADIDGÉ.

ZALIDAH, *à ses esclaves.*

Donnez-nous des pipes, des confitures et du café (2). (*A Esmé.*) Hé bien, comment cela va-t-il, ma chère Esmé? Il y a long-temps que je ne t'ai vue. Combien reste-t-il de femmes à ton mari? On m'a dit qu'il avait congédié l'une de vous.

ESMÉ.

Il s'est débarrassé de la plus vieille; nous ne sommes que trois maintenant.

ZALIDAH.

Et vous habitez toutes la même maison?

ESMÉ.

La même, *cadin* Zalidah.

ZALIDAH.

Voilà ce que je ne saurais concevoir : trois

femmes appartenant à un seul hommme vivre sous le même toit!

ESMÉ.

J'eus d'abord de violents accès de jalousie ; mais on s'accoutume à sa position, et peu à peu je me sentis presque résignée.

ÉMINÉ.

Peut-être Esmé parle ainsi parce qu'elle est dans ce moment la favorite.

ESMÉ.

J'eus cet honneur, mais il ne fut pas de longue durée.

ÉMINÉ.

Un enfant que lui aura donné l'une de ses autres femmes aura suffi pour changer les dispositions du mari, je le parierais.

ESMÉ.

Tu dis vrai. Depuis ce jour fatal, toutes les faveurs, toutes les grâces sont tombées sur mon heureuse rivale. Ma condition est devenue celle d'une esclave. Un mois entier s'écoule souvent sans que je puisse voir mon prétendu mari. Si parfois un caprice le conduit la nuit dans mon appartement, il s'arrache le lendemain de mes bras d'un air distrait et sans m'adresser une parole.

HALIDAH.

Comment! tu ne le vois pas même aux heures des repas? Vous ne mangez donc pas avec lui?

ESMÉ.

Manger avec notre maître ! Lorsque j'étais la favorite, toutes les autres femmes mangeaient avec moi. Il n'en est point ainsi de celle qui vient de me succéder : l'odieuse créature ne daigne pas même nous voir. Elle nous envoie nos portions de sa table comme à des chiens(3).

ZALIDAH.

C'est une vie déplorable, en vérité ; cependant tu as eu aussi un enfant.

ESMÉ.

Oui, mais malheureusement c'était une fille : ma rivale est accouchée d'un garçon.

ZALIDAH.

Si la troisième femme délaissée comme toi accouchait aussi d'un garçon, qu'arriverait-il ?

ESMÉ.

Il est à croire qu'elle serait favorite à son tour.

ZALIDAH.

Alors tout n'est point désespéré ; le hasard peut t'envoyer aussi bien qu'à elle ce garçon tant désiré, et par là tu rentres naturellement en grâce.

ESMÉ.

C'est cette espérance qui me console un peu.

KHADIDJÉ.

Mes maux sont pires que les tiens. Mon mari n'a donné qu'à moi seul, il est vrai, ce beau

titre de femme légitime que tu possèdes en commun avec plusieurs autres; mais, le monstre, qu'il en a fait un fardeau pénible à supporter! Le croiriez-vous, il me délaisse pour une Abyssinienne qu'un marchand a eu la sottise de lui vendre (4)? C'est à moi à vaquer aux soins les plus fastidieux du ménage; et, quand arrive la fin de la journée, mes bras me refusent le service. La belle esclave cependant, étendue sur un sopha, se gorge de *scherbeth*, et n'a d'autre occupation que de fumer ou de se noircir les sourcils, ou de s'épiler (5). Chaque soir sa chambre s'ouvre pour mon perfide, à qui nul caprice n'a fait reprendre une seule fois, depuis un mortel mois, le chemin de la mienne.

ZALIDAH.

J'étranglerais la misérable de mes propres mains.

ÉMINÉ.

Vous parlez ainsi, parce que le Ciel a daigné vous unir à une bonne pâte d'homme (si toutefois il en existe réellement de cette nature). Applaudissez-vous de ne point savoir ce que c'est qu'un mauvais mari.

KHADIDGÉ.

Non seulement je n'ose faire au mien aucun reproche sur sa conduite, mais je suis obligée de traiter sa concubine comme ma sœur, et

souvent même comme une maîtresse (6). Si je laisse échapper un murmure, si je donne un signe de mécontentement, je suis à l'instant châtiée avec la dernière rigueur (7). Le reproche éternel dont m'accable mon mari est que je n'ai point d'enfants. Est-ce ma faute, grand Dieu! s'ils sont tous morts?

ÉMINÉ.

Votre condition est un paradis comparée à la mienne. Mon mari na point pris d'autre femme que moi, et n'entretient point de concubine; mais, hélas! il a .... je n'oserai jamais m'expliquer.....

ESMÉ.

Je te comprends.... Il te trahit pour quelque jeune *oglan* à la peau douce, au gracieux maintien..... Que de malheureuses femmes ont à gémir d'un aussi coupable abandon!

ÉMINÉ.

L'*oglan* qu'il me faut subir pour rivale est vieux et laid, et la passion de mon mari pour ce sale personnage date depuis environ vingt années. Je vous inspirerais un dégoût éternel pour tout le sexe masculin, si je vous racontais ce qui se passe dans cette maison où un génie infernal m'a jetée. Epargnez-moi le récit de turpitudes dont le souvenir seul me fait horreur.

ZALIDAH.

Qui vous contraint à souffrir tout cela? Sortez d'une maison où l'on vous accable de tant de mépris.

ÉMINÉ.

Hélas! où me réfugier? Heureuse la femme qui a des parents et peut aller réclamer auprès d'eux un asyle et terminer en paix ses jours! Moi, je n'ai point de famille.

ZALIDAH.

Séparez-vous de votre mari, pour en épouser un autre.

ÉMINÉ.

Et qui garantit que cet autre sera meilleur?

ESMÉ.

Qui fuit la pluie rencontre souvent la grêle.

KHADIDGÉ.

Les beaux raisonnements! Il semblerait, à vous entendre, qu'une femme turque peut obtenir, dès qu'elle le demande, la séparation d'avec son mari (8).

ZALIDAH.

Pourquoi non? Il suffit de prouver ses infidélités, son abandon pour toi, les maux dont il t'accable.

KHADIDGÉ.

Et le moyen de prouver? En se présentant au *mehkiemé*, on s'expose aux railleries du juge

et de ses officiers, et l'on n'obtient point justice. Je ne sais comment cela se fait, mais les lois ne parlent jamais qu'en faveur des hommes. Il y a long-temps que j'aurais quitté mon mari, si la chose eût été possible. J'aimerais mieux servir dans une maison étrangère que vivre dans la sienne, en portant le nom de sa femme; mais quand je le supplie de m'accorder la faveur d'aller loin de lui travailler à gagner ma nourriture: Non, me répond-il en ricanant; tu resteras à la maison; je veux que tu sois témoin de mes amours pour une autre et de mon mépris pour toi.

ÉMINÉ.

Le mien me tient un autre langage : il prétend que je suis nécessaire au service de ses *oglans*. Ne faut-il pas raccommoder leurs vêtements, laver leurs chemises et leur faire la cuisine?

ESMÉ.

Le mien s'est laissé amener à m'accorder la séparation; mais il demande, en échange de cette faveur, une somme d'argent si considérable, que je désespère de pouvoir jamais la trouver. Heureuse celle qui est la seule femme à la maison!

KHADIDGÉ.

Je dis mieux : heureuse celle qui n'a jamais été mariée!

ESMÉ.

Oui, pour se voir, après sa mort, fermer les portes du *djennet* (paradis.) Mieux vaut encore se résigner et souffrir quelques années dans ce monde que renoncer, de gaîté de cœur, à la félicité qui nous attend dans la vie éternelle.

ÉMINÉ.

On peut se marier quelques instants avant de mourir, et l'on acquiert les mêmes droits à l'entrée dans le paradis que si l'on avait enchaîné sa liberté à un mari dès l'âge de douze ans (9).

KHADIDGÉ.

Notre condition n'est à peu près supportable qu'avec un mari de la classe la plus pauvre. Quelque peu de bien que possède un homme, il ne daigne point se contenter d'une seule femme. S'il ne lui donne pas de rivales de son rang, par d'autres mariages; s'il n'achète point d'esclaves ou n'entretient point d'*oglans* au logis, soyez certaines qu'il aura dehors quelque concubine. C'est la coutume, et il se gardera bien d'y manquer (10).

ÉMINÉ.

Bizarre destinée! la félicité conjugale ne peut se présenter à nous qu'escortée de la misère et des pénibles travaux qui l'accompagnent.

ZALIDAH, *à ses esclaves.*

Sortez; vous rentrerez quand je frapperai

des mains (11). (*A ses amies*). J'aurais mauvaise grâce à me plaindre : mon mari n'a point pris d'autres femmes. S'il vient à regarder avec complaisance l'une de ses esclaves, je lui rends à l'instant la pareille, et mon œil se porte sur quelque beau domestique. C'est en vain qu'il place un eunuque à la porte de mon appartement : une femme qui a résolu de se venger en trouve toujours les moyens.

ESMÉ.

Mais, outre les ressources que votre maison peut vous offrir pour cela, je vous connais, ce me semble, un amant au dehors.

ZALIDAH.

Depuis quelques jours seulement.

ESMÉ.

C'est un Franc?

ZALIDAH.

Un infidèle! quelle horreur! Que le Prophète m'en préserve : je les déteste comme mes péchés! C'est un jeune *galiondji* (matelot) très galant, et qui vient tous les jours me rendre visite sous le costume d'une brocanteuse. Il a sous ses habits une telle grâce que la maison entière s'est méprise jusqu'à présent sur son sexe (12).

ÉMINÉ.

Et votre mari, que dit-il?

ZALIDAH.

Je crains qu'il ne commence à concevoir des

soupçons. Mais, en entrant dans ma chambre, mon amant a soin de quitter sa chaussure; et ses pantoufles de femme, déposées devant la porte, doivent faire le désespoir du jaloux : elles lui interdisent de franchir le seuil (13).

KHADIDGÉ.

Le voleur qui ne se laisse pas surprendre passe pour le plus honnête des hommes.

ESMÉ.

Cadin Aïsché s'y est prise d'une autre manière. Elle aimait un jeune marchand arménien qui, sous prétexte de lui porter des marchandises, se rendait chez elle chaque jour, à l'époque où son mari était à l'armée.

KHADIDGÉ.

Oui, mais le pauvre diable fut ensuite pendu.

ÉMINÉ.

On dit que c'est elle-même qui l'a dénoncé au *mehkiemé* (palais de justice).

KHADIDGÉ.

Elle lui devait une somme considérable pour les marchandises achetées; et, pour s'acquitter, elle trouva commode de l'accuser d'avoir osé lui faire des propositions d'amour.

ÉMINÉ.

D'autres prétendent qu'elle commençait à s'ennuyer avec son jeune marchand, et qu'un nouvel amant, un boulanger, je crois, lui ayant

semblé préférable, elle eut recours à ce moyen pour se débarrasser du premier.

ZALIDAH.

Fathyma a fait bien mieux. J'ai chez moi un esclave qui a été à son service, et qui m'a conté d'elle le trait le plus extraordinaire. Depuis deux mois elle tenait caché dans son appartement un jeune Franc; mais le dégoût succédant à l'amour, elle le fit mettre à mort.

ÉMINÉ.

Le fait est incroyable.

ZALIDAH.

Il y a dans le récit de l'esclave des circonstances qui ne me permettent pas de douter. L'amant, introduit en secret, et nous savons toutes comment cela se pratique, fut relégué dans une chambre dont Fathyma garda soigneusement la clé. Chaque matin on la voyait, après le départ de son mari, s'y enfermer pour le reste de la journée, sans que personne pût deviner le motif d'une retraite aussi austère. Au bout de quelques semaines, on remarqua cependant que ses visites à la chambre mystérieuse devenaient moins longues et moins fréquentes; elles cessèrent même presque entièrement. Enfin, un certain soir, elle y entra accompagnée de deux esclaves à qui elle donna l'ordre d'étrangler le Franc. Le cadavre fut jeté dans les fosses d'ai-

sance, et les deux esclaves, comme vous pouvez le croire, furent largement récompensés.

ÉMINÉ.

Et c'est l'un d'eux que vous avez acheté. Excellente acquisition en effet ! Je m'étonne que Fathyma ait pu se décider à le vendre.

ZALIDAH.

Son mari l'a mis en vente malgré elle ; elle a fait tout ce qu'elle a pu pour l'en empêcher.

ÉMINÉ.

La conduite de Fathyma me semble un peu cruelle.

KHADIDGÉ.

Oui, c'est manquer d'humanité.

ZALIDAH.

Le cas était embarrassant. Supposez le Franc rendu à la liberté : il suffisait d'un propos indiscret de sa part, et Fathyma courait le risque d'être sabrée par son mari.

KHADIDGÉ.

Ou mise dans un sac et jetée dans la mer, si l'affaire parvenait à l'oreille des *zabits*.

ÉMINÉ.

On peut l'excuser en quelque sorte.... Mais....

ZALIDAH.

Quoi mais...? Un infidèle qui ose prétendre aux faveurs d'une femme mahométane n'achète point cet honneur trop cher en le payant de sa

vie. Passe encore s'il abjure sa religion pour embrasser celle des vrais croyants.

KHADIDGÉ.

Le malheureux Franc eût peut-être consenti à prendre le turban.

ZALIDAH.

Cela se peut; mais la femme était mariée, elle risquait de perdre sa réputation. Et d'ailleurs le beau dommage que la mort d'un infidèle! c'est un chien de moins dans la ville, et voilà tout.

ÉMINÉ.

Dites tout ce que vous voudrez, mais je n'approuve point la conduite de Fathyma. Il ne me semble pas bien de faire périr un homme qui n'a commis aucun mal, et à qui l'on a....

ESMÉ.

La source première de ces excès est dans la rigueur de nos lois et dans la cruauté de nos maris.

KHADIDGÉ.

En effet, pourquoi nous avoir condamnées à une vie aussi misérable? Enfermées sous des verrous, ainsi que des esclaves ou des animaux féroces, nous n'osons regarder les hommes qu'à travers les fentes de nos jalousies; toute société avec eux nous est interdite; la douceur de recevoir un parent, un ami, nous est refusée (14);

nous ne pouvons faire un pas dans la rue que couvertes de voiles de la tête aux pieds. Le dernier des artisans entre dans la mosquée, et prie avec le reste des croyants; mais nous, il nous faut prier seules, et jamais dans un lieu saint (15). Pourquoi cette privation de tous les droits que le Prophète a accordés à son peuple chéri? Ne faisons-nous donc point partie de ce peuple à qui tous les biens du ciel et de la terre sont promis?

ÉMINÉ.

Ils prétendent qu'ils ne font en cela que se conformer aux préceptes du Cour'-ann même (16).

KHADIDGÉ.

Ne les croyez pas; ils nous trompent. Le Prophète n'a pu commettre une telle injustice.

ÉMINÉ.

Nous ne sommes pas faites, assurent-ils, de la même substance qu'eux (17).

KHADIDGÉ.

Que je voudrais pouvoir adresser une supplique au *padischah* (l'empereur turc)! Je lui détaillerais si bien tous nos motifs de plainte et les cruautés de nos maris. Mais hélas! ils se garderont bien de nous apprendre jamais à lire ni à écrire.

ZALIDAH.

Ils disent que ce sont des armes dont la femme

tirerait peu d'utilité, et qui ne pourraient même que lui devenir funestes.

KHADIDGÉ.

J'épierai la première occasion où le sultan sortira pour se rendre à un incendie, et j'aurai soin de vous avertir. Nous nous réunirons un certain nombre, et nous lui exposerons nos plaintes de vive voix; nous déchirerons nos habits : peut-être il aura pitié de nous, et nous rendra justice. *Bouche qui parle ne reste pas affamée* (18).

ESMÉ.

Quel succès espères-tu de tes plaintes? Le sultan lui-même donne-t-il à ses sujets un meilleur exemple? n'a-t-il pas à lui seul plus de cinq cents femmes dans son harem? n'en change-t-il pas chaque jour? ne sont-elles pas enfermées et gardées plus strictement encore que nous autres femmes de simples particuliers? osent-elles jamais sortir? et ce gracieux souverain dont tu veux implorer la miséricorde ne les fait-il pas à la moindre faute fouetter par ses *cadines* et ses eunuques?

ÉMINÉ.

Je serais curieuse de savoir si les femmes sont dans tous les pays traitées de la même manière.

KHADIDGÉ.

Bien loin de là : dans le pays des Francs, par

exemple, les femmes sont respectées; elles vivent en liberté, et même dans la société des hommes. Un mari ne peut prendre qu'une femme à la fois. Au lieu de se tenir debout devant leur mari, ou tout autre homme qui leur est un peu supérieur, et de lui baiser la main, comme nous sommes obligées de le faire, ce sont les hommes qui rendent ces hommages aux femmes.

ZALIDAH.

Mais *que t'importe la qualité du pain d'un autre pays?*

ESMÉ.

Et sans citer les femmes franques, ne voyons-nous pas celles de nos *rayas* elles-mêmes beaucoup mieux traitées que nous? Elles sont, il est vrai, obligées de sortir voilées, mais dans la maison elles jouissent d'une entière liberté. Elles vivent en société avec leurs maris, et peuvent recevoir leurs parents et leurs amis à chaque heure du jour.

ZALIDAH.

Où as-tu donc appris tout cela?

ESMÉ.

J'ai lié connaissance avec une femme grecque que je vois souvent au bain, et dont le mari a beaucoup voyagé. Notre conversation roule sur mille sujets; elle me fait des questions sur notre vie intérieure, et me raconte de son côté ce

qui se passe chez eux et dans le pays des Francs.

ZALIDAH.

Eh quoi! la conversation de ces femmes *mourdars* (impures) ne t'inspire nul dégoût? Je te croyais plus de délicatesse. Je le concevrais de la femme d'un de nos *ridjals*. J'en sais une qui n'a pas honte de se promener avec des femmes franques, de leur rendre visite et même de les admettre à sa table. Quant à moi, j'ai pour ces impures femmes de chrétien une extrême aversion, et surtout pour celles que je vois richement mises. Il en est qui se permettent de porter des habits de couleur aussi claire que celle des nôtres.

KHADIDGÉ.

Je les hais aussi cordialement que vous. Elles s'habillent en vérité mieux que nous maintenant.

ZALIDAH.

Je me suis bien vengée de l'une d'elles, il y a peu de temps. Je sortais de chez moi lorsque je la rencontrai; un domestique et un janissaire l'accompagnaient; elle se pavanait avec un orgueil qui me déplut d'abord; les fentes de son *feredjé* laissaient entrevoir des habits de couleur claire et des broderies de la plus grande richesse (19). Ceci m'échauffait déjà passablement la bile, lorsqu'en jetant mon regard sur ses épaules, j'aperçus un collet qui pour la longueur ne le cé-

dait point au mien. Il me fut impossible de me contenir plus long-temps. Je me précipitai sur elle, et le beau collet vola en lambeaux. J'aurais assaisonné cette leçon de quelques bons soufflets, si le *yassagtchi* (*) ne m'en eût empêchée en me disant que c'était la femme d'un puissant *yavour*. Force fut de me contenter de l'accabler d'injures, et de lui cracher au visage.

KHADIDGÉ.

Il est à croire que cette correction lui suffira.

ESMÉ.

Mais vous êtes trop vive, *cadin* Zalidah.

ZALIDAH.

Et qui conserverait son sang-froid en voyant des choses semblables? A quoi serviraient alors les *yassaks* (défenses)?

ESMÉ.

Pourquoi vous charger de leur exécution? C'est un soin à laisser aux *tebdils* (**).

ZALIDAH.

C'est un soin que doit prendre de grand cœur

(*) On appelle *yassagtchis* les janissaires à qui on confie la garde des cours des ambassadeurs, et qui escortent, moyennant un salaire, les Européens, ou plutôt tous ceux qui veulent se faire protéger contre les insultes de la populace turque.

(**) Gens déguisés, chargés de surveiller l'exécution des ordres de la police.

tout honnête Musulman, Je verrai une femme infidèle franchir ainsi toutes les limites si sagement imposées à sa condition, et je ne lui dirai rien!

ÉMINÉ.

C'était peut-être la femme d'un *ildji*.

ZALIDAH.

Qu'importe! elle doit se conformer aux lois de notre pays. Je veux bien qu'elle soit Franque, mais elle n'en est pas moins infidèle; et, par conséquent, ne peut se permettre des choses défendues même à nos *rayas*. Je vivrais cent ans que j'emploierais ma vie entière à poursuivre avec acharnement des créatures semblables. A défaut de la joue de cette femme, il est une autre joue chrétienne qui maintenant connaît le poids de ma main.

ÉMINÉ.

Une nouvelle aventure!

ZALIDAH.

Je venais de reprendre mon chemin, toute tremblante encore de colère et d'indignation, lorsque se présente un jeune *yavour*. Il descendait la rue que je montais. Ses yeux, où se peignait une curiosité niaise et impertinente, osent s'arrêter sur ma personne. C'était la première fois, je le présume, qu'il rencontrait une femme osmanlis. Je tire à l'instant ma pantoufle, et j'en applique une douzaine de bons coups sur sa vilaine face. Chien de chrétien, lui dis-je, tu n'as

qu'à regarder une seconde fois aussi fixement une Mahométane, si tu trouves ce traitement de ton goût.

ESMÉ.

Quel mal vous faisait-il en vous regardant? Vous nous avez dit que vous ne haïssiez point les hommes.

ZALIDAH.

Je lui aurais pardonné certainement s'il eût été Musulman, d'autant plus que nous nous trouvions dans une rue peu fréquentée; mais j'ai horreur des infidèles. Et puis la colère où m'avait mise la vue du long collet n'était point calmée; je cherchais une victime: c'est le hasard qui a jeté ce jeune homme sous ma main.

KHADIDGÉ.

Le trait lancé ne revient pas. Ce qui est fait est fait: il ne vaut pas la peine d'en parler autant.

ESMÉ.

C'est peut-être en punition de notre cruauté pour les *rayas* que Dieu nous envoie nos souffrances.

ZALIDAH.

Bah! est-ce que nos hommes les traitent moins mal et leur montrent plus d'affection? et méritent-ils en effet plus d'égards?

ESMÉ.

Quelle est donc la cause de nos maux?

ZALIDAH.

Est-ce qu'il est permis à l'homme de connaître les volontés de Dieu?

KHADIDGÉ.

Il y a moins de choses visibles qu'invisibles. Nous ne pouvons savoir rien de plus que ce que nous voyons.

ZALIDAH.

Il paraît que c'est la fatalité.

ÉMINÉ.

C'est probablement la volonté du Prophète: car s'il voulait changer notre sort, un mot lui suffirait pour nous rendre heureuses. Il entre dans ses desseins que nous soyons opprimées; mais je n'en vois pas la raison.

KHADIDGÉ.

Il était pendant sa vie si grand adorateur de notre sexe! Il a pris, dit-on, quatorze ou quinze femmes, outre ses esclaves (21).

ÉMINÉ.

C'est un mystère qu'il nous est défendu d'examiner. Prenons patience et subissons notre destinée sans murmure: peut-être nos maux finiront-ils un jour.

DIALOGUE TROISIÈME.

Révolution grecque. — Conséquences de cette nouvelle à Constantinople. — Massacre. — Confiscations. — Coupables et innocents confondus. — Projet pour l'extermination des Grecs. — Fanfaronnades turques. — Oreilles et nez salés.

UN BOSTANDJI (1) et UN ANATOLITE.

L'ANATOLITE.

Selam' um aleik' um (le salut de la paix à toi) (2).

LE BOSTANDJI.

Ve aleik' um selam.

L'ANATOLITE.

Il paraît que vous êtes de la ville, camarade : dites-moi, je vous prie, les motifs de l'agitation qui y règne.

LE BOSTANDJI.

Ce n'est rien. C'est le résultat de quelques nouvelles un peu désagréables que nous avons reçues dernièrement.

L'ANATOLITE.

Et de quelles contrées ces nouvelles ?

LE BOSTANDJI.

Des bords du Danube. Un général moscovite est entré en Moldavie, appelant aux armes tous les infidèles *ouroumes* (grecs), moldaves, bulgares et valaques. Il s'est emparé de quelques places fortes, et déjà même il a réuni une armée assez nombreuse.

L'ANATOLITE.

Fâcheuses nouvelles, en effet!

LE BOSTANDJI.

Pourquoi fâcheuses? Nous aurons bientôt mis ces infidèles à la raison.

L'ANATOLITE.

Une guerre avec les Moscoves ne se traite pas aussi légèrement, et tout porte à croire que ceci n'en est que le prélude. Voilà comment ces chiens de Moscoves ont toujours commencé.

LE BOSTANDJI.

Je le sais. Aussi, parmi les infidèles, sont-ils ceux que nous haïssons le plus. Ils sont perfides et astucieux; mais cependant nous ne les craignons nullement. Et que nous importe que le czar de Moscovie et même tous les czars réunis nous fassent la guerre! l'empire ottoman est fort et puissant.

L'ANATOLITE.

L'empire ottoman est par malheur un peu vieux; et, *quand le loup vieillit, les chiens se moquent de lui.*

LE BOSTANDJI.

Le sot proverbe! J'en sais de bien meilleurs : *Il ne faut pas remuer la vieille paille, ni éveiller le lion qui dort.* Que le padischah dise un mot, et nous aurons en un instant des millions de soldats.

L'ANATOLITE.

Oui, mais les infidèles ne sont plus aujourd'hui aussi stupides qu'ils l'étaient jadis. Ils possèdent certaine astuce et certaines ruses à l'aide desquelles ils parviennent à nous envelopper et nous surprendre, quel que soit notre nombre.

LE BOSTANDJI.

Tout cela n'est que tromperies, et je les méprise.

L'ANATOLITE.

Je ne les méprise pas, moi, car je les connais par expérience.

LE BOSTANDJI.

Dix, vingt, trente infidèles ne me feraient pas peur; je me charge de les expédier, avec l'assistance du Prophète, à moi seul, avant qu'ils soient parvenus à m'entamer la peau (3).

L'ANATOLITE.

Avez-vous jamais eu affaire avec eux?

LE BOSTANDJI.

Plus d'une fois, je vous jure. Un jour je culbutai la population entière d'un village de Bulgares : il s'agissait d'une jeune fille que je voulais

leur enlever. Un autre jour, je tins tête à cinquante bateliers grecs. Ne s'avisaient-ils pas de prendre la défense d'un des leurs, que je venais de gratifier de quatre à cinq bons coups de rame pour s'être permis de me devancer dans un *iuruch* (joûte) qui eut lieu au *Boghaz* (détroit de Constantinople). Il y a peu de jours encore, je rossai de la belle manière un troupeau d'autres infidèles avec lesquels je venais de m'exercer au jeu du *saut*, et qui avaient la maladresse de se montrer plus agiles que moi (4).

L'ANATOLITE.

Ce n'étaient là que des gens sans armes et des *rayas*. Je parle, moi, de soldats marchant sous des drapeaux avec des baïonnettes et du canon.

LE BOSTANDJI.

Je les méprise, vous dis-je encore. Imitez-moi, camarade : si tous les Osmanlis pensaient ainsi, il ne nous faudrait que quelques mois, quelques semaines peut-être, pour anéantir cette race de chrétiens.

L'ANATOLITE.

Tous les doigts d'une main ne sont pas égaux; tous les hommes ne sont pas nés avec les mêmes talents. Mais que fait la Porte dans cette circonstance?

LE BOSTANDJI.

Elle a demandé d'abord des explications à

l'*iltji des Moscoves* (l'ambassadeur de Russie); mais ce chien, par crainte ou par ignorance, a répondu que son cral était toujours le très humble serviteur et le fidèle ami du *padischah*.

L'ANATOLITE.

L'ami du *padischah?* L'impur! qui lui a donné la permision de s'arroger ce titre?

LE BOSTANDJI.

Il a ajouté que son gouvernement ne reconnaît pas le général qui a excité la révolte, et qu'il prie même le très puissant monarque de vouloir bien envoyer des troupes pour châtier ce rebelle et tous ceux qui le suivent.

L'ANATOLITE.

Et l'on a prêté foi aux paroles de l'infidèle?

LE BOSTANDJI.

Il protestait et jurait par son *Allah* et son Prophète, et si la conduite de sa cour démentait ses paroles, il permettait qu'on l'enfermât dans le *Yedi-Coulé* (Sept-Tours).

L'ANATOLITE.

Comme s'il était nécessaire de lui demander la permission pour le jeter dans cette prison! Ne mériterait-il pas plutôt qu'on lui tranchât la tête pour l'envoyer à son maître. Moi, je l'aurais déjà fait, si j'étais *padischah*: nous ne pouvons nous venger de ces infidèles que quand nous les tenons entre nos mains. Et quelles

autres mesures la Porte a-t-elle prises ensuite?

LE BOSTANDJI.

Les mesures ordinaires : elle a fait pendre ou décapiter les principaux *papas* (prêtres grecs) et quelques centaines d'autres infidèles *ouroumes* de la capitale, qui seraient parvenus peut-être à établir des relations avec les révoltés.

L'ANATOLITE.

C'est là tout ?

LE BOSTANDJI.

Hélas! vous savez combien notre sultan se montre clément envers les infidèles. On peut le dire entre nous, il est vraiment trop faible.

L'ANATOLITE.

Silence, de grâce! silence ! ou vous allez nous perdre. *Les murs ont souvent des oreilles*, et *qui crache au ciel voit retomber la salive sur sa barbe.*

LE BOSTANDJI.

Faible, c'est le mot, et je le répète. Enfin, à combien pensez-vous que s'élève le nombre des têtes tranchées par ses ordres?

L'ANATOLITE.

A cinq ou six mille pour le moins.

LE BOSTANDJI.

A cinq cents tout au plus. Ces têtes de premier ordre et têtes vulgaires réunies. Est-ce là gouverner? vit-on jamais rien d'aussi mesquin?

L'ANATOLITE.

Il n'y a pas de quoi faire même une pyramide.

LE BOSTANDJI.

Des pyramides de têtes! C'est un spectacle que nous n'avons point encore vu depuis qu'il règne. Il aime mieux les faire clouer aux murs de son sérail, ou les exposer au *bab-humayoum* (porte impériale) (5), sans doute pour effrayer par cette vue les *ildjis* infidèles : c'est la porte par laquelle ils entrent pour faire leur cour et rendre leurs hommages à sa hautesse.

L'ANATOLITE.

Il ne faut pas cependant trop le blâmer; l'occasion de se montrer sévère s'est jusque ici rarement présentée : espérons qu'il saura dépouiller cette bénignité de caractère, si les circonstances deviennent plus graves.

LE BOSTANDJI.

La journée qui doit être belle s'annonce dès le matin.

L'ANATOLITE.

Mais, vous autres, pour votre compte particulier, n'avez-vous pas ajouté quelques têtes à celles confiées aux soins du bourreau?

LE BOSTANDJI.

Cela va sans dire. Nous en avons fait sauter à la dérobée quelques centaines. Il ne se passe

guère de journée où nous n'en récoltions une douzaine pour le moins.

L'ANATOLITE.

J'ai vu, en entrant dans la ville, plusieurs cadavres pendus à des mats de vaisseaux: sont-ce encore des exécutions de cette nature?

LE BOSTANDJI.

Oui, ce sont des Grecs arrêtés au moment où ils prenaient la fuite.

L'ANATOLITE.

Les vaisseaux m'ont paru être des vaisseaux francs.

LE BOSTANDJI.

Qu'importe! Il s'agissait bien alors de vaisseaux francs, de distinction et de droit de refuge. Par mon âme, nous avons pendu plus d'un matelot franc (6).

L'ANATOLITE.

Pendu des matelots francs!

LE BOSTANDJI.

Oui, ces Francs si vaniteux qu'on osait à peine souffleter il y a huit jours. Tout calculé, cette révolte a eu de fort bons résultats. Elle a rempli le trésor de l'état et la bourse de plus d'un particulier; car le bien des tués, comme vous savez, est à l'instant confisqué. Elle nous fournit en outre un excellent prétexte pour nous venger d'une foule d'*ouroumes* que nous haïssions depuis longtemps, mais qui se réfugiaient sous la protec-

tion de quelques *ridjals*, ou qui nous bravaient impunément, parce qu'ils étaient *bératlys* (7). Maintenant, que l'on déterre dans la demeure d'un de ces chiens quelque vieux pistolet, ou bien un fusil rouillé, ou même la lame d'un couteau de chasse, et l'on dispose aussitôt de sa tête et de ses biens, sans lui laisser le temps d'expliquer s'il est Franc ou Musulman.

L'ANATOLITE.

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

LE BOSTANDJI.

J'espère qu'il ne refroidira pas de sitôt. *Bon cheval n'a pas besoin de sentir le tranchant des étriers.* Grâce à Dieu, tout ceci m'a fourni l'occasion d'acquitter largement un ancien vœu que j'avais fait au Prophète. J'avais imploré son assistance lors de mon démêlé avec les Bulgares, et je lui avais promis en récompense la mort de deux infidèles. J'étais resté long-temps sans trouver le moyen de solder plus de la moitié de ma dette, et ce fardeau me pesait terriblement sur la conscience. Mais cette fois m'en voilà délivré (8).

L'ANATOLITE.

Oui, vous avez remboursé capital et intérêts. Je n'ai jamais pu concevoir pourquoi notre gouvernement ne faisait pas tomber à la fois les têtes de tous les infidèles.

LE BOSTANDJI.

C'est ce qui ne peut tarder d'arriver. On en a fait dernièrement la proposition au *divan* (suprême conseil), qui se disposait à l'adopter; mais le radotage d'un *ridjal* y a mis empêchement. A l'entendre, le trésor y perdrait l'immense revenu de *kharadj* (capitation) que nous recevons d'eux chaque année.

L'ANATOLITE.

Pauvre cervelle! est-ce qu'il n'y avait pas dans ce conseil un homme de bon sens pour répliquer à cet insensé que *l'œuf d'aujourd'hui vaut mieux que la poule de demain.*

LE BOSTANDJI.

Ou bien encore : *J'aime mieux un tiens que cent tu l'auras*, car *on ne sait pas ce que le jour du lendemain doit amener.*

L'ANATOLITE.

Une fois leur tête coupée, la confiscation de tous leurs biens ne produirait-elle pas plus, en un seul bloc, que cinquante années de leur chétive capitation.

LE BOSTANDJI.

Vous voulez dire cent années. Certainement le *kharâdj* que nous paient les Grecs et les autres *rayas* ne peut pas s'évaluer à plus de la centième partie de leurs trésors.

L'ANATOLITE.

Votre calcul est exact pour *Stamboul* (Constan-

tinople) ; mais chez nous ils ne sont pas aussi riches.

LE BOSTANDJI.

Ou plutôt ils sont plus adroits à dissimuler leur fortune. Vous ne les connaissez pas encore. Approchez de leur poitrine un pistolet ou un *yatagan* (grand couteau), et vous verrez combien d'or ils feront briller à vos yeux.

L'ANATOLITE.

La recette est bonne. J'en ferai usage à mon retour chez moi.

LE BOSTANDJI.

On a cependant envoyé des firmans aux différents paschas de la *Roumélie* (la Grèce) pour leur enjoindre, au moindre symptôme de révolte, de passer sur-le-champ et indistinctement tous leurs administrés infidèles au fil de l'épée. Une bonne terreur, bien généralement répandue, suffira, je l'espère, pour les contenir, en attendant que le Prophète nous accorde un gouvernement plus énergique et plus ami des sages mesures que tout honnête Musulman s'indigne de voir différer (9).

L'ANATOLITE.

Dans un village que j'ai traversé en venant, il y avait un peu de trouble. Les habitants, qui sont des *ouroumes*, je crois, ne voulaient pas payer le *kharadj* exigé, prétendant qu'il surpassait de beaucoup celui des années précé-

dentes. On les a mis aux fers, sans pouvoir en rien tirer; ils étaient même devenus si insolents qu'il a fallu employer la bastonnade et le sabre.

LE BOSTANDJI.

J'aurais tout massacré sans pitié. Un *raya* n'a plus le droit de vivre dès qu'il cesse de payer son *kharadj :* c'est le rachat annuel de son existence. Le *pascha* d'Ibraila a mieux connu son devoir dans une circonstance semblable. C'est vraiment le général le plus actif et le plus brave que nous ayons aujourd'hui. A la première nouvelle de la révolte de Moldavie, il se transporta dans quelques villages habités par des Valaques, où l'on supposait que les rebelles pourraient passer, et, rassemblant bon nombre de nez et d'oreilles de paysans, il en remplit trois barils et les expédia sur-le-champ au grand-vésir. Le courrier porteur de ce magnifique présent se vit à son arrivée revêtu d'une pelisse d'honneur très riche; le fidèle pascha reçut pour sa part une troisième queue, et l'on exposa les nez et les oreilles sur les places publiques.

L'ANATOLITE.

Ces malheureux paysans n'étaient peut-être pas coupables.

LE BOSTANDJI.

Voilà bien vos scrupules à vous autres pro-

vinciaux. Dans de semblables affaires, il faut s'endurcir le cœur. Voyez un peu quel acte de cruauté, couper le nez ou les oreilles à un infidèle! Quant à moi, je les voudrais voir tous ainsi mutilés: il serait plus facile de les reconnaître.

L'ANATOLITE.

Il est vrai que ces rigueurs produisent un bon effet, et, dans de pareils moments, c'est la terreur qu'il faut inspirer.

LE BOSTANDJI.

On ne doit point épargner un coupable dans la crainte de frapper à côté de lui un ou plusieurs innocents: *il faut bien sacrifier la barbe pour sauver la tête*, dit le proverbe.

L'ANATOLITE.

Un autre proverbe de mon pays dit que *plus on éclaircit un champ et mieux les plantes y croissent.*

LE BOSTANDJI.

Moi je dis plus: mieux vaudrait voir toutes ces mauvaises herbes arrachées et le champ couvert d'autres plantes.

DIALOGUE QUATRIÈME.

Médecins. — Bek-taschys. — Leurs opinions. — *Consultation d'un médecin.* — *Lavement.* — *Consultation d'un derwisch.* — *Application d'une prière sur la joue.* — *Explication d'un songe.* — Aumônes aux chats, aux chiens et aux oiseaux. — Eau bénite. — Maison frappée d'un sort.

UN BEK-TASCHY (moine mendiant) (1), UN MÉDECIN JUIF, et UNE FEMME TURQUE, qui vient plus tard.

LE MÉDECIN.

Votre profession n'est point comparable à la nôtre, derwisch efendy : point de maison de *ridjal* où nous n'ayons entrée, personne qui n'ait pour nous de l'estime.

LE BEK-TASCHY.

Et nous, n'entrons-nous pas chez tous les grands pour faire devant eux nos miracles ?

LE MÉDECIN.

Le harem vous est-il ouvert ainsi qu'à nous? L'homme le plus jaloux est obligé de laisser le *hekim* (médecin) seul avec sa femme. Que dites-vous de ce privilége?

LE BEK-TASCHY.

Ne me parlez pas des femmes. Ce nom seul souille mes oreilles. J'ai renoncé pour toujours à ce sexe maudit, la cause première de tous les maux de l'homme. Sans les femmes nous n'aurions jamais connu le péché et le malheur.

LE MÉDECIN.

Oui, mais nous ne serions point au monde.

LE BEK-TASCHY.

Dieu pouvait ordonner notre reproduction par un autre moyen. Qui empêchait que l'homme ne se propageât à la manière des plantes, de lui-même et sans femelle (2)?

LE MÉDECIN.

Vous êtes parfaitement imbu des principes des derwischs.

LE BEK-TASCHY.

Le fait est surprenant en vérité! Je suis resté douze ans au *tekkié* (couvent); j'ai travaillé nuit et jour dans la cuisine de ce lieu saint; j'y répétais assidûment et je répète encore trois cent une fois par vingt-quatre heures la parole de *la ilahy;* et à la suite de tant d'épreuves je ne connaîtrais pas les principes de mon ordre.

LE MÉDECIN.

En définitive, tout cela ne remplit pas le ventre.

LE BEK-TASCHY.

Un verset du Cour'-ann écrit sur du papier et

une bénédiction me donnent de quoi vivre pendant une semaine.

LE MÉDECIN.

Il vous faut débiter un millier de contes et martyriser votre corps de cent manières pour gagner quelques paras; tandis que nous autres médecins, surtout à Constantinople, nous faisons en quelques jours, et sans nous donner la moindre peine, des fortunes immenses (3).

LE BEK-TASCHY.

Si nous nous martyrisons ainsi, ce n'est point pour gagner de l'argent: c'est pour mortifier la chair et montrer aux fidèles notre résignation aux ordres de la divinité. Nous ne leur demandons d'argent qu'en échange de services rendus.

LE MÉDECIN.

Oh! derwisch efendy, il vous arrive bien par fois de les tromper aussi.

LE BEK-TASCHY.

Tu mens, *djifoute* (4): c'est vous autres maudits médecins qui trompez tout le monde. A vous entendre, vous avez surpris le secret de Dieu; et cela pour avoir séjourné dans le pays des Francs, où l'on étudie la médecine sur des cadavres, ou simplement pour avoir feuilleté quelques sots livres où leurs auteurs ont prétendu décrire quelques maladies qui leur étaient incon-

nues autant qu'à toi. Pensez-vous donc, lorsqu'un malade guérit, que ce soit votre remède qui opère; ou, s'il est écrit qu'un homme doit vivre ou mourir, que vous puissiez changer en rien son état. Mais ce n'est point encore autant votre métier que la faiblesse des esprits qui croient en vous qu'il convient d'accuser.

LE MÉDECIN.

Vous faites en ce genre mieux que nous. Vous prétendez guérir vos malades en leur donnant à boire de l'eau dans laquelle vous avez trempé un morceau de papier où vous avez tracé certains caractères.

LE BEK-TASCHY.

Impur, ce ne sont là que des paroles divines, des prières adressées à Mahomet, ou des menaces contre les malins esprits. Voilà les seules recettes efficaces pour guérir, les seules approuvées par Dieu et son Prophète. Ce n'est point en s'opposant à la destinée, c'est en cherchant à l'apaiser, que l'on peut espérer quelque adoucissement à ses décrets.

LE MÉDECIN.

Vous assurez connaître par vos sortiléges le passé, l'avenir, et tout ce qui est dans la pensée de l'homme. Vient-on vous consulter sur un songe, vous donnez des explications qui s'accordent toujours fort bien avec votre intérêt.

LE BEK-TASCHY.

Des explications telles que nous les inspire l'esprit saint du Prophète, cet esprit qui accompagna sa sainteté dans tous les instants de sa vie. Si tu ne cesses, impur, tes stupides raisonnements, je t'arracherai la barbe.

LE MÉDECIN.

Qui se lève avec colère se couche avec dommage, derwisch efendy.

LE BEK-TASCHY.

Ne parle point de pierres aux fous, et en voici la preuve.

(Il lui donne un soufflet.)

LE MÉDECIN.

Frapper un *hekim!* J'ai un ferman! Manquer de respect au *samour-galpaghi* (bonnet fourré).

LE BEK-TASCHY.

Ton bonnet ni ton ferman ne m'empêcheront point de recommencer si tu continues ton bavardage. Ces papiers ne m'en imposent pas. Je sais comment vous les obtenez. Crois-tu que je ne te connaisse pas? Il n'y a pas six mois que tu n'étais encore qu'un misérable vendeur de drogues dans l'*ouzoun djearchissi* (le long marché); je t'ai vu souvent dans ta boutique.

LE MÉDECIN, *à part.*

Me voici démasqué! il faut filer doux. (Haut.) Pardonnez-moi, derwisch efendy, si je me suis laissé emporter trop loin. Je ne tiendrai plus de

propos capables de vous fâcher. Me voici prêt au contraire à admirer tout ce que vous pourrez dire et faire. Accordez-moi la paix et ne parlons plus de cette boutique où, par une erreur bien singulière de vos yeux, vous croyez à tort m'avoir aperçu.

LE BEK-TASCHY.

A la bonne heure! c'est parler comme il faut, et je change aussi de langage. Je vais même te prouver que je ne conserve point de rancune. Veux-tu me prêter ton secours dans une affaire assez délicate. Il s'agit d'une apparition d'anges dans l'eau que je dois exécuter aujourd'hui au *Yeni djeamy* (une des mosquées de Constantinople).

LE MÉDECIN.

Deux djambazs (baladins) *ne peuvent danser sur la même corde.* Et d'ailleurs vous êtes musulman, et je suis juif : il est plus sage de nous séparer.

LE BEK-TASCHY.

Non, non; viens avec moi : je te donnerai moitié dans le bénéfice, et tu n'auras d'autre chose à faire que de crier au miracle. Ton *galpaghi* (4) est en crédit parmi le peuple. Il nous servira à attirer la foule autour de moi.

LE MÉDECIN.

Qui croirait que c'est le même homme qui

parlait il y a un instant comme un *hafiz* (5)?

LE BEK-TASCHY.

Ne voyais-tu pas qu'il passait du monde auprès de nous? Tu as pris d'ailleurs un peu trop de liberté.

LE MÉDECIN.

Je m'en suis bien douté, et je connais depuis assez long-temps les derwischs pour ne point me tromper sur leur compte. Je ne saurais expliquer, à vrai dire, comment nous autres médecins nous guérissons nos malades; mais, avec votre permission, je ne conçois pas davantage qu'il existe quelqu'un assez sot pour devenir dupe de toutes vos jongleries.

LE BEK-TASCHY.

L'homme sage ici-bas doit entretenir avec soin la crédulité chez les autres. Plus il y a de sots, et plus les sages tirent de profit. Un homme doué du moindre bon sens doit demander à Dieu cent fois par jour que les sots et les insensés se multiplient.

LE MÉDECIN.

Le nombre en est assez grand sans nos prières.

LE BEK-TASCHY.

Il ne saurait y en avoir trop. Si les sots venaient à manquer dans le monde, qui se chargerait de pourvoir à la subsistance des derwischs? qui songerait à appeler un médecin pour mourir? qui prodiguerait de grosses sommes en échange

d'une place ou d'une dignité où l'on finit toujours par perdre sa fortune et sa tête? qui consentirait à donner même un para pour apprendre de quel mot on appelle, en arabe ou en persan, le soleil et la lune, ou ce que telle et telle nation fut jadis, ou ce que tel homme a dit et fait?

LE MÉDECIN.

Ainsi, les sages doivent vivre aux dépens des fous?

LE BEK-TASCHY.

Ils ne peuvent faire autrement. *L'homme qui aime la vérité se voit en récompense chassé de la ville.*

LE MÉDECIN.

Mais la conscience?

LE BEK-TASCHY.

La tienne a-t-elle des scrupules?

LE MÉDECIN.

Je parle pour vous, religieux.

LE BEK-TASCHY.

Mots vides de sens, sottises!

LE MÉDECIN.

Mais l'amour-propre, la gloire, qu'en pensez-vous?

LE BEK-TASCHY.

Vanité, sottise encore plus grande! Quoi de plus sot en effet que d'aller mourir sous la pique

d'un Cosaque ou le fusil crochu d'un fou de *Fransisé* (Français), ou le boulet d'un impur *Ingliz* (Anglais); et cela pour soutenir une misérable opinion ou pour obéir au caprice d'un homme! Vanité, sottise! Voilà une femme qui s'approche de nous. Elle marche difficilement, et semble malade.

LE MÉDECIN.

Elle se dirige vers moi.

LE BEK-TASCHY.

Non, c'est à moi qu'elle veut parler. Ne te mêles pas de ceci; retire-toi.

LE MÉDECIN.

Laissons-la agir d'elle-même: nous verrons à qui elle s'adressera. *Nul ne profite de ce que Dieu a réservé à un autre.*

LA FEMME, *s'adressant au juif.*

Hekim-baschi, regarde ma langue, je te prie (6).

LE MÉDECIN.

Quelle langue! Voyez, derwisch, comme elle est chargée. La pauvre *cadin!* Vous souffrez beaucoup, j'en suis certain; vous manquez d'appétit; les jambes vous font mal lorsque vous avez monté le *Sultan-Bayasite* (une des mosquées de Constantinople); vous eûtes de la peine à vous endormir hier soir, n'est-il pas vrai, *cadin* (7).

LA FEMME.

Oui, *hekim*, tout cela est parfaitement vrai.

J'ai éprouvé cette nuit des convulsions horribles. Un songe m'a beaucoup effrayée.

LE MÉDECIN.

Il vous faut un purgatif. Tenez, ce paquet contient une poudre jaune : vous la prendrez en deux doses dans de l'eau froide ou chaude, et vous guérirez aussitôt. Il ne vous en coûtera que cinq piastres.

LA FEMME.

Les voici. Il n'y a rien de plus à faire?

LE MÉDECIN.

Rien, pour le moment. Si le mal refusait de céder, ce dont je doute, nous essaierions d'une poudre plus forte.

LA FEMME.

Où te trouverai-je?

LE MÉDECIN.

Je serai demain à peu près à la même heure au *balik-pazar* (marché au poisson).

LA FEMME.

Mais, si je ne t'y trouve pas, et que j'aie besoin de tes services, où demeures-tu?

LE MÉDECIN.

Je ne suis jamais à la maison. J'ai beaucoup de pratiques. Si je ne suis pas demain au *balik-pazar*, je serai à *Galata* : vous me trouverez dans l'un de ces deux endroits. Au revoir (8).

LA FEMME.

J'ai quelque chose à te demander encore. Mon mari est malade aussi.

LE MÉDECIN.

Qu'a-t-il?

LA FEMME.

Cette nuit, effrayé des cris que je poussais à la suite de mon rêve, il accourut à mon secours; et, comme il faisait nuit dans la chambre, il s'est heurté la tête contre la porte.

LE MÉDECIN.

Cela suffit. (*Il cherche dans sa boîte.*) Ah! mon Dieu, je n'ai plus de purgatif sur moi. N'importe, partagez avec lui la poudre que je vous ai donnée.

LA FEMME.

J'aimerais mieux, *hekim-baschi*, que tu nous donnasses un médicament extérieur, pour ne pas être obligés de rompre le carême : la pénitence qu'il faudrait faire ensuite est trop dure (9).

LE MÉDECIN.

Prenez donc ceci.

(Il lui donne un autre paquet.)

LA FEMME.

Qu'est cela?

LE MÉDECIN.

De la fleur de guimauve, pour prendre en lavement.

LE BEK-TASCHY.

Un lavement! Oses-tu bien, impur, proposer un lavement à une Osmanlie !

LA FEMME.

Quel est ce médicament, derwisch-efendy ?

LE BEK-TASCHY.

Me préserve le Ciel de vous l'expliquer, *cadine!* c'est une turpitude, une abomination; c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus injurieux pour un croyant.

LA FEMME.

Comment, l'infidèle a osé m'insulter?

(Tous les deux tombent sur le juif et le battent.)

LE MÉDECIN, *en se sauvant.*

Maudit le sot *Nemsché* (Autrichien) qui m'a appris la médecine !

LE BEK-TASCHY.

C'est un *djifoute, cadine;* c'est un impur, et je le connais depuis long-temps. Ces *hekims* se ressemblent tous. Ils vous trompent chaque jour de la façon la plus grossière, et c'est toujours à eux que vous revenez. Le Ciel entretient dans votre ville de vénérables derwischs, qui seuls pourraient soulager vos douleurs; mais vous vous gardez bien de les consulter. Vous courez vous adresser à un Franc, à un juif, ou à tout autre infidèle qui porte un bonnet fourré. Jetez cette poudre, et que ceci vous serve de leçon. (*Elle jette la poudre.*) Dieu vous pardonnera, je

l'espère. Voilà cinq piastres bien employées!

LA FEMME.

J'ai donc perdu mon argent?

LE BEK-TASCHY.

Il ne faut plus y penser.

LA FEMME.

Hélas! ne pourriez vous faire quelque chose pour moi?

LE BEK-TASCHY.

Peut-être, pourvu que vous ayez foi en la puissance du Prophète et en l'esprit divin qui inspire ses serviteurs.

LA FEMME.

J'y crois de toute mon âme.

LE BEK-TASCHY.

Bien. Maintenant racontez-moi votre rêve.

LA FEMME.

Je rêvais que je marchais au bord de la mer; tout à coup s'est élancé de l'eau un monstre énorme, qui avait la tête d'un chien, la queue d'un oiseau et la voix d'un chat; il vomissait du feu. J'ai reculé d'effroi et je me retournais pour m'enfuir, lorsqu'un Arabe, me saisissant avec force par le bras, me porta la main au gosier pour m'étouffer. Je pleurais et je poussais des cris. Le réveil m'a enfin délivrée de cet horrible état d'angoisse.

LE BEK-TASCHY.

Il y a ici plus qu'un simple songe. Il y a vision.

LA FEMME.

L'Arabe que j'ai vu pourrait bien être le *djinn* (l'esprit) de notre maison. Il m'est apparu déjà plusieurs fois pendant la nuit sous la même forme.

LE BEK-TASCHY.

Voilà précisément ce que j'allais vous dire. Quant à ce spectre dont les membres appartiennent à diverses natures, c'est, il n'en faut pas douter, un signe menaçant que les chats, les chiens et les oiseaux se sont réunis pour former. Vous manquez peut-être à faire l'aumône à ces animaux.

LA FEMME.

Pardonnez-moi, derwisch-efendy : mon mari entretient cinq chiens ; il paie au boucher trois piastres par mois pour qu'il distribue des foies aux chats de la paroisse ; et dernièrement encore il a acheté une douzaine d'oiseaux afin de leur rendre la liberté.

LE BEK-TASCHY.

Cela est très louable. Il faut alors que vous ayez quelque ancien péché mal effacé. Faites des aumônes plus fortes, et remettez-les aux derwischs, qui se chargeront de les distribuer aux pauvres. Nous connaissons mieux que vous ceux qui ont le plus besoin. Pressez surtout votre mari de faire une donation à quelque mosquée où il inscrira son nom (10). Vous vous mettrez ainsi à l'abri de tout esprit malin.

LA FEMME.

Nous ne manquerons pas d'obéir à vos ordres. Mais pour ma maladie, que faut-il faire?

LE BEK-TASCHY.

Prenez ce papier : vous le tremperez dans de l'eau limpide dont vous boirez tous les matins pendant quatre jours de suite. Si cela ne suffit pas, vous appliquerez le papier d'abord sur votre joue gauche, où vous le tiendrez fixé pendant sept heures ; et puis vous le transporterez sur la joue droite. Vous le changerez ainsi quatre fois de place, et vous serez alors complétement guérie : il ne s'agit que d'avoir confiance dans le saint Prophète (11).

LA FEMME.

Et mon mari?

LE BEK-TASCHY.

Qu'il aille à *Esky-Aly-Pascha-Mahalessi,* où l'on vend maintenant de l'*ab-hirca' y scherif* (eau de la robe sacrée) ; qu'il en achète une fiole et qu'il la boive en onze doses : cela lui fera plus de bien que tous les médicaments du monde (12). N'oubliez pas non plus de suspendre à votre lit quelques gousses d'ail. Peut-être est-ce un mauvais œil qui a jeté sur vous toutes ces maladies (13).

LA FEMME.

Que faut-il vous donner pour tout cela?

LE BEK-TASCHY.

Ce qu'il vous plaira, la moindre des choses, une dizaine de piastres.

LA FEMME.

Oh! derwisch efendy, c'est beaucoup.

LE BEK-TASCHY.

Ne donnez pas de bon cœur, et vous ne guérirez qu'à moitié.

LA FEMME.

Nous ne sommes pas riches, et *il ne faut pas charger un âne plus qu'il ne peut porter.*

LE BEK-TASCHY.

J'adresserai quelques prières aux *dives* (14): ils vous montreront un trésor, et vous ne tarderez pas à devenir riches.

LA FEMME.

Tenez, voici les dix piastres. Mais vous m'allez encore dire quelque chose (15). Nous voulons vendre notre maison, parce que nous croyons qu'il y a un sort. Nous en allons construire une autre, et nous voudrions savoir si nous serons plus heureux cette fois. Nous avions envie de consulter là-dessus quelque *faquir* (16).

LE BEK-TASCHY.

Je vais vous répondre à l'instant.

(Il regarde à un miroir qu'il tire de sa poche, rêve peu-

dant quelque temps, et prend un air sombre; et puis, reprenant un visage serein :)

Vous avez des envieux; vous éprouverez quelques traverses : mais enfin tout ira pour le mieux. Bâtissez la maison. *Ce que Dieu a écrit sur ton cœur ne peut manquer de t'arriver.*

DIALOGUE CINQUIÈME.

Création du premier homme. — Chrétiens comparés aux bœufs. — Corvées. — Ablution. — Pèlerinage à la Mecque. — Vexations que les Turcs font souffrir aux sujets tributaires et que les autorités infligent sur les uns et sur les autres. — Jeune fille coupée en deux.

UN TURC de Macédoine et UN JANISSAIRE (1).

LE TURC DE MACÉDOINE.

Que vous êtes heureux, vous autres habitants de la capitale! Vous jouissez de tous les agréments de la vie, et nous, souvent nous manquons de pain pour nos enfants.

LE JANISSAIRE.

Eh! mais tous les hommes sont-ils de la même couleur? Si leur sort n'est pas le même, c'est Dieu qu'il faut accuser. S'il eût voulu les faire égaux, aurait-il pris la peine de les pétrir d'argiles de nature différente (2).

LE TURC DE MACÉDOINE.

C'est vrai; toutes les jouissances sont probablement faites pour vous : des armes précieuses,

de riches vêtements, de l'argent en abondance et du porc et du vin à discrétion.

LE JANISSAIRE.

Ajoutez-y une liberté absolue.

LE MACÉDONIEN.

Nous autres pauvres Osmanlis de provinces, loin de partager votre bonheur, nous sommes souvent traités comme des *rayas*.

LE JANISSAIRE.

Je vous plains; mais la faute en est à votre faiblesse : *qui se fait brebis, le loup le mange.*

LE MACÉDONIEN.

Et que faire ?

LE JANISSAIRE.

Imitez les janissaires : réunissez-vous, formez un grand corps, et bientôt vous serez respectés et mêmes protégés. *Aujourd'hui de trois choses l'une : de l'argent, du pouvoir, ou quitter la ville.*

LE MACÉDONIEN.

Le cœur et la bonne volonté ne me manquent pas; mais *que peut un bœuf gras attelé à une mauvaise charrue.* Dans nos campagnes, sur cent Osmanlis, tu en trouveras à peine un seul chez lequel l'habitude de l'oppression et de la misère n'ait pas éteint tout sentiment d'indépendance. Voyez combien notre état est déplorable : sans revenus, sans ressources, nous sommes réduits à

défricher la terre de nos propres mains, comme des *Ouroumes* et des *Bulgares*, sous peine de mourir de faim.

LE JANISSAIRE.

Vous n'avez donc pas de *rayas* pour vous servir?

LE MACÉDONIEN.

Il y en a peu dans notre district; d'ailleurs ils sont d'un opiniâtreté insupportable, on ne peut les faire marcher qu'avec la bastonnade; et d'un autre côté quelques uns de nos *aghas* (seigneurs) nous reprochent d'être trop sévères envers ces infidèles.

LE JANISSAIRE.

Plaisante compassion pour ces chiens-là! Pourquoi les garder et leur permettre d'habiter le territoire du grand *padischah* si on n'en tire quelque utilité? Combien de jours par semaine les faites-vous travailler?

LE MACÉDONIEN.

Deux jours.

LE JANISSAIRE.

Je ne m'étonne plus de leur indocilité. Dans mon pays, où on les occupe quatre jours par semaine, ils sont doux comme des agneaux. Plus on lâche la bride aux infidèles, plus ils deviennent paresseux et insolents. Pour obtenir obéissance du chrétien, il faut lui refuser tout repos,

et, de temps en temps, lui faire sentir le fouet. La pitié ne nous convient pas. Plus on fait travailler les bœufs, plus ils sont dociles ; laissez-les inactifs, ils deviennent rétifs au joug.

LE MACÉDONIEN.

Tu compares les hommes à des bœufs?

LE JANISSAIRE.

Non pas les hommes, mais les infidèles, ce qui est bien différent. Les uns sont nés pour commander, les autres pour obéir. Bref, les uns sont la propriété des autres et doivent fournir à leur subsistance. Pour moi, je préfère un bœuf à un chrétien ; le premier de ces animaux est beaucoup plus utile que le second : pendant sa vie, il nous rend des services que nous ne pouvons obtenir des infidèles ; après sa mort, il nous nourrit encore de sa chair. Cite-moi, si tu le peux, un pareil exemple parmi les différentes races de chrétiens.

LE MACÉDONIEN.

Je n'en connais pas, je l'avoue.

LE JANISSAIRE.

Ils nous paient quinze à vingt piastres par an pour leur *kharatj*, nous donnent la dîme de leurs revenus, travaillent tout au plus trois ou quatre jours par semaine, et font de temps en temps une *angaria* (corvée) : voilà tout. Et parmi eux, combien n'y en a-t-il pas de tout-à-fait inutiles?

Je ne parle pas seulement des infidèles qui sont hors de notre empire et parmi lesquels nous comptons cependant plusieurs tributaires (3); mais sur notre sol même, les Maniotes de la Morée, les Sphakiotes de la Crète, ces rebelles n'ont-il pas toujours refusé de payer le tribut?

LE MACÉDONIEN.

Il en est de même chez nous : ils paient le *kharatj*, mais il faudrait les tuer pour en obtenir le moindre présent.

LE JANISSAIRE.

Tuez-les donc. Quelqu'un vous les a-t-il donnés en compte?

LE MACÉDONIEN.

A tous moments souiller ses mains du sang des infidèles!

LE JANISSAIRE.

Singulier scrupule! Prends ton *abdesth* (ablution), et à l'instant tu seras purifié (4); ou si tu t'effraies si facilement, fais un pèlerinage à la Mecque, sept fois le tour du *keabe* (le temple de la Mecque), et trois sauts par-dessus le sacré tombeau du grand Prophète : en voilà plus qu'il n'en faut pour laver un Musulman de ces peccadilles (5).

LE MACÉDONIEN.

S'il ne s'agissait que du péché! Mais, mon ami, pour un meurtre on est obligé d'abandonner la ville.

LE JANISSAIRE.

C'est selon le pays et les *aghas :* dans le mien, par exemple, on n'est pas si sévère. En tout cas, au bout de quelque temps, on peut retourner chez soi.

LE MACÉDONIEN.

Dans notre province aussi : on n'est pas partout aussi rigoureux ; il y a des endroits où il est permis de prendre de temps en temps un agneau ou une chèvre à un chrétien; mais là où les infidèles achètent la protection des *aghas*, les pauvres Osmanlis ne peuvent avoir une poule sans la payer.

LE JANISSAIRE.

Comment! vous payez les poules?

LE MACÉDONIEN.

Et souvent même les œufs.

LE JANISSAIRE.

Qu'on vienne m'imposer, dans mes voyages ces sottes obligations: je brûlerai la cervelle du *zabit* et du *raya*, comme je l'ai déjà fait une fois, non pour une poule, il est vrai, mais pour une chose qui en valait la peine.

LE MACÉDONIEN.

Dans quel pays?

LE JANISSAIRE.

En Valachie. J'étais envoyé en qualité de commissaire du gouvernement près du *bey* de cette province (le hospodar de Valachie). Un

soir, dans un village où je m'arrêtai pour souper, j'eus la fantaisie de me faire amener une femme. Le *percalame* (primat du village) s'avisa d'abord de se récrier; mais dès que je lui eus administré une douzaine de coups de fouet, il promit de m'obéir. Seulement il n'osait pas, disait-il, s'adresser aux paysans; mais il me proposa, si j'avais la bonté de le suivre, de me conduire dans un lieu où j'en trouverais de fort belles.

LE MACÉDONIEN.

C'était pour se débarrasser de toi?

LE JANISSAIRE.

Non vraiment: il m'y conduisit. Mais à peine étais-je entré dans la maison qu'un *beschli* se présenta pour me disputer la femme que j'avais choisie. Il prétendait que son *beschli-aghasi* (le chef des beschlis) ne permettait pas que l'on fît violence aux filles de son village (6). Je m'aperçus bien que cette protégée était la maîtresse de son chef. J'eus avec lui une longue querelle; à la fin la colère m'emporta: je tranchai la difficulté en coupant en deux la femme d'un coup de *yatagan*. Tiens, lui dis-je, elle ne sera ni à toi ni à moi. Le drôle ne voulut-il pas se mettre aussi en colère! il osa porter la main à son pistolet.

LE MACÉDONIEN.

Et le combat s'engagea.

LE JANISSAIRE.

Il ne fut pas long. Je tenais encore mon *yatagan :* d'un seul coup j'étendis mon homme sur le cadavre de sa belle protégée. Je remontai tranquillement à cheval et je continuai mon chemin.

LE MACÉDONIEN.

Cela est bon pour vous autres *yeni-tcheris* (janissaires); on vous reconnaît à votre costume, et on n'ose pas disputer beaucoup avec vous.

LE JANISSAIE .

Je n'étais pas alors *yeni-tcheri :* j'étais simple *bostandji.* Qu'importe le rang? Quand on a du cœur et de la résolution, on se fait partout obéir. Le turban d'Osmanlis, d'ailleurs, ne suffit-il pas pour imposer à tout *raya* et à tout infidèle? Un *yavour* oserait me désobéir! celui-là n'est pas encore venu au monde.

LE MACÉDONIEN.

Ce n'est pas seulement de l'indocilité des *rayas* que nous avons à nous plaindre, mais aussi de l'injustice de nos *aghas* et de nos *paschas :* ils nous condamnent à l'amende, nous battent, confisquent nos biens, et souvent nous font pendre.

LE JANISSAIRE.

Est-ce pour venger les infidèles?

LE MACÉDONIEN.

Oh! non, non! c'est pour satisfaire leur or-

gueil et leur avarice. Si par malheur le pascha ou quelqu'un de ses favoris passe dans la rue sans que tu l'aperçoives et sans que tu te lèves pour le saluer, tu es bien certain d'être battu ou mis à l'amende.

LE JANISSAIRE.

Il en est de même à peu près partout: chacun doit se faire respecter par son inférieur.

LE MACÉDONIEN.

Exiger du respect, oui, mais non de l'adoration. En outre, si tu oses faire une plaisanterie un peu libre à une femme, et que tu n'aies pas d'argent pour payer l'amende, tu es sûr d'être pendu. As-tu chez toi un cheval, un fusil, une esclave, qui leur conviennent, ils auront bientôt trouvé un prétexte pour te les enlever (7).

LE JANISSAIRE.

Qu'on se permette de pareilles choses avec nous autres janissaires!

LE MACÉDONIEN.

Il y a peu de temps, notre *mouhassil* (commandant civil d'un canton) nous enleva quelques pièces de terre confisquées aux *rayas* trop pauvres pour enpayer les *avaïds* (différentes espèces de taxe).

LE JANISSAIRE.

Et sous quel prétexte?

LE MACÉDONIEN.

Soi-disant pour bâtir une mosquée; mais la

vérité, c'est qu'il voulait augmenter ses possessions (8). A Constantinople on ne commet pas sans doute d'actes aussi arbitraires?

LE JANISSAIRE.

Allons donc! il en coûterait de se jouer à nous.

LE MACÉDONIEN.

Et le sultan lui-même n'est pas plus juste. Un de nos *aghas* avait une jolie Circassienne. Le sultan l'apprit je ne sais comment ; mais ce que je sais bien, c'est que la fille fut enlevée à l'*agha*, et même sans qu'il reçût aucun dédommagement.

LE JANISSAIRE.

Il est insatiable, ce coquin-là! Il a maintenant, à ce qu'on dit, plus de six cents femmes dans son sérail, et il en cherche tous les jours de nouvelles. Mais il n'oserait pas enlever l'esclave d'un janissaire.

LE MACÉDONIEN.

Ne parlons plus du sultan : il ne nous appartient pas d'examiner la conduite de notre monarque.

LE JANISSAIRE.

Qu'est-ce que cela nous fait! On est libre au moins de parler, j'espère.

LE MACÉDONIEN.

Je crois au contraire que, *pour être tranquille, il faut être sourd, aveugle et muet*, comme dit le proverbe.

LE JANISSAIRE.

Sois-le, si tu veux. Je suis janissaire, et je mourrai janissaire. Je ne crains personne; je parlerai aussi long-temps que je vivrai.

LE MACÉDONIEN.

Ma foi! je me ferai aussi janissaire. Hors de là il n'y a point de salut.

LE JANISSAIRE.

Si je te contais toutes nos ressources pour gagner de l'argent, tu n'hésiterais pas un instant.

LE MACÉDONIEN.

Conte-les-moi, je te prie.

LE JANISSAIRE.

Je ne puis dans ce moment : j'ai un rendez-vous avec quelques uns de mes camarades, qui m'attendent pour vider quelques bouteilles de bon vin; mais demain je serai à toi. Au revoir!

DIALOGUE SIXIÈME.

Visites du sultan aux mosquées. — Exécutions qui suivent sa marche. — Débauches des janissaires. — Meurtres. — Propagation de la peste. — Fatalité. — Promenades nocturnes de la peste sous la forme d'un chien ou d'un mouton. — La ville d'Odessa infectée par cette maladie.

LES MÊMES PERSONNAGES du dialogue précédent.

LE JANISSAIRE.

Qu'es-tu donc devenu jusqu'à présent? Il est déjà six heures passées. Je t'attends ici depuis midi (1). D'ennui j'ai fumé plus de dix pipes, et j'ai pris une demi-douzaine de tasses de café pour le moins. (*S'adressant au garçon du café.*) N'est-il pas vrai, *cahwedjy?*

LE MACÉDONIEN.

Je suis allé voir le *binisch* (solennité) du sultan (2).

LE JANISSAIRE.

Sot que je suis! Tu m'y fais songer, c'est aujourd'hui vendredi (3). Je l'avais complétement oublié. Je devais aussi assister à l'*alaï* (cortége);

mais il n'en aura pas été moins beau, faute d'un janissaire.

LE MACÉDONIEN.

Il était superbe. Quelle pompe! quelle magnificence! Il semblait voir un prophète, ou Dieu lui-même, se promenant à cheval à la tête de légions innombrables. Je ne crois pas qu'aucun pays puisse offrir le spectacle d'une solennité aussi imposante.

LE JANISSAIRE.

Dans quel pays en verrait-on de semblable? Serait-ce chez les Francs, où les *crals* se font escorter dans leurs *alaïs* par une misérable poignée de personnages à tête saupoudrée de farine, et juchés sur des rosses au dos desquelles le moindre Osmanli rougirait de confier sa selle?

LE MACÉDONIEN.

Est-ce qu'ils n'ont pas de troupes?

LE JANISSAIRE.

Si fait; mais les habits d'un seul janissaire achèteraient l'équipement d'un *orta* (compagnie) entier de soldats francs.

LE MACÉDONIEN.

Ils sont donc bien pauvres?

LE JANISSAIRE.

Ce n'est point cela précisément; mais ils sont ladres, et accoutumés à vivre de peu et à se vêtir mesquinement.

LE MACÉDONIEN.

Quatre ou cinq de ces Francs suivaient l'*alaï* et contemplaient les riches costumes et les superbes chevaux de nos troupes avec des yeux ébahis. Mais, dès qu'ils ont découvert la figure du *djellad* (bourreau), il fallait les voir fuir à toutes jambes.

LE JANISSAIRE.

S'est-il fait quelque exécution?

LE MACÉDONIEN.

Oui, on a décapité trois infidèles.

LE JANISSAIRE.

Quel était le crime?

LE MACÉDONIEN.

Le bruit accusait les deux premiers de vol; mais j'ai appris que c'étaient de misérables juifs tout-à-fait innocents, et que l'on a pendus seulement pour donner plus d'éclat au *binisch*.

LE JANISSAIRE.

Cela arrive de temps en temps.

LE MACÉDONIEN.

Mais c'est une grande injustice.

LE JANISSAIRE.

Et qui veux-tu que l'on pende, lorsqu'on n'a point de coupables sous la main? Aimerais-tu mieux que l'on prît un Osmanli?... Et le troisième?

LE MACÉDONIEN.

Un jeune Arménien, qui voulait présenter

une requête au *padischah*. Au lieu de se jeter à plat-ventre et de présenter sa pétition au bout d'un bâton, comme c'est la coutume lorsque l'on s'adresse au sultan, il se présenta devant sa hautesse face à face, et, les yeux fixés sur son cheval, se permit de lui adresser la parole. Il voulait lui remettre son papier de ses propres mains (4).

LE JANISSAIRE.

Mais comment l'a-t-on laissé approcher ?

LE MACÉDONIEN.

Il avait sans doute trompé la surveillance des gardes. Le sultan, à son aspect, se contenta de faire signe au *djellad* qui marchait à côté de lui, et la tête du pauvre diable vola à l'instant.

LE JANISSAIRE.

Il a eu ce qu'il méritait. Un homme doit cesser de vivre s'il a contemplé une seule fois face à face le visage sacré du sultan, le *zil ullah* (ombre de Dieu) et le successeur légitime du grand Prophète (5).

LE MACÉDONIEN.

Il fallait que l'Arménien fût depuis peu de temps à Constantinople, car autrement il eût connu les coutumes.

LE JANISSAIRE.

Il la connaîtra dorénavant. Ceci lui servira de leçon.

LE MACÉDONIEN.

La belle leçon, en effet ! elle n'a coûté à l'écolier que la tête.

LE JANISSAIRE.

Tant pis pour lui. Ce sera toujours un bon exemple pour les autres. *Il faut souvent sacrifier un fer, pour sauver le cheval.* Quel malheur de ne m'être point trouvé là ! Rien ne m'amuse autant que ces exécutions. J'ai manqué un beau spectacle. Comment ai-je pu oublier que c'était aujourd'hui vendredi ?

LE MACÉDONIEN.

Alors tu n'as point paru non plus à la mosquée?

LE JANISSAIRE.

Que m'importe ta mosquée ? Crois-tu qu'on n'ait à songer qu'à la prière ? Il faut que ton père ait été *imam ;* je ne connais point ton égal en dévotion.

LE MACÉDONIEN.

On ne peut pas moins faire que d'aller à la mosquée le vendredi.

LE JANISSAIRE.

Par ma foi! c'est un jour comme un autre; et, pour un homme qui a passé toute la nuit à table, il n'est point très divertissant d'aller faire la digestion dans une mosquée.

LE MACÉDONIEN.

Je le conçois. J'oubliais que tu as dû faire hier

soir un *djoumbouss* (partie de plaisir). T'es-tu bien amusé, au moins?

LE JANISSAIRE.

On ne peut davantage. Le point du jour nous a surpris encore au *meïkhané* (cabaret). Du vin de Chypre délicieux, et la chère la plus exquise, notamment du porc préparé par des cuisiniers grecs!

LE MACÉDONIEN.

Aviez-vous des *tschenguis* (danseurs) (6)?

LE JANISSAIRE.

Est-ce qu'ils manquent jamais dans un banquet comme il faut? Deux garçons beaux comme le soleil et dansant comme des anges. A l'exception d'un léger accident, le *djoumbouss* s'est fort bien passé.

LE MACÉDONIEN.

La visite d'un *tebdil* peut-être.

LE JANISSAIRE.

Comme si cela arrivait jamais! On n'ose pas surveiller les janissaires de trop près: leurs *yatagans* ont trop de longueur.

LE MACÉDONIEN.

Quel est donc cet accident?

LE JANISSAIRE.

Un des convives fit mine de courtiser l'un des *tschenguis*, qui justement était mon favori. Je lui signifiai d'abord en ami qu'il eût à demeurer tranquille. Il n'en tint compte, et ses instan-

ces auprès du *tschenguis* devenant plus pressantes, je me vis obligé de tirer mon pistolet et de brûler la cervelle au malencontreux personnage. On enleva le cadavre; et, la cause de la dispute ayant disparu, nous continuâmes tranquillement le repas.

LE MACÉDONIEN.

Mais ce cadavre, comment le cacher?

LE JANISSAIRE.

Je n'en sais rien et ce n'est point mon affaire. Nous l'avons laissé là. Le cabaretier paiera l'amende, ou, s'il n'est pas en état, c'est probablement sur la paroisse que cela retombera (7).

LE MACÉDONIEN.

Ce banquet vous a-t-il coûté cher?

LE JANISSAIRE.

Rien, pouvons-nous dire.

LE MACÉDONIEN.

Comment rien?

LE JANISSAIRE.

Oui, nous n'avons point donné d'argent. Le vin était une capture faite par nous hier soir; et quant aux autres dépenses, il a bien fallu que le cabaretier les fît. Je doute qu'il en soit jamais remboursé. Nous avons du crédit partout, nous autres. Et quoi de plus juste? N'est-ce pas nous qui veillons à la sûreté de la capitale?

LE MACÉDONIEN.

Vie glorieuse! hommes favorisés du Ciel!

LE JANISSAIRE.

Ne prodigue point encore tes félicitations. Tu ne connais là que les moindres de nos avantages. Que dirais-tu donc si je te découvrais nos sources inépuisables de prospérité.

LE MACÉDONIEN.

Ne me laisse point dans l'ignorance, je t'en conjure. *Lorsqu'on ne peut toucher à un pâté, on se contente d'en savourer le parfum.*

LE JANISSAIRE.

Qui t'empêche d'en tâter aussi bien que moi? Il suffit pour cela de te faire janissaire. Parmi les innombrables moyens qui fournissent à notre existence, les plus lucratifs, et par conséquent ceux que l'on doit placer en première ligne, sont la peste et les incendies.

LE MACÉDONIEN.

La peste! Je n'ai jamais ouï dire qu'il y eût quelque profit à tirer de la peste.

LE JANISSAIRE.

On voit bien que tu arrives de la province. Ignorer le profit à tirer de cet article, quand on s'entend à l'exploiter!

LE MACÉDONIEN.

Exploitez-vous donc la peste ainsi qu'une mine?

LE JANISSAIRE.

Je ne troquerais pas contre la mine d'or la

plus riche une paroisse abondamment pourvue de chrétiens et que la peste a daigné visiter. Ton ingénuité ne va pas jusqu'à ignorer combien les infidèles redoutent cette maladie.

LE MACÉDONIEN.

Ils en ont autant peur que de *Seitan* lui-même.

LE JANISSAIRE.

Il suffit qu'un seul habitant d'une paroisse en soit atteint pour que tous déguerpissent en un instant, comme si le *djehennem* (enfer) se mettait à leur poursuite.

LE MACÉDONIEN.

Et quel profit en revient-il à vous autres?

LE JANISSAIRE.

Pauvre esprit! comment, tu ne devines pas? Les infidèles, en fuyant la peste, se gardent d'emporter un seul de leurs effets ; ils craindraient de faire voyager la contagion avec eux. Ils abandonnent leurs maisons pleines.

LE MACÉDONIEN.

Eh bien?

LE JANISSAIRE.

Nous nous y introduisons pendant la nuit, et nous les dégarnissons en un tour de main. C'est une chose simple et naturelle.

LE MACÉDONIEN.

Est-ce qu'on vous permet de pareilles choses dans la ville?

LE JANISSAIRE.

Pas tout-à-fait au milieu de la ville : il y aurait trop d'yeux ouverts. C'est dans certains faubourgs, dans les maisons de campagne, dans les villages quelquefois.

LE MACÉDONIEN.

Au surplus, vous ne faites là qu'acte de justice. La stupidité des chrétiens mérite ce châtiment.

LE JANISSAIRE.

Et cent fois pis encore. Les misérables ! les impies ! oser croire que l'on peut mourir avant le terme fixé par la destinée ! Le *youmourdjak* (la peste) ne nous vient-il pas de Dieu lui-même, qui nous envoie également et les biens et les maux ? Frotte-toi de vinaigre jusqu'à t'écorcher la peau, suis-je tenté quelquefois de dire à ces imbécilles ; dévore tout l'ail des *baggals* (épiciers), absorbe toute l'eau-de-vie des *meïkhanedjis* (cabaretiers), parfume-toi de tout le laudanum du *missir djearschissy* (marché d'épiceries) : s'il est écrit au livre de la fatalité que tu dois crever du *youmourdjak* ou de toute autre maladie, nulle puissance sur la terre ne t'empêchera d'en crever. Si, au contraire, la peste n'a point ordre de te frapper, tu peux vivre sans crainte au milieu de cent pestiférés. *Quand la flèche de la fatalité est lancée, ce n'est point le bouclier de la prudence qui peut en garantir* (8).

LE MACÉDONIEN.

Personne n'est mieux que moi convaincu de cette vérité. Il y a deux ans, la peste éclata dans mon village et pénétra dans ma maison. Ma mère et deux de mes enfants succombèrent. Ma femme à son tour fut atteinte. Eh bien! j'ai couché dans son lit avec elle pendant sa maladie entière, et je n'ai point ressenti le plus léger accès. Comment expliqueront-ils ce fait, ceux qui nient que la fatalité ne décide point seule de notre vie et de notre mort?

LE JANISSAIRE.

Entreprends de persuader là-dessus un *yavour;* dis-lui que, plus on manifeste de crainte, et plus la peste s'attache à vous poursuivre, tandis qu'elle est si profitable à ceux qui ne la redoutent pas : il n'osera te répondre; mais, en lui-même, il traitera tout cela de sottises. Et cependant quoi de plus vrai? J'en ai un exemple bien frappant. A la même époque que tu viens de citer, la peste s'introduisit dans notre caserne. Les trois quarts de notre *orta* (il est à croire que c'étaient autant de poltrons) moururent. Je fus attaqué moi-même; mais mon courage ne m'abandonna pas. Sais-tu ce que j'imaginai? La nuit, à l'heure où la peste se promène sous la forme d'un chien ou d'un mouton, au lieu d'éviter sa rencontre et de me voiler la tête comme

faisaient tous les autres, j'allais à elle, je la caressais, je lui adressais des paroles flatteuses. Cette attention la toucha sans doute, car j'en fus quitte pour trois semaines de maladie et une tumeur sous l'aisselle (9).

LE MACÉDONIEN.

Va conter cela à un Franc, il te rira au nez.

LE JANISSAIRE.

Nous qui connaissons le faible de ces infidèles, il nous suffit d'introduire dans leur demeure un objet pris sur une personne pestiférée. La contagion se développe ; nous restons bravement au centre du danger pendant que les chrétiens fuient ou crèvent; et un ample butin récompense notre résignation à la volonté du *kismeth* (destinée).

LE MACÉDONIEN.

Ceci me rappelle un trait à peu près du même genre, et que je tiens d'un négociant de mon pays. Il date de l'époque où le sultan donna aux *Fransises* (Français) la commission d'incendier toutes les villes des Moscoves, en représailles des dommages que ces derniers nous avaient fait éprouver dans la guerre de six ans, et pour les contraindre par là à nous supplier de leur accorder la paix.

LE JANISSAIRE.

Epoque mémorable en effet, car la peste vint,

comme aujourd'hui, ravager en même temps plus d'un *mahalé* (paroisse), et enrichir plus d'un janissaire. Je n'ai point oublié cette date (10).

LE MACÉDONIEN.

Le brave Osmanli dont je parle s'était embarqué, avec des marchandises, à Constantinople, pour *Kodjabey* (Odessa), ville moscovite. Deux matelots atteints de la peste crevèrent à bord dans la traversée. Le capitaine, qui était un sot *nemsché*, se crut obligé en arrivant d'en faire son rapport et d'avouer que son vaisseau était pestiféré. L'imbécille en a été récompensé. On brûla le vaisseau avec presque toute la cargaison, et l'équipage fut soumis à une longue quarantaine. Mon négociant objecta en vain que cet usage de faire quarantaine était en horreur aux Musulmans; que les lois de Mahomet leur défendaient de s'y soumettre. En vain il supplia avec larmes qu'on ne le contraignît point à commettre une action aussi criminelle; en vain il protesta au nom du grand sultan. Les *yavours* se moquèrent de lui. Il lui fallut passer cinquante jours et cinquante nuits réclus dans une cellule étroite, comme une souris prise au piége; on lui présentait ses aliments avec des pincettes. Le dépit le consumait; mais que faire? Force fut de se résigner. « Un jour viendra enfin où je sortirai, se disait-il à lui-même; je vous apprendrai alors,

stupides chiens, à montrer plus de respect pour un Osmanli. En sortant en effet de cette odieuse prison, il se signala par la plus belle vengeance. La ville entière en gardera long-temps le souvenir.

LE JANISSAIRE.

Et comment s'y prit-il?

LE MACÉDONIEN.

Avant d'entrer en quarantaine, il eut soin de se procurer en secret un petit morceau de linge pestiféré, qu'il déroba ensuite à toutes les recherches des gens qui lui firent subir sa rude captivité. Son premier acte lors de sa délivrance fut de se transporter dans un café, et d'introduire adroitement dans la poche d'un Moscove le chiffon précieux, porteur de la contagion.

LE JANISSAIRE.

Admirable! excellent!

LE MACÉDONIEN.

Trois jours après, la peste avait déjà gagné plusieurs quartiers. Les habitants s'empressèrent d'évacuer leurs demeures; et ces sots Moscoves, pour empêcher, disaient-ils, que le fléau ne se propageât, brûlèrent un bon quart des maisons. La ville entière disparaissait sous les tourbillons d'une fumée noire et épaisse. Quel délicieux spectacle pour le brave *Aly-agha* (11).

LE JANISSAIRE.

Je le crois : son plan a si bien réussi.

LE MACÉDONIEN.

Assis à l'écart, il fumait gravement son *tchibouk* (pipe) tout en savourant ce spectacle ravissant.

LE JANISSAIRE.

Pour peu qu'il y eût dans la ville une centaine de janissaires, il a dû s'y faire de bonnes expéditions. Je te quitte.

(Un Turc l'appelle.)

LE MACÉDONIEN.

Au revoir... A demain à pareille heure.

DIALOGUE SEPTIÈME.

Peste. — Manière d'effacer les péchés. — Répudiation des femmes. — Accusations. — Corruption des juges. — Polygamie. — Enfants déclarés bâtards par leurs pères. — Incendie. — Incendiaires.

LES MÊMES PERSONNAGES du dialogue précédent.

LE MACÉDONIEN.

Tu sembles fatigué. D'où viens-tu?

LE JANISSAIRE.

J'ai porté le cercueil d'un mort, et j'ai été obligé de marcher plus de deux heures. Je n'ai trouvé personne qui voulût me relayer.

LE MACÉDONIEN.

Pourquoi as-tu donc fait tant de chemin?

LE JANISSAIRE.

J'ai pris le cercueil à *Balik-Pazar* (marché des poissons), et je l'ai porté jusqu'à *Edirné-Capoussy* (une des vingt-quatre portes de Constantinople). Par malheur, le nombre de morts que l'on peut faire sortir en un jour était déjà complet pour cette porte, et le *capoudjy* (le

portier) nous a forcés de rebrousser chemin et d'aller d'un autre côté (1).

LE MACÉDONIEN.

Comment, il a passé déjà aujourd'hui 999 morts par cette porte? Il paraît que la peste travaille bien dans la capitale.

LE JANISSAIRE.

Mais passablement.

LE MACÉDONIEN.

Voilà pour vous une série de jours prospères!

LE JANISSAIRE.

Pas trop, je te le jure. Il ne meurt en ce moment que des Musulmans.

LE MACÉDONIEN.

Quelques infidèles crèveront bien aussi, il faut l'espérer. Tu m'as dit hier que vous saviez plus d'un secret pour amener ce résultat (2).

LE JANISSAIRE.

Ouf! je suis abîmé de fatigue. Maudit cercueil!

LE MACÉDONIEN.

De quoi te plains-tu? Tu viens peut-être d'effacer ainsi une bonne centaine de péchés (3).

LE JANISSAIRE.

Bien davantage : quarante pas effacent un péché; et j'en ai fait, je le parierais, plus de dix mille.

LE MACÉDONIEN.

Alors combien de péchés effacés?

LE JANISSAIRE.

Je ne suis point assez savant pour faire ce calcul. Tant il y a que je me sens en cet instant aussi pur que lorsque je sortis du ventre de ma mère.

LE MACÉDONIEN.

Mais, pour les péchés graves, suffit-il de quarante pas?

LE JANISSAIRE.

C'est la taxe moyenne. Si le Prophète, qui a fait cette loi, avait voulu dresser une liste détaillée des différentes natures de péchés, et y appliquer un tarif proportionnel de pénitences, c'est tout au plus si sa vie entière aurait suffi à ce travail. Il avait à accomplir des œuvres plus importantes.

LE MACÉDONIEN.

Le mort que tu as porté était-il une victime de la peste?

LE JANISSAIRE.

Je ne puis l'affirmer; mais cela est très probable. Sa figure était complétement noire, et, en le renversant dans le tombeau, nous aperçûmes une pustule sous son oreille.

LE MACÉDONIEN.

Que n'as-tu pour auditoire en ce moment un cercle de ces infidèles qui redoutent la peste à l'égal d'un spectre! Ils feraient une belle gri-

mace à l'aspect d'un homme qui a touché un pestiféré.

LE JANISSAIRE.

Bon nombre de croyants sont là-dessus aussi stupides que les infidèles ; mais la Providence manque rarement d'en faire justice. C'est ce qui vient d'arriver à l'instant même à l'un de ceux qui m'avaient aidé à porter le cadavre. A l'aspect de la pustule, le sot se mit à trembler de tous ses membres, et puis tomba comme si la foudre l'eût frappé. Nous fûmes obligés de le placer dans le cercueil qui avait servi à porter le mort, pour le reconduire jusqu'à sa demeure.

LE MACÉDONIEN.

Mais nul doute alors qu'il n'ait attrapé la peste.

LE JANISSAIRE.

Qu'il crève comme un chien, puisqu'il est aussi lâche qu'un infidèle. Point de pitié pour les poltrons (4).

LE MACÉDONIEN.

A propos, tu m'as quitté hier bien brusquement : quel était le jeune homme qui t'appelait?

LE JANISSAIRE.

J'ignore son nom. Il venait, à la recommandation d'un de ses parents, qui est mon camarade, me prier de déposer contre l'une de ses femmes devant le *mehkiemé*.

LE MACÉDONIEN.

Il s'agissait de la répudier, probablement?

LE JANISSAIRE.

Belle affaire pour se transporter devant le *mehkiemé*, et importuner le *cady* (juge)! La répudiation demande-t-elle aucune de ces cérémonies (5)? Il s'agissait d'une séparation complète. La rencontre qu'il fit d'une autre femme plus jeune et plus belle lui inspira le désir de se débarrasser de la première, parce qu'il ne peut les tenir toutes deux. Mais comme en la renvoyant il lui semblait pénible de renouveler son don nuptial, il prit le parti de l'accuser d'infidélité. Il fallait bien une sorte de preuve pour que le *çady* prononçât la séparation.

LE MACÉDONIEN.

Mais tu ne sais pas même le nom du mari; il est probable que tu ne connais pas la femme davantage : quel genre de témoignage pouvais-tu donc donner dans cette affaire?

LE JANISSAIRE.

Est-ce que cela embarrasse? Crois-tu que le *cady* y regarde de si près dans un jugement de la sorte? C'est une simple formalité.

LE MACÉDONIEN.

Ainsi le mari a gagné sa cause?

LE JANISSAIRE.

Sans doute. Il accusait sa femme d'avoir eu

des relations avec un janissaire. Elle, de son côté, protestait de son innocence, et allait même jusqu'à vouloir attaquer son mari en calomnie. Je me suis avancé à mon tour, avec trois autres témoins préparés, et nous avons déposé, avec un aplomb imperturbable, que nous l'avions surprise avec un janissaire. La séparation fut prononcée sans délai, et sans que la femme reçût aucun dédommagement. Elle nous traitait d'imposteurs, poussait des cris, versait des larmes de désespoir. Rien ne put ébranler la conviction du *cady*, que le don de quelques séquins avait trop bien affermie. Il fit chasser la femme de sa présence, et tout fut terminé.

LE MACÉDONIEN.

Pauvre femme! En vérité, je la plains.

LE JANISSAIRE.

Tu as le cœur trop tendre! *Qui pleure pour tout le monde finit par perdre les yeux.* Nous aurons de la peine à faire de toi un bon janissaire. Il est vrai qu'un séjour parmi nous te corrigera sans doute. Lors de mon arrivée à *Stamboul*, je me sentais atteint de scrupules semblables : à la fin du premier mois, je ne me reconnaissais plus moi-même.

LE MACÉDONIEN.

Ce ne sont point des scrupules : je suis aguerri aussi bien que toi ; mais, je l'avoue, je ne puis me

défendre d'un sentiment de compassion pour les femmes. Leur vie parmi nous est tellement misérable! Abandonner une femme, et si cruellement!

LE JANISSAIRE.

Et que vois-tu là de si cruel, je te prie? Par la même raison que son mari a pris une autre femme, ne peut-elle pas rencontrer un autre mari qui l'installe dans une nouvelle maison? Le Prophète lui-même n'a-t-il pas dit: « Si le di-« vorce a lieu, Dieu enrichira l'un et l'autre « époux? » Mais revenons aux instructions que je te donnais hier. Nous avions parlé de la peste. Il restait à développer les avantages que nous retirons des incendies.

LE MACÉDONIEN.

Le bruit a couru chez nous dernièrement que vous veniez d'en avoir un assez considérable.

LE JANISSAIRE.

Bagatelle! A peine une centaine de maisons consumées, et cela dans une chétive paroisse de misérables juifs. Il n'y avait rien à en tirer. Passe encore si le Ciel eût daigné envoyer un peu de vent pour aider les flammes à se développer, et les diriger sur quelque bonne paroisse habitée par des Grecs ou des Arméniens! On aurait pu faire alors de bons gains. Ces incendies mesquins se renouvellent fréquemment;

mais ils sont d'un trop petit rapport. Un bon incendie, il faut l'avouer, ce fut, il y a environ deux ans, celui de *Galata*. Deux mille maisons pour le moins disparurent. Dieu se déclarait ce jour-là en faveur des janissaires! Il me revint pour ma part plus de vingt bourses (*). Si mes maudites femmes ne m'avaient pas consommé tout mon argent, il devrait me rester encore quelque chose aujourd'hui.

LE MACÉDONIEN.

Combien de femmes avais-tu donc prises?

LE JANISSAIRE.

Je demeurai long-temps en possession d'une seule. La fantaisie me vint un beau jour de lui donner une compagne, et plus tard, me voyant en fonds, le goût du luxe me saisit, et je complétai le nombre de quatre.

LE MACÉDONIEN.

Quatre femmes pour un homme de ton état!

LE JANISSAIRE.

En effet, c'est un peu trop; mais ce n'est pas du tout contre la loi : les riches ont souvent plusieurs esclaves outre les quatre femmes, et le sultan en a quelquefois jusqu'à mille. Plus on approche du nombre le plus élevé accordé par la loi, et plus on est agréable à son Prophète (6).

(*) La bourse est de 500 piastres, qui valent aujourd'hui environ 250 francs.

LE MACÉDONIEN.

Oui, mais cela ne sied qu'aux personnes riches. Un pauvre diable comme toi ou moi doit se contenter d'une seule femme, ou de deux, tout au plus. *N'étends point tes pieds plus loin que la couverture*, dit le proverbe, *autrement tu te refoidiras.*

LE JANISSAIRE.

Tu raisonnes trop en sage. A quoi donc servirait-il de vivre dans ce monde, s'il fallait ne jamais en connaître les jouissances?

LE MACÉDONIEN.

Oui; mais ces jouissances, on ne se les procure pas pour rien.

LE JANISSAIRE.

Comme si les ressources nous manquaient! Advienne la peste! Éclatent les incendies!

LE MACÉDONIEN.

Ce n'est point là un revenu certain. *Tous les jours ne sont pas des fêtes, si ce n'est pour les fous.*

LE JANISSAIRE.

Et que m'importe! Quand arrive la fin de mon argent, je congédie les femmes que j'ai de trop, comme je l'ai déjà fait.

LE MACÉDONIEN.

Je le devinais d'avance: tu n'avais nul besoin de me le dire.

LE JANISSAIRE.

Et comment les aurais-je entretenues toutes pendant si long-temps? Je les ai congédiées l'une après l'autre. Une seule me reste, dont par malheur je ne puis me défaire : elle m'est indispensable pour blanchir mon linge.

LE MACÉDONIEN.

T'ont-elles donné quelques enfants ?

LE JANISSAIRE.

Oui, une demi-douzaine, je crois. La peste en a enlevé assez à propos la moitié ; les autres ont suivi leurs mères. Les enfants me sont odieux.

LE MACÉDONIEN.

Tes enfants te sont odieux !

LE JANISSAIRE.

Quelle garantie avais-je qu'ils fussent de moi? quel mari affirmerait sous serment une chose semblable?

LE MACÉDONIEN.

On s'applique du moins à se le persuader ; on ajoute quelque foi aux discours de sa femme.

LE JANISSAIRE.

Et quelle femme dira la vérité sur ce point? Je me suis conduit fort prudemment : j'ai constamment refusé de reconnaître pour miens les enfants que mes femmes m'ont donnés ; j'en ai même déclaré deux comme bâtards devant le *cady* (7), et certes je crois avoir eu de bonnes

raisons. Je n'ai pu cependant me soustraire entièrement à ce fléau : la maison est infestée dans ce moment d'un petit crapaud qui, chaque nuit, me fend la tête de ses cris.

LE MACÉDONIEN.

Ainsi, de quatre femmes, tu n'en as conservé qu'une; et celle-ci t'ennuie encore! Te voilà tombé d'un extrême dans un autre.

LE JANISSAIRE.

L'expérience m'a rendu plus sage. *C'est à force de se tromper que l'on devient habile.* On n'est vraiment libre qu'en demeurant célibataire. Qui a goûté du mariage en reconnaît bientôt les inconvénients.

LE MACÉDONIEN.

Point de roses sans épines, mon ami; *point de plaisir sans peine.* Et, tu as beau dire, la femme est indispensable pour le bien-être de l'homme, et surtout pour les soins du ménage.

LE JANISSAIRE.

On peut fort bien s'en passer; une femme coûte toujours plus qu'elle ne rapporte : j'en ai fait plusieurs fois le calcul. Le caprice me vient-il de prendre femme, il me faut à l'instant prendre une maison, la garnir de meubles, la pourvoir d'ustensiles de ménage, fournir chaque jour à la dépense. Suis-je célibataire, au contraire, je passe la nuit à la caserne ou dans un

café, où dans le premier coin que je rencontre. Je prends un repas tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre; j'ai crédit dans tous les cabarets, et je trouve facilement le moyen de vivre sans dépenser un *para*.

LE MACÉDONIEN.

Il est doux cependant d'avoir un enfant de son sang, un soutien dans sa vieillesse, un héritier après sa mort.

LE JANISSAIRE.

C'est à Dieu, qui m'a envoyé dans ce monde, à pourvoir aux besoins de ma vieillesse. Quant à un héritier, c'est ce dont j'ai le moins besoin. J'ai soin de tenir trop exactement mes dépenses au niveau de mes recettes. Je connais le proverbe : *Point d'héritage, point de procès.* Moi, j'ai horreur des procès, et ne veux point que ma succession en puisse engendrer. Je m'abandonne entièrement à la fatalité. Jusqu'à présent je ne m'en suis pas mal trouvé, grâce, il est vrai, à la peste et aux incendies.

LE MACÉDONIEN.

Dis-moi, ces incendies fréquents de la capitale, n'en connaissez-vous jamais les causes, vous autres janissaires? Sont-ils toujours l'effet du simple hasard?

LE JANISSAIRE.

Pauvre garçon, que tu es ignorant pour ton

âge! C'est la partie la plus brillante de nos exploits. Bien peu d'incendies ont éclaté sans que nous n'ayons pu en prédire la naissance. Mais ceci demande de la discrétion, et je m'ouvre à toi sous la condition que tu sauras te taire. Par exemple, notre bourse est entièrement à sec, et nul autre moyen de la remplir ne se présente : il faut prendre un parti violent. Nous décidons alors d'opérer un incendie. Nous choisissons une nuit obscure, et, nous transportant dans un des quartiers de la ville dépourvus de corps-de-garde, nous mettons le feu à quelque chétive masure dont la contexture nous semble la plus combustible. Pour peu que le Ciel bénisse notre entreprise et nous envoie le secours d'un bon vent, la flamme se déploie, et plusieurs maisons sont atteintes en un instant. On s'éveille : grande rumeur. Les pompiers accourent; mais eux-mêmes sont janissaires. Le plus souvent ils ont le mot, et les pompes sont placées de manière à exciter et diriger le feu plutôt qu'à l'éteindre : dernière mesure qui, au surplus, ne serait point dans leur intérêt, car, plus l'incendie est considérable, et mieux ils sont payés(8).

LE MACÉDONIEN.

Et qui les doit payer? les propriétaires?

LE JANISSAIRE.

Belle demande! Certainement, les proprié-

taires et les *zabits* aussi. Enfin, il est à parier que, si le sultan ou le grand-vésir ne s'empressent (comme ils en ont malheureusement l'habitude) d'accourir sur les lieux, l'incendie aura la facilité de dévorer toutes les maisons contiguës, et ne s'arrêtera que lorsqu'un vaste espace vide, comme il arrive ordinairement, forcera le feu à se concentrer.

LE MACÉDONIEN.

Voilà qui va fort bien.

LE JANISSAIRE.

Tu prévois ce qui arrive en pareil cas. Terreur panique, confusion générale. Les habitants s'élancent hors de leurs demeures, les vieillards, les femmes, les enfants, prennent la fuite. Quelques hommes s'efforcent de sauver leurs effets les plus précieux; mais les progrès effrayants de l'incendie et nous-mêmes savons y mettre ordre. La maison entière est dévalisée avant que le propriétaire ait pu fixer son choix sur l'objet qu'il veut emporter. Le butin s'agglomère en un dépôt général, et, le feu éteint, nous partageons en frères. Un joyeux banquet nous reçoit; nous y buvons à la santé des incendiés et des dépouillés, car l'ingratitude n'est point notre défaut.

LE MACÉDONIEN.

Quelle vie délicieuse que la vôtre! Je n'hésite plus, et dès aujourd'hui je suis janissaire. Rends-

moi le service de me faire inscrire dans ton *orta*.

LE JANISSAIRE.

Ce n'est pas difficile ; et nous pouvons y aller à l'heure même, si tu veux.

LE MACÉDONIEN.

Allons.

DIALOGUE HUITIÈME.

Hospitalité des Turcs. — Leur horreur pour les chrétiens. — Sévérité envers leurs femmes et leurs enfants. — Intrigue amoureuse d'une jeune femme avec un Européen. — Langage des fleurs.

YOUSSOUPH; FATHYMA, sa fille, et AÏSCHÉ, sa nièce.

YOUSSOUPH.

Ce chien de Franc est-il encore dans sa chambre?

FATHYMA.

Non, *agha-baba:* il est déjà sorti, nous a dit l'esclave (1).

YOUSSOUPH.

Vous n'avez donc point brûlé de parfums ici? L'on se sent suffoqué par une odeur détestable. Ce maudit chrétien a infecté la maison entière.

FATHYMA.

Doit-il rester long-temps encore chez nous?

YOUSSOUPH.

Il nous délivre de sa personne demain ou après-demain. Sa chambre une fois vide, vous

aurez soin de laver le pavé, les murs, les meubles, jusqu'au moindre objet qu'il aura pu toucher; de l'eau à force, et surtout frottez vigoureusement; brûlez ensuite beaucoup d'*oud agadj* (bois d'aloès).

FATHYMA.

Et pourquoi toutes ces précautions?

YOUSSOUPH.

Pourquoi? pour purifier notre maison, que cet infidèle est venu souiller. Pouah! quelle infection! Cette odeur horrible pénètre ici par bouffées. Des parfums, des parfums! il est impossible d'y tenir.

FATHYMA.

Je ne sens rien, *agha-baba;* c'est un rêve de votre imagination; vous vous trompez, je vous l'assure.

YOUSSOUPH.

Il faut qu'un rhume bien violent mette aujourd'hui ton odorat en défaut. Rester insensible à la mauvaise odeur dans une chambre voisine de celle où un chrétien a passé la nuit!

FATHYMA.

Je crois, *agha-baba*, que votre aversion pour les chrétiens agit sur vos sens beaucoup plus que l'odeur elle-même.

YOUSSOUPH.

Et qui n'aurait en effet de l'aversion pour cette race maudite, ces ennemis éternels de l'Os-

manli! Le Prophète lui-même ne les a-t-il pas condamnés? ne les a-t-il pas poursuivis pendant sa vie entière? ne nous a-t-il point ordonné en termes formels, et sous les peines les plus sévères, de ne former aucun commerce d'amitié, de n'entretenir aucune relation avec ces êtres, qui sont aux yeux de Dieu inférieurs à la brute? *L'incrédule qui refuse de croire à l'islamisme est plus abject que la brute aux yeux de l'Eternel.* Voilà ce que nous apprend le Cour'-ann, dans le chapitre VIII (2).

AÏSCHÉ.

Comment connaîtrions-nous le Cour'-ann? Vous autres hommes, vous nous défendez d'apprendre à lire.

YOUSSOUPH.

Je vous cite le passage : c'est à vous à le savoir dorénavant. Gardez-vous d'élever la voix en faveur d'un infidèle, ou je saurai vous en faire repentir.

AÏSCHÉ.

Il me semble, mon oncle, que, lorsqu'on exerce l'hospitalité, on doit le faire de bonne grâce, et ne point manifester de dégoût pour son hôte. Sans celà la bonne action perd de son prix aux yeux de Dieu et du Prophète.

YOUSSOUPH.

Conseil de femme est bon pour femme. Et

tu crois bonnement que mon but a été de plaire à la divinité? Si j'avais eu cette intention, au lieu de recevoir le *yavour*, j'aurais nourri deux chiens ou quatre chats : cette action eût été mille fois plus agréable à l'*Allah*. Ce *khabis* (impur) n'a eu accès dans ma maison que parce qu'il m'était recommandé par mon cousin, et qu'en outre il devait m'acheter du froment. J'en éprouve du remords à chaque instant du jour, et je l'enverrais de bon cœur à *Seitan*, au lieu de continuer de le loger, si je n'avais des ménagements à garder avec mon parent. Je ne me soucie ni de l'argent ni de la sotte figure d'un chrétien ; d'ailleurs, celui-ci a terminé ses achats.

FATHYMA.

Le malheureux! où trouverait-il à se réfugier si vous le chassiez? Il n'y a dans ce village ni *kearbann-seraïh* (auberge), ni *cahwené* (café) (3).

YOUSSOUPH.

C'est une belle chose que la pitié! Mais tu ne sais pas que ton père est la fable de tout le village; tous les habitants le montrent au doigt.

FATHYMA.

Pourquoi donc?

YOUSSOUPH.

D'abord parce que je loge un jeune homme, et qu'en outre ce jeune homme est Franc, *ya-*

vour, impur. Te faut-il encore des explications?

FATHYMA.

Ahmed-Agha, et plusieurs autres, ont fréquemment logé des marchands.

YOUSSOUPH.

Oui, mais Ahmed-Agha et les autres n'ont point de *harem*, tandis que moi j'ai une nièce, une fille et une femme à la maison (4).

AÏSCHÉ.

N'avez-vous donc nulle confiance en notre sagesse, mon oncle?

YOUSSOUPH.

Le monde est devenu bien pervers, et les jeunes femmes sont aujourd'hui d'une coquetterie!..... On vous voit épier constamment ce qui se passe dans la rue; votre œil ne quitte pas une seule minute les fentes de vos *cafases* (jalousies): c'est un sujet de conversation et de scandale pour tous les voisins.

AÏSCHÉ.

L'influence d'un mauvais voisin se fait sentir jusqu'au septième quartier de la ville.

YOUSSOUPH.

L'intérêt que vous semblez prendre à ce jeune Franc suffirait seul pour m'inspirer de la méfiance.

FATHYMA.

Mais songez donc, *agha-baba*, que l'étranger

n'a jamais franchi le seuil du *selamlik* (appartement des hommes). Hélas! je n'ai point encore aperçu sa figure.

YOUSSOUPH.

Écoutez-la parler, je vous prie : ne dirait-on pas qu'il est de toute nécessité qu'elle fasse connaissance avec ce laid visage? Crois-tu que je ne t'ai point devinée, hier soir, lorsque j'étais avec le *yavour* et que tu es venue regarder à travers les trous de la porte? Prends-y garde, Fathyma; encore une imprudence de cette nature, et je te promets de t'arracher une bonne partie de tes cheveux, et de te dénoncer en outre à ton mari quand il reviendra de son voyage, afin qu'il te compte le reste du salaire de ta bonne action.

FATHYMA.

Votre œil vous a trompé, je vous assure, *agha-baba:* c'est une esclave, et non pas moi, que vous aurez surprise. Moi, me rendre coupable d'une indiscrétion aussi grande, et pour voir le visage de votre *moussafir* (hôte, étranger)! vous ne pouvez le croire sérieusement.

AÏSCHÉ.

Il paraîtrait qu'il a du bon, ce chrétien : il a distribué des cadeaux à tous les domestiques, et il a donné deux *roubiés* (petite monnaie d'or) à mon petit-neveu. Il semble beaucoup aimer les enfants. Lui avez vous demandé s'il en a?

YOUSSOUPH.

Me croyez-vous assez prodigue de mon temps pour le perdre en de semblables questions avec un infidèle ? J'ai échangé quelques mots avec lui sur nos affaires commerciales : c'est déjà plus d'honneur qu'il n'en mérite. Il essaya de prolonger la conversation ; mais je pris le parti de ne point lui répondre. Un Osmanli doit se respecter, et ne doit point entrer dans des détails domestiques qui compromettraient sa gravité.

AÏSCHÉ.

Et que vous disait-il ?

YOUSSOUPH.

Tu es aussi curieuse que ta cousine. Ce Franc vous a jeté des mouches dans les oreilles. Mais prenez-y garde : si j'apprends la moindre chose sur votre compte, je vous étrangle toutes les deux de mes propres mains. Vous m'entendez : c'est à vous de vous tenir pour averties. Donnez cet lettre au domestique : dès que l'infidèle rentrera, qu'il aille la jeter devant lui (5). Si vous portez quelque intérêt à ce *yavour*, songez que la moindre imprudence de votre part suffira pour le perdre : je fais voler sa tête au premier soupçon.

(Il sort. Aïsché et Fathyma restent seules.)

AÏSCHÉ.

Ton père le ferait comme il le dit. Je sens mon

courage défaillir, et je renonce à me mêler de tes intrigues.

FATHYMA.

J'ai plus à craindre que toi, car je suis sous la garde d'un père et d'un mari ; et cependant je me sens plus que jamais affermie dans ma résolution. Je n'espère qu'en toi, tu le sais : ne m'abandonne pas, je t'en supplie, dans le danger où mon amour me précipite.

AÏSCHÉ.

Souviens-toi que ta mère a gardé le lit pendant quatre mois à la suite des coups de bâton qu'elle a reçus de ton père. Tout son crime cependant était d'avoir adressé la parole à un étranger qui était entré par méprise dans la maison, et encore cet étranger était Osmanli.

FATHYMA.

Agissons avec prudence et confions-nous dans le destin. Voyons où est le bouquet : il faut y ajouter quelques violettes.... Bon. Je ne sais s'il pourra comprendre le langage des fleurs. Il nous reste à chercher l'esclave qui doit lui porter ce message. Je brûle de connaître la réponse.

AÏSCHÉ.

Je crains qu'il n'ose accepter le rendez-vous que tu lui proposes.

FATHYMA.

Tu prends plaisir à m'affliger !

AÏSCHÉ.

Point du tout, je t'assure ; mais peut-être se laissera-t-il effrayer par l'idée d'être surpris dans ce jardin.

FATHYMA.

Tu as raison : c'est nous qui nous rendrons chez lui. Il faut que je lui parle, et aujourd'hui même : demain est le jour fatal où il doit quitter cette maison.

AÏSCHÉ.

Songe à combien de dangers.....

FATHYMA.

Je les brave tous, et suis prête à donner ma vie. Ne m'abandonne point, ma chère Aïsché.

AÏSCHÉ.

Cet étranger te tient donc bien au cœur ?

FATHYMA.

Je meurs d'amour pour lui ; il est si beau, il semble si passionné !

AÏSCHÉ.

Mais tu as un mari ?

FATHYMA.

Un lion, un tigre, qui ne daigna jamais m'adresser une douce parole, qui m'accable d'injures et de coups, et qui me préfère de viles esclaves.

AÏSCHÉ.

Mais où te conduira ton amour ? Cet étran-

ger ne peut te prendre pour femme : tu appartiens à un autre homme ; et lui-même n'est-il pas hors notre religion ?

FATHYMA.

Qu'il consente à m'emmener avec lui, et je l'accompagnerai partout. Un jour peut-être je serai libre, et je deviendrai sa femme. Fuis avec nous, ma chère Aïsché, et tu trouveras de même un mari. Dans quel pays pourrons-nous être plus misérables qu'en Turquie? Quels liens d'affection pourraient nous retenir ici ? Nos parents et nos maris sont des tyrans et des bourreaux. Tout ce qui nous environne ne nous inspire que de la haine. Viens dans le pays des chrétiens : eux du moins estiment les femmes, eux du moins doivent savoir aimer. Viens : c'est là que nous attend le bonheur.

AÏSCHÉ.

Et comment exécuter ce projet ?

FATHYMA.

Il ne nous faut que des habits d'homme, et l'étranger peut nous en procurer; Que j'obtienne un *oui* de sa bouche, et cette nuit même nous partons avec lui.

DIALOGUE NEUVIÈME.

Opinion des Turcs sur les femmes européennes. — Sur les costumes et habitudes. — Souverains. — Cérémonies religieuses. — Spectacles. — Études de langues. — Sciences de l'Europe.

HADJY-AHMED (1), OSMAN, et SALY.

OSMAN.

Racontez-nous, je vous prie, Hadjy-Ahmed, quelqu'une des choses que vous avez vues dans votre voyage au pays des Francs.

HADJY-AHMED.

J'éprouve quelque scrupule à ressasser les usages ridicules et absurdes de ces infidèles. Cela sied mal à la dignité d'un vieil Osmanli à barbe tel que moi. Si cependant cela peut vous divertir un moment, je vais vous satisfaire (2).

SALY.

Vous nous obligerez beaucoup, *baba*. Moi qui ne suis jamais sorti de mon pays, mon grand plaisir est d'écouter les récits des voyageurs.

OSMAN.

Parlez-nous un peu des femmes franques.

HADJY-AHMED.

Vous voulez donc, mes enfants, m'induire à quelque péché! Il est impossible de parler de ces femmes impudiques sans souiller sa bouche et son âme.

OSMAN.

Une bonne ablution vous aura bientôt purifié, *baba. Point de créature sans défaut; point de péché sans pardon.*

SALY.

Sont-elles vraiment aussi belles que certains voyageurs le disent?

HADJY-AHMED.

Belles! mon Allah! Où donc ont-ils trouvé de la beauté, ces voyageurs? Imaginez un visage décoloré et le plus souvent blême, dans lequel languit une paire d'yeux de couleur bleue et à demi éteints, deux sourcils dont le contour se dessine à peine sur la peau, une tête mal pourvue de cheveux et entièrement découverte, et vous aurez une idée du genre de beauté de ces femmes. Mon âge fait maintenant de moi un triste appréciateur du beau sexe; mais, en vérité, je ne donnerais pas une seule esclave circassienne pour cinquante femmes franques.

OSMAN.

Comment! elles sont laides à ce point?

HADJY-AHMED.

Elles sont de plus froides et sans grâce. J'en

appelle à vous autres, jeunes, et par conséquent connaisseurs en cette matière : que penser d'une femme qui ne possède ni ces longs et larges sourcils régulièrement dessinés, ni ces yeux noirs et pleins de feu sans lesquels tout visage semble privé de vie, dont le teint n'est rehaussé par aucune mouche, qui ne prend pas même le soin de colorer un seul de ses ongles en jaune, et dont enfin le costume indécent laisse à l'imagination peu de frais à faire pour deviner des beautés, ou plutôt, comme je le pense (quoique j'en parle sans expérience aucune), des imperfections secrètes?

SALY.

Leur costume est donc bien bizarre?

HADJY-AHMED.

Je ne parle point du visage, qui, depuis le jour de leur naissance, n'a point été une seule fois couvert : c'est tout au plus si la moitié du corps est dissimulée par les vêtements. Leurs bras, j'ose à peine le dire, pardonne-moi, ô grand Prophète! leurs bras sont nus jusqu'au haut de l'épaule, absolument comme ceux de nos bateliers.

OSMAN.

Et c'est ainsi qu'elles sortent dans les rues?

HADJY-AHMED.

Sans doute. Je ne crois pas qu'il existe quelque chose de plus scandaleux pour l'œil d'un

vrai croyant. Je détournais mon regard avec horreur chaque fois que je les rencontrais. Mais ce n'est pas tout. Leurs actions sont en rapport avec leurs costumes. On les voit continuellement jaser, plaisanter et rire avec les hommes; elles s'appuient sur leurs bras à la promenade....

SALY.

Cela n'est pas possible.

HADJY-AHMED.

Aussi vrai qu'il est vrai que je suis Musulman. Et c'est suspendues aussi familièrement au bras d'un homme qu'elles courent les églises, les cafés et tous les lieux publics. Dans leurs maisons, elles paraissent devant les étrangers, et s'asseyent à table avec eux. Enfin, pour comble d'impudence, elles vont jusqu'à les assaillir de questions que dans notre pays tout homme qui se respecte un peu n'adresserait pas à un autre homme sans quelque embarras.

OSMAN.

Que n'étais-je à votre place! j'aurais trouvé le jeu divertissant. Je ne serais point embarrassé pour leur répondre.

HADJY-AHMED.

Que le Prophète t'en préserve, mon fils!

SALY.

Avez-vous vu les *cralines* (reines)? En leur

qualité de souveraines, la nature les a, sans doute, un peu moins maltraitées que leurs sujettes.

OSMAN.

Je parierais que c'est à une d'elles que le *baba* s'est efforcé de plaire.

HADJY-AHMED.

Brisons là-dessus, je vous prie; respectez un peu ma barbe; songez que c'est à un *hadjy* (pèlerin) que vous parlez.

OSMAN.

Et quel péché voyez-vous à séduire une femme infidèle? C'est au contraire une action recommandable. A votre place j'aurais fait tomber dans mes filets plus d'une *craline*.

HADJY-AHMED.

Ne frappe pas à la porte d'un autre, si tu ne veux pas qu'on frappe à la tienne, mon enfant.

OSMAN.

Je ne me marierai jamais, moi, et je n'ai pas peur que l'on frappe à ma porte.

HADJY-AHMED.

Vous êtes jeunes, et vous avez encore le temps de vous amuser dans le monde. Ce qu'un homme de mon âge a de mieux à faire, et surtout lorsqu'il a accompli sa visite au *Kiabé* (temple de la Mecque), c'est de se mortifier et de s'abstenir des vains plaisirs de la vie.

SALY.

Hadjy-Ahmed parle avec sagesse, mon cher Osman.

OSMAN.

Tu ne sens pas qu'il est discret. Il n'aime point à raconter ses bonnes fortunes ; il lui suffit de les laisser deviner.

SALY.

Et c'est agir avec discernement. *L'homme bon porte son cœur sur sa langue ;* mais *l'homme prudent porte sa langue dans son cœur.*

HADJY-AHMED.

Je n'y mets point de discrétion ; je n'ai absolument rien à raconter sur ce sujet. J'en puis jurer par le Prophète, par le puits de *Zemzem*, et par tout ce que nous révérons de saint et de sacré (3). Il est vrai que peut-être le succès n'eût point été d'une difficulté extraordinaire. Ces femmes franques m'ont semblé fort légères ; et d'ailleurs elles ont pour principe de raffoler des étrangers, des Osmanlis surtout. Notre costume leur plaît on ne peut davantage.

OSMAN.

Et les *crals*, en avez-vous vu ?

HADJY-AHMED.

Plusieurs. Ils ont un visage tout-à-fait *yavour*, et ils ne sont pas mieux mis que leurs officiers. On les distingue seulement à un large cor-

don de couleur qu'ils portent en écharpe par-dessus leur habit, et par une étoile d'argent ou de diamants qui couvre leur poitrine. Ils ne se promènent que dans des voitures couvertes, absolument comme les femmes (4).

SALY.

Probablement ils ne savent pas monter à cheval.

OSMAN.

Ce sont là les hommes qu'on nous peint si grands, si puissants, et d'un esprit si vaste; ceux que notre *padischah* aime et favorise.

HADJY-AHMED.

Ils ne méritent pas de panser les chevaux du *padischah:* car, d'après leur physionomie, je n'assurerais point qu'ils fussent capables de répartir également de la paille entre deux ânes. Je n'ai point conçu non plus trop bonne opinion de leurs ministres : car, lorsqu'ils passent dans les rues, le peuple ne daigne même pas les saluer.

SALY.

Avez-vous visité la ville où demeure le premier mouphty des chrétiens?

HADJY-AHMED.

Tu veux parler de Rome. Oui, j'y suis resté quelque temps; j'ai vu ce pontife si craint et si vénéré des infidèles. Son aspect n'est pas plus imposant que celui d'un *papa* (prêtre grec) ordinaire de nos *Ouroumes;* il en porte même le nom.

SALY.

Vous avez visité sans doute la grande église de cette ville?

HADJY-AHMED.

J'y entrai pour céder aux instances d'un marchand arabe qui venait, disait-il, assez souvent y chercher un passe-temps agréable. Ce que je vis ne me parut que bizarre, et je sortis maudissant et l'Arabe et le *papa*.

SALY.

Quelle chose vous choqua principalement?

HADJY-AHMED.

Je croirais le *papa* un assez bon vieillard; mais je lui suppose un caractère très faible : car il était facile de voir quelle influence exerçait sur lui sa suite, qui ne lui laissait point un instant de repos. Ils l'habillèrent et le déshabillèrent plus de quatre fois en une heure; ils placèrent et replacèrent sur sa tête au moins une douzaine de fois, et en s'agenouillant devant lui, un beau *binisch* (manteau) d'or, et lui versèrent à boire; le tout était entremêlé de chants destinés probablement à le récréer. Mais il ne paraissait pas s'amuser de ce jeu ; conservant constamment un air grave, il murmurait sans cesse quelques paroles à voix basse, et semblait n'accepter tous ces services que par contrainte. Cette étrange suite, qui le tourmentait si fort, était composée

de personnes parées de robes écarlates, de jupes blanches, et d'autres ajustements richement brodés. Je les pris d'abord pour des femmes. Mon Arabe m'apprit que c'étaient des hommes portant un titre dont j'ai complétement oublié le nom. Il ajouta qu'il était défendu à ce malheureux *papa* de se marier.

SALY.

Cette église renferme-t-elle des images?

HADJY-AHMED.

Oui, de même que toutes celles des autres pays de France. Ils sont idolâtres, à l'exception des *Inglizs*, qui, sous ce rapport, ont un peu de ressemblance avec nous.

SALY.

Bravo les *Inglizs!* Il faut espérer que les autres infidèles se convertiront bientôt.

OSMAN.

On voit, dit-on, chez les Francs, beaucoup de *caragueuses*. Sont-ils aussi divertissants que les nôtres (5)?

HADJY-AHMED.

Il s'en faut de beaucoup, et c'est un genre tout-à-fait différent. Ils se rassemblent par troupes nombreuses, et louent de grandes maisons que l'on appelle *théâtres*, pour représenter leurs *caragueusluks* (les jeux des caragueuses). Chaque troupe est composée d'hommes et de femmes....

SALY.

Des femmes *caragueuses!* Que dites-vous là ?

HADJY-AHMED.

Oui, des femmes *caragueuses.* Il n'est point dans ce pays de profession ou de métier qu'une femme ne puisse exercer. On en voit danser et jouer des instruments dans les lieux publics; ce sont elles en général qui tiennent les boutiques, et même les cafés, les cabarets et les restaurants.

OSMAN.

Cet usage me plairait fort; j'aurais du plaisir à recevoir d'une main féminine un verre de *scherbeth* ou une tasse de café (6). Il faut que je fasse un voyage dans le pays des Francs. *Ce n'est pas en vivant long-temps, mais en voyant beaucoup, que l'on apprend quelque chose.*

HADJY-AHMED.

Tu parles en jeune homme, mon enfant. Hélas! *bon vin et femme jolie ne sont que deux agréables poisons.*

OSMAN.

Point d'arbre sans ombre, point de péché sans repentir. J'ai du temps encore devant moi. Que je parvienne à votre âge, et je promets de faire alors *tuebé* (pénitence) de tous les plaisirs (7).

SALY.

Tais-toi, bavard, avec tes projets. Tu as interrompu l'histoire des *caragueuses*. Continuez, *baba*, je vous prie.

HADJY-AHMED.

Ces drôles, grimpés sur des planches et placés bien en vue de tous les assistants, commencent par se raconter confidentiellement entre eux une longue série de récits fades et d'aventures tout-à-fait déplorables. Peu à peu leur langage ampoulé et cadencé sur un rhythme monotone parvient à s'échauffer. Les uns entrent dans de violents transports et des accès de frénésie; leur face se décompose en des grimaces hideuses; leurs pieds frappent les planches avec fureur; leurs bras, brusquement allongés, puis précipitamment ramenés en arrière ou élancés vers la voûte de la salle, travaillent à exprimer la menace ou à éveiller les vengeances du Ciel. D'autres (ce sont presque toujours les femmes) traînent leur voix en lamentables sanglots. Leur poitrine, qu'elles ont soin de laisser plus qu'à demi découverte, semble leur être d'une grande utilité pour l'expression de la douleur. Elle s'élève et s'abaisse tour à tour avec une célérité telle, que je craignais à chaque instant de voir le dernier souffle de l'une de ses créatures s'exhaler à la face de l'assemblée. La solennité doit se terminer tou-

jours par un ou plusieurs trépas. Beaucoup de spectateurs, ignorant que tout cela est feint, pleurent comme des enfants. Mais il paraît qu'ils trouvent du plaisir dans ces larmes : car, si par hasard un *caragueuse* excite leur sourire, ils prétendent qu'il manque de talent, et témoignent leur mécontentement par des sifflets.

SALY.

De sorte que plus on est adroit à faire pleurer un infidèle, et plus on parvient à lui plaire.

HADJY-AHMED.

Et plus on récolte d'argent.

SALY.

Je ne suis point *caragueuse;* mais je me chargerais de leur faire verser des larmes sans beaucoup d'efforts.

OSMAN.

Tu emploierais probablement ton grand bâton.

HADJY-AHMED.

Dans l'occasion où je me décidai à visiter l'une de ces maisons, j'avoue que ma gravité m'abandonna complétement, et qu'il me fut impossible de ne point éclater de rire en voyant une femme se donner un grand coup d'un poignard de bois dont la lame rentrait dans le manche, pour l'amour d'un homme

qu'elle appelait un prince. La belle espèce de prince ! point de barbe au menton, et des joues peintes, comme celles de tous les autres *caragueuses*.

SALY.

Allah ! Allah ! ces Francs ont donc perdu le sens ?

OSMAN.

En ont-ils jamais eu la moindre dose ?

HADJY-AHMED.

D'autres troupes de *caragueuses*, au lieu de faire pleurer les spectateurs, s'appliquent à les divertir par des bouffonneries d'un genre tellement pitoyable, qu'elles ne pourraient arracher un sourire à un homme tant soit peu grave; mais les Francs ont le rire aussi facile que les larmes. Les seuls de ces *caragueuses* qui m'aient procuré quelque plaisir sont les danseurs. Ce spectacle serait assez beau si les Francs n'y apportaient point la même indécence que dans le reste de leurs actions. Des femmes à demi nues figurent avec des hommes, et s'y permettent des gestes de la dernière impudence. Les *yavours*, qui trouvent ce divertissement fort innocent, y conduisent leurs filles, même dès l'âge le plus tendre.

SALY.

Quel singulier pays !

HADJY-AHMED.

Quelle indécence surtout !

OSMAN.

Moi, je ne trouve pas une grande indécence dans ce que vous venez de raconter. Nos *caragueuses* nous représentent-ils des choses plus décentes? Ne nous font-ils pas voir des mariages et des....

HADJY-AHMED.

Oui ; mais ils ne nous représentent que des mariages de poupées.

SALY.

Comment donc ! ce sont des hommes vivants qui jouent toutes ces bouffonneries?

HADJY-AHMED.

Certainement, des hommes, et des femmes aussi.

SALY.

Grand Prophète ! quelle abomination !

OSMAN.

Avez-vous appris la langue des Francs?

HADJY-AHMED.

Jamais. J'ai pour elle autant d'horreur que pour leur personne. Un Musulman parler le langage des Francs !

OSMAN.

On en voit quelques exemples.

HADJY-AHMED.

Ils sont extrêmement rares ; et il a fallu que ces Musulmans aient séjourné bien long-temps dans un pays d'infidèles ; encore suis-je certain que le peu qu'ils en savent, ils l'ont appris pour ainsi dire en dépit d'eux-mêmes. Si quelques mots francs fussent parvenus par hasard à s'insinuer dans mon cerveau, j'aurais bientôt pris le soin de le purifier et de les en chasser.

OSMAN.

Mais je crois que nos *ridjals* commencent depuis quelque temps à apprendre la langue franque.

HADJY-AHMED.

Les imbécilles ! s'ils savaient combien ils pèchent !

OSMAN.

Il y aurait peut-être cependant de l'utilité à ce que nos ministres connussent la langue des Francs : nos relations politiques y gagneraient, je crois.

HADJY-AHMED.

Si les infidèles ont le désir d'entretenir des relations avec nous, qu'ils apprennent notre langue : nous n'avons nul besoin de la leur, pas plus que de leurs impures personnes.

SALY.

Les Grecs ne sont-ils pas là pour nous servir

d'interprètes? Ils sont faits pour ce métier.

HADJY-AHMED.

Ce genre d'étude a quelque chose d'humiliant pour un croyant, et la loi qui l'interdit aux Musulmans est sage. Nos aïeux s'en gardèrent avec une sainte horreur ; nous ne devons point nous écarter des anciens principes. Jeunes gens, n'étudiez jamais les langues franques.

SALY.

Vous mettez ce mot *langue* au pluriel. Est-ce qu'il y en a plusieurs?

HADJY-AHMED.

Sans doute. Chaque tribu de ces infidèles en a une particulière.

SALY.

Allah! Allah! autant de langues différentes que de tribus!

HADJY-AHMED.

Il est certains Francs qui parlent jusqu'à trois et même quatre de ces langues.

SALY.

Il y a là-dessous quelque supercherie, quelque acte de sorcellerie même. Il est impossible que la masse énorme de trois ou quatre fois autant de mots nécessaires pour former une langue puisse tenir jamais dans une seule tête, et une tête d'infidèle encore! Moi, j'ai une tête d'une bonne capacité ; on me l'a dit du moins

quelquefois; il est à croire qu'elle contient tous les mots dont se compose la langue turque. Eh bien, je n'oserais tenter d'y introduire une centaine de mots seulement d'une langue étrangère: je craindrais de voir s'échapper à l'instant même un nombre équivalent de mots appartenant à ma langue naturelle.

OSMAN.

Mais ceux qui apprennent la langue arabe, comment font-ils donc?

SALY.

C'est une autre chose: la langue arabe, comme la langue persanne, sont encore des langues musulmanes, et elles ne sont étudiées que par les *ulemas*, qui sont doués d'un autre esprit et d'une autre intelligence, peut-être surnaturels (8).

OSMAN.

Mais nos *rayas* ne parlent-ils pas, outre leur langue naturelle, la langue des Osmanlis?

SALY.

Il y a quelque sortilége aussi chez ces infidèles.

HADJY-AHMED.

On a voulu me montrer des enfants de huit ans qui, disait-on, lisaient ou parlaient deux ou trois langues.

OSMAN.

Deux ou trois langues, un enfant de huit ans!

Il nous faut rester, nous autres Musulmans, sept à huit ans dans nos écoles, et il est rare que nous en sortions avant l'âge de quinze et même de vingt; et, certes, c'est un résultat fort satisfaisant quand nous sommes parvenus à lire et écrire passablement la langue turque. Je suis de l'avis de Saly; et dans l'exemple que cite Hadjy-Ahmed, il y a de la sorcellerie, sans aucun doute.... A propos de sorciers, on vante beaucoup ceux du pays franc.

HADJY-AHMED.

Les rues en sont pleines, ainsi que de *gueuse-bazidjis* (jongleurs). Les plus renommés se réunissent dans des maisons où ils invitent le public à les venir voir. Ces réunions portent le nom d'*académies* ou de *colléges*. Ils font des tours d'adresse avec une habileté surprenante. Par exemple ils tuent un oiseau, et l'instant d'après ils lui rendent la vie. Ils convertissent l'eau en glace au milieu des plus grandes chaleurs, ou la mettent en ébullition sans employer le feu. Mais ce qui vous divertira davantage, c'est que tous les assistants, frappés d'admiration, ajoutaient foi à ces belles promesses.

SALY.

En vérité?

HADJY-AHMED.

La personne qui m'avait introduit entreprit

de me persuader à moi-même que ce que je venais de voir n'était point une apparence, mais bien une réalité. « Me juges-tu, lui répondis-je, aussi simple que tes compatriotes pour m'engager à croire de semblables impostures? »

SALY.

Cette personne s'imaginait probablement que nous n'avons point chez nous de *gueuse-bazidjis* ni des *hoc-cabases* (escamoteurs).

HADJY-AHMED.

D'autres tiennent des espèces de *medressés* (colléges), et réunissent aussi beaucoup de monde chez eux. Ils affirment connaître mille choses extraordinaires. L'un prétend vous apprendre à mesurer la terre et l'espace compris entre elle et le ciel; il sait combien d'astres il y a au firmament; il leur donne des noms, des habitants, des dimensions, et suppute la distance qui les sépare de nous. Un autre énumère les différentes espèces d'animaux répandus sur la terre, détaille leurs mœurs, le nombre d'années qu'ils ont à vivre; enfin, que sais-je?... Un cercle de jeunes auditeurs les environne, qui, l'œil fixe, la bouche béante et les oreilles tendues, recueille avec une piété crédule jusqu'à la moindre de ces fadaises. En supposant que Dieu daignât descendre sur la terre, il ne se ferait point écouter avec plus de respect et d'attention.

SALY.

Ceci est vraiment incroyable. Le peuple franc est-il donc plongé dans un tel état d'abrutissement?

HADJY-AHMED.

Ces charlatans sont en grande estime; on leur donne le titre de savants, et leur profession porte le nom de science.

SALY.

Sont-ce des êtres décorés du nom d'hommes qui disent et écoutent de semblables absurdités?

HADJY-AHMED.

Ces prétendus savants sont même pour cela payés par leur gouvernement.

SALY.

Je vois que leur gouvernement ne vaut pas mieux qu'eux.

OSMAN.

Nous pouvons juger de la crédulité des Francs d'après les preuves qu'ils nous en donnent dans notre pays tous les jours. « Quel est ce vieux monument, ce fût de colonne brisée, cette butte de terre? » vont-ils demandant à la première personne qu'ils rencontrent. Et là-dessus le malin *Osmanli* ou *raya* questionné fabrique un beau conte, tout en souriant d'avance à la récompense pécuniaire qu'il ne manquera pas de recevoir; et le Franc s'empresse d'inscrire au plus tôt sur ses

tablettes ce renseignement précieux et d'une nature tout-à-fait authentique. On ne peut les honorer d'un entretien de quelques minutes sans se voir accablé par eux de mille questions. « Quels « sont vos mœurs, vos usages à Constantinople? « jusqu'à quel âge un homme peut-il espérer de « vivre en Turquie? comment traitez-vous les « Grecs et les autres *rayas?* » et vingt autres niaiseries de la même force. L'un d'eux ne s'avisa-t-il point de me demander le nombre des habitants de notre ville et de nos provinces?

SALY.

Quelle stupidité! comme s'il existait un homme capable de connaître le nombre des créatures de Dieu.

HADJY-AHMED.

Chez eux tout est compté avec exactitude, leurs soldats, leurs bestiaux, leurs matelots, tout enfin. Ils sont d'une nature méfiante.

SALY.

Et dans quel but ces beaux renseignements?

HADJY-AHMED.

Plusieurs d'entre eux voyagent de ville en ville, de village en village, rassemblant la plus grande quantité possible de sottises de ce genre. De retour dans leur ville natale, ils les compilent en gros livres, et les vendent aux autres infidèles, qui sont apparemment plus fous en-

core que les premiers, puisqu'ils ont la bonhomie d'échanger leur argent contre tout ce fatras imprimé.

OSMAN *et* SALY, *riant aux éclats.*

Ha! ha! ha!

DIALOGUE DIXIÈME.

Aly-Pascha de Janina. — Son gouvernement. — Ses promenades dans les provinces. — Ses officiers. — Leur manière de vivre. — Comment un janissaire entretient sa famille. — Escroquerie à l'aide d'un cadavre. — Pouvoir illimité des janissaires. — Leurs marmites renversées, signal de mécontentement. — Moyen pour faire pèlerinage à la Mecque.

UN TURC D'ÉPIRE et UN JANISSAIRE.

LE JANISSAIRE.

Sois le bien venu, Husseïn-Agha! Tu arrives de Janina : quelles nouvelles? Le vieil Aly-Pascha vit-il encore (1)?

L'ÉPIROTE.

Dispos et vigoureux comme un jeune homme de trente ans! Il vide trois *okas* de vin à chaque repas, fatigue quatre chevaux par matinée, et augmente tous les jours son harem.

LE JANISSAIRE.

Le gaillard! On dit aussi qu'il se promène souvent en voiture.

L'ÉPIROTE.

Oui, il a une voiture franque, il apprend la langue italienne, et il mange avec des fourchettes.

LE JANISSAIRE.

Il mange avec des fourchettes? Il a donc tout-à-fait abjuré l'islamisme?

L'ÉPIROTE.

Il est Osmanli avec les Osmanlis, chrétien avec les chrétiens, juif avec les juifs; il est tout et il n'est rien.

LE JANISSAIRE.

Il se moque donc de toutes les religions?

L'ÉPIROTE.

Il ne s'en moque pas; mais tout lui semble bon pour arriver à son but.

LE JANISSAIRE.

Coupe-t-il toujours beaucoup de têtes?

L'ÉPIROTE.

Mais pas mal. Cette mesure est indispensable chez nous. Les Grecs y sont tellement accoutumés, que, si l'on restait un seul mois sans leur mettre sous les yeux cinq ou six exécutions, ils deviendraient intraitables.

LE JANISSAIRE.

Il mène aussi rudement, nous dit-on, les Osmanlis que les *Ouroumes*.

L'ÉPIROTE.

Plus rudement cent fois! Il ne travaille qu'à les appauvrir et à les humilier. Un Osmanli qu'on laisse s'engraisser, dit-il, est plus à craindre que dix infidèles : chose que j'ai peine à concevoir.

LE JANISSAIRE.

Est-il juste au moins envers ceux qui le servent?

L'ÉPIROTE.

Juste n'est pas le mot, camarade, car la justice a depuis long-temps dit adieu à la Turquie; mais il est assez bon, peut-être même trop bon pour un pascha; et s'il retient quelquefois notre solde, il nous laisse, en revanche, mille moyens de nous dédommager.

LE JANISSAIRE.

Je tiens cependant d'un de vos compatriotes qu'il ne ménage guère ses propres officiers.

L'ÉPIROTE.

Il est vrai; mais il suffit qu'on ne soit ni riche, ni trop bien vu de ses subalternes, qu'on n'ait point la prétention d'en savoir plus que le vésir, et l'on n'a rien à craindre.

LE JANISSAIRE.

Oui, sécurité complète pour les mendiants et les muets.

L'ÉPIROTE.

A toi permis de plaisanter : tu ne sais point encore ce que c'est que gouverner. Nous avons dans la langue grecque un proverbe qui dit : *On sait beaucoup de chansons tant qu'on se tient hors de la danse; on les oublie toutes dès qu'on y entre* (2). Sois appelé un jour au timon d'un paschalik, et tu verras alors que, pour peu qu'on ait de la conscience et le cœur honnête, c'est un travail insupportable. Tu te rappelleras ce que je te dis aujourd'hui, si jamais tu deviens pascha (3).

LE JANISSAIRE.

Il est ingénu ce brave homme! Crois-tu qu'il n'y ait que ton Épire où l'on sache gouverner, c'est-à-dire couper des têtes et s'endurcir le cœur? Je suis de Constantinople, camarade, de cette grande ville où l'on sait mieux que dans ton pays et que partout ailleurs combien la conscience est un meuble inutile! C'est un mot vide de sens et inventé par les Francs : c'est à eux d'en faire usage. Je ne suis point encore pascha; mais je donnerais des leçons à un vésir.

L'ÉPIROTE.

Et qui en donnerait à Aly-Tebelen? qui atteindra jamais à sa perfection? Je le soutiens unique dans son genre; lui seul aujourd'hui sait

gouverner. Je ne prétends pas, il est vrai, rabaisser le mérite des paschas à venir.

LE JANISSAIRE.

Et tu fais bien.

L'ÉPIROTE.

Nous vaudrons un jour mieux que nos pères; nous avons été élevés dans de meilleurs principes. C'est nous qui rendrons à l'empire tout son éclat et la supériorité qu'il ne devait pas perdre; mais nous ne devons pas nier qu'Aly est aujourd'hui le seul pascha qui sache gouverner et se faire respecter.

LE JANISSAIRE.

Toi qui vantes si fort ton maître, voyons, explique-moi votre genre de vie, afin que j'apprécie les avantages de votre condition.

L'ÉPIROTE.

D'abord nous n'avons rien à payer dans toutes nos courses en Épire, de sorte que, si je voulais rester constamment en route, je vivrais sans dépenser un *para*.

LE JANISSAIRE.

Est-ce que les aubergistes sont obligés de vous loger pour rien?

L'ÉPIROTE.

Des auberges! fi donc! Je ne fais de halte que dans les villages habités par les infidèles. Une

maison me semble-t-elle de belle apparence, j'appelle à la porte. Le maître sort à l'instant, et prend mon cheval par la bride pour le faire refroidir et le soigner. J'entre, et j'ordonne à la femme de tuer un chevreau ou quelques volailles. Je me débarrasse du mari en l'envoyant chercher du vin ou quelque autre chose; et pour peu que la femme ou la fille du logis soit d'humeur grâcieuse, je l'aide, en jouant, à préparer le repas. Cela fait, je remplis largement mon ventre et mon bissac, et je reprends mon chemin.

LE JANISSAIRE.

Sans qu'on te demande d'argent?

L'ÉPIROTE.

Il ferait beau voir qu'on eût cette audace : ils s'estiment fort heureux quand ils en sont quittes pour un dîner. Nous avons pour cela des cartes ouvertes; et si nous séjournons dans une ville, nous recevrons notre *tayin* (impôt en nature, appliqué à un traitement personnel). Dieu bénisse Aly-Pascha! Il veut s'assurer de notre fidélité, et cherche tous les moyens de nous faire gagner quelque chose, ou tout au moins de diminuer nos dépenses, et de nous aider à conserver ce que nous avons gagné.

LE JANISSAIRE.

Il veut que vous épargniez votre argent,

parce qu'il tombera tôt ou tard dans ses mains.

L'ÉPIROTE.

Peut-être ; mais je te jure, par mes yeux, que, malgré les vices qu'on lui reproche, c'est vraiment un excellent pascha. Nous donne-t-il l'ordre de traduire devant lui un *yavour*, et il n'est point de jour où cela n'arrive, nous recevons pour notre peine une somme plus ou moins considérable, selon la gravité de l'affaire. C'est le *yavour* qui paie, et la somme est indiquée sur l'ordre dont nous sommes porteurs. Fait-il exécuter un infidèle ou confisque-t-il ses biens, nous avons notre part. S'aperçoit-il que nous manquons d'argent ou veut-il remplir quelques nouveaux coffres, il se résout à une promenade dans ses provinces. Cette promenade donne naissance à des réclamations ; on condamne, on exécute, on confisque, et le bon maître n'oublie pas ses fidèles serviteurs. Ce ne sont là que nos revenus légaux : nous avons mille autres moyens, moins réguliers, il est vrai, de parvenir rapidement à la fortune, et d'arriver à la jouissance de tous les plaisirs.

LE JANISSAIRE.

Pouvez-vous avoir des femmes grecques?

L'ÉPIROTE.

C'est-à-dire des femmes grecques devenues

turques, car autrement on ne peut les entretenir que comme maîtresses.

LE JANISSAIRE.

Qu'importe le nom ?

L'ÉPIROTE.

Nous sommes là-dessus assez libres. A nous permis d'avoir même des *oglans :* le pascha lui-même nous donne l'exemple ; il en entretient plus de trois cents, et un grand nombre de filles. Mais il en coûte quelque peine pour s'approvisionner en ce genre. Les Grecs, dans certaines contrées, sont peu soumis, et tiennent beaucoup à leurs femmes et à leurs enfants ; cependant nous avons toujours quelque moyen de réussir ; et quand nous avons une fois jeté les yeux sur l'enfant mâle ou femelle d'un *yavour*, il est rare qu'il nous faille y renoncer. Le père n'a le choix qu'entre trois partis : prendre le turban, lui et son enfant ; s'enfuir, s'il en trouve le moyen ; ou faire intervenir le pascha, en lui offrant une somme considérable : autrement il doit se résoudre à nous abandonner notre proie. En nous irritant, il compromettrait et sa fortune et sa tête (4).

LE JANISSAIRE.

Vos cadys, vos imams, ne disent-ils rien quand vous enlevez les enfants des chrétiens ?

L'ÉPIROTE.

Les lois ont appris à se taire chez nous, grâce à notre pascha.

LE JANISSAIRE.

Voilà ce que nous n'oserions faire à Constantinople; mais nous avons en récompense mille avantages qui vous manquent entièrement, je crois.

L'ÉPIROTE.

Lesquels?

LE JANISSAIRE.

Il te suffit, disais-tu, de voyager pour vivre sans rien dépenser : eh bien, moi, je ne me donne pas la peine de voyager, et je m'entretiens, ainsi que ma maison, sans qu'il m'en coûte un *para*. Un *baggal* (épicier) me fournit tout ce dont j'ai besoin

L'ÉPIROTE.

Comment donc?

LE JANISSAIRE.

C'est mon secret.

L'ÉPIROTE.

Fais m'en part : je ne t'ai rien caché de ce qui me concerne, et j'ai de la discrétion.

LE JANISSAIRE.

Soit. J'avais demandé d'abord à cet infidèle qu'il me fît crédit, et il me l'avait accordé, mais

pour quelques jours seulement. S'ennuyant de ne point voir arriver d'argent, il cessa tout à coup ses fournitures. Il fallait vivre, et l'on ne vit pas seulement de l'air que l'on respire. Point de peste dans la ville, des incendies à peu près insignifiants; à peine attrapions-nous par-ci par-là de quoi nous entretenir de café et de tabac. La femme et les enfants demandaient du pain. Voici ce que j'imaginai. J'achète chez l'épicier en question pour quatre *paras* de fromage, et je paie exactement. J'en mange la moitié; puis, muni du reste, je cours au *istambol-efendy*, qui passait dans les rues pour vérifier les poids (5). J'accuse l'infidèle de m'avoir trompé sur le poids de mon emplète. Le *zabit*, selon l'usage, lui fait immédiatement administrer quelques centaines de coups de bâton, malgré ses protestations et ses pleurs; on le cloue ensuite par une oreille à la porte de sa boutique, avec menace de le pendre s'il recommence une seconde fois. Le lendemain je me présente chez l'épicier; il sourit un peu en me voyant, et, après une légère explication, il me fait de grandes offres de service, et s'engage à fournir ma maison, sur ma simple promesse de le payer à mon retour de la guerre que l'on s'attendait alors à voir s'ouvrir contre les Moscoves. Je n'ai depuis jamais manqué de rien, tu peux m'en croire.

L'ÉPIROTE.

Le grand Prophète n'abandonne jamais les croyants. L'expédient, au surplus, était adroit.

LE JANISSAIRE.

Je t'en veux conter un cent fois plus ingénieux. L'invention, il est vrai, ne m'appartient pas; je pris seulement part à l'exécution. Un soir que ma bourse était à sec, comme cela n'arrive que trop souvent, je rencontre un de mes camarades, homme de beaucoup d'esprit, mais pour le moment aussi pauvre que moi. Nous mourions d'envie de nous divertir un peu; mais, sans argent, que faire? *Les situations difficiles portent conseil.* Mon camarade réfléchit quelques minutes, puis, prenant un sac, m'ordonne de le suivre. Il faisait noir, et nous cheminions à l'aventure dans une rue peu fréquentée, lorsque se présente un passant. C'était un Mahométan : n'importe, nous lui demandons la bourse. On ne pouvait tomber plus mal. Le hasard nous adressait à un misérable *hammal* (porte-faix). Mon ami, sans perdre de temps, prononce un *bismillahi!* tire son *yatagan*, et lui tranche la tête (6).

L'ÉPIROTE.

Et pourquoi?

LE JANISSAIRE.

Je demeurai aussi étonné que toi. C'est ici,

ajoute-t-il, qu'il faut de la présence d'esprit. Soulève ce corps, prends les jambes. Nous mettons le cadavre dans le sac, et le portons devant la maison d'un riche banquier. Nous frappons à la porte. Le maître descend; il recule à l'aspect du mort, et lorsqu'il s'entend accuser d'être le meurtrier de notre frère, il demeure anéanti comme si la foudre l'eût frappé. Nos menaces cependant avaient un double sens qu'il saisit à merveille, et moyennant quelques centaines de piastres, il acheta de nous son pardon. Nous répétâmes la même opération devant une autre maison, et avec un égal succès. Un troisième accusé étant resté sourd à nos réclamations, et refusant de se justifier, nous abandonnâmes le cadavre à sa porte, et nous fûmes le dénoncer au grand-vésir. Le lendemain, cet homme si confiant dans son innocence était pendu, et son bien avait déjà grossi le trésor de l'empire (7).

L'ÉPIROTE.

A merveille! Vous êtes expéditifs : remplir d'un seul coup votre bourse, et grossir le trésor de l'état! Mais ne craignez-vous pas qu'on vous surprenne dans des opérations aussi hardies?

LE JANISSAIRE.

Qui nous surprendrait? Les postes de la ville sont tous occupés par nos camarades. En supposant que, par une circonstance extraordi-

naire, une patrouille d'une arme différente vienne à nous rencontrer et nous saisisse, que risquons-nous? Il faut toujours bien qu'on nous conduise devant le *yeni-tcheri-aghassy* (le chef des janissaires). Pour peu qu'il ait un bon profit à faire, et que les charges élevées contre nous ne soient pas trop fortes, notre chef nous absout sans difficulté.

L'ÉPIROTE.

Sinon il vous condamne à être battu au *falaca* (8)?

LE JANISSAIRE.

Un janissaire au *falaca!* Jamais plante de pied de janissaire ne fut souillée par le bâton. Nous en sommes quittes pour une légère bastonnade sur le dos. Mais, en revanche, malheur à celui qui s'est plaint et nous attire ce mauvais traitement. Il y va de sa vie, et chacun sait ce que vaut le *khochundi!* (c'est bien!) d'un janissaire.

L'ÉPIROTE.

On condamne bien aussi quelques uns de vous à être étranglés, car de temps en temps on entend pendant la nuit certains coups de canons aux *kawaks* (9).

LE JANISSAIRE.

Le cas est rare. Il faut que les arrestations se fassent alors à l'improviste, et même que la dés-

union règne parmi nous : autrement il n'est pas facile de se défaire d'un janissaire.

L'ÉPIROTE.

Je commence à croire votre vie plus agréable que celle de nous autres Osmanlis de l'Épire.

LE JANISSAIRE.

Ajoute, et de tous les Osmanlis de l'empire : tu ne risques rien. Cite une classe de citoyens qui jouisse d'autant de priviléges et de pouvoir. Combien de Musulmans riches et de grands se font inscrire dans notre ordre pour se mettre à l'abri de toute poursuite ? Le sultan lui-même n'est-il pas janissaire ? Compte, si tu le peux, les vésirs, et, dans certains cas, même les sultans que notre corps a déposés depuis sa fondation. Sommes-nous mécontents du monarque, avons-nous besoin de la tête d'un vésir ou de tout autre ministre, nous n'avons qu'à renverser nos marmites à *pilla* lors de la distribution de notre solde. A ce signe redoutable, le sultan se hâte de nous satisfaire, et souvent même de quitter le trône volontairement, à moins qu'il ne se hasarde à le conserver au péril de sa vie.

L'ÉPIROTE.

Et, avec tout ce pouvoir, vous n'oseriez point, à Constantinople, enlever la fille d'un *raya*.

LE JANISSAIRE.

Cela est plus difficile. C'est une affaire de religion.

L'ÉPIROTE.

Je vous croyais moins de scrupules.

LE JANISSAIRE.

Je suis, pour ma personne, fort au-dessus de tous ces préjugés, et la plupart de mes camarades pensent comme moi. Mais vous connaissez le pouvoir du mouphty et des *ulemas :* ils forment un corps plus nombreux et plus influent que le nôtre. Il est de notre intérêt de marcher de concert avec eux, car ils sont respectés du sultan, et même de la nation entière.

L'ÉPIROTE.

Ainsi vous redoutez vos imams et votre mouphty plus que le vésir et le *padischah.*

LE JANISSAIRE.

Je dois l'avouer à notre honte, cela s'est vu de tout temps. C'est une faiblesse commune aux Osmanlis ainsi qu'aux autres nations. Ne voyons-nous pas les *Ourroumes* et les *Ermenis* (Arméniens) trembler devant l'excommunication que lancent leurs patriarches encore plus que devant le bâton d'un janissaire.

L'ÉPIROTE.

Notre Aly-Pascha se rit de ces sottises. Chez lui les imams et les cadys sont considérés à l'égal

des domestiques, et traités aussi lestement ; il les chasse de la ville à la moindre observation qu'ils se permettent sur les actes de sa hautesse, ou à la moindre réprimande qu'ils s'avisent d'adresser au plus humble de ses serviteurs.

LE JANISSAIRE.

Nous ne pouvons seulement embrasser une femme dans les rues sans courir le risque d'être traités d'indécents (10).

L'ÉPIROTE.

C'est trop sévère, par exemple ; faire un crime d'un baiser pris à une femme !

LE JANISSAIRE.

Sous ce rapport, j'envie votre condition.

L'ÉPIROTE.

Le proverbe a raison de dire : *La poule du voisin nous semble une oie.* Nous n'avons que ce petit avantage ; et vous qui en possédez plus de mille, vous nous portez envie : il en est toujours ainsi dans le monde.

LE JANISSAIRE.

Je l'avoue, j'aurais grand désir d'enlever une fille *ouroume.*

L'ÉPIROTE.

S'il suffisait de désirer pour obtenir, chaque faquir (pauvre) *deviendrait pascha.*

LE JANISSAIRE.

Je servirais bien pendant quelques mois ton

maître, si je savais pouvoir revenir à *Stamboul* avec une jolie fille grecque.

L'ÉPIROTE.

Il faudrait donner ta démission et quitter ton corps. Aly-Pascha ne veut chez lui que des hommes indépendants.

LE JANISSAIRE.

Oh non ! je ne quitterai jamais mon corps.

L'ÉPIROTE.

On ne porte pas deux melons d'eau sous la même aisselle, mon ami. Contente-toi de ton état. Il paraît qu'Allah n'a point voulu répartir ses faveurs entre les croyants d'une manière trop inégale; il eût été trop injuste que les uns vécussent comblés de tous les avantages, et les autres dans le dénuement le plus absolu.

LE JANISSAIRE.

Ce que Dieu a fait est très sagement fait; mais les hommes ont su tout gâter. Quel mal, par exemple, peut-il y avoir à enlever une fille à un chrétien ? Quelle est la destination de la femme ? Concourir à la propagation de l'espèce humaine. Pourquoi une femme chrétienne vivrait-elle plus heureuse avec un infidèle qu'avec un croyant ?

L'ÉPIROTE.

Le Cour'ann, à ce que je crois, interdit le commerce avec une infidèle.

LE JANISSAIRE.

Point du tout. J'ai lu le Cour'ann, moi, et la vie du grand Prophète en entier. Sa sainteté a elle-même possédé plus d'une esclave chrétienne, et enlevé plus d'une fille aux juifs.

L'ÉPIROTE.

Il n'y a pas de mal, si la femme y consent.

LE JANISSAIRE.

Et si elle n'y consent pas, on est obligé d'y renoncer? Toutes ces belles défenses sont des innovations sorties du cerveau de nos *imams* et du muphty, ou plutôt des insinuations perfides des Francs. Ces mesures absurdes sont appelées par ces chiens mesures de bon ordre et de justice.

L'ÉPIROTE.

Je le crois aussi, car il est impossible de voir dans ce commerce un véritable péché.

LE JANISSAIRE.

En supposant qu'il y en ait, le Prophète est là pour tout pardonner à ceux qui vont saluer son tombeau. Si l'on se gardait si sévèrement du péché, à quoi servirait le pèlerinage?

L'ÉPIROTE.

As-tu déjà fait le tien?

LE JANISSAIRE.

Je n'ai pu rassembler encore la somme nécessaire. Nous avons précisément le projet d'exé-

cuter ces jours-ci un incendie à Péra. Si j'y récolte assez d'argent, je me mets à l'instant en route. Je sens le besoin de me purifier. Un bain dans le puits de *Zemzém* m'est indispensable.

L'ÉPIROTE.

Et cet incendie, est-ce pour le quartier des Francs que vous le réservez ?

LE JANISSAIRE.

Justement : il renferme en ce moment deux ou trois *ildjis* que l'on dit très riches.

L'ÉPIROTE.

Méfiez-vous de ces Francs; ils ont des armes.

LE JANISSAIRE.

Le pêcheur doit être habitué à l'eau trouble. Dans ces moments de confusion, on perd la tête pour l'ordinaire; il n'est plus question d'armes, et l'on ne songe qu'à se dérober aux flammes. Au surplus, le grand Prophète, qui lit dans mon cœur et qui connaît mon intention d'aller saluer son saint tombeau, daignera sans doute bénir notre entreprise.

L'ÉPIROTE.

Mais, pour que le pèlerinage soit salutaire, a dit le Prophète, on n'y doit consacrer que de l'argent bien acquis.

LE JANISSAIRE.

Certes, le Prophète n'a pas voulu dire que ce fût un péché de dépouiller un chrétien.

L'ÉPIROTE.

Que je te félicite ! Hélas ! il me faut renoncer pour jamais à m'acquitter de ce devoir pieux ! Aly-Tebelen est bon ; mais il verrait d'un très mauvais œil quelqu'un de ses officiers acquérir assez de bien pour entreprendre le pèlerinage.

DIALOGUE ONZIÈME.

Taxes. — Russes. — Place que Mahomet tient dans les cieux parmi les prophètes. — Paradis. — Hourys. — Destinées. — Révoltés grecs. — Indifférence pour la mort d'un chrétien.

MOHAMMED et DAWOUD (en Thessalie).

MOHAMMED.

Tu sembles hors de toi : que t'est-il arrivé?

DAWOUD.

Je suis dans une fureur!... Que n'avais-je mon *yatagan!* il en eût coûté la vie à deux ou trois de ces infidèles.

MOHAMMED.

Que t'ont-ils donc fait?

DAWOUD.

Je suis allé pour percevoir l'*œuschn* (la dîme) d'un village voisin : ces misérables n'ont voulu donner que la moitié de ce qui est réglé par le *sou-baschi* (*).

(*) Le commandant d'un bourg, et plus souvent d'un

MOHAMMED.

Et combien leur demandais-tu ?

DAWOUD.

Les cinq dixièmes du produit : c'est l'usage.

MOHAMMED.

C'est beaucoup. Chez nous le *raya* ne donne que le quart.

DAWOUD.

Chaque village a sa coutume, camarade. Vous êtes gouvernés par un *bey* qui n'a rien payé au *khazné* (trésor) (1); tandis que notre *voevode* (*) a compté cinquante bonnes bourses pour la recette du canton; et il est juste qu'il rentre dans son argent et qu'il gagne quelque chose. On ne prend à ces chiens que la moitié de leur produit, tandis que le tiers leur suffit pour vivre, il leur reste par conséquent du superflu : et ils ne sont point contents! Ce calcul, au surplus, est inutile; ils doivent payer ce qu'on leur demande (2).

MOHAMMED.

Sans doute; mais nous parlons entre nous, et aucun d'eux ne peut nous entendre. Le dixième du produit de leurs terres prélevé pour le *miry*,

village. Il exerce la police, et perçoit les impôts, les dîmes et les autres taxes.

(*) Les voevodes sont les commandants d'un canton ou d'une ville.

puis le quart de ce qui reste versé dans les mains de l'*agha*, me sembleraient suffisants (3).

DAWOUD.

C'est trop modique. Le sol n'est pas du tout leur propriété. Ils possédaient les champs autrefois ; mais, depuis qu'ils sont devenus nos *raïas*, tout leur bien nous appartient (4). Bref, ils ont payé jusqu'à ce jour les *avaïds* (différentes taxes) sur ce pied : pourquoi cesseraient-ils, puisque c'est un usage ?

MOHAMMED.

Dès lors que c'est l'usage, ils n'ont rien à répliquer. Et comment s'est terminé ton débat avec eux ?

DAWOUD.

Tout le village s'est ameuté. Hommes et femmes poussaient des cris et me menaçaient. J'ai pris un bâton pour les intimider un peu ; mais le tapage a redoublé, et j'ai vu l'instant où ils allaient se jeter sur moi. Je ne m'en serais point tiré sans quelque affront : j'ai pris le parti de la retraite.

MOHAMMED.

C'était le plus sage. *Il ne faut pas se jeter dans le feu pour éviter la fumée.*

DAWOUD.

Ils ont à bénir le Ciel de ce que j'étais sans armes ; mais je leur rendrai de nouveau visite

avec mon *yatagan :* je leur ferai cette fois entendre raison.

MOHAMMED.

Console-toi : *après un accident qui fait pleurer, vient une bonne fortune qui fait rire.* Tu seras bientôt vengé.... Il ne faut jamais sortir désarmé : car ces *Ouroumes* deviennent de jour en jour d'une insolence incroyable, et cela dans presque toutes nos provinces. Quelques uns poussent la hardiesse jusqu'à porter des armes, comme si ce privilége n'était point réservé aux seuls Musulmans (5).

DAWOUD.

Qui peut leur fournir ces armes? Ils n'en ont jamais possédé avant ce jour. Nos pères ont eu grand soin de ne point leur en laisser : ils savaient jusqu'où peut aller l'audace d'un *Ouroume,* même désarmé.

MOHAMMED.

On assure que ce sont les Francs qui les leur donnent, et que ces mêmes Francs les excitent à la désobéissance.

DAWOUD.

Voyez la perfidie ! Ceci m'explique pourquoi nos *rayas* nous menacent souvent de s'enfuir dans le pays des Francs.

MOHAMMED.

Dans mon *caza* (district), cela arrive très

souvent. L'excellent accueil qui les attend les encourage.

DAWOUD.

Pourquoi cette affection de la part des Francs?

MOHAMMED.

De l'affection! c'est bon pour le premier accueil : il faut voir la suite. Les Francs, je te l'assure, s'entendent à tondre et traire leurs *rayas* aussi bien que l'Osmanli le plus habile. Seulement, comme leur pays est à peu près vide, et qu'ils tiennent à le remplir, ils font mille caresses à chaque étranger pour l'allécher et le déterminer à s'établir parmi eux.

DAWOUD.

Le sultan ne peut-il envoyer réclamer ces transfuges?

MOHAMMED.

Certainement il le pourrait, s'il y voyait la moindre utilité; mais il y a plus de profit à tirer de la fuite d'un *raya* insubordonné que de son séjour sur le territoire. Ce qu'il peut emporter avec lui est rarement d'une valeur très considérable; la masse de ses biens demeure; on les vend, et tandis qu'une partie va grossir le trésor du sultan, l'autre vient remplir les coffres du pascha. Il existe cependant, m'a-t-on dit, dans certaines provinces, une sorte de *rayas* pro-

tégés par les Moscoves, et qui refusent de payer plus que la dîme simple.

DAWOUD.

Ces Moscoves, avec leurs intrigues, on les rencontre partout; c'est la nation la plus déhontée que je connaisse.

MOHAMMED.

On leur fait un peu *khatir* (grâce), parce qu'ils sont voisins.

DAWOUD.

Pourquoi faire *khatir* à des *domouzs* (cochons) comme ceux-là, qui nous ont dérobé tant de pays, et qui travaillent toujours pour nous arracher quelque chose de nouveau?

MOHAMMED.

Ce sont ces chiens de Moscoves qui, je crois, mangeront un jour notre tête: car ce sont eux, sans nul doute, que les *kitabes* (livres) désignent (6).

DAWOUD.

Tu leur fais trop d'honneur, et ils sont beaucoup moins à craindre. Ils ont remporté sur nous quelques victoires, il est vrai; mais la guerre avec eux n'a jamais été sérieuse. S'ils continuent à nous irriter, s'ils nous mettent, comme on dit, le poignard sous la gorge, qu'ils prennent garde! *Il faut éviter de mettre le lion en colère.* Il suffirait d'un appel général à tous

les croyants, et les Moscoves et tous les autres infidèles disparaîtraient de la surface de la terre.

MOHAMMED.

Et ce serait fort bien fait. Des misérables qui refusent de croire à *Hazreti-Mohammed*, à ce grand Prophète qui, pendant sa vie, a rempli l'univers de tant de gloire et de miracles.

DAWOUD.

Tellement qu'il suffisait d'un cheveu de sa tête ou de la moindre rognure d'un de ses ongles pour guérir toutes les maladies et chasser les mauvais esprits (7).

MOHAMMED.

Qui n'a quitté la vie que de sa propre volonté, et parce qu'il préférait aller siéger à côté de Dieu.

DAWOUD.

Et que l'on verrait encore de nos jours, s'il en eût eu la moindre envie, florissant de jeunesse et de santé, habiter au milieu de son peuple chéri (8).

MOHAMMED.

Voilà pourtant le Prophète auquel les infidèles ont la sottise de préférer *Issa Rasoul* (Jésus-Christ), qui n'occupe aux cieux que le dernier rang parmi les prophètes.

DAWOUD.

Qui est obligé de se tenir debout et les mains

croisées lorsque le nôtre vient à passer devant lui.

MOHAMMED.

Et auquel Dieu ne daigne accorder audience que lorsqu'il a répondu à toutes les demandes que *Hazreti-Mohammed* lui a adressées en faveur du peuple de son choix.

DAWOUD.

Les stupides! persister dans un aussi déplorable aveuglement! ne point se laisser vaincre au seul aspect des biens innombrables dont les Musulmans jouissent dans ce monde!

MOHAMMED.

Ne point se rendre à la séduction des plaisirs ineffables qui nous attendent dans la vie future!

DAWOUD.

Dédaigner les trésors de félicité qu'une simple conversion attirerait sur leur tête, et s'opiniâtrer à traîner une vie misérable pendant laquelle le mépris et les outrages des vrais croyants les poursuivent.

MOHAMMED.

Sans compter qu'après leur mort, le fouet, les tortures et les flammes éternelles les attendent au *djehennem* (l'enfer), où leur supplice est préparé depuis le premier jour de la création.

DAWOUD.

Ce qui le rendra plus affreux, et livrera leur

cœur à tous les poisons de la rage, c'est qu'il leur faudra nous contempler dans notre magnificence ; ils nous verront nous enivrer aux banquets célestes et folâtrer avec les hourys divines dans le paradis, sans qu'ils puissent même s'approcher de nous et recueillir les miettes qui tomberont de notre table.

MOHAMMED.

Il doit y avoir quelque intention profonde de la part de la destinée dans cet aveuglement où nous nous plaignons qu'ils persistent. Si un grand nombre d'infidèles consentait à se convertir, qui sait s'il resterait dans le paradis assez de place pour tout le monde ? Peut-être est-ce la raison qui détourne le Prophète de les contraindre à embrasser la religion véritable, car certainement la chose n'est pas hors de son pouvoir.

DAWOUD.

Ici notre faiblesse doit s'humilier ; il ne nous appartient point de soumettre à notre jugement les volontés et les œuvres du Prophète : *Kizmethen ziadé olmass* (*rien ne peut arriver au-delà de ce qui est prédestiné*), mon ami Mohammed-Agha. Que les infidèles demeurent tels que la destinée a décidé qu'ils doivent être ; et nous, entre les mains desquels cette même destinée a daigné les livrer, appliquons-nous à

nous faire payer exactement ce que nous avons droit d'exiger d'eux : par ce double acte de résignation mutuelle, eux et nous accomplirons la volonté de Dieu et du Prophète.

MOHAMMED.

Je ne crois pas qu'il existe de Musulmans plus résignés que toi et moi. Ma conviction intime est que l'élu comme le réprouvé sont prédestinés au bonheur ou au malheur éternel, même avant que de naître, et l'un et l'autre encore dans le sein de leur mère. Il fallait m'entendre hier développer ce texte devant le *sou-baschi* de notre village, au sujet des troubles qui règnent dans la Morée.

DAWOUD.

A propos, que dit-on de ces troubles?

MOHAMMED.

Ce n'est qu'une équipée de quelques *papas* et de jeunes écoliers *ouroumes;* ils se sont réunis pour griffonner une pancarte séditieuse qu'ils vont lisant de canton en canton. Leurs confrères y sont invités à chasser les Osmanlis, à s'emparer des forteresses, et à se déclarer indépendants.

DAWOUD.

Posséderaient-ils assez d'armes? *car pour se gratter il faut avoir des ongles.*

MOHAMMED.

C'est à l'aide de faux, de pioches et de haches,

que tous ces beaux exploits doivent s'opérer; mais probablement qu'à l'instant où je parle, nos *paschas* auront déjà calmé cette effervescence de cerveaux. Quelques centaines de têtes sont en chemin pour Constantinople, je l'espère, et un bon nombre d'autres serviront à élever, sur plusieurs points de la Morée, des pyramides aussi belles que celles dont on l'a déjà parée de notre temps, dans une circonstance semblable.

DAWOUD.

Je me le rappelle fort bien, quoique je n'eusse alors que dix ans, ce qui prouve qu'un vif sentiment de plaisir ou de chagrin se grave profondément dans la mémoire. Nous soutenions, à cette même époque, une grande guerre contre les Moscoves; c'étaient même ces perfides, autant que je puis me le rappeler, qui avaient poussé nos *rayas* à la révolte.

MOHAMMED.

Oui, et qui les ont abandonnés, aussitôt que la femme qui gouvernait alors en Moscovie se fut aperçue qu'elle ne pouvait tenir tête aux Osmanlis.

DAWOUD.

Je suppose que c'est encore à ces infidèles que nous devons les troubles actuels de la Grèce.

MOHAMMED.

C'est l'opinion générale, et je la crois fondée. Plût à Dieu que le fait fût avéré! Depuis longtemps nous cherchons un prétexte pour leur déclarer la guerre ; cette fois leur perte serait infaillible.

DAWOUD.

Et sur quel motif les Ouroumes appuient-ils leur révolte? que réclament-ils?

MOHAMMED.

Ils prétendent que le pays de *Roumélie* leur appartient; ils exigent, en conséquence, que nous y renoncions.

DAWOUD.

Ils ont donc perdu le sens?

MOHAMMED.

Ils se plaignent de nous et de notre gouvernement. A les entendre, nous les traitons trop rudement.

DAWOUD.

Les ingrats! en quel pays trouveront-ils mieux? Un traitement plus doux convient-il à des infidèles?

MOHAMMED.

Il s'agit bien de savoir s'ils sont ou ne sont pas contents! La volonté du *padischah* ne doit-elle pas être tout pour eux?

DAWOUD.

Est-ce que leurs aïeux étaient mieux traités par nos pères? C'est le sort du *raya*. Le sabre! le sabre! voilà le grand remède à ces folles prétentions.

MOHAMMED.

Oui, le sabre tranchera toutes ces difficultés.

DAWOUD.

Dis-moi, je dois retourner à la perception de ma dîme; te sens-tu disposé à m'accompagner? Tu m'aideras à remettre ces chiens à la raison.

MOHAMMED.

Volontiers; mais à charge de revanche, si j'ai jamais besoin du même service. Aidons-nous réciproquement l'un et l'autre : nos affaires n'en iront que mieux.

DAWOUD.

Ton *yatagan* coupe-t-il bien?

MOHAMMED.

Sois tranquille, je ne le laisse jamais rouiller; cependant je n'ai point de cartouches.

DAWOUD.

Nous n'en avons pas besoin : nos *yatagans* nous suffisent.

MOHAMMED.

Tiens ton ennemi pour un éléphant, ne fût-il pas plus gros qu'une fourmi. La sagesse est toujours bonne.

DAWOUD.

Au bout du compte, je ne gagne presque rien dans cette affaire, et je ne veux pas dépenser ma poudre et mon plomb.

MOHAMMED.

Le *sou-baschi* te remboursera. Allons, il ne faut pas être si avare ; et s'il ne te paie pas, tu vendras quelques effets de l'infidèle que tu tueras, et tu auras tes quatre *paras*. Partons (9).

DIALOGUE DOUZIÈME.

Commerce d'antiquités. — Momies. — Horreur des Mahométans pour la dissection. — Chaudron d'Alexandre-le-Grand. — Idée des Turcs sur les anciens Grecs et sur Athènes. — Récompense d'une visite que des Européens ont voulu rendre à un Turc.

AHMED, voevode d'Athènes; HUSSEIN, habitant de la même ville; ALY-BAYRACTAR (*) et MOUSTAPHA, Turcs d'une autre contrée.

(La scène est à Athènes.)

ALY-BAYRACTAR.

Dites-moi, Ahmed-Agha, votre ville fournit-elle toujours beaucoup d'antiquités? Vous tiriez autrefois un bon revenu de cet article.

AHMED.

Elles deviennent rares; nous avons presque tout vendu : il ne nous reste guère que de gros blocs de pierre et des murailles, objets qui ne sont point d'un transport facile.

(1) *Bayractar* est un titre; il signifie *enseigne*.

MOUSTAPHA.

M'expliquerez-vous, *aghalar* (messieurs), ce que vous voulez dire avec vos antiquités, vos gros blocs, vos murailles? Cherchez-vous à vous égayer à mes dépens?

AHMED.

Tu n'y comprends rien, Moustapha-Agha, et cela fait ton éloge. Un homme de bon sens doit avoir en effet de la peine à comprendre qu'il y ait des êtres assez stupides pour courir des milliers de lieues, traverser des contrées de toute nature, franchir des mers et passer d'un monde à l'autre, le tout pour venir déterrer quelques morceaux de pierre.

MOUSTAPHA.

Je m'y perds de plus en plus; explique-toi clairement.

AHMED.

Pendant long-temps, on a trouvé dans certains endroits de notre ville une grande quantité de vieilles pierres et des morceaux de métal. Les Francs s'en montraient fort avides et accouraient de toutes parts à leur recherche. Ils nous payaient de grosses sommes pour obtenir la permission de les déterrer et de les emporter.

MOUSTAPHA.

Et qu'en pouvaient-ils faire?

AHMED.

Qui le sait ?

HUSSÉIN.

Ils possèdent peut-être un secret pour en extraire de l'or.

AHMED.

Bayractar-Agha est sans doute mieux instruit que nous, lui qui a beaucoup voyagé.

ALY-BAYRACTAR.

En fait d'or, consulte le changeur; en fait de bijoux, le joaillier. D'abord il est bon de vous dire que les Francs ont une vénération extrême pour tout ce qui est vieux généralement. Ainsi une vieille pièce de monnaie, un vieux débris de pierre sur lequel on distingue à peine quelques traces de signes presque effacés, sont pour eux des objets tout-à-fait précieux. Un homme qui en possède une certaine quantité passe pour un savant, et acquiert des droits à la plus haute considération.

MOUSTAPHA.

Voilà qui est bizarre. Mais pourquoi estiment-ils ainsi les vieilles choses ?

ALY-BAYRACTAR.

Parce que ce sont des imbécilles; je n'en sais pas d'autres raisons. Toutes les fois que je les ai interrogés, ils m'ont répondu des absurdités que je n'ai pu comprendre, et que pro-

bablement ils ne comprenaient point eux-mêmes. J'ai vu chez quelques uns des cadavres qui dataient de plus de vingt mille ans, et qu'ils ont trouvés en *Missir* (Egypte), et transportés à grands frais. Ils les tiennent dans des chambres richement garnies, les montrent aux étrangers, et sont on ne peut pas plus fiers de les posséder.

MOUSTAPHA.

Des cadavres ! Par le saint Prophète, que nous dites-vous là ! Est-ce qu'ils ont l'habitude de déterrer aussi leurs morts ?

ALY-BAYRACTAR.

Sur dix de ces chiens qui crèvent, il n'en est pas un peut-être que l'on ne déterre avant le lendemain.

HUSSEIN.

C'est incroyable !

ALY-BAYRACTAR.

C'est moi, c'est Bayractar-Agha, qui l'affirme ; et j'en ai vu plus d'un exemple de mes propres yeux.

AHMED.

Ils s'en servent peut-être pour quelques sortiléges.

HUSSEIN.

Je crois que c'est plutôt pour les dépouiller.

ALY-BAYRACTAR.

C'est possible ; mais ce n'est point la raison

qu'ils donnent. Ils le font, prétendent-ils, afin d'examiner de quelle maladie l'homme est mort.

AHMED.

S'imaginent-ils qu'ils le feront revivre ?

ALY-BAYRACTAR.

Ils espèrent un jour en venir à ce point.

MOUSTAPHA.

Allah ! Allah ! quelle stupidité !

ALY-BAYRACTAR.

Le plus souvent ils ne prennent point la peine d'enterrer les morts. Aussitôt que le souffle s'est envolé, ils transportent le cadavre dans une boucherie préparée à cet effet. Un cercle de jeunes infidèles se presse à l'entour et brave l'odeur infecte qui s'en exhale, tandis que l'un d'entre eux, le plus âgé pour l'ordinaire, le découpe par morceaux....

MOUSTAPHA.

Tais-toi, par le saint Prophète ! tais-toi : je sens mes cheveux se dresser.

AHMED.

Quel abominable pays !

ALY-BAYRACTAR.

C'est ce qu'ils appellent étudier la médecine. Un *hekim* (médecin) doit avoir ouvert au moins une cinquantaine de cadavres avant d'obtenir son diplôme.

MOUSTAPHA.

Tu viens de m'inspirer pour cette race une aversion qui ne cessera jamais. J'avais, je ne sais pourquoi, une certaine estime pour les médecins francs qui exercent leur art parmi nous. Maintenant que je connais les infamies auxquelles il leur a fallu se livrer pour l'apprendre, pas un ne franchira le seuil de ma porte, fussé-je atteint de toutes les maladies à la fois, dussé-je mourir de mille morts.

AHMED.

Je crois que nous avons dans ce moment un de ces *esquidjis* (fripiers) francs dans la ville; n'est-il pas vrai, Hussein-Agha?

HUSSEIN.

Oui, je l'ai vu; j'ai même fait un marché avec lui.

AHMED.

Que lui as-tu vendu?

HUSSEIN.

Si je vous le raconte, vous en mourrez de rire. C'est l'aventure la plus plaisante!... Je rencontre hier au café ce marchand assis dans un coin, et qui semblait succomber à un chagrin profond. Je m'approche et lui demande ce qu'il vient faire dans notre ville. « J'y suis venu, me répond-il, pour acheter des antiquités; mais il m'est impossible d'en trouver. Vous me voyez,

au désespoir ; j'ai honte de retourner chez moi sans rapporter quelque chose de ce pays célèbre. » Je me sentis ému, et l'engageai à m'accompagner à ma demeure. Là, je lui fais voir un vieux chaudron, hors de service depuis long-temps, tout rongé de rouille, et relégué dans un coin de ma cave. Cet objet, lui dis-je gravement, n'est pas nouveau : il fut trouvé sous l'un des plus anciens murs de la ville, et tout porte à croire que *Skender* (Alexandre-le-Grand) s'en servit jadis pour préparer son *pilaw*. Les yeux du Franc étincelaient de joie, et sans pousser plus loin l'information : Quel prix y mettez-vous ? me dit-il.— Cinquante piastres, lui répondis-je hardiment. C'était, je l'avouerai, cinquante fois plus que la valeur réelle. Mais mon Franc parut étonné de ce prix modique ; il s'empressa de me compter les cinquante piastres, et partit en s'applaudissant de son bon marché.

TOUS, *riant aux éclats.*

Ha ha ! ha !

AHMED.

Ils achètent aussi de vieilles statues.

HUSSEIN.

Oh ! pour les statues, ils donnent des sommes prodigieuses. Ils les achètent sales, défigurées, mutilées, en quelque état qu'elles se trouvent.

ALY-BAYRACTAR.

Ces objets sont en très grande estime chez eux. Ils les regardent comme des ouvrages d'une nation fort extraordinaire qui existait jadis dans ce pays.

HUSSEIN.

J'ai entendu raconter à mon grand-père des choses incroyables sur cette nation. C'étaient des hommes très grands, de vingt pieds quelquefois; ils avaient trois ou quatre yeux et plusieurs mains; ils couraient plus vite que le meilleur cheval, mangeaient un veau à leur dîner et un mouton à leur souper. Ils devaient être plus forts que l'éléphant, car ils arrachaient les arbres les plus vieux. Mais il y a long-temps, bien long-temps qu'ils existaient, peut-être cinquante mille ans.

AHMED.

C'est à cette nation qu'appartenait aussi, je crois, *Skender*.

MOUSTAPHA.

Le cheval meurt, sa selle reste; l'homme meurt, son nom reste.

ALY-BAYRACTAR.

Ces hommes avaient, assure-t-on, beaucoup d'esprit.

HUSSEIN.

Oui : ce sont eux qui les premiers ont fait du

pain et ont dompté le cheval et l'âne. On leur doit l'invention du feu, de la poudre à canon, et de mille autres choses.

AHMED.

Ton grand-père a eu tort en ce point, Hussein-Agha : la poudre à canon fut inventée par un de nos sultans (1).

MOUSTAPHA.

C'est avec raison que l'on a comparé le *dunya* (monde) à un *kearbann-seraïh* (auberge), dont les habitants se renouvellent tous les jours. Combien n'a-t-il pas existé de nations, par exemple, dans ce pays que nous habitons aujourd'hui, et combien y en verra-t-on encore jusqu'à la fin du monde?

HUSSEIN.

Un jour on parlera de nous avec la même admiration que nous parlons maintenant des contemporains de *Skender*.

ALY-BAYRACTAR.

Les Francs prétendent que les Grecs d'aujourd'hui sont les descendants de cette nation extraordinaire.

HUSSEIN.

Oui, et ces infidèles eux-mêmes le soutiennent ; quelques uns en tirent même vanité.

MOUSTAPHA.

Si les ancêtres n'avaient pas plus d'esprit

que n'en possèdent aujourd'hui leurs descendants, je fais mon compliment aux uns et aux autres.

AHMED.

Cela est impossible : une nation ne peut exister si long-temps. Voyez combien de déluges ont dû survenir dans l'espace de cinquante mille ans!

ALY-BAYRACTAR.

Je ne le crois pas non plus. Cependant les Francs parlent avec enthousiasme de cette ancienne nation. A l'aspect de quelque vieil objet provenant d'elle, ils ne peuvent s'empêcher de verser des larmes.

HUSSEIN.

Ceci m'explique un fait bizarre dont je fus un jour témoin. Je te rends grâce : tu as éclairé mon esprit. Il y a toujours quelque avantage à tirer de la conversation des gens qui ont voyagé et beaucoup vu.

MOUSTAPHA.

Quel est ce fait?

HUSSEIN.

En passant un matin devant les ruines de ce grand temple qui est hors de la ville, j'y remarquai un infidèle qui me parut étranger. Je m'approche, et reconnais que c'est un jeune Franc. Il tenait dans sa main un petit livre qu'il lisait à haute voix, et s'interrompait de temps en

temps pour contempler les ruines. Il faisait les gestes les plus singuliers, poussait des cris, souriait, puis tout à coup fondait en larmes, en baisant ces vieux murs. Je le crus fou, et m'éloignai promptement de lui. Dans l'après-midi cependant je le rencontrai dans le café ; mais alors il était calme, parlait d'un air grave, et faisait différentes questions qui n'étaient pas trop sottes pour un infidèle. Le lendemain il gesticulait de nouveau dans les ruines, et donnait des signes de folie aussi alarmants que la veille. Cela dura plusieurs jours jusqu'à son départ. J'avais déjà interrogé quelques amis sur ce phénomène ; mais personne n'avait pu me satisfaire. Maintenant je commence à comprendre la cause de ces transports et de ces pleurs.

AHMED.

Ton récit me rappelle une conversation fort curieuse que j'eus il y a quelques années avec deux *Inglizs* à qui j'avais vendu une vieille colonne. A les en croire, cette ville, dont nous ne faisons aucun cas aujourd'hui, était autrefois la plus grande, la plus belle et la plus riche cité du monde. Elle fut bâtie par des dieux, et habitée par des êtres moitié dieux et moitié hommes, qui furent les plus adroits *dulguers* (charpentiers), les plus habiles *calemkiar-oïmadjis* (sculpteurs), les plus célèbres *hekims* (méde-

cins), et les savants les plus remarquables de l'univers. Elle renfermait les femmes les plus jolies et les garçons les plus beaux. Elle a soutenu je ne sais combien de guerres contre des rois et des peuples. Enfin, ils me débitèrent mille et mille autres fables que je n'ai pu retenir, car je m'étais endormi pendant ce beau récit. Ce que je sais, c'est qu'en m'éveillant je vis mes deux Francs fondant en larmes comme deux enfants, et ils ne répondirent que par des sanglots quand je leur demandai quel accident leur était arrivé.

MOUSTAPHA.

Ainsi donc ils dépensent tant d'argent et font tant de chemin pour venir pleurer ici tout à leur aise? Allah! Allah! vit-on jamais de plus grands sots!

HUSSEIN.

Et connais-tu un infidèle qui ait de l'esprit?

ALY-BAYRACTAR.

Jeunes et vieux, ils sont tous niais au même degré.

HUSSEIN.

Gardons-nous de les désabuser; il faut même feindre d'entrer dans leur pensée : il y va de notre intérêt.

ALY-BAYRACTAR.

Dis-leur tout ce que tu voudras, je t'affirme qu'ils ne changeront pas : je les ai bien étudiés.

MOUSTAPHA

Les loups changent de poil, mais ne changent pas de naturel.

AHMED.

Oui; mais j'avoue que ces Francs me sont devenus insupportables.

HUSSEIN.

J'ai appris à les supporter : ils nous laissent toujours de l'argent.

AHMED.

Par ma foi, c'est de l'argent bien gagné, et ils le font souvent acheter fort cher.

HUSSEIN.

L'âne blessé se plaint toujours. Ahmed-Agha a sujet de les maudire : ils l'ont assez ennuyé.

ALY-BAYRACTAR.

Comment cela?

HUSSEIN.

Ils sont allés lui rendre visite une fois à sa maison.

MOUSTAPHA.

Poussent-ils donc l'effronterie jusqu'à ce point ?

AHMED.

Ils ont été bien récompensés; les bons soufflets que j'ai appliqués sur leur vilaine figure ont dû leur apprendre ce que l'on gagne à violer ainsi la demeure d'un Musulman marié.

ALY-BAYRACTAR.

Ils s'imaginent que les mœurs sont partout aussi déréglées que chez eux.

AHMED.

Laissons là ces chiens : ils ne méritent pas de nous occuper si long-temps. C'est Dieu qui les a créés tels qu'ils sont; et, comme nous ne pouvons rien changer aux décrets de la Providence, il est certain qu'ils resteront dans cet état de stupidité jusqu'à la fin du monde.

TOUS.

Insch-Allah! insch-Allah! (Plaise à Dieu!)

DIALOGUE TREIZIÈME.

Un ministre turc amoureux de la femme d'un ambassadeur franc. — Opinions éclairées du premier. — Voies par lesquelles on arrive au ministère et aux dignités. — Dangers à courir lorsqu'on y est parvenu. — Sultanes ou princesses de la famille royale. — Impunité des médecins. — Mariage. — Humiliations que les maris des sultanes ont à subir. — Sort de leurs enfants mâles.

UN MINISTRE TURC et UN AMBASSADEUR EUROPÉEN.

L'AMBASSADEUR.

Et votre intrigue avec la femme d'O..., comment la gouvernez-vous ?

LE MINISTRE.

Assez bien. Cependant la pauvre femme est trop surveillée. Ce n'est pas que son mari soit jaloux : il nous laisse fréquemment tête-à-tête ensemble, et j'ai cru même remarquer qu'il souriait en nous quittant. Mais il existe une maudite sœur qui nous gêne beaucoup.

L'AMBASSADEUR.

Avez-vous obtenu quelque doux aveu ?

LE MINISTRE.

Pas encore. Elle ne sait pas un mot de turc, et je suis complétement ignorant dans sa langue; mais l'amour a un langage particulier.

L'AMBASSADEUR.

Oui, le langage des yeux.

LE MINISTRE.

Il arrive cependant un moment où ce langage ne suffit plus, et je suis au point de vouloir m'exprimer autrement.

L'AMBASSADEUR.

Voyez quel avantage de connaître les langues étrangères! C'est un besoin que l'on sent chaque jour, et surtout lorsqu'on appartient à votre classe. Mais, permettez-moi de le dire, vous autres Musulmans vous poussez l'opiniâtreté et la superstition jusqu'à ne vouloir rien apprendre.

LE MINISTRE.

Écoutez, *ildji*. Vous commencez à me connaître, et je ne suis ni opiniâtre ni superstitieux. Je l'étais autrefois, il est vrai; mais depuis que je fréquente les Européens, je me suis défait de mes vieux préjugés. Je reconnais l'abrutissement dans lequel ma nation est plongée; j'accorde la préférence à votre genre de vie et à vos mœurs sur les nôtres. Vos repas, vos sociétés, votre enjouement, et surtout vos femmes, me plaisent on ne peut davantage. Je regrette de ne

point savoir au moins la langue française, qui me serait si utile dans cette circonstance. Mais que voulez-vous que nous fassions? l'étude des langues européennes nous est sévèrement interdite. La superstition y voit une innovation, et toute innovation est un crime chez nous.

L'AMBASSADEUR.

Voulez-vous que je vous procure un maître qui vous apprendra la langue française en secret?

LE MINISTRE.

J'aurais trop à craindre qu'on ne le découvrît; et vous savez quel danger je courrais alors. J'ai déjà assez d'ennemis sur les bras. On me reproche sans cesse de fréquenter les chrétiens; et si les soins de mon ministère ne me fournissaient une excuse suffisante, il y a long-temps que je serais disgracié. Passe encore pour une disgrâce : j'en risquerais dix avant de renoncer à madame O..., que j'aime avec passion, et qui m'aime de son côté! Oui, j'en ai la conviction; si j'avais quelque moyen de lui expliquer mes sentimens, ou qu'il me fût possible de la comprendre, si nous pouvions nous entendre l'un et l'autre enfin, je serais le plus heureux des hommes. Mais, vous ne l'ignorez pas, ce n'est pas seulement de destitution qu'il s'agit pour un homme d'état; l'affaire est plus sérieuse : il y va presque toujours de la vie. C'est

une faveur spéciale quand on se contente de le bannir, et de le faire exécuter plus tard dans son exil. La fin tragique de Halet-Efendy est un exemple tout récent de la confiance que l'on peut avoir dans notre gouvernement. Qui pénétra plus avant dans les bonnes grâces du sultan? qui fut plus digne de son estime? Et cependant le pauvre Halet, malgré son dévouement à son maître, fut la victime des intrigues de l'envie et de la fureur d'une populace effrénée!

L'AMBASSADEUR.

Et cependant l'on vous voit tout mettre en jeu pour parvenir au ministère.

LE MINISTRE.

Telle est la vanité de l'homme. L'ambition lui fait souvent fermer les yeux sur les dangers les plus imminents : c'est ce qui arrive chez toutes les nations. Il faut cependant que cette passion soit encore plus forte chez nous que partout ailleurs. Comment expliquer autrement ces intrigues si nombreuses et si actives pour conquérir des emplois d'une nature si incertaine et si périlleuse, dans lesquels on a sans cesse à lutter contre des dénonciations et des accusations, d'où la confiscation vous chasse tout nu pour l'ordinaire, heureux encore lorsqu'un *ferman* (ordre impérial) ne réclame point votre tête?

L'AMBASSADEUR.

Et qui ne permettent pas à leur misérable possesseur la consolation de disposer de ses biens après sa mort, en admettant même le cas à peu près inouï où cette mort arrive naturellement.

LE MINISTRE.

L'amour-propre y entre aussi pour beaucoup. En voyant parvenir en trois ou quatre années aux plus hautes dignités de l'empire un misérable batelier, un revendeur de fruits ou un simple marchand de chevaux qui sait à peine lire, les anciennes familles peuvent-elles rester dans l'inaction?

L'AMBASSADEUR.

Mais vous ne comptez guère d'anciennes familles. Vos hommes d'état actuellement en place sont tous sortis de classes plus ou moins inférieures, et leur élévation ne date que de peu d'années.

LE MINISTRE.

Malheureusement oui; et c'est à cela qu'il faut attribuer toutes les fautes de notre gouvernement.

L'AMBASSADEUR.

Que voulez-vous attendre d'un homme qui n'a jamais rien lu, n'a jamais rien vu, et ne connaît que ses rames ou sa balance? Voilà ce-

pendant le personnage qu'on élève tout à coup à la dignité de ministre.

LE MINISTRE.

De grand-vésir même. Cela n'arrive que trop souvent.

L'AMBASSADEUR.

Il est bien avéré qu'il ne possède aucune expérience, aucune entente des affaires; et cependant on les lui confie, et on le blâme s'il vient à commettre une faute.

LE MINISTRE.

Vous avez parfaitement raison, mon ami; et depuis plusieurs années je fais les même réflexions que vous. Mais je vous engage à ne parler ainsi devant aucun autre de nos ministres, et notamment devant Abdul-Hamid-Efendy : car vous connaissez sans doute les circonstances de son élévation.

L'AMBASSADEUR.

Non.

LE MINISTRE.

Il n'y a pas dix ans encore qu'il exerçait à *Top-khané* (l'une des échelles de Constantinople) la profession de batelier, et n'avait pour vivre que son modique salaire.

L'AMBASSADEUR.

En vérité!

LE MINISTRE.

La vigueur de ses muscles, la beauté de ses

formes, ses dénonciations et ses actes de cruauté, furent successivement ses titres au ministère. *Kel* (le teigneux) Abdul-Hamid, on le désignait ainsi lors de son humble métier, était un batelier des plus habiles; et grâce à ses bras, les plus robustes qui jamais aient manié la rame, aucun bateau ne devançait le sien dans les joutes: ceci commença sa réputation. Le premier batelier du vésir de cette époque, ayant ouï parler de son mérite, se l'adjoignit en qualité d'aide. Sa figure assez agréable séduisit le vieux vésir, l'un des hommes les plus débauchés de son temps, et qu'il avait occasion de promener chaque jour en *caïk* (bateau). Deux semaines s'étaient à peine écoulées qu'il reçut l'ordre de quitter la rame et de passer au nombre des pages. Le voici donc favori, et, au bout de six mois, revêtu du grade de *kehaya* (lieutenant). Animé de toutes les sortes de dévouement à la personne de son maître, il lui dénonçait tout ce qui se passait parmi ses camarades. La passion du vésir s'accrut à un tel point, qu'il consentit à se séparer de deux femmes sur la demande de son cher *kel* Abdul-Hamid. Je vous épargne le détail d'autres intrigues de ce harem encore plus dégoûtantes.

L'AMBASSADEUR.

Quelle horreur!

LE MINISTRE.

Aucun des employés de la maison du vésir ne pouvait souffrir le nouveau favori ; mais le vésir, qui l'écoutait seul, lui avait promis, en dépit de ses camarades, de le faire nommer au premier paschalick qui viendrait à vaquer, et il tint parole; si bien que, deux ans après son entrée à ce service, Abdul-Hamid-Efendy, après avoir rapidement parcouru quelques autres grades inférieurs, se vit nommé pascha à deux queues en Macédoine. Protégé par son ancien maître, et par conséquent libre d'agir selon son seul caprice, il amassa des trésors considérables. On se plaignit plus d'une fois de ses cruautés et de ses injustices ; mais les plaintes demeurèrent comme à l'ordinaire sans réponse. Il travaillait pendant ce temps à gagner par des présents et à force d'intrigues les ministres le plus en faveur auprès du sultan ; de sorte qu'après un paschalick de deux ans, il parvint à obtenir la place qu'il occupe aujourd'hui. Voilà cinq ans environ qu'il la possède. On lui attribue même l'assassinat de son prédécesseur (1).

L'AMBASSADEUR.

Ce récit est révoltant. Quelles mœurs! quelle corruption!

LE MINISTRE.

Telle est à peu près l'histoire de la plupart de nos

grands d'aujourd'hui. Tels sont, à notre honte, les hommes qui dirigent notre empire.

L'AMBASSADEUR.

Je blâmais la facilité avec laquelle le sultan fait égorger ses ministres; mais je commence à le trouver excusable.

LE MINISTRE.

Croyez-vous que ce soient les coupables et les méchants que l'on punisse en Turquie? Examine-t-on jamais ici la vie et la conduite de l'homme? Innocent et coupable, bon et mauvais, tout est confondu; le glaive est suspendu sur la tête de tous indistinctement. Le moindre soupçon, un caprice seul du sultan, la fantaisie d'une de ses femmes ou d'un valet en faveur suffit pour nous perdre. Fidélité éprouvée, services rendus, rien ne peut nous sauver. Les méchants sont peut-être même en quelque sorte ceux que le châtiment respecte le plus.

L'AMBASSADEUR.

On doit cependant courir moins de risques lorsque l'on tient par quelque alliance à la famille du sultan.

LE MINISTRE.

Rien n'est sacré chez nous, et le sultan fait exécuter son beau-frère, sans plus d'égards que pour le plus mince particulier.

L'AMBASSADEUR.

A propos, vous me disiez dernièrement que l'on vous proposait pour femme une de ses sœurs.

LE MINISTRE.

Oui ; mais je tâcherai de me soustraire à cet honneur.

L'AMBASSADEUR.

Pourquoi ?

LE MINISTRE.

Elle est, m'a-t-on dit, louche et laide à faire reculer.

L'AMBASSADEUR.

Vous ne l'avez donc pas vue ?

LE MINISTRE.

Croyez-vous qu'en Turquie l'on nous montre la femme que l'on veut nous donner ?

L'AMBASSADEUR.

Comment donc ?

LE MINISTRE.

Nous ne la voyons qu'après l'avoir acceptée.

L'AMBASSADEUR.

Il faut pourtant bien que vous la voyiez au moment de la cérémonie du mariage.

LE MINISTRE.

Point du tout. Cette cérémonie est tout aussi bizarre que le reste de nos usages. Les deux familles se rendent l'une chez le prétendu, l'au-

tre chez la fiancée; chaque réunion se réjouit à part. Le soir on conduit la fiancée, couverte de voiles, à la maison du prétendu; on la met au lit, et c'est alors qu'il est accordé à son époux de la voir pour la première fois.

L'AMBASSADEUR.

Mais s'il découvre qu'elle est aveugle, muette ou sourde, ne peut-il pas refuser?

LE MINISTRE.

Fût-elle privée de tous ses sens, eût-elle tous les membres contrefaits, il faut l'accepter d'aussi bonne grâce que si elle était la plus belle créature du monde : c'est l'usage, c'est la loi.

L'AMBASSADEUR.

C'est à peu près comme chez les Arméniens. Au diable vos lois et vos usages (2)!

LE MINISTRE.

Que voulez-vous? je n'y puis rien changer.

L'AMBASSADEUR.

Il vous reste, il est vrai, la faculté de répudier vos femmes.

LE MINISTRE.

Une femme ordinaire, oui; mais comment répudier une sultane dont on est plutôt l'esclave que le mari? Le seul moyen de s'en délivrer est de payer un médecin et de la faire empoisonner.

L'AMBASSADEUR.

Et si la chose se découvre?

LE MINISTRE.

Le mari court le risque d'aller rejoindre sa femme; mais il faut pour cela supposer un accident tout-à-fait extraordinaire; c'est un cas on ne peut pas plus rare. Comme chez nous on ne s'en prend jamais au médecin, et qu'on attribue tout à la fatalité, on peut compter que sur mille empoisonnements un seul à peine est découvert.

L'AMBASSADEUR.

Ainsi un médecin peut tuer son monde impunément?

LE MINISTRE.

Il ne doit compte à personne de ses opérations. Son impéritie et son mauvais destin sont-ils cause que tous ses malades meurent, sa réputation seule en souffre. Un hasard heureux, une cure merveilleuse, l'ont bientôt rétablie.

L'AMBASSADEUR.

Excellent gouvernement! superbes lois!

LE MINISTRE.

Le parti le plus sage est d'éviter autant que possible la parenté avec le sultan.

L'AMBASSADEUR.

Oserez-vous refuser la proposition qu'on vous a faite?

LE MINISTRE.

Je ne suis point assez fatigué de la vie pour

risquer une démarche semblable. J'imaginerai quelque prétexte pour échapper à cette union ; peut-être dirai-je que je suis inhabile au mariage. Mais alors il me faudra demeurer pour toujours célibataire : car si je me hasardais à prendre une femme, et que le bruit en vînt aux oreilles du sultan, ce serait fait de moi.

L'AMBASSADEUR.

Qui vous empêche d'épouser sa sœur ? Si vous n'avez pas lieu d'être satisfait, vous prendrez une ou deux esclaves dont la beauté vous plaira davantage, comme cela se pratique chez vous.

LE MINISTRE.

Le jeu ne serait pas sûr avec une sultane ; elle me dénoncerait à son auguste parent, et je serais bientôt perdu.

L'AMBASSADEUR.

Quel crime auriez-vous commis ? Votre sultan lui-même n'entretient-il pas des esclaves ?

LE MINISTRE.

Le sultan est maître dans son harem, tandis que le mari d'une sultane est esclave de sa femme : voilà la différence.

L'AMBASSADEUR.

Rien ne vous empêche au moins d'entretenir une maîtresse au dehors.

LE MINISTRE.

Cela est plus facile, et surtout lorsqu'on a

quitté Constantinople pour se rendre au *paschalik* (3). Mais pendant les six premiers mois du mariage, qu'il est d'usage de passer dans la capitale, il est impossible de ne point partager de temps en temps le lit de sa femme. Supposez donc la chère moitié douée d'une figure repoussante; supposez qu'il lui manque un œil ou la moitié du nez, de quel courage ne faut-il pas s'armer? Ce n'est pas tout, vraiment : la seule idée de la manière humiliante dont le mari doit entrer dans le lit nuptial suffit pour révolter.

L'AMBASSADEUR.

Comment! est-ce qu'il y a un cérémonial particulier?

LE MINISTRE.

Croyez-vous donc que l'on entre dans le lit d'une sultane de la manière ordinaire? C'est par le pied du lit et en soulevant la couverture que l'époux fortuné doit se glisser auprès de son auguste épouse. Il doit observer le plus profond silence et le plus humble respect.

L'AMBASSADEUR.

Je ne conçois pas la raison de cet usage.

LE MINISTRE.

Elle est cependant fort simple : c'est en signe et témoignage de son infériorité.

L'AMBASSADEUR.

Que d'humiliation d'une part et que d'arrogance de l'autre !

LE MINISTRE.

Attendez, ce n'est pas tout encore.

L'AMBASSADEUR.

Quelque usage plus humiliant?

LE MINISTRE.

Celui-ci est plus atroce qu'humiliant : tous les enfants mâles qui naissent d'une sultane sont mis à mort à l'instant même (4). La politique ombrageuse du sérail juge cette précaution indispensable pour maintenir le trône à l'abri des intrigues. Ajoutez qu'une femme appartenant à la famille royale ne donne jamais à l'homme auquel elle a daigné s'unir le titre de mari. Si elle lui adresse la parole, c'est toujours d'un ton impérieux et arrogant. Il est tenu de lui rendre le compte le plus minutieux de ses actions ; et, s'il n'a point le bonheur de lui être agréable, il doit s'attendre à ce qu'elle choisisse un jeune et beau domestique de la maison, dont elle fait son favori et son protégé. Le devoir du mari cependant est de tout endurer avec patience, et même de ne rien apercevoir.

L'AMBASSADEUR.

Mœurs bizarres! Ce que vous faites subir à vos femmes d'une condition ordinaire vous est rendu lorsque vous prenez une épouse d'un rang supérieur au vôtre.

LE MINISTRE.

Vous avez raison : voilà la vie musulmane. Jugez combien elle doit sembler odieuse à un homme qui s'est familiarisé avec vos usages, qui a pu apprécier quelque temps la liberté de manières, l'enjouement et le commerce agréable de vos femmes. Non, jamais je n'épouserai une femme turque, dussé-je rester veuf pendant toute ma vie. La sévérité avec laquelle on les traite en fait des êtres idiots, insensibles et cruels.

L'AMBASSADEUR.

Voyez comme l'esclavage et l'ignorance abrutissent la nature de l'homme! Vous avez horreur des Européens; leur civilisation excite votre pitié; vous regardez leurs mœurs et leurs usages comme pernicieux; vous proscrivez chez vous tout esprit d'innovation : comment voulez-vous que votre état social s'améliore?

LE MINISTRE.

Cela n'est que trop juste. Mais, adressez-vous à nos fatalistes, ils vous traiteront d'imbécilles et d'impies. Ils ne s'écartent jamais de ce principe, que tout ce qui est ancien et consacré par l'usage est nécessairement bon, que tout ce qui est nouveau ou emprunté de l'étranger est essentiellement mauvais. Loin d'oser leur déclarer mon opinion, qui est la vôtre, je suis obligé de donner tout haut mon approbation à leurs sottises

et à leurs préjugés. J'évite donc leur société autant qu'il m'est possible; je déteste toute alliance avec eux ainsi qu'avec nos femmes. J'ai pris en haine tous mes coreligionnaires depuis que les chrétiens me sont bien connus. Et voulez-vous que je vous découvre ma résolution, mais sous la garantie du secret? A la première occasion favorable, je m'échappe de la Turquie, je me retire dans votre pays, j'abjure le mahométisme, et j'épouse une femme chrétienne : cette union assurera, j'en suis certain, le bonheur de mes vieux jours.

DIALOGUE QUATORZIÈME.

Abolition des janissaires. — Réforme. — Tactique européenne tournée en ridicule. — Menaces contre le sultan. — Indignation contre les Francs. — Autrichiens. — Leurs conseils aux Turcs.

HASSAN et IBRAHIM, janissaires; SALY-EFENDY, un MOLLA (*), et OSMAN, artisan.

HASSAN.

J'aimerais cent fois mieux te voir à la potence qu'ainsi affublé de cet *echekg alpaghi* (bonnet d'âne) et de ces vêtements de singe. Quelle honte pour un *yeni-tcheri* (janissaire)!

IBRAHIM.

Que veux-tu? je n'ai point envie d'aller servir de pâture aux poissons, car ici on ne plaisante pas. Ce n'est point assez de nous tuer, on nous refuse la sépulture.

OSMAN.

Est-ce qu'on les jette tous à la mer?

(*) On donne le nom de *molla* aux docteurs en droit, qui sont aussi docteurs en théologie, parce que la loi mahométane est entièrement fondée sur le Cour'ann.

IBRAHIM.

Oui, et avec une pierre attachée au cou.

OSMAN.

Pourquoi cette précaution?

SALY-EFENDI.

Elle est très simple : afin que les cadavres ne puissent surnager à la surface de l'eau, et que l'on ignore le nombre des exécutés.

IBRAHIM.

On en a expédié encore un millier aujourd'hui.

OSMAN.

Et en tout combien?

IBRAHIM.

On ne peut savoir au juste; mais cela peut bien aller à vingt mille.

HASSAN.

On veut donc nous exterminer complétement?

IBRAHIM.

Il paraît qu'oui, et ils ne le dissimulent pas. Je te conseille en ami de venir t'inscrire sur-le-champ, si tu veux sauver ta vie. Aie même l'air d'y consentir de bon cœur, ainsi que je l'ai fait moi-même. C'est le plus prudent. Le Prophète nous fournira un jour quelque moyen de nous venger de cette persécution.

HASSAN.

Non, Ibrahim-Agha; j'ai de l'espoir encore. Nos confrères des provinces ne peuvent manquer

de faire cause commune avec nous. Ce secours nous suffira pour renverser le nouveau système, et nous débarrasser de ce *nizam-djédid* (*), comme il est déjà arrivé une fois.

OSMAN.

Que faites-vous donc dans vos exercices?

IBRAHIM.

Ce que nous faisons! j'ai honte de vous le dire. On nous éveille le matin à la pointe du jour, pour nous parquer dans un enclos, d'où l'on nous fait sortir un à un, et en nous comptant comme des moutons: celui qui arrive après l'heure reçoit une bastonnade d'une quinzaine de coups. On nous range ensuite sur des lignes tirées au cordeau, comme celles que les jardiniers tirent pour planter leurs oignons; et pour peu qu'on se trouve en deçà et au-delà de la ligne, un coup de poing vous force à avancer ou à reculer. Cela fait, un chien de *Nemsché* (Autrichien) vient nous examiner; il regarde si nous avons soigneusement lavé nos mains et notre tête, si nos culottes sont bien boutonnées, si nos habits n'ont point de poussière. Comme il marche toujours accompagné d'un *domouz* (cochon) musulman, dès qu'il trouve la moindre chose à redire, il nous fait adresser des reproches, des mena-

(*) Nom qu'on a donné aux troupes organisées à l'européenne.

ces, et souvent même administrer de bons coups de fouet.

SALY-EFENDY.

C'en est fait de l'islamisme!

IBRAHIM.

Ce n'est pas tout. Ici commencent les singeries. On nous met à la main un fusil crochu par le bout, et on nous ordonne de le porter tantôt sur l'épaule gauche, tantôt sur l'épaule droite. Il nous faut marcher tous ensemble et de front, puis tout à coup reculer comme des écrevisses, nous diviser, puis nous réunir de nouveau. Je vous épargne le détail de mille autres sottises de même force.

OSMAN.

Quelle dégradation!

IBRAHIM.

On a supprimé le *tayin-parassy* (prêt en argent pour la nourriture); on nous distribue nos vivres en nature, c'est-à-dire du pain noir et de la graisse de cochon.

OSMAN.

De la graisse de cochon!

IBRAHIM.

Oui, frères osmanlis, et du cochon salé encore. On y ajoute une solde de 30 *aspres* (12 centimes) par jour.

SALY-EFENDY.

Une solde! comme à des soldats *nemschés!*

IBRAHIM.

Oui, absolument comme à ces *djifoutes* (juifs).

OSMAN.

C'est le comble de l'humiliation !

IBRAHIM.

Enfin, le croiriez-vous, ne voulait-on pas nous tondre entièrement la tête, à la manière des Francs?

OSMAN.

Qu'on anéantisse donc d'un seul coup notre religion. Il ne nous reste que ce signe, notre mèche de cheveux! Et avez-vous consenti (1)?

IBRAHIM.

Nous avons répondu que tous sauraient mourir plutôt que de se laisser tondre ; et je crois que le mouphty lui-même se prononça dans cette occasion (2).

HASSAN.

Ne me parlez pas de ce mouphty. Ce *bokt-chi* (*) est la cause première de tous nos maux. S'il n'eût point donné son *fétwa* (sentence juridique), on n'eût pu établir le *nizam-djédid*.

OSMAN.

Il mérite d'être pilé dans un mortier (3).

SALY-EFENDY.

Doucement, mes enfants ; du respect pour le clergé! Ce n'est point l'homme, c'est la dignité

(*) Nom injurieux que les Turcs donnent aux Arméniens.

que je défends. Les mouphtys, les imams, les dervisches et tout le clergé enfin, sont autant de charbons, et vous savez le proverbe : *On ne peut toucher le charbon sans se noircir les mains, au même se brûler, s'il est allumé.*

HASSAN.

Mais il y a des pincettes, et avec des pincettes on prend le charbon et on le jette dans les latrines.

IBRAHIM.

On va maintenant bâtir de vastes maisons, où l'on enfermera les nouveaux soldats, et aucun d'eux ne pourra plus coucher dans la ville.

HASSAN.

Et nos femmes, nos ménages, que deviendront-ils ?

IBRAHIM.

Ne sais-tu pas que tous ceux qui avaient femmes et enfants sont déjà étranglés, ou ne tarderont pas à l'être.

OSMAN.

Quelle horreur!

IBRAHIM.

Pour nous dédommager de ces vexations, on nous accorde, il faut le dire, la permission de boire du vin et de manger du porc ; comme si nous nous en étions abstenus jusqu'à présent, en dépit même de la défense.

HASSAN.

Hélas! les janissaires étaient assez forts pour se faire respecter.

IBRAHIM.

Hier on a conduit toutes les nouvelles troupes devant le *voevode* de *Galata*, pour maudire le nom de *Hadjy-Bektasch*.

HASSAN.

Et vous avez prononcé cette malédiction?

IBRAHIM.

Comment faire autrement? le cordon était là. Mais qu'importe : Mahomet et l'âme de l'immortelle patrone de notre corps connaissent le fond des cœurs; ils savent que nous n'avons consenti que par force. On se prépare, dit-on, à nous enlever nos juges et à les remplacer par des Francs.

SALY-EFENDY.

Commandés par des Francs, battus par des Francs, et jugés par des Francs! Grand Prophète, qu'avons-nous fait pour mériter un châtiment si rude? Quand te lasseras-tu de voir ton peuple jouet des infidèles et des impies? Si tu as cessé de nous aimer, inflige-nous des peines d'une autre nature; ne nous réduis point à cette humiliation!

IBRAHIM.

Le *padischah* lui-même assiste souvent à nos

exercices. Il porte le bonnet d'âne, trotte dans le *atmeïdan* (hippodrome), manie le sabre, tire le pistolet, et fait mille autres prouesses pour nous donner l'exemple et nous encourager; mais s'il lit quelques signes de mécontentement sur une figure, il fait expédier à l'instant le prétendu séditieux pour *Kawaks;* là son procès n'est pas long : étranglé en un tour de main, il est jeté à la mer.

HASSAN.

Ces belles mesures et ces réformes perdront le sultan; il y mangera son auguste tête.

IBRAHIM.

Il a probablement envie de rejoindre son oncle Sélim (4).

OSMAN.

Il a donné ordre de fermer tous les cafés, parce qu'on y parle, dit-il, de politique. On assure qu'il a envie d'interdire aussi l'usage de la pipe.

HASSAN.

Il a perdu le sens. Où prétend-il nous conduire, cet infidèle, ce chien, ce....

SALY-EFENDY.

Halte là, camarade! respectons la personne sacrée du monarque; elle est inviolable; la religion nous y oblige (5).

HASSAN.

Il détruit nos anciens usages, corrompt nos

mœurs, nous dépouille de nos priviléges, et nous l'épargnerions!

SALY-EFENDY.

Je ne nie pas qu'il ait mérité la mort; je dis seulement que, tant qu'il vit, nous devons respecter en sa personne le représentant du grand Prophète, l'ombre de Dieu lui-même sur la terre.

OSMAN.

Comme dit notre imam, ce n'est que le cadavre d'un sultan mis à mort avec justice qu'il est permis d'insulter.

SALY-EFENDY.

Et puis, avant de s'en défaire, il convient de voir s'il laisse un successeur en âge de gouverner: la loi le prescrit positivement.

HASSAN.

Vous parlez de lois: est-ce que le *padischah* et ses ministres ne sont pas les premiers à les violer? Ont-ils le moindre respect pour les anciens usages? Ils nous font étrangler sans jugement, confisquent nos biens, et réduisent nos enfants à mourir de faim. Pourquoi les épargner?

SALY-EFENDY.

Voulez-vous donc demeurer sans roi? Ne savez-vous pas que, *quand la tête se perd, les pieds perdent aussi leur aplomb?*

IBRAHIM.

Parmi tant de milliers de croyants, ne peut-on trouver un autre homme capable de gouverner?

SALY-EFENDY.

La famille impériale est une branche de celle du Prophète, et le trône d'Ali-Osman est son héritage. Le Prophète l'a voulu ainsi.

HASSAN.

N'a-t-il pas le premier violé le *Cour'anni scherif*, ce *padischah*, en permettant de boire du vin et de manger du porc? N'est-ce pas lui qui a porté l'impiété jusqu'à abolir les *wacoufs* (biens attachés aux mosquées)?

IBRAHIM.

Le sabre! le sabre! voilà qui terminera tout.

SALY-EFENDY.

Pas tant de pétulance! *La violence gâte le jeu.*

HASSAN.

Oui; mais *qui se fait brebis, le loup le mange.*

SALY-EFENDY.

Examinons mûrement les choses; voyons si ces innovations proviennent en effet de lui. J'ai entendu dire que ces projets étaient insinués par les Francs.

HASSAN.

Est-il vrai? pouvez-vous l'affirmer? Quel Franc est le coupable? est-ce le *Nemsché?* Par le nom sacré du Prophète et par ma tête, je

cours de ce pas lui plonger mon *yatagan* dans le ventre (6).

SALY-EFENDY.

Cela ne serait point difficile ; mais je ne puis affirmer positivement. Cependant le *nemsché* est en effet violemment soupçonné.

HASSAN.

Il est certain du moins que ce sont des Francs?

SALY-EFENDY.

Sans doute.

HASSAN.

Courons donc à Péra, et passons-les tous au fil de l'épée, tous, jusqu'à l'enfant au berceau.

SALY-EFENDY.

Un peu de modération : nous ne ferions qu'aggraver nos maux.

HASSAN.

Si *Aly meurt, que le monde entier périsse avec lui.* Que m'importe ce qui arrivera quand je serai mort? Ce que je veux, c'est me venger. Ces chiens nous ont fait assez de mal : il est temps de les exterminer. Qu'ils périssent tous, et que je périsse avec eux. Mais pourquoi mourir? Le monde est grand, et nous pouvons y trouver un asyle. Mettons le feu à Péra, égorgeons tous les infidèles qui s'y trouvent, et nous aurons le temps de sortir de la ville avant que le bruit en vienne aux oreilles du sultan.

OSMAN.

Je te suis; marchons!

IBRAHIM.

Moi aussi : je vais prendre mon fusil crochu.

SALY-EFENDY.

Un peu de réflexions, mes enfants : *la précipitation est toujours suivie de l'infortune; la patience seule amène le salut.* Ces maux nous sont peut-être envoyés par le Prophète en punition de nos péchés, ou pour quelque autre motif qu'il nous est défendu d'examiner. Tout cela serait-il arrivé si la destinée ne l'eût ordonné ainsi ?

OSMAN.

Saly-Efendy a raison. *Ce n'est pas ce que projette la créature, mais ce que veut le créateur.*

HASSAN.

En effet, si vous pensez que cela vienne de la destinée, il serait mal de s'y opposer.

SALY-EFENDY.

En peut-on douter? Un seul cheveu de notre tête tomberait-il sans la permission de *kismeth* (destinée). Si les *Nemschés*, et tout porte à le croire, sont les instigateurs de ces réformes, ils ne sont probablement que les instruments de la Providence, comme ils le furent, il y a trois ans, lorsqu'ils nous prévinrent du grand danger qui nous menaçait.

IBRAHIM.

Quel danger?

SALY-EFENDY.

Vous ne le savez pas : je vais vous l'apprendre. Depuis long-temps les *yavours* francs travaillent à nous chasser d'Europe, de l'Asie mineure, du *Missir* (Égypte) même. Mais, effrayés du grand nombre de croyants répandu dans les quatre parties du monde, et qui est dix fois plus considérable que le leur, ils n'osaient entreprendre une attaque à force ouverte; ils minaient sourdement, et nous harcelaient pour nous affaiblir. Tantôt ils envoyaient un *cral* en *Missir*, puis un autre du côté du Danube, et tantôt enfin ils poussaient nos *rayas* à la révolte contre le *Zil ullah* (ombre de Dieu), *padischa* le plus illustre et le plus légitime.

OSMAN.

Les perfides!

SALY-EFENDY.

Quelques légers succès les ont d'abord encouragés, et ils avaient enfin résolu une attaque unanime et décisive. Le Prophète, qui, malgré nos péchés, chérit encore assez son peuple pour ne pas vouloir son anéantissement, nous avertit du danger par l'organe d'un homme très *alim* (savant), qui est, à ce que je crois, grand-vésir auprès du cral des *Nemschés*. Cet homme, quoi-

que infidèle en apparence, a, dit-on, les entrailles et le sentiment tout-à-fait musulmans.

OSMAN.

Le renard sort du trou où on ne le croyait pas.

SALY-EFENDY.

Le chef des croyants entra en fureur. Il envoya sur-le-champ des ordres à tous les autres *padischahs*, en les invitant à se préparer à la guerre sacrée que le *dar islam* (maison de l'islamisme) devait déclarer au *dar harb* (la chrétienté), afin de décider lequel des deux peuples régnerait sur la terre.

OSMAN.

Que répondirent les *padischahs?*

SALY-EFENDY.

L'*iram schahi* (schah de Perse) attaqua aussitôt le Moscove, et les autres se tinrent prêts à marcher au premier ordre. Le *cral* de Vienne et son vésir, qui, en nous prévenant du danger, avaient peut-être leur plan, enchantés d'avoir si bien réussi, tirèrent vanité du service qu'ils nous avaient rendu, et en profitèrent pour donner des conseils au sultan. C'est peu après qu'ils lui persuadèrent d'adopter la tactique de leur pays. Par là, disent-ils, nous serons bientôt en état de déjouer tous les projets des infidèles.

HASSAN.

Ce cral *nemsché* avait donc de bonnes intentions?

SALY-EFENDY.

On le prétend, et l'on garantit surtout celles de son vésir, qui est, assure-t-on, entièrement dévoué à la cause des Osmanlis : ce qui le prouve, c'est qu'il est mal regardé par les autres infidèles; tous le haïssent et blasphèment contre lui. Quant à moi, je ne le crois pas sincère.

OSMAN.

Les pensées du renard ne sont pas faciles à deviner.

SALY-EFENDY.

Il a promis de nous aider à exterminer les *rayas* révoltés, à pénétrer dans l'intérieur du pays des Moscoves, et à conduire à fin mille autres expéditions. Le sultan s'est laissé facilement égarer par l'*iltji* de l'infidèle, et par les raisonnements du mouphty, que ce chien d'*iltji* a sans doute séduit à prix d'argent. Les intentions du monarque étaient bonnes en effet, comme vous voyez, puisqu'il n'avait en vue que le salut de l'empire. Cependant il a péché, car il a agi contre le saint Cour'-ann, qui dit *que toute loi autre que celles qu'il renferme est une innovation, toute innovation un égarement, et que tout égarement conduit au feu éternel.*

OSMAN.

Et nos *ridjals*, que disent-ils?

SALY-EFENDY.

Ils sont divisés d'opinions. Les uns, fidèles à nos anciens usages, combattent la réforme; d'autres, au contraire, l'approuvent; mais tous sont obligés de se conformer à la volonté du sultan.

HASSAN.

Mais quelle utilité voit-on dans l'introduction de cette nouvelle milice?

IBRAHIM.

Elle doit, assure-t-on, nous rendre plus puissants.

HASSAN.

Et quel avantage en reviendra-t-il aux *Nemschés?*

SALY-EFENDY.

Ils ont intérêt à nous voir plus forts; leur espoir est que nous nous opposerons aux Moscoves et aux autres infidèles, dont ils redoutent l'agrandissement.

HASSAN.

Allah! Allah! quelle ruse!

OSMAN.

C'est ainsi que les *yavours* agissent toujours; ils ne changent point d'esprit de conduite.

SALY-EFENDY.

Vous admirez l'adresse et la ruse des *Nems-*

chés ; je vous prouverai cependant que ce ne sont que des imbécilles.

HASSAN.

Voyons cela, s'il vous plaît.

SALY-EFENDY.

Les sots ne réfléchissent pas que, si nous sommes une fois assez forts pour servir d'obstacle à l'agrandissement des nations qu'ils redoutent, nous le serons assez en même temps pour nous débarrasser d'eux à leur tour, après que nous aurons vaincu tous les autres. *Le pot se brisera sur leur tête, et ils tomberont, comme ils le méritent, dans la fosse qu'ils creusent pour autrui.*

OSMAN.

La fin ordinaire du renard est la boutique du pelletier.

HASSAN.

Par Mahomet, que ce *baba* a d'esprit!

OSMAN.

Voyez un peu! n'as-tu donc jamais entendu parler de Saly-Efendy, qui est resté trente ans au moins au *medressé* (collége) (9), le plus érudit de nos savants, qui possède par cœur tout le Cour'-ann, qui a chez lui deux boîtes pleines de manuscrits, et pourrait te raconter des choses merveilleuses pendant trois jours et trois nuits sans s'interrompre?

SALY-EFENDY.

C'est au grand Prophète, dont je suis le plus

humble serviteur, que je dois les trésors qui ornent mon esprit. Sans son aide, je serais demeuré aussi ignorant que vous, et aussi bête qu'un infidèle.

OSMAN.

Un infidèle! quelle comparaison, Saly-Efendy! Certainement il n'y a pas un seul Musulman, même parmi nos *oulemas*, qui possède vos connaissances. *Insch-Allah* (s'il plaît à Dieu), nous vous verrons un jour grand-vésir!

SALY-EFENDY.

Je ne le désire pas beaucoup, car les *grands navires courent de grands dangers*. Cependant, si telle est jamais la volonté du Prophète, qu'elle s'accomplisse, je ne m'y oppose pas. Mais revenons à notre sujet : il s'agit de savoir si la réforme peut nous rendre plus puissants.

OSMAN.

Et nous en appelons à votre sagacité.

SALY-EFENDY.

La question n'est pas difficile. Je n'entends rien à la guerre; mais il suffit ici du simple raisonnement. Un soldat enchaîné par la volonté de son commandant, comme parmi les troupes régulières, peut-il jamais développer ses forces, et donner tout l'élan à son courage? Comment luttera-t-il avec avantage contre un soldat entièrement libre, et qui n'attend aucun

ordre pour combattre, qui se précipite à sa volonté sur l'ennemi, le frappe, le dépouille, ou recule au moindre signe de danger, pour s'élancer de nouveau dans un instant plus favorable?

HASSAN.

Dix soldats réguliers ne pourraient tenir tête à ce dernier.

SALY-EFENDY.

N'avons-nous point d'ailleurs l'exemple de nos illustres ancêtres? Lorsqu'ils assiégèrent jadis la capitale de ce même *cral* des *Nemschés* qui prétend aujourd'hui nous donner des conseils, lorsqu'ils forcèrent le *cral* des Moscoves à demander la paix et à implorer pardon, dans le cours de leurs longues conquêtes enfin, se sont-ils servis d'autres troupes que de celles qui ont existé parmi nous jusqu'à ce jour? ont-ils connu quelques uns de ces jeux de *khayal-zib* (ombres chinoises), car c'est le véritable mot, que l'on veut enseigner maintenant à nos soldats.

IBRAHIM.

Vous les qualifiez on ne peut mieux, Saly-Efendy.

SALY-EFENDY.

Tous les autres peuples de la terre, malgré leurs baïonnettes, leurs piques et leurs soldats réguliers, en ont-ils moins été vaincus par nos aïeux? Enfin le *Cour'-anni-schérif* (le saint

Cour'-ann), que Dieu lui-même a envoyé à son Prophète, et qui renferme tout ce dont l'homme a besoin pour vivre, et vivre fort heureux, pourquoi ne fait-il pas mention du *nizam-djedid?* Une chose que Dieu et son Prophète n'ont point connue, nous voulons la connaître, nous autres fourmis! Jusqu'où peut aller la vanité humaine! Ce qui est écrit, mes frères, ne peut manquer d'arriver, et c'est en vain que l'homme tente de prévenir ou de changer les arrêts de la destinée! A mon avis même, ceux qui leur opposent une prétendue prudence sont des impies et des criminels, et la malédiction du saint Prophète ne manquera pas, tôt ou tard, de tomber sur leur tête.

TOUS.

Amen! amen!

DIALOGUE QUINZIÈME.

Pipe et café. — Doutes sur la fidélité des femmes. — Livres prophétiques. — Ouverture d'une campagne. — Excès que les soldats commettent à cette époque. — Jours heureux et jours malheureux. — Têtes de rayas vendues aux chefs de l'armée en guise de têtes d'ennemis. — Emprunts forcés. — Accusations. — Martyrs. — Revenus de l'état incertains.

ALY, habitant des rives du Danube; SULEYMAN, habitant de l'Asie mineure.

SULEYMAN.

Il paraît, Aly-Agha, que tu ne sors point du *cahwené* (café), que tu y passes la journée entière. Je n'y suis jamais venu sans t'y rencontrer.

ALY.

Où veux-tu que j'aille? Je ne sais aucun métier, je n'ai point d'argent pour faire le commerce, et je n'ai point de femme auprès de laquelle je puisse passer une heure ou deux. Le *tchibouk* (pipe) et le *cahwé* (café), voilà mon unique consolation.

SULEYMAN.

Tu as raison. Moi je bénis aussi cent fois par jour les noms de ceux qui, les premiers, ont planté le café et le tabac. Sans ces deux ressources, que serions-nous devenus?

ALY.

Tu ne dois pas t'ennuyer autant: tu es marié.

SULEYMAN.

Est-ce qu'on peut rester la journée entière auprès de sa femme? C'est bien assez de toute la nuit, vraiment. Prends femme, et je ne te donne pas une semaine avant qu'elle ne t'ennuie à périr. Passe encore lorsqu'on est assez riche pour en avoir plusieurs. On courtise alors l'une, puis on l'abandonne pour sa rivale; on excite leur jalousie; on les voit se piquer, se quereller entre elles: cela fait passer le temps et procure quelque plaisir. Mais la société d'une seule femme! prie le Ciel qu'il t'en préserve pour toujours.

ALY.

J'ai donc bien fait de ne point me marier?

SULEYMAN.

Admirablement fait. Et combien j'envie ton sort! qu'il faut acheter cher les courts instants de plaisir que le mariage procure! Si du moins l'on était sûr de la fidélité de sa femme!

ALY.

Aurais-tu quelque sujet de plainte?

SULEYMAN.

Dieu semble m'avoir pris sous sa protection, et jusqu'à présent je crois ma femme fidèle. Elle ne sort jamais de la maison, et ne reçoit point d'hommes chez elle, Je ferme soigneusement ma porte aux personnes dont l'âge et la figure pourraient m'inspirer quelque crainte. Mais elle est femme, et toujours une femme....

ALY.

Tu es aussi soupçonneux que le génie d'*Elf-leïlé-vé-leïlé* (Mille et une nuits), qui enfermait sa femme dans une cassette de verre....

SULEYMAN.

Et dont la femme, malgré cette belle précaution, trouva moyen de récolter une centaine de bagues. Depuis la lecture de cette histoire, j'ai conçu pour les femmes une aversion extrême. Je les crois toutes perfides. Tu te rappelles aussi cette femme du sultan Shariar, qui trahit son mari pour un noir. Que penser du sexe après cela ?

ALY.

Et tu approuves sans doute la résolution que prit le frère de ce monarque, le sultan Sharénan, après la trahison de sa femme?

SULEYMAN.

J'en aurais fait tout autant si j'avais eu son pouvoir. J'aurais fait venir chaque soir une jeune

fille dans mon lit, et le lendemain je l'aurais fait mettre à mort : c'est le moyen d'avoir sur ce point l'esprit en repos.

ALY.

Et de ne pas voir sa tête parée de certains rameaux.

SULEYMAN.

Si j'avais le malheur de surprendre ma femme en flagrant délit, je percerais d'un seul coup de *yatagan* elle et son perfide amant.

ALY.

C'est encore un trait d'*Elf-leïlé-vé-leïlé.*

SULEYMAN.

Oh! c'est un livre excellent, et dans lequel il y a beaucoup à apprendre sur ce sexe perfide. Nous avons peu de livres dans notre langue, mais ils renferment beaucoup d'instruction. L'as-tu jamais lu?

ALY.

Je ne sais pas lire ; mais j'ai entendu raconter plusieurs fois ces histoires, et c'est à elles que je dois ma haine pour le mariage. De temps à autre, et bien malgré moi, mes pensées se portent vers la femme; mais la pipe a bientôt pris le dessus, et je viens au café chercher des distractions. On y entend conter à chaque instant des histoires si amusantes (1)! Si du moins une bonne guerre venait à s'ouvrir, il y aurait de quoi faire

un peu de diversion ! car cette longue paix est aussi une source d'ennuis.

SULEYMAN.

On parle depuis long-temps d'une guerre avec les Moscoves; mais je crains bien qu'elle n'ait point lieu.

ALY.

Qui t'inspire cette crainte ?

SULEYMAN.

Un derwisch, qui connaît à fond les *felnemés* (livres prophétiques), et qui n'y a rien trouvé qui ait rapport à une guerre prochaine avec les Moscoves. Cependant, a-t-il ajouté, un livre tout nouveau annonce que nous aurons à combattre une autre race d'infidèles moins puissante, mais plus opiniâtre et plus courageuse. La guerre nous coûtera beaucoup et finira à notre désavantage.

ALY.

Quelle nation pourrait-ce être ?

SULEYMAN.

On n'en sait rien ; mais on présume que ce sont les *Inglizs*, car eux seuls ont plus de forces de mer que nous. Quant aux forces de terre, aucune nation ne peut nous être comparée.

ALY.

Mais n'avons-nous pas battu les *Inglizs* plus d'une fois ?

SULEYMAN.

Oui sans doute, et, s'il plaît à Dieu, nous les battrons encore ; cela est même écrit dans le livre dont je te parle, ainsi que dans mille autres prophéties fort remarquables. Il y est dit que l'empire d'Aly-Osman ira encore quelques années en s'affaiblissant, puis que tout à coup il reprendra son ancienne puissance et s'agrandira de nouveau. Nous ferons des conquêtes brillantes dans le *Yeni-Dunïa* (Nouveau-Monde), et nous couvrirons toute la terre. Point d'église qui ne se convertisse en mosquée, point de *cral*, point de nation qui ne vienne déposer son hommage et son tribut au pied du trône de notre auguste *padischah*. Ce livre est écrit en grosses lettres d'or; il porte même le sceau du mouphty.

ALY.

Ce livre n'est pas mauvais; je crains seulement qu'il n'ait été fabriqué dans les circonstances actuelles pour relever le courage du peuple, tout en abaissant celui des infidèles, qui nous font toujours des menaces de guerre : car, dans les anciens livres, il est dit que notre empire touche à sa fin, et que bientôt nous serons obligés de repasser de l'autre côté de la mer et de nous retirer dans nos anciens pays.

SULEYMAN.

Oui : c'est une opinion très répandue. Il ne

serait pas mal, à mon avis, que l'on prît quelque mesure.

ALY.

Que l'accident dont on te menace pour le lendemain ne t'empêche pas de dormir. La prophétie ne s'accomplira pas de sitôt, je l'espère : car on n'est pas d'accord sur les chiffres qui expriment la date de cette époque désastreuse.

SULEYMAN.

La prudence ne gâte rien, camarade; et nos grands, qui ne sont point des sots, prennent depuis long-temps la précaution de se faire enterrer à *Scudar* (2).

ALY.

Kizmethen ziadé olmaşş, mon ami; cè qui est écrit arrivera. En attendant, je fais des vœux pour la guerre; la paix m'est insupportable. Ma bourse est on ne peut plus à sec.

SULEYMAN.

Ainsi tu désires une guerre avec les Moscoves?

ALY.

Avec qui que ce soit, peu m'importe.

SULEYMAN.

Mais les Moscoves sont puissants aujourd'hui; ils se battent comme des enragés, assure-t-on.

ALY.

Marchand trop craintif ne fait ni gain ni perte.

SULEYMAN.

Je préfère me battre avec les *Nemschés*. *Mieux vaut renard vivant que lion mort.*

ALY.

Se battre avec les *Nemschés!* cela ne se dit pas. On dit battre les *Nemschés*. Tire ton sabre ou ton *yatagan* devant une de leurs *ortas* (compagnies) entière, et tu les verras s'enfuir, ou tomber à genoux en criant : *Aman* (miséricorde) !

SULEYMAN.

Ils sont donc aussi poltrons que les juifs ?

ALY.

Mais ils ne sont pas de véritables juifs. Les *djifoutes* de chez nous ne sont autre chose que des *Nemschés ;* c'est la même race un peu dégénérée, et tous sont aussi perfides que leurs ancêtres, ces ennemis implacables du grand Prophète et de ses sectateurs!

SULEYMAN.

Ils ont toujours été en guerre contre les croyants.

ALY.

Les *mourdars* (impurs)! ils ont tenté d'empoisonner, dit-on, le Prophète lui-même, n'est-ce pas?

SULEYMAN.

Oui : aussi faisait-il passer au fil de l'épée tous ceux de cette race qui tombaient dans ses mains;

et a-t-il accablé de sa malédiction ceux qui ont échappé à ses soldats.

ALY.

Et sa malédiction ne les a point épargnés; le signe leur en est resté sur la tête.

SULEYMAN.

Crois-tu que les *Nemschés* soient tous couverts de teigne comme les juifs (3) ?

ALY.

Sans aucun doute, puisqu'ils sont de la même race. Il en est ainsi de tous les autres Francs, car c'est pour cette raison qu'ils n'osent raser leur tête.

SULEYMAN.

Les Moscoves cependant se battent mieux.

ALY.

Bah! ils ont beaucoup de ruses; ils avancent par masses grandes et trop serrées. Tout leur mérite consiste dans différents tours qu'ils emploient pour tromper les Osmanlis : ils n'oseraient se battre corps à corps avec nous.

SULEYMAN.

As-tu fait quelque campagne contre ces infidèles?

ALY.

Plusieurs. Je les connais assez aujourd'hui.

SULEYMAN.

On dit que la plupart d'entre eux ont deux

têtes; on leur en coupe une sans que cela les empêche de combattre.

ALY.

Ha! ha! ce sont des têtes postiches qu'ils portent au-dessus de la leur, pour paraître plus grands et nous effrayer; mais nous y sommes accoutumés maintenant. Frappe un peu plus bas, et je te réponds qu'ils ne se battront plus.

SULEYMAN.

Et les Cosaques, qu'en dis-tu?

ALY.

Pour ces diables-là, je ne sais qu'en dire; ils sont très agiles, et manient la pique on ne peut mieux. Au surplus, c'est en pure perte qu'on se bat avec un Cosaque, car il n'y a rien à gagner et beaucoup à risquer. Ses armes, ses habits et son cheval, ne valent pas en tout cinq piastres. Cependant ils ne me font point peur. *Il y a du mérite à arracher un poil à un sanglier.*

SULEYMAN.

Les fantassins sont-ils donc armés plus richement?

ALY.

Non, assurément; mais il y a moins à risquer avec eux. Dans tous les cas, lorsqu'on a soin de porter un *khamaily* (4), et de ne se battre que pendant les jours heureux, on est toujours sûr de vaincre son ennemi, quelque fort qu'il soit.

SULEYMAN.

Sans doute ; mais quelquefois les chefs n'engagent-ils pas la bataille sans examiner si c'est le jour heureux de leurs soldats ?

ALY.

C'est vrai. Les imbécilles ! ils n'écoutent le plus souvent que les astrologues : c'est pour cela que nous les changeons comme des ânes, ou nous les laissons quelquefois tout seuls au moment de la bataille.

SULEYMAN.

Mais on ne gagne rien de cette manière.

ALY.

Est-il donc toujours besoin de se fourrer dans le feu pour faire quelque profit ?

SULEYMAN.

Et comment faire autrement ?

ALY.

Comment ? Je me rends dans un village, soit ami, soit ennemi, pourvu toutefois qu'il soit habité par des *yavours*. Là je coupe la tête au premier d'entre eux que je rencontre, et je la porte au pascha, qui me fait sur-le-champ compter une somme d'argent (5).

SULEYMAN.

Et le pascha, que fait-il de ces têtes ?

ALY.

Comment, tu ne le sais pas? Tu n'as donc jamais été à la guerre (6)?

SULEYMAN.

Pas encore.

ALY.

A ton âge? c'est honteux!

SULEYMAN.

Pour te dire la vérité, ce métier ne m'amuse pas trop: je préfère d'être *tahsildji* (receveur des impôts), ou *karadjy* (percepteur de la capitation) (7).

ALY.

Il paraît que l'odeur de la poudre ne te plaît pas.

SULEYMAN.

Franchement, non : j'aime mieux avoir affaire avec des *rayas*, qui sont habitués à payer et à tendre le dos au bâton, que de me trouver face à face avec un Moscove... Mais tu veux donc me faire un secret de ce que le pascha fait des têtes que vous lui vendez?

ALY.

Un secret! point du tout, mon ami : elles sont converties en pelisses ou en queues de cheval.

SULEYMAN.

Je ne te comprends pas.

ALY.

Dès qu'il en a réuni une certaine quantité, il les envoie à la Porte; et la Porte, de son côté, envoie au pascha un *tough* (queue) ou une riche pelisse pour le récompenser.

SULEYMAN.

Quoi donc! c'est ainsi que nous viennent toutes ces têtes qui ornent les murs du sérail?

ALY.

C'est le plus souvent de cette manière. Le pascha n'est point censé le savoir, et même il a l'air de défendre ces meurtres; mais lui-même est obligé de recourir au même moyen, quand il reste trop long-temps sans pouvoir remporter d'avantage sur l'ennemi : autrement il verrait sa propre tête réclamée par le sultan.

SULEYMAN.

Est-ce que vous ne pouvez avoir aussi, outre le prix de la vente de la tête, la dépouille du tué?

ALY.

Certainement, et plus encore; mais pour faire du butin, il faut que nous nous réunissions plusieurs camarades ensemble. Alors nous levons des contributions; nous capturons des troupeaux; nous faisons des prisonniers; nous avons enfin mille autres chances favorables, sans compter beaucoup d'autres, même accompagnées de moins de périls. C'est surtout au moment où

les troupes se préparent à partir qu'il y a de bons coups à faire. Dans ce moment règne une grande confusion, les maisons et les habitations sont fermées, personne ne paraît dans les rues, la terreur est générale.

SULEYMAN.

A-t-on déjà peur de l'ennemi?

ALY.

De l'ennemi! non, mais bien des soldats musulmans qui vont se mettre en campagne. Nous jouissons alors en effet d'un peu plus de liberté. A nous permis de contracter de nouvelles dettes, de nous habiller, de nous armer, et de faire nos provisions de voyage à crédit, et même de fournir abondamment notre maison de la même manière; et cela est fort juste: c'est une récompense du service que nous allons rendre. Puisque nous nous chargeons de protéger le *raya* contre l'ennemi, le *raya* ne doit-il pas aussi nous tenir compte de notre dévouement?

SULEYMAN.

Certainement : on ne verse pas son sang pour rien.

ALY.

Alors je m'arme bien, et je passe devant la boutique d'un *sarraf* (changeur de monnaies) ou d'un riche négociant quelconque. Je lui demande à emprunter 500 pias-

tres, en lui jetant en même temps un mouchoir au bout duquel je lie une balle; je le laisse réfléchir un peu, et je reviens (8). Pour l'ordinaire, l'argent est prêt. S'il met un peu d'hésitation, je porte la main à mon *yatagan* pour mieux le décider. Si ce procédé ne suffit pas, j'en ai d'autres qui manquent rarement de lui faire perdre la fortune et la vie.

SULEYMAN.

Et lesquels?

ALY.

Les crois-tu difficiles à trouver?

SULEYMAN.

Je les devine; mais je veux savoir s'il en est de vraiment ingénieux.

ALY.

En voici un qui te plaira, je l'espère. A l'entrée de la nuit, je prends une femme turque avec laquelle mon plan est concerté d'avance; j'épie un instant où la porte du *yavour* demeure ouverte, et j'introduis cette femme dans la maison. Elle se glisse dans l'intérieur: je ferme aussitôt la porte, et je cours prévenir une patrouille que j'ai vu un infidèle emmenant chez lui une femme mahométane. Tu sais ce que cela veut dire chez nous: il n'y va rien *moins* que de la vie pour l'accusé. Nous pénétrons dans la maison; nous ne manquons pas d'y trouver la

femme, et le *yavour*, conduit devant le juge, est condamné à mourir, à moins qu'il ne consente à épouser la femme et à prendre le turban, condition à laquelle les infidèles se soumettent rarement. On le pend donc à l'instant, et ses biens sont confisqués.

SULEYMAN.

Ceci n'est pas bête. Je suis assez rusé, mais mon imagination n'aurait point été jusque là. Cependant je ne vois pas de profit pour toi.

ALY.

Si fait. Comme dénonciateur, j'ai droit à quelque chose ; mais mon but principal, dans ce cas, n'est guère que de me venger et de faire un exemple. Nous avons, comme tu peux le croire, mille autres moyens aussi lucratifs ; mais ils ne nous servent guère que pendant la paix ; nous sommes rarement obligés de les mettre en usage au moment de la guerre. L'aspect de nos armes et la terreur que nous inspirons suffisent ; et d'ailleurs nous savons le plus souvent nous venger par nos propres mains, sans prendre la peine de recourir à la justice et de fabriquer des accusations.

SULEYMAN.

Vos chefs ne vous disent-ils rien ?

ALY.

Ils hasardent quelquefois des reproches; mais la crainte que nous ne passions sous d'autres drapeaux les oblige bientôt à se taire. Ce sont ces sots imams, avec leur morale, qui nous gênent un peu.

SULEYMAN.

Ils sont les mêmes presque partout. Depuis le vol d'un chameau jusqu'à celui d'un œuf, depuis le meurtre d'un infidèle jusqu'à celui d'une mouche, tout est péché à leurs yeux ; à les entendre, on ne peut ouvrir la bouche, étendre le pied ou alonger la main sans commettre un péché. Dans mon pays cependant ils se relâchent un peu de cette sévérité pendant la guerre.

ALY.

Chez nous aussi : ils se montrent alors un peu plus indulgents. Ils nous donnent une absolution complète à l'ouverture d'une campagne, et même leur bénédiction au moment du départ.

SULEYMAN.

Le beau cadeau! Quel besoin alors de leur bénédiction? Mahomet n'a-t-il pas dit lui-même que « *tous les péchés sont pardonnés à ceux qui* « *meurent pour la religion. On devient martyr* « *et l'on va droit au paradis.* »

ALY.

Comment! Hazreti-Mohammed dit cela?

SULEYMAN.

Certainement, dans le chapitre III du Cour'-ann. Apprends le passage pour le citer aux imams lorsqu'ils te parleront une autre fois du péché.

ALY.

Tu sais donc le Cour'-ann par cœur?

SULEYMAN.

Oh non! J'ai appris seulement ce qui est le plus nécessaire.

ALY.

Cela ne t'empêche pas cependant de détester la guerre. Il paraît que tu n'as pas grand goût de mourir en martyr.

SULEYMAN.

Pas encore : lorsque j'aurai accumulé une assez grande quantité de péchés, je ferai probablement une campagne. Il y aura alors plus de profit pour moi à mourir ainsi.

ALY.

Tu agis très prudemment.

SULEYMAN.

Il est bon de savoir quelques versets du Cour'-ann pour fermer aussi la bouche du cady ou du pascha, lorsqu'on se trouve dans des circonstances embarrassantes.

ALY.

Ils se plaignent de nos excès; mais comment

veulent-ils que nous fassions? On nous force d'aller à la guerre, et on ne nous accorde ni solde, ni équipement; nous devons nous fournir de tout; cheval, armes, habits, tout est à nos frais. Où prendre cela, si ce n'est chez ceux qui le possèdent, ou qui du moins ont de l'argent? On nous laisse libres, il est vrai, de faire du butin; mais il nous faut auparavant nous pourvoir des moyens nécessaires pour faire ce butin.

SULEYMAN.

Sans doute. *On n'attrape pas le cheval avec un sac vide.*

ALY.

Et au surplus, tous nos paschas et le sultan lui-même emploient-ils d'autres moyens pour subvenir aux frais de la campagne? N'ont-ils pas recours à des emprunts forcés qui ne sont jamais remboursés? Ne font-ils pas décapiter ou empoisonner de gros banquiers ou de riches marchands, sous un prétexte quelconque, afin de confisquer leurs biens? Comment trouveraient-ils de l'argent autrement?

SULEYMAN.

Mais l'état n'a-t-il pas des revenus?

ALY.

Des revenus! on y peut compter autant que sur la fidélité des femmes, dont nous parlions tout à l'heure. Comment établir des revenus

fixes avec les rébellions continuelles de nos paschas, les guerres civiles ou étrangères, les incendies, la peste et tant d'autres fléaux? Sans les confiscations, les amendes, les taxes extraordinaires, les emprunts forcés, notre empire ne pourrait subsister seulement un jour.

SULEYMAN.

Qui croirait cela?

ALY.

C'est cependant l'exacte vérité. *Ne regarde pas à la blancheur du turban : le savon a été pris à crédit.*

SULEYMAN.

Mais, au bout du compte, qu'importe de quelle manière on existe? Pourvu que l'on existe et que l'on soit puissant, voilà le principal.

ALY.

Je suis de cet avis; mais alors ils ne doivent point crier après nous lorsqu'ils nous voient employer les mêmes moyens pour arriver au même but.

SULEYMAN.

C'est une injustice de leur part, j'en conviens.

ALY.

Tout n'est qu'injustice chez nous. Mais laissons ce sujet : car plus on y pense, et plus on se laisse entraîner à des raisonnements qui fini-

raient par compromettre. Veux-tu faire une partie de *schatrendji* (échecs) avec moi?

SULEYMAN.

Volontiers. Holà! *cahwedji!* donne-nous les échecs et une tasse de *cahwé*.

DIALOGUE SEIZIÈME.

Téryakys. — Opinion d'un Turc qui a séjourné en Europe. — Fatalité. — La religion la plus pure. — Le plus grand monarque de la terre.

SÉLIM, un *téryaky* (1); HUSSEÏN, autrefois prisonnier en Europe.

SÉLIM.

Laisse-moi tranquille, te dis-je.

HUSSEÏN.

Es-tu donc fâché contre moi, ou te sens-tu encore *téryaky ?*

SÉLIM.

Ne le vois-tu pas à mon air ? Tu m'assommes de questions pour me contrarier. (*Il demande une pipe et du café.*) Parle maintenant tant que tu voudras. Je te dirai seulement auparavant que tu es un homme insupportable, et que, lorsqu'on voit quelqu'un dans une humeur noire, on doit le laisser tranquille. Si tu n'étais pas mon ami, je t'aurais bien arrangé aujourd'hui.

HUSSEÏN.

Tu as un *téryakylik* insupportable.

SÉLIM.

Ce n'est pas seulement du *téryakylik*, c'est un reste de colère.

HUSSEÏN.

Contre qui donc?

SÉLIM.

Contre un *yavour* qui refusait de me céder le pavé. Le chien prétendait que je quittasse le trottoir.

HUSSEÏN.

Il était chargé peut-être?

SÉLIM.

Oui, il l'était. Mais est-ce une raison?

HUSSEÏN.

Il faut avoir de l'indulgence pour un pauvre diable qu'une circonstance fortuite empêche de nous témoigner son respect.

SÉLIM.

J'en aurais eu peut-être, si je n'eusse été *téryaky*.

HUSSEÏN.

Et a-t-il enfin descendu?

SÉLIM.

Oui; mais il a fallu pour cela lui donner quelques soufflets.

HUSSEÏN.

Tu l'as battu? Le pauvre homme!

SÉLIM.

Tu as parfois une sensibilité ridicule. Ton long séjour parmi les Francs a complétement changé ton caractère ; tu as les idées les plus bizarres, et tu es poltron autant qu'un *yavour :* tu n'as plus rien d'un Musulman.

HUSSEÏN.

Le bel exploit ! battre un misérable porte-faix qui ne peut se défendre. Je ne sais si je puis devenir plus bête ou plus spirituel que je l'étais autrefois, mais je ne puis m'empêcher de blâmer mes compatriotes quand je les vois aussi cruels et aussi injustes envers les chrétiens. Va dans le pays des Francs, et tu y verras les prisonniers mahométans mieux traités que ne le sont chez nous nos *rayas*.

SÉLIM.

Moi ! aller dans ce maudit pays ! Que le Prophète m'en préserve ! Si le hasard m'y jetait jamais, je fais bien vœu de ne rien voir et de ne rien entendre. *Il faut fermer les yeux lorsqu'on visite un aveugle*, dit le proverbe.

HUSSEÏN.

Comment pourras-tu juger les Francs, si tu ne veux ni les voir ni les entendre ?

SÉLIM.

D'autres les ont déjà jugés. Mais pourquoi te montres-tu défenseur si ardent de ces infidèles?

HUSSEÏN.

Je défends la vérité, et suis tout-à-fait impartial. Les Francs ne méritent pas les reproches que nous leur faisons. Il y a chez eux de très bonnes choses; il y a des têtes très instruites. J'ai eu l'occasion de les admirer mille fois; mille fois j'ai invoqué la bénédiction du Ciel sur eux, et prié le Prophète de les éclairer (2).

SÉLIM.

Tu cherches à vendre un escarbot pour un rossignol. Veux-tu maintenant nous faire l'éloge des infidèles? Nous ne les connaissons que trop, en vérité, et nous n'avons pas eu besoin de toi.

HUSSEÏN.

Vous les connaissez fort mal. Personne ne peut les apprécier mieux que moi. Je suis resté dix ans parmi eux, et je regarde cette captivité comme un grand bonheur pour moi.

SÉLIM.

Quelle indignité! Que n'y es-tu resté pour toujours!

HUSSEÏN.

Si ma religion et nos lois ne me le défendaient pas, j'y serais resté, je t'assure (3). Je voulais aussi revoir mon pays. J'espérais y trouver quelque amélioration; mais j'y trouve plus de corruption et de stupidité que jamais.

SÉLIM.

Ménage un peu tes paroles. Songe que tu parles à un vrai croyant : autrement, je t'en ferais repentir sur l'heure.

HUSSEÏN.

Voilà notre réponse ordinaire aux observations que l'on nous fait sur ce que nous avons de mauvais ! voilà notre manière de discuter ! Aussi sommes-nous encore et serons-nous toujours le peuple le moins éclairé....

SÉLIM.

Vraiment ! On n'attendait que ton retour de chez les Francs pour apprendre de toi comment il faut vivre et traiter le *raya*.

HUSSEÏN.

Puissiez-vous imiter en la moindre chose ces Francs que vous méprisez autant !

SÉLIM.

Finis, au nom du Ciel ! finis. Ne m'échauffe pas davantage.

HUSSEÏN.

Sois doux, mon ami, avec celui qui te parle doucement. *La bonté fait sortir le serpent de terre.*

SÉLIM.

Pourquoi les autres captifs qui sont aussi restés chez les Francs sont-ils d'une autre opinion que toi ? Pourquoi nous disent-ils précisément le contraire de ce que tu avances ?

HUSSEÏN.

Leur haine pour les chrétiens les aveugle. L'égoïsme et l'orgueil les portent à blâmer les usages des nations étrangères. De tous ceux d'entre nous qui ont voyagé chez les Francs, presque aucun n'a songé à se garantir de ces défauts. De là des rapports inexacts et mensongers ; de là notre ignorance complète de ce qu'il y a de bon dans les institutions et les usages de ces pays.

SÉLIM.

Ce qu'il y a de bon dans leurs usages ! serait-ce par hasard d'entretenir des gens privilégiés pour tuer les chiens dans les rues (4)? de laisser les cochons et les femmes errer librement dans les villes et les villages ? d'être obligé de comparaître devant la justice pour quelques coups de bâton donnés à un ouvrier ou à un paysan? Ces Francs t'ont tourné la tête, et tu trouves excellent tout ce qu'il leur a plu de te débiter. *Quels sont les plus jolis oiseaux?* demandait-on à la corneille.—*Ce sont mes petits,* répondit-elle. J'ajoute plus de foi à dix rapports qu'à un seul. J'ai causé avec plusieurs autres anciens prisonniers, et tous, excepté toi, sont d'accord qu'en *Frenguistan* (le pays de France) il n'existe qu'impureté, impiété et abomination (5).

HUSSEÏN.

Les ingrats! oublier ainsi avec quelle humanité les Francs les ont traités!

SÉLIM.

Les Francs ne nous rendent que ce qu'ils nous doivent.

HUSSEÏN.

Pourquoi cela? Est-ce parce que nous les passons au fil de l'épée lorsque la guerre les fait tomber dans nos mains? ou que nous jetons dans un bagne infect ceux que nous daignons épargner, et que nous les chargeons de chaînes, en les condamnant aux travaux les plus pénibles? Est-ce en représailles de cet indigne traitement qu'ils nous doivent l'humanité dont ils font preuve chez eux envers nous?

SÉLIM.

Oui, ils nous le doivent, je te le dis encore une fois. Les *yavours* ne sont point appelés à jouir des mêmes priviléges que nous. Si nous les maltraitons, c'est que la destinée le veut ainsi, et qu'ils le méritent.

HUSSEÏN.

Mais enfin pourquoi?

SÉLIM.

Parce qu'ils sont infidèles, parce qu'ils sont impurs, parce qu'ils sont des chiens, parce qu'ils

sont des cochons. M'entends-tu ? C'est assez parler d'eux maintenant.

HUSSEÏN.

A merveille ! mon ami ! tu m'as fermé la bouche avec tes raisonnements. Je n'ose plus causer avec toi.

SÉLIM.

Que voulais-tu me dire encore ? Parle, je suis ici pour te répondre.

HUSSEÏN.

Je voulais discuter avec toi la question que nous avions entamée hier soir, et pendant laquelle nous avons été interrompus ; mais on ne peut te rien dire ; tu ne prends pas la peine de raisonner ; tu es trop vif. *On prend cependant plus de mouches avec un rayon de miel qu'avec un tonneau de vinaigre.*

SÉLIM.

Comment, je ne raisonne pas ? Est-ce mal raisonner que de dire que la fatalité est maîtresse de tout ?

HUSSEÏN.

C'est justement de la fatalité et de la destinée que je voulais te parler.

SÉLIM.

Allons, voyons ; qu'as-tu à dire sur la destinée ?

HUSSEÏN.

Me promets-tu d'épargner les injures et de m'écouter avec calme?

SÉLIM.

Oui, si tu ne dis pas de sottises. Allons, vite, dépêche-toi.

HUSSEÏN.

Lorsqu'un janissaire disait l'autre jour devant nous qu'on murmurait beaucoup contre les cruautés du gouvernement actuel, que le peuple ne pouvait supporter plus long-temps les injustices du *padischah* et de ses ministres, qu'on désapprouvait généralement toutes ces réformes, qu'on criait contre l'abolition des anciens usages, et que partout enfin l'on n'entendait que malédictions, injures et menaces, tu as répondu à ce janissaire que le peuple avait tort de se plaindre, n'est-il pas vrai?

SÉLIM.

Qu'a cela de commun...?

HUSSEÏN.

Sur quel raisonnement, je te le demande, te fondais-tu pour dire que l'on devait supporter sans murmure toutes ces vexations et tous ces changements?

SÉLIM.

Je l'ai dit, et je le répète encore, on a tort de se plaindre; et la raison, c'est que le sultan n'en-

treprend rien sans le consentement du Prophète, que rien ne peut arriver si la fatalité ne le veut ainsi, et que tout ce que veut la fatalité doit s'accomplir. Est-ce que tu ne crois pas à la fatalité?

HUSSEÏN.

Mais.... oui; cependant je ne pense pas qu'il faille se soumettre si aveuglément à la décision de quelques personnes. Cette même destinée, à laquelle nous devons tant de respect, nous a donné aussi une tête et des bras afin que nous les employions à nous défendre.

SÉLIM.

Voilà encore des opinions franques! Ce ne sont que des raisonnements impies.

HUSSEÏN.

Cette opinion, quoique franque, n'est cependant pas fausse, et je vais te le prouver. Réponds seulement à mes questions.

SÉLIM.

Je te défie de le prouver jamais; cependant parle tout à ton aise.

HUSSEÏN.

Dis-moi, quelle est la religion la plus répandue dans le monde?

SÉLIM.

Tu sais bien que c'est la religion mahométane, puisqu'elle est descendue du ciel, qu'elle

est la plus sainte, la plus pure, et qu'elle a été dictée par l'ange Gabriel à *Hazreti-Mohammed* (6).

HUSSEÏN.

Bien. Comment le Prophète s'y est-il pris pour la répandre? L'a-t-il pu faire sans employer l'épée?

SÉLIM.

Non, sans doute; et il a eu raison, car cela était écrit dans le Cour'-ann.

HUSSEÏN.

Mais s'il était réglé d'avance par la destinée que la religion mahométane devait dominer sur presque toute la terre, comme tu le supposes, quel besoin avait alors le grand Prophète d'employer la force pour arriver à ce but? Pourquoi n'a-t-il pas laissé les choses aller d'elles-mêmes, sous la simple direction de la Providence ou de la fatalité, comme tu dis si bien?

SÉLIM.

La destinée voulait qu'il en agît ainsi.

HUSSEÏN.

La destinée! toujours la destinée! Fort bien; allons plus loin. Quel est, à ton avis, l'empire le plus grand de la terre?

SÉLIM.

Personne ne peut nier que ce ne soit l'empire

d'Aly-Osman, le seul empire que les hommes ne puissent vaincre.

HUSSEÏN.

Et quel est le plus grand monarque de la terre ?

SÉLIM.

Un enfant de trois ans lui-même te répondra que c'est le fidèle successeur du grand Prophète, le très puissant, le très magnanime et le très illustre sultan. Les *crals* sont tous dans sa dépendance ; il peut les destituer à son gré, et il le fait toutes les fois qu'ils manquent à leur devoir.

HUSSEÏN.

Voilà une opinion à laquelle il ne manque que la réalité.

SÉLIM.

Que murmures-tu là ?

HUSSEÏN.

Ce n'est rien. Maintenant, pour que l'empire ottoman parvînt à s'étendre ainsi et à acquérir cette supériorité sur tous les royaumes, pour que le sultan obtînt les hommages des habitants de toute la terre, que fallait-il faire ?

SÉLIM.

Ce que nous avons fait : battre tous les autres peuples, les vaincre, les humilier, et en rendre plusieurs esclaves ou tributaires.

HUSSEÏN.

Cela était-il juste ?

SÉLIM.

Sans doute, puisque cela est arrivé, puisque cela était écrit dans le livre sacré, puisque la Providence ne fait rien d'injuste, puisque enfin, comme je l'ai déjà dit, rien ne peut arriver que ce que veut la destinée. Ceux des peuples vaincus qui ont embrassé la vraie religion n'ont-ils pas été traités par nous comme des frères ? Les autres ne méritaient pas d'autre sort que celui qu'ils ont subi.

HUSSEÏN.

Fort bien, mon ami. Mais puisque la destinée avait réglé d'avance que nous devions devenir les maîtres du monde, pourquoi ne l'avons-nous pas laissée seule chargée de l'exécution? Pourquoi avons-nous employé les armes ?

SÉLIM.

Je te répondrai toujours parce que cela devait arriver de cette manière.

HUSSEÏN.

J'y consens. Dis-moi encore, quand les Moscoves ont envahi notre pays, quand les *Ouroumes* se sont révoltés contre nous, pourquoi n'avons-nous pas laissé à la Providence le soin de châtier ces infidèles? pourquoi avons-nous envoyé des troupes ?

SÉLIM.

Tu as une tête dure comme le fer, vraiment une tête franque! Parce que la destinée a réglé que nous emploierions les armes pour repousser nos ennemis. As-tu compris, maintenant?

HUSSEÏN.

J'admets tout ce que tu me dis, parce que je veux te confondre avec tes propres arguments. Réponds enfin : si nous nous élevons tous d'une voix commune contre les injustices et les cruautés de notre gouvernement, si nous nous opposons à l'exécution de ses projets criminels; si nous employons la force pour l'empêcher d'introduire chez nous tout ce qui n'est pas Musulman, et par conséquent ce qui, d'après vous, ne peut être que pernicieux; si nous parvenons enfin par le sacrifice de quelques têtes à rendre à notre empire son ancienne splendeur, et à la religion son antique pureté, qui te dira que tout cela n'avait point été réglé d'avance par la destinée?

SÉLIM.

Tu cherches à me confondre par des raisonnements captieux; tu es imbu de tous les pernicieux et exécrables principes des infidèles, tu es devenu toi-même *yavour*. Mais je t'en préviens, si je t'entends jamais recourir à des arguments de cette nature, et avancer des propositions

aussi criminelles, je romps tout commerce avec toi, et je te dénonce à la justice pour que tu reçoives le prix de tes blasphèmes et de tes impiétés. Que le pied me manque lorsque je passerai le terrible *Sirath*, si je ne tiens pas ma parole (7)!

DIALOGUE DIX-SEPTIÈME.

Éducation d'un prince héréditaire. — Son gouverneur, sa sœur et sa mère. — Conseils que cette dernière lui donne. — Ration journalière de têtes affectée à un sultan. — Emploi de ces têtes. — Intrigues du sérail. — Moyens de pourvoir à la dot d'une fille de sultan.

BAYEZID, prince héritier; FEDULLAH, sa mère; AISCHÉ, sa sœur; LALA, son gouverneur.

BAYEZID.

N'est-il pas vrai, ma mère, que cette flèche est jolie? Je suis habile maintenant (1).

FEDULLAH.

Fort jolie, mon fils, et tu travailles à merveilles.

AÏSCHÉ.

En revanche, mon frère, vous avez bien négligé la broderie.

BAYEZID.

Que veux-tu? c'est un ouvrage qui me déplaît, et me semble bon pour vous autres femmes. Un homme destiné à devenir le chef et le

maître des croyants aurait-il bonne grâce à broder ou à coudre, je vous le demande, chère maman? Je préfère apprendre à manier le sabre ou le *djirid* (javeline) : cela sied mieux à ma dignité.

LALA.

Il est urgent cependant, *schahzadé* (*), que vous appreniez à gagner votre vie par le travail de vos mains.

FEDULLAH.

Comment! mon fils doit travailler pour gagner sa vie, comme un homme du peuple!

LALA.

Altesse cadine! les rois sont aussi des hommes; et le pain est *haram* (jouissance injuste) à tout homme qui le mange sans l'avoir gagné lui-même (2).

FEDULLAH.

Portez ailleurs vos sentences usées. Comme si je n'étais point en état de nourrir mon fils sans qu'il ait besoin de travailler!

LALA.

Votre altesse, je le sais, peut puiser aussi facilement que sa hautesse, notre maître, dans le *khaziné*, et votre fils ne manquera jamais de rien; mais que voulez-vous, c'est l'usage. Nos jeunes princes s'y sont tous conformés jusqu'à ce

(*) C'est le nom qu'on donne au fils du sultan : il signifie *fils de schah*.

jour; tous ont travaillé de leurs mains. Il m'est enjoint de veiller au strict accomplissement de la règle.

FEDULLAH.

C'est bien, c'est bien. Sortez, maintenant, et laissez-moi le prince. Vous viendrez le chercher dans une heure.

LALA.

Que le Ciel daigne prolonger vos jours. Vos ordres seront toujours sacrés pour votre très humble esclave, malgré.....

Il sort.

FEDULLAH.

Hélas! *aslanem* (mon lion), quand te verrai-je sur le trône, et débarrassé de tous ces sots gouverneurs (3)!

BAYEZID.

Je partage sincèrement votre vœu, ma mère; ces maussades personnages me sont insupportables. Ils ne m'enseignent que des fadaises, et me traitent toujours en enfant. Si je leur demande des livres, afin d'étudier un peu ce qui se passe dans le monde, ils me présentent des cantiques ou des chansons; au lieu d'un fusil ou d'un sabre, ils me mettent dans les mains une aiguille ou une lime. Je ne suis entouré que d'eunuques et de muets; je ne vois autour de moi qu'ignorance et stupidité.

FEDULLAH.

C'est ton père qui l'ordonne ainsi.

BAYEZID.

Je ne puis concevoir pourquoi mon père n'aimerait pas à me voir prendre le goût des armes.

FEDULLAH.

Il aimera mieux te voir préférer les femmes.

BAYEZID.

Mais pourquoi, ma mère?

FEDULLAH.

Négligeant ainsi qu'il le fait les affaires de son empire pour les femmes, et consumant sa vie dans l'intérieur du sérail, il craindrait de voir son fils devenir brave et guerrier.

BAYEZID.

Et quel dessein me pourrait-il supposer?

FEDULLAH.

Celui de le faire déposer peut-être, ainsi qu'il le mérite, et de te faire nommer *padischah* à sa place.

BAYEZID.

Me préserve le Ciel d'usurper la puissance de mon père avant que Dieu ne l'ait appelé à lui!

FEDULLAH.

Et pourquoi non? Crois-tu que ton père soit animé de la même générosité à ton égard?

BAYEZID.

Je l'espère.

FEDULLAH.

Tu te trompes. Malgré ton innocence, il n'hésiterait point un seul instant à te faire périr, s'il soupçonnait que le peuple nourrît des sentiments favorables pour toi. Ne vois-tu pas avec quelle sévérité il te traite? Il est tellement ombrageux sur ta conduite, qu'il ne te permet pas de porter même un couteau devant lui (4).

BAYEZID.

N'importe, je resterai fidèle à mon devoir. Que mon père me sacrifie, s'il le veut, à ses soupçons : je ne prétends arriver au trône que légitimement, et par mon droit.

FEDULLAH.

Hélas! que n'y peux-tu monter à l'instant même! Je voudrais te voir porter barbe dès aujourd'hui (5) : car tout espoir est perdu de me venger de mes ennemis avant ce temps. Tu m'accorderas bien une douzaine de têtes lors de cet heureux événement, n'est-il pas vrai, *caplanem* (mon tigre)?

BAYEZID.

Comment refuserais-je à ma chère et respectable mère une bagatelle de cette nature! Je vous en livre d'avance cent à votre choix : cela ne sera que ma ration d'une semaine (6).

FEDULLAH.

Non, mon fils, je ne veux point abuser de

ta complaisance. Songe qu'à cette époque tu en auras besoin pour ton propre compte.

BAYEZID.

Mais ne pourrais-je en demander d'avance et à valoir sur mon revenu des autres semaines?

FEDULLAH.

Je ne crois pas que cela se fasse. Cependant le tout dépendra entièrement de ta hautesse. *Nécessité n'a pas de loi.*

BAYEZID.

A vrai dire, pour moi-même je n'en aurai pas grand besoin : je n'ai encore d'ennemis que parmi les personnes qui me servent, et le nombre en est assez borné. Il me suffira de quelques condamnés, afin de pouvoir m'exercer au maniement du sabre en leur tranchant la tête, ou au jet du *djirid*, en leur perçant le cœur. C'est un exercice que j'aimerais de passion, et que je n'ai pu goûter encore. On ne me donne que des chiens à tuer (7).

FEDULLAH.

Je crois ceci plus difficile, car il n'est pas d'usage que le sultan exécute de sa main les condamnés.

BAYEZID.

Et qu'importent les usages, ma mère? Le seul usage vraiment respectable sera mon bon

plaisir. Je couperai des têtes ; cela me divertira, j'en suis certain. J'introduirai dans mon empire tout ce qui me semblera utile à la conservation de ma personne et de ma puissance. Ne serai-je pas le maître absolu de mes sujets ? Ne me l'avez-vous pas répété vous-même chaque jour ? Qui osera soumettre à sa discussion la moindre de mes volontés, le plus léger de mes caprices ?

FEDULLAH.

Personne, *aslanem*. Il sera cependant convenable d'investir ta mère de quelque autorité. Il sied à la dignité d'un monarque puissant que sa mère soit associée à son pouvoir, et dispose dans certains cas, aussi bien que lui, de la vie de ses sujets.

BAYEZID.

Je n'ai rien à vous refuser ; vous régnerez aussi bien que moi, ma chère mère. Je n'oublierai jamais les bons soins et les excellents principes que vous m'avez donnés. Qu'eussé-je été sans vous ? un être stupide et grossier, nourrissant des passions basses qui auraient déshonoré en moi la majesté du trône, et en auraient de plus compromis la stabilité.

FEDULLAH.

Oui, un sultan comme ton père.

BAYEZID.

Ne l'accusez pas, ma mère : tout ceci n'est que

le fruit de l'éducation. Si le Ciel lui eût donné, comme à moi, une bonne mère qui lui eût indiqué le véritable chemin à suivre, ah! sans doute, il serait loin maintenant de mériter votre blâme!

FEDULLAH.

Qu'il me tarde de voir apporter devant moi la tête de ce scélérat de Youssouph, qui, par ses intrigues, m'a enlevé tout mon revenu! Depuis qu'il est nommé grand-vésir, personne ne vient solliciter chez moi la plus chétive place ou la moindre faveur; c'est chez ce misérable que se briguent maintenant toutes les grâces et que se vendent tous les emplois.

BAYEZID.

Il est fier de tenir sa dignité de mon père, et sans votre médiation (8).

FEDULLAH.

C'est un abus de pouvoir de la part de ton père, et de temps immémorial la cour ottomane n'en avait offert un exemple aussi scandaleux. Avec quel transport de reconnaissance j'embrasserai mon fils le jour où il m'enverra cette tête impure!... Car tu me la promets, n'est-il pas vrai, mon cher Bayezid?

BAYEZID.

Oui, oui, ma mère, et celles de tous les *ridjals*, si cela peut vous être agréable.

FEDULLAH.

Ce vieux coquin de *kehaya-bey* (ministre de l'intérieur)! la sienne tombera la seconde.

BAYEZID.

Quelle est la cause de votre inimitié contre lui?

FEDULLAH.

Ne le sais-tu pas? Il ne se passe pas un seul mois sans que le scélérat n'envoie une nouvelle fille à ton père. Il a quelque malin génie à ses ordres pour lui indiquer les plus belles de tout l'empire.

AÏSCHÉ.

J'ai eu occasion de causer avec l'une de ces filles nouvellement arrivées. Elle m'a appris que le *kehaya-bey* entretenait plusieurs marchands arméniens chargés de parcourir jusqu'au moindre village du royaume, et d'acheter les jolies femmes qu'ils rencontrent, à quelque prix que ce soit. L'un de ces infidèles, à son arrivée à Erzeroum, apprit que la ville renfermait une femme d'une beauté rare, et je crois qu'elle parlait d'elle-même, mais qui n'était point à vendre. Que fit-il? Il s'adressa au pascha du pays pour la faire enlever de vive force à ses parents, et l'envoya à ce *ridjal*, qui en fit hommage à mon père.

FEDULLAH.

Quelle est cette fille à laquelle tu as parlé?

AÏSCHÉ.

Gulbahar (rose de printemps).

FEDULLAH.

Je te défends d'entrer jamais de nouveau en conversation avec cette maudite créature. Il faut éviter jusqu'à sa présence. C'est surtout à toi que je recommande cette précaution, mon fils, et tu dois en deviner la raison.

BAYEZID.

Probablement parce que cette femme est en ce moment aimée de mon père. J'ai entendu dire qu'il négligeait pour elle toutes les autres *cadines*.

FEDULLAH.

Oui, mon fils, et ta mère elle-même, la première *cadine* du sérail.

AÏSCHÉ.

Comment! mon père néglige la *khasseki-sultane* (*) pour une petite créature!

BAYEZID.

On m'a dit qu'il a eu hier une querelle très forte avec sa sœur à cause de cette esclave (9).

FEDULLAH.

Tel fut toujours votre père. Mais n'importe,

(*) C'est le titre de la première des sept *cadines* du sultan, c'est-à-dire celle qui a donné la première un fils; rang qu'elle perd si le prince vient à mourir.

je me suis bien vengée, il y a quelques jours, de cette femme. Elle sait maintenant ce que pèse ma main.

BAYEZID.

Vous l'avez battue! Et qu'a dit mon père?

FEDULLAH.

Il entra en fureur, et menaça de me chasser du harem. Mais je ne crois pas qu'il ose le faire. J'ai un fils, j'ai donné un héritier au trône, et aussi long-temps que ton altesse vivra, je ne craindrai rien.

BAYEZID.

Cette femme est enceinte, m'a-t-on dit; et si elle met au monde un fils, songez-y, ma chère mère (10)!...

FEDULLAH.

Que cela ne te donne aucune inquiétude, *caplanem;* ta mère a pris soin d'y pourvoir. Le *hékim-baschi* (premier médecin) m'est dévoué. Ma rivale n'enfantera jamais; et si ton père persiste encore long-temps dans son amour pour elle, nous nous débarrasserons de Gulbahar elle-même (11).

BAYEZID.

Prenez garde cependant, ma mère, d'éveiller les soupçons du sultan : il vous enverrait à l'instant à *eski-sérai*.... (vieux sérail).

FEDULLAH.

On n'y enferme que les femmes du frère d'un sultan décédé. Tel a été du moins l'usage jusqu'à ce jour.

BAYEZID.

Et qui empêcherait mon père de le violer?

FEDULLAH.

Dieu nous en préserve! J'aimerais mieux mourir que subir une si rude captivité.

AÏSCHÉ.

Je tiens d'un eunuque que mon père a fait vendre dernièrement une grande quantité des femmes renfermées dans cet horrible lieu.

BAYEZID.

Et c'étaient même les femmes de son frère (12)!

FEDULLAH.

Cette action infâme me fait frémir d'horreur. Si ta mère avait jamais à subir le sort de ces infortunées, si l'on te séparait d'elle un jour, mon cher fils, on ne tarderait pas à se défaire aussi de toi.

AÏSCHÉ.

Mais pourquoi donc avoir vendu ces pauvres femmes?

FEDULLAH.

Pour avoir de l'argent, c'est tout simple.

AÏSCHÉ.

Ce grand nombre de femmes que mon père

entretient doit lui coûter des sommes considérables.

FEDULLAH.

Et n'a-t-il pas des revenus immenses? Il mangerait l'or à la cuillère qu'il ne parviendrait point encore à dépenser ce qu'il reçoit par année. Mais il aime à thésauriser : l'or et les femmes, voilà son Dieu. Quant à son empire, il s'en soucie on ne peut moins. Il méprise mes conseils, et s'en rapporte, pour la direction des affaires, à son vésir ou à quelques autres créatures semblables. Il ne leur demande jamais aucun compte, et ferme l'oreille à toutes les plaintes de ses sujets. Il permet aux paschas de s'engraisser impunément des dépouilles de leurs administrés. Seulement malheur à eux lorsqu'il les suppose assez gorgés ! car il leur fait aussitôt trancher la tête, afin de recueillir leur succession.

BAYEZID.

Se peut-il que mon père laisse ainsi dépouiller et mettre à mort l'infortuné *raya*, pour entasser des trésors qui ne sont d'aucun usage à personne (13)! S'il pouvait les laisser à ses enfants du moins !

FEDULLAH.

Que lui importent ses enfants? Ne vois-tu pas qu'il refuse de se mettre en frais pour marier ta sœur? C'est avec les dépouilles de ses prétendus,

mis par son ordre à mort l'un après l'autre, qu'il prétend la doter.

AÏSCHÉ.

Sans parler des autres que je ne connais point, et dont la mort n'a pu m'inspirer aucun genre d'intérêt, je me félicite sincèrement d'être débarrassée du dernier. On ne me le montra qu'une seule fois à la promenade, et je n'ai jamais pu me rappeler sa figure sans un sentiment d'effroi.

BAYEZID.

Il était donc bien vieux?

AÏSCHÉ.

Ce n'eût encore rien été.

BAYEZID.

Et bien laid?

AÏSCHÉ.

Oh! mon frère! la figure de notre *djudjé* (nain) Osman n'était point à comparer à la sienne.

BAYEZID.

Est-il possible?

AÏSCHÉ.

Un homme au dos voûté, à la tête branlante, à l'œil éraillé, aux bras grêles, aux jambes torses et effilées, et si petit que sa barbe couvrait la moitié de sa personne. Où mon père avait-il déterré un pareil monstre?

FEDULLAH.

Prie le Prophète pour que ton auguste frère devienne bientôt sultan ! Il te mariera à un homme digne de toi et de notre sang.

AÏSCHÉ.

Je te remercie : je préfère demeurer fille.

BAYEZID.

Et pourquoi, ma sœur?

AÏSCHÉ.

Quel charme trouver dans le mariage, si je ne puis suivre mon mari dans son *paschalick*, et, si mon mari ne peut rester avec moi dans la capitale, si mes enfants ne me sont point laissés du moins comme consolation !

FEDULLAH.

On ne te privera que des enfants mâles.

AÏSCHÉ.

Ne donner le jour à un fils que pour le voir à l'instant mis à mort!

FEDULLAH.

Il faut se soumettre à la loi, ma chère fille. Ton frère cependant, qui est si bon, consentirait peut-être à te laisser un fils en secret.

BAYEZID.

Pourvu qu'elle promette de le garder toujours auprès d'elle, et, à l'âge de quatre ans, d'en

faire un eunuque. Elle veillera, en outre, à ce que son mari n'ait point de fils avec ses esclaves.

AÏSCHÉ.

Mon mari avoir des esclaves ! Je ne lui laisserai point cette faculté. Je ne suis pas de ces femmes faibles qui se résignent à être le jouet d'un mari.

FEDULLAH.

C'est bien, ma fille, et tu ne démens point le sang de ta mère. Je saurais aussi me faire respecter de mon mari, s'il eût été tout autre qu'un sultan. Mais, hélas ! dans ce maudit sérail, je me sens les pieds et les mains liés. Pour quelques soufflets donnés à une esclave, j'ai couru risque de perdre la faveur dont je jouis depuis dix-huit ans.

BAYEZID.

On doit baiser la main qu'on ne peut pas couper, dit le proverbe, ma mère. Dissimulez votre colère pour le moment : un jour Dieu nous aidera à nous venger de tous nos ennemis. Il te faudra, ma sœur, mettre aussi le mouphty dans tes intérêts. S'il venait à apprendre que tu as un fils, l'affaire deviendrait difficile à arranger.

FEDULLAH.

Le mouphty ! Est-ce que tu veux imiter la

faiblesse de ton père ? te laisser conduire par les *ulemas* et le mouphty? Fie-toi à ta mère, si tu manques d'expérience : je me charge de nous faire respecter toi et moi, et de les tenir tous en bride.

AÏSCHÉ.

Mais les intrigues du harem, ma mère ?

FEDULLAH.

Mon fils ne recevra point d'autres femmes que celles que sa mère lui donnera; elles seront dans ma dépendance et ne contrarieront point ma volonté.

BAYEZID.

Vos conseils seront suivis en tout, ma respectable mère.

FEDULLAH.

Laisse-moi diriger tes affaires, et tu n'en seras que plus puissant et plus redoutable. Du sang-froid, de la sévérité et le cœur endurci, voilà ce qu'il faut pour régner. Tu as le cœur un peu faible, mais cela changera....

BAYEZID.

C'est la faute de mon éducation. Mais grâce à vous, ma mère, je puis me corriger.

FEDULLAH.

Sans doute. *La place forme l'homme.*

BAYEZID.

Comme *le bon cheval forme le cavalier.*

FEDULLAH.

Que ton œil s'accoutume à voir quelques têtes séparées de leurs troncs, quelques nez ou quelques oreilles enfilés en guise de chapelets (14), et une exécution ne sera plus pour toi qu'une sorte de passe-temps. Si tu fais mettre à mort quelques *ridjals,* ce sera du moins pour affermir ta puissance, et non, ainsi que le fait ton père, pour entasser des trésors inutiles. Je te recommanderai surtout de châtier les Moscoves et tous les autres petits *crals* que la faiblesse de ton père et de quelques autres de tes aïeux ont rendus si insolents.

BAYEZID.

C'est bien là mon projet; mais je les sommerai auparavant de se convertir (15).

AÏSCHÉ.

Il faut battre ces myrmidons, mon frère; il faut les battre. Ils ne se convertiront pas.

FEDULLAH.

Extermine tous ces impurs, et demeure seul maître du monde entier. Il n'y a qu'un Dieu au ciel, il ne doit y avoir qu'un roi sur la terre. Et quel autre monarque est plus digne de ce titre que le parent et le successeur du Prophète, le chef de tous les croyants?

BAYEZID.

Insch-Allah (plaise à Dieu)! *insch-Allah!*

FEDULLAH.

Nous ne demandons rien que de juste. Dieu le tout-puissant et son grand Prophète ne manqueront pas sans doute d'exaucer nos vœux!

DIALOGUE DIX-HUITIÈME.

Achat d'un paschalick. — Empoisonnement du pascha prédécesseur et du banquier qui a fourni les fonds pour l'achat. — Puissance des *ulemas*. — Leurs efforts pour tenir les autres classes dans l'ignorance. — Manière d'obtenir des queues. — Barbe touchée pour garantie d'une promesse. — Vin déguisé sous le nom de *scherbeth*.

UN NOUVEAU PASCHA et UN ULEMA (1).

L'ULEMA.

Enfin, mon ami, vos vœux sont accomplis : vous voilà pascha.

LE PASCHA.

Grâce à vos soins, Selim-Efendy. Je vous en garde une reconnaissance éternelle.

L'ULEMA.

La chose vous semblait beaucoup plus difficile. J'étais bien sûr, moi, que nous l'emporterions.

LE PASCHA.

J'avais confiance en votre crédit ; mais il y avait tant de concurrents !

L'ULEMA.

Il vous a en coûté un peu cher ; mais n'importe, vous serez bientôt rentré dans votre argent. Votre *paschalick* offre tant de ressources. Le *raya* y est riche et d'humeur vaniteuse. Vous aurez avant peu recouvré vos avances, et même mis des bourses de côté.

LE PASCHA.

J'ai besoin d'argent dès mon arrivée au gouvernement. Il faut que j'afferme mes revenus en bloc à quelque spéculateur. Cela me rendra moins, il est vrai ; mais je rétablirai l'équilibre en créant de nouveaux impôts.

L'ULEMA.

Soyez prudent toutefois, et ne donnez point lieu à trop de plaintes. Les *ridjals* ne vous voient pas de bon œil, vous le savez.

LE PASCHA.

Si l'argent que j'ai donné pour ma place eût été à moi, je ne me presserais pas tant. Mais je l'ai emprunté d'un maudit banquier ; et, depuis ma nomination, il assiége ma porte à chaque instant du jour, et guette le moment où je partirai, pour me suivre. Il me fatigue, en vérité (2) !

L'ULEMA.

Mais vous avez un moyen de vous en défaire.

LE PASCHA.

Je le connais, et finirai, je crois, par l'em-

ployer. Le juif pourra fort bien crever avant mon arrivée au *paschalick*.

L'ULEMA.

Je présume que c'est grâce au même procédé qu'est devenue vacante la place que vous allez occuper.

LE PASCHA.

Qui vous a si bien informé? Je n'ai mis dans la confidence que l'homme affidé dont je me suis servi.

L'ULEMA.

On ne m'en a rien dit; mais cela se devine. Quoi de plus commun aujourd'hui?

LE PASCHA.

Ai-je eu tort? Pourquoi les hommes tardent-ils tant à mourir? Était-il juste qu'un homme occupât une place pendant quatre ou cinq ans, tandis que d'autres mouraient de faim? ou serait-il convenable qu'un misérable juif, un sale Arménien, ou tout autre chien d'infidèle, roulât sur des millions de bourses, tandis que moi, vous-même et tant d'autres vrais croyants, n'avons souvent pas de quoi acheter du tabac?

L'ULEMA.

C'est peut-être aller contre la volonté de Dieu que de forcer les hommes à mourir avant le terme.

LE PASCHA.

Un *ulema*, un homme savant, tenir un pareil langage!... Qu'appelez-vous le terme?

L'ULEMA.

La fin de la vie.

LE PASCHA.

Et qui pourra vous dire que la destinée n'avait pas condamné cet homme à mourir par le fer ou par le poison?

L'ULEMA.

Vous avez raison : la fièvre aussi bien que le couteau, le poison aussi bien que la peste, ne sont aux yeux de la Providence qu'autant d'instruments dont elle se sert pour accomplir ses desseins.

LE PASCHA.

Certainement. N'est-ce pas le même Dieu qui a créé les hommes, les plantes et les métaux? Nous aurait-il donné le fer et le poison, si ce n'était pour nous en servir? Administrez à un homme centuple dose de poison, enfoncez cent poignards dans sa poitrine: si Dieu et le Prophète ne veulent pas qu'il meure, il ne mourra pas, soyez sûr.

L'ULEMA.

Vous avez raison, mille fois raison. J'ai parlé sans réfléchir.

LE PASCHA.

Il me faudrait un an au moins pour m'acquit-

ter envers ce maudit juif, et j'ai des obligations plus sacrées à remplir. J'ai à reconnaître les bons offices de ceux qui ont contribué à ma nomination : c'est un devoir que je ne dois ni ne veux différer. Vous, par exemple....

L'ULEMA.

Gardez-moi pour le dernier; je ne suis point pressé. Vous avez en moi un ami.

LE PASCHA.

Non, Sélim-Efendy; je connais le proverbe: *L'amitié mesure par tonneaux, le trafic par grains.*

L'ULEMA.

Pensez d'abord aux autres. Vous avez beaucoup d'envieux : il faut neutraliser leur influence.

LE PASCHA.

On travaille contre moi, je le sais.

L'ULEMA.

C'est le sort de tous ceux dont l'élévation a été rapide. Vos ennemis ne se lassent pas de répéter que vous étiez il n'y a que quatre ans encore *tchibouktchi* (donneur de pipes) chez le *tefterdar-efendy* (ministre des finances).

LE PASCHA.

Suis-je le seul dans ce cas? Le *selihdar-agha* (porte-glaive du grand-seigneur), qu'on a nommé hier, n'était-il pas le fils d'un pauvre cor-

donnier? Il est de mon pays ; je le connais bien.

L'ULEMA.

C'est possible ; mais il a resté au collége ; il a été *itch-oglan* (3) : et vous savez à peine signer votre nom, pour le dire entre nous.

LE PASÇHA.

Cela prouve mon mérite.

L'ULEMA.

A vrai dire, parmi vos concurrents, il s'en trouvait de plus habiles. Mais enfin, qu'importe ! *c'est la place qui forme l'homme, et non l'homme qui forme la place ;* et, dans trois mois d'ici, vous gouvernerez tout aussi bien qu'un pascha qui aurait blanchi dans les affaires publiques.

LE PASCHA.

J'espère bien ne point faire honte à mon ami, mon protecteur, Sélim-Efendy. Je n'ai point encore voyagé dans les provinces ; mais j'ai pris depuis trois jours un *kehaya* (intendant) très habile, qui m'a mis au fait de tous les devoirs d'un pascha. Rien de plus simple, je vous assure. Cela consiste en deux points seulement : régler les taxes et châtier les mécontents. Quant au premier, c'est l'affaire d'un instant, et j'additionne à merveille. Pour le second, il suffit d'un signe de tête, et des soldats fidèles exécutent mes

ordres avant que j'aie pris la peine de les expliquer de vive voix.

L'ULEMA.

Il faut cependant tenir divan, juger, condamner.

LE PASCHA.

Ce n'est pas mon affaire : il y a pour cela des *cadys*, des *mouhassils* et des *sou-baschy*. J'ai en outre mon *kehaya*. Je ne crois pas qu'il y ait une charge plus tranquille et qui demande moins de travail d'esprit que celle de pascha.

L'ULEMA.

Oui ; mais il ne faut pas regarder cette place comme à l'abri de danger. Les envieux, les calomniateurs, ne creusent-ils pas sans cesse votre tombeau ? L'aspect d'un *capoudjy-baschi* (*), ou du moindre envoyé du gouvernement, ne vous fait-il pas trembler à chaque instant ?

LE PASCHA.

On s'y accoutume, Sélim-Efendy. Ce sont des inconvénients attachés à toutes les places et à tous les emplois de l'empire ; ou, pour mieux dire, il n'est point en Turquie de classe qui en soit exempte. J'aime encore mieux être pascha

(*) C'est le nom qu'on donne au bourreau, qui est un officier du sérail, et que le sultan emploie pour lui apporter la tête d'un gouverneur ou d'un autre employé quelconque.

qu'être grand-vésir, qu'avoir à concilier les caprices du sultan, de sa mère et de ses femmes, et de répondre à chacun d'eux de la moindre de mes actions.

L'ULEMA.

Vos *rayas* ne font-ils pas aussi quelquefois le chemin de Constantinople pour porter plainte contre vous?

LE PASCHA.

Cela est très rare, m'a assuré mon *kehaya*. Le *raya* n'ose pas trop se plaindre : car, en supposant qu'il obtienne justice et parvienne à faire destituer le pascha, qu'y gagne-t-il? Le nouveau pascha se fait un devoir de venger son prédécesseur, afin d'être lui-même vengé à son tour. Son intérêt est de faire un exemple, et de montrer à ses gouvernés que la plainte est un crime qui ne reste jamais impuni.

L'ULEMA.

Nul doute que plus on est éloigné de la capitale, et plus on demeure libre de ses actions. Plus on est au contraire sous l'œil du gouvernement, plus on court de risques et moins il y a à gagner. Heureux cependant celui qui reste étranger à tout emploi! Lui seul peut espérer quelque sûreté.

LE PASCHA.

Oui; mais il faut vivre, et surtout montrer

qu'on existe dans le monde. D'ailleurs ne faut-il pas que le peuple soit administré, que la justice soit rendue et les coupables punis? Si chacun refusait de gouverner, les hommes se dévoreraient entre eux.

L'ULEMA.

Sans doute. Mais cependant quelle sottise de consacrer sa vie à combiner des artifices et des crimes de toute nature! de braver des périls de tous les instants! Et pourquoi? pour gagner quelques milliers de piastres. Encore doit-on en mourant les abandonner au sultan.

LE PASCHA.

C'est la condition de tous ceux qui tiennent de lui quelque emploi.

L'ULEMA.

Et même le plus souvent il n'attend point leur mort pour confisquer leurs biens; il prend soin de la hâter.

LE PASCHA.

Cela n'est que trop vrai. Il n'y a que vous autres *ulemas* qui êtes vraiment heureux : vous n'êtes point soumis à la volonté absolue du sultan.

L'ULEMA.

Comment donc! n'aurions-nous que cet avantage, à vous entendre? Nos priviléges se bornent-ils à ne point redouter la confiscation?

Nous vit-on jamais payer quelque impôt? Avez-vous souvenir d'un *ulema* qui soit mort par le sabre du bourreau?

LE PASCHA.

Non sans doute. Mais on vous bannit, et on vous empoisonne dans votre exil.

L'ULEMA.

Rarement; et alors même on ne peut le faire sans nous avoir auparavant dépouillés de nos dignités; et je vous assure qu'avec un peu de concert entre nous et un peu de fermeté de la part du mouphty, nous pouvons nous dire au-dessus de tout.

LE PASCHA.

Vous êtes donc aussi forts que les janissaires?

L'ULEMA.

Les janissaires forment un corps puissant, il est vrai, mais composé d'idiots; le nôtre renferme ce qu'il y a de plus élevé et de plus savant dans l'état. Les dignités les plus sacrées sont réservées à nous seuls. Rien ne se fait sans notre délibération et notre consentement. Le sultan lui-même n'oserait, sans nous consulter, déclarer la guerre ou conclure la paix. Nous changeons à notre caprice les ministres et les vésirs, et nous avons même quelquefois déposé des sultans.

LE PASCHA.

Votre pouvoir est donc illimité?

L'ULEMA.

Cela doit être. Il est de toute justice que nous possédions le pouvoir, puisque c'est nous qui possédons toutes les connaissances.

LE PASCHA.

Pardonnez-moi, Sélim-Efendy : il y a aussi hors du corps des *ulemas* quelques personnes instruites.

L'ULEMA.

Vous badinez, sans doute, car je ne crois pas que vous pensiez sérieusement ce que vous dites.

LE PASCHA.

Non, je ne plaisante pas, je vous assure. On m'a dit qu'il y a aujourd'hui des hommes très instruits qui ne sont point *ulemas*.

L'ULEMA.

Je les défie; et, si j'en connaissais un seul, je l'égorgerais de mes propres mains (4). Les sciences sont notre patrimoine exclusif; les autres classes du peuple doivent se garder d'y toucher. Apprendre à lire pour faire leurs prières est tout ce qui leur convient; et, à la rigueur même, c'est déjà trop : leur temps serait mieux employé autrement. Leur tête n'est point organisée pour retenir même le peu qu'ils ont appris.

LE PASCHA.

Certainement, puisque l'occasion de faire usage de leurs connaissances leur manque entièrement.

L'ULEMA.

Ils ne doivent en faire aucun. Est-ce que tout le monde doit se mêler des sciences, de la politique, des lois et de la religion? Où trouverions-nous des serviteurs? qui cultiverait la terre? qui ferait nos vêtements?

LE PASCHA.

Mais ne peut-on pas savoir lire et rester dans son état, sans avoir prétention d'être jurisconsulte ou théologien?

L'ULEMA.

Les livres sont trop multipliés à présent, et il y en a qu'on a fait traduire du franc qui renferment des choses dangereuses même pour nous autres *ulemas*. Si toutes les classes avaient le malheur de savoir lire, on verrait une foule de personnes négliger leurs affaires, et ne s'occuper que de la lecture et de l'examen des livres. On viendrait constamment nous harceler de questions dont on ne serait pas capable de comprendre la solution; on discuterait sur la conduite du gouvernement, sur les *fetwas* du mouphty, sur la législation et sur mille autres choses que le vulgaire doit ignorer, et aux-

quelles il perdrait inutilement son temps. Non, mon ami, chaque homme doit rester dans son état, et ne tenter jamais de sortir de la classe où la Providence l'a placé, à moins que cette même Providence ne l'en retire pour des vues qu'il ne nous est pas permis d'examiner. Et si vous suivez mon conseil, vous supprimerez autant que possible les écoles de votre *paschalick*, et vous chasserez tous les *hhodjeas* (maîtres d'école).

LE PASCHA.

Quant à cela, j'étais déjà disposé à chasser de chez moi cette race de fainéants. Vous dites bien, les livres ne sont bons que pour les *ulemas;* c'est chose superflue pour le peuple. Je n'ai rien appris, moi, quoique mon père m'ait envoyé pendant trois ans à l'école, et cependant je suis assez capable pour me tirer d'affaire.

L'ULEMA.

Et la preuve, c'est que vous voilà nommé pascha, parce que la Providence l'a voulu ainsi. Appliquez-vous aussi à détruire les écoles des *Ouroumes*, qui se sont beaucoup multipliées depuis quelque temps.

LE PASCHA.

A quoi bon? Ce sont des *yavours;* et pourvu qu'ils me paient exactement....

L'ULEMA.

Non, non. Mon ami, un *Ouroume* est cent

fois plus dangereux, s'il sait lire, qu'un Mahométan. Les écoles de ces infidèles ne sont pas comme les nôtres, où l'on n'enseigne que les matières religieuses, et tout au plus le texte de la loi. Les *Ouroumos* ont chez eux des maîtres francs qui leur enseignent mille choses tout-à-fait différentes. Ils leur communiquent certains principes pernicieux, dont l'effet est d'exalter les esprits légers auxquels ils ont affaire, de les porter à l'oubli de leurs devoirs et à l'insubordination. C'est à ces infâmes écoles que l'on doit attribuer la rébellion de la *Roumélie* (Grèce).

LE PASCHA.

Est-il vrai? Par Mahomet! je les ferai brûler toutes.

L'ULEMA.

Il y a long-temps que j'avais prévu ce malheur. Je ne cessais de répéter : Détruisez ces écoles. Mais personne ne m'écoutait. On les a laissées se multiplier, et maintenant il nous faut subir le résultat de notre imprévoyance. Voyez, que de peines pour faire rentrer ces rebelles dans le devoir!

LE PASCHA.

Je châtierai rudement ceux de ma province. Je ne badine pas, moi.

L'ULEMA.

Je ne crois pas que la révolte ait gagné vos *rayas*.

LE PASCHA.

Il faut la prévenir. Ils sont assez coupables, puisqu'ils sont frères des révoltés.

L'ULEMA.

Les *Ouroumes* sont, dit-on, fort riches chez vous.

LE PASCHA.

Nouveau délit. Coupables ! cent fois coupables !

L'ULEMA.

Cette révolte a coûté à notre empire, il faut l'avouer, quelques millions de piastres et quelques milliers de soldats. Mais, en revanche, elle a enrichi beaucoup de paschas et d'*ayans* (officiers municipaux).

LE PASCHA.

Principalement dans les endroits où les infidèles sont en petit nombre, et où, par conséquent, l'on peut les rançonner à sa fantaisie.

L'ULEMA.

Châtiez-les rudement, c'est à merveille, mais faites-le sans trop de bruit. Tâchez qu'on ne vous croie pas trop enrichi de leurs dépouilles : votre fortune attirerait de nouveaux envieux, et vous avez déjà assez d'ennemis.

LE PASCHA.

Tant que Sélim-Efendy vivra, je n'ai rien à craindre.

L'ULEMA.

Je vous défendrai de mon mieux ; mais il est certains cas....

LE PASCHA.

Je connais, je connais fort bien tout votre pouvoir. Je compte aussi sur vous pour me faire obtenir bientôt une troisième queue (5).

L'ULEMA.

Il faut des bourses pour cela.

LE PASCHA.

Nous en trouverons. Vive la rébellion des *Ouroumes !* il y a plus d'une queue à gagner.

L'ULEMA.

Il y a aussi plus d'une tête à y perdre.

LE PASCHA.

Qu'importe ? pourvu qu'avant ma mort j'aie porté les trois queues. Ne faut-il pas mourir tôt ou tard ? Que ce soit du lacet d'un *capoudjy-baschi*, du fusil d'un *Ouroume* ou du médicament d'un *hekim*, qu'importe ? La troisième queue, Sélim-Efendy ! la troisième queue !

L'ULEMA.

Vous la voulez absolument : je ferai mon possible pour que vous l'obteniez.

LE PASCHA.

Avec des bourses et un ami chaud, on s'assurerait une place même dans le paradis. Je puis me flatter déjà de posséder l'un, et je ne tarderai pas à obtenir les autres.

L'ULEMA.

Comptez sur moi. Envoyez beaucoup d'argent, et je vous aiderai de tout mon crédit.

LE PASCHA.

Voilà une affaire arrangée. Touchez ma barbe (6)!

L'ULEMA.

Touchez la mienne! Que Dieu punisse celui qui manquera à sa promesse! que la malédiction du Prophète tombe sur sa tête!

LE PASCHA.

Amen! je pars demain.

L'ULEMA.

Bon voyage et bon gain! N'oubliez pas de m'envoyer le plus tôt possible un baril de *scherbeth* de votre *paschalick*.

LE PASCHA.

Oh! je m'en rappellerai bien. En voulez-vous du rouge ou du blanc?

L'ULEMA.

Du blanc, parce qu'il trahit moins; mais qu'il soit bon.

LE PASCHA.

Laissez-m'en le choix, vous serez servi en ami. Adieu!

DIALOGUE DIX-NEUVIÈME.

Carême rompu par des fumeurs. — Repas du matin pris sous un drap. — Barbe d'un émir portant les preuves d'un délit. — Flotte turque. — Brûlots. — Moyen d'anéantir leur effet magique. — Canaris. — Police exercée sur les côtes du Bosphore. — Femmes chrétiennes dépouillées et violées. — Circoncision.

UN CALIONDJI, matelot (1), et UN TOPDJI, canonnier.

LE CALIONDJI.

Nous voici bien cachés, je l'espère. Donne-moi vite ta bourse à tabac; j'ai oublié la mienne.

LE TOPDJI.

Tiens. Fais promptement; je reste en sentinelle tant que tu fumeras : surtout pas de bouffées trop fortes, cela nous perdrait.

LE CALIONDJI.

Qu'y a-t-il à craindre ? Un homme est-il pendu pour avoir fumé pendant le *ramazann* ?

LE TOPDJI.

On ne le pend pas, sans doute. Mais qui voudrait s'exposer à la honte, aux propos?

LE CALIONDJI.

On criera, on hurlera après toi pendant quelques jours, et puis on n'y songera plus, comme cela se fait en tout.

LE TOPDJI.

Pour toi sans doute ce n'est rien : tu n'es pas connu dans la ville, et tu pars demain avec ton vaisseau. Mais, moi, j'ai ma famille ici. Si l'on venait à savoir que j'ai rompu le carême, je n'oserais rentrer chez moi. Ma femme elle-même me traiterait d'impie. Et, en effet, c'est un péché.

LE CALIONDJI.

Il paraît que tu observes le carême bien scrupuleusement?

LE TOPDJI.

C'est un devoir que tout Osmanli doit remplir avec exactitude. Quand il m'arrive de temps à autre de fumer une pipe à la dérobée, c'est, en vérité, malgré moi; c'est qu'il m'est devenu impossible de résister. Ce crime pèse sur ma conscience, et je ne me sens tranquille qu'après l'avoir effacé par une bonne action.... Assez pour toi. A ton tour à faire le guet : je veux prendre aussi quelques bouffées.

LE CALIONDJI.

Comme tu dévores la fumée! C'est donc la première fois que tu fumes aujourd'hui?

LE TOPDJI.

Je quitte le lit à l'instant même.

LE CALIONDJI.

Comment! tu t'es levé si tard! Il est huit heures. Tu n'avais donc pas dormi de la nuit?

LE TOPDJI.

Non. Je n'avais fait que poser ma tête sur un coussin un peu avant le jour, et il s'en est fallu de bien peu que ce court sommeil ne me coutât mon *imsak* (repas du matin pendant le *ramazann*).

LE CALIONDJI.

Est-ce que le jour t'a surpris?

LE TOPDJI.

Oui. Figure-toi mon désespoir lorsqu'en ouvrant les yeux j'aperçus les premiers rayons du soleil: ce fut un coup de foudre. Je m'élançai au milieu de la chambre. Je fus long-temps à tourner comme un moulinet, ne sachant comment m'y prendre pour manger mon *imsak* sans que la lumière du jour m'aperçût. Point de rideaux, point de volets. Le *sini* (petite table) à la main, je cherche un refuge dans le *youk* (*); mais

(*) Vaste armoire ménagée dans la chambre à coucher, où l'on enferme pendant la journée les matelas, les

comme je craignais de réveiller mes enfants, qui dormaient encore, il me fallut y renoncer.

LE CALIONDJI.

Pauvre Osman-Agha! Ainsi tu as manqué ton repas !

LE TOPDJI.

Oh, non.

LE CALIONDJI.

Et comment as-tu fait?

LE TOPDJI.

J'ai jeté un drap sur ma tête, et me suis penché sur le *sini*. En quelques minutes j'eus nettoyé tous les plats. J'aurais bien défié la lumière de pénétrer jusqu'à moi. Puis après, l'estomac plein et l'esprit en repos, je m'étendis sur le lit, où j'ai dormi jusqu'à cette heure d'un bon somme.

LE CALIONDJI.

C'est fort bien. On se tire de tout avec de l'esprit.

LE TOPDJI.

Grâce à Dieu! ce n'est pas l'esprit qui nous manque.

LE CALIONDJI.

Quant à moi, je me donne beaucoup moins de peine. J'ai parmi mes connaissances un cabaretier infidèle qui chaque jour m'introduit par

draps, etc., pour les en retirer et faire le lit le soir sur le sophas ou par terre au milieu de la chambre.

une porte dérobée dans une chambre où je trouve tout ce qu'il me faut.

LE TOPDJI.

Quelle horreur, Moustapha-Agha! Mais c'est un énorme péché. Manger ainsi en plein jour pendant le *ramazann!* Je n'oserais jamais!

LE CALIONDJI.

Crois-tu que je sois le seul? Je connais certains lieux où se rendent de même plus d'un *molla* et d'un *derwisch*. Ils y font des repas qu'ils ne changeraient pas contre les nôtres, je te l'assure.

LE TOPDJI

Mais si on les surprenait?

LE CALIONDJI.

Les crois-tu assez sots pour se laisser surprendre? Et quand cela arriverait, n'ont-ils pas mille moyens de se tirer d'affaire? J'ai vu il y a deux jours un pauvre *molla* sortant de chez un pâtissier où probablement il venait de donner sa bénédiction aux pâtés. L'imprudent avait oublié de se purifier de toutes les souillures que l'on peut contracter en pareil lieu.

LE TOPDJI.

Il avait oublié de laver sa barbe peut-être?

LE CALIONDJI.

Justement. Deux autres *mollas* aperçoivent leur confrère se glissant hors de la boutique ; quelques miettes de pâté reposaient encore sur

le poil sacré de sa sainteté, et mes graves personnages se mirent à crier aussitôt à l'impiété, au scandale. La foule accourt; et le coupable allait subir le traitement le plus ignominieux, lorsqu'une ruse vint à son aide et le sauva. Il se laisse choir de sa hauteur sur le pavé et contrefait toutes les contorsions d'un épileptique. La foule effrayée s'éloigne à toutes jambes et lui laisse la facilité de s'évader.

LE TOPDJI.

Je connais aussi un vieil *agha* qui joue le malade pendant chaque carême et garde le lit. En guise de médicaments il se fait servir du bouillon, du café et du *scherbeth*. Mais il a été bien puni : un de ses voisins, qui sait à quoi s'en tenir sur sa prétendue maladie, le dénonça l'autre jour au *cady*.

LE CALIONDJI.

Je sais cette histoire. L'*agha* ne fut-il pas acquitté?

LE TOPDJI.

Oui, mais il lui en a coûté quelques centaines de piastres pour obtenir du médecin et du *cady* un certificat de maladie (*).

LE CALIONDJI.

Allons-nous-en maintenant.

(*) On n'est réputé malade qu'après avoir eu trois accès de fièvre.

LE TOPDJI.

Qui te presse ? Fumons encore une pipe. Tu me raconteras quelque chose de vos expéditions maritimes. Quel jour part la flotte ?

LE CALIONDJI.

Je n'en sais rien : qu'elle parte quand elle voudra.

LE TOPDJI.

Comment ! est-ce que tu n'es pas de cette expédition ?

LE CALIONDJI.

Non. J'ai à me plaindre du *capitan-pascha* (amiral) ; il m'a enlevé un jeune garçon que j'avais capturé dans la dernière expédition, et cela sans me donner aucune indemnité.

LE TOPDJI.

Le beau malheur ! tu en trouveras un autre.

LE CALIONDJI.

Je n'en trouverai pas un si jeune et si beau ; et puis il m'avait fallu tuer sa mère et son frère pour le prendre ! Le pascha possède plus de vingt *oglans*, et il a envié le mien. Mais *khochundi* (c'est bien) ! qu'il s'attende à un bon tour de ma part ! je saurai l'en faire repentir.

LE TOPDJI.

Voilà une menace bien terrible ! Il est puissant et riche, et tu n'es toi qu'un simple *caliondji*. *Mesure-toi avec ton aune*, camarade.

LE CALIONDJI.

Chaque fourmi agit selon sa force; et, à défaut d'autre moyen, je mettrai le feu à sa maison.

LE TOPDJI.

Cela ne te rendra pas ton *oglan*. *A quoi sert de fermer la porte quand le cheval est volé.* Tu savais qu'il aimait les jeunes garçons, c'était à toi à cacher le tien.

LE CALIONDJI.

Quand le chariot est brisé, il ne manque pas de gens pour vous montrer le bon chemin. Comment le lui aurais-je caché? nous étions tous les trois sur le même vaisseau.

LE TOPDJI.

On vous permet donc d'avoir des *oglans* à bord?

LE CALIONDJI.

Pourquoi pas? Il est peu de matelots qui n'aient le leur. C'est malheureusement une cause de disputes continuelles entre nous, et souvent suivies de mort d'homme.

LE TOPDJI.

Vous est-il facile de vous procurer des jeunes garçons?

LE CALIONDJI.

Pas à présent. Depuis la révolte des *Ouroumes*, ils sont devenus rares.

LE TOPDJI.

Mais des filles?

LE CALIONDJI.

Encore moins. Le bon temps est passé! ce bon temps où la capitale regorgeait des trésors que nous y apportions quand la flotte revenait chaque automne de sa course annuelle. Argent, provisions de toute nature, *oglans*, rien ne nous manquait. Pour obtenir, il suffisait de demander, sans qu'il fût besoin même de tuer aucune créature. Chaque *caliondji* était vêtu comme un *bey*. Maintenant tout est changé : la plupart de nous ne sont couverts que de haillons. Ces chiens d'infidèles nous envoient des balles et des coups de sabre au lieu d'argent et d'*oglans*. Le service est devenu insupportable, et je n'ai plus le moindre goût à me battre avec qui que ce soit.

LE TOPDJI.

Aurais-tu peur de ces *taouschans* (lièvres) (*)?

LE CALIONDJI.

Les *taouschans* sont devenus maintenant *arslans* (lions); ils se battent comme des enragés. Ils ont surtout certains bateaux magiques que je ne me soucie pas de rencontrer. Je n'ai point envie de m'envoler dans les nuages.

(*) C'est un surnom que les Turcs donnent aux insulaires de l'Archipel.

LE TOPDJI.

Quels bateaux?

LE CALIONDJI.

Un cadeau que *Seitan* lui-même leur a dû faire. A peine se sont-ils accrochés à l'un de nos bâtiments, qu'à l'instant ils paraissent tout en feu, lancent de longues queues de flammes, qui se roulent et serpentent le long de nos cordages, et en quelques minutes notre vaisseau est entièrement consumé.

LE TOPDJI.

C'est un sortilége qui s'évanouirait si on invoquait seulement le nom du Prophète.

LE CALIONDJI.

On l'a essayé, mais en vain. Dans la dernière expédition, chaque vaisseau avait à bord un nombre d'imams plus grand qu'à l'ordinaire. Ils se sont mis tous en prières à l'apparition de ces machines infernales. Mais ni imam ni verset du Cour'-ann n'ont pu empêcher le *pascha-guemissi* (vaisseau amiral) et plusieurs autres de nos bâtiments de sauter en l'air. Il paraît que la puissance du Prophète a ici ses bornes.

LE TOPDJI.

C'est peut-être un moyen dont Dieu s'est servi pour enlever à lui ces croyants et les soustraire aux embûches du démon.

LE CALIONDJI.

J'en doute : car, quelques secondes après : on a vu les croyants retomber morts et horriblement mutilés. Ils étaient tout-à-fait méconnaissables.

LE TOPDJI.

Allah ! Allah ! Cependant, vous n'avez pas toujours joué de malheur, et vous avez eu quelques succès.

LE CALIONDJI.

Oui, à la prise de *Sakiz* (Chio). Que de beaux garçons, que de filles charmantes nous y avons capturés ! L'expédition a coûté, il est vrai, la vie au capitan-pascha et à deux ou trois mille matelots; mais le reste de l'équipage et le trésor public y ont amplement gagné. C'est, au surplus, le seul avantage que nous ayons remporté. On m'offrirait maintenant en perspective un butin aussi considérable pour recommencer, que j'y renoncerais. Je n'aime point le danger.

LE TOPDJI.

On doit cependant combattre pour la religion.

LE CALIONDJI.

Laissons le Prophète combattre pour nous. La religion qu'il nous a donnée triomphera bien sans notre assistance, et nous verrons nos ennemis confondus. S'il est écrit au contraire que

ces infidèles doivent cesser d'être nos *rayas*, nous essaierions en vain de nous y opposer.

LE TOPDJI.

Cela est vrai ; mais il ne faut pas pourtant se laisser égorger par les impies. On doit se défendre ; et si ces *yavours* osaient jamais venir ici, nous verrions qui de nous ou d'eux saurait le mieux manœuvrer un canon. Je me ferais tuer sur ma pièce plutôt que de l'abandonner.

LE CALIONDJI.

Ils ont avec eux des *Inglizs*.

LE TOPDJI.

Je me moque même des *Inglizs*. J'étais déjà *topdji* à l'époque où ces infidèles, que l'on craint si fort aujourd'hui, se présentèrent avec leur flotte devant Constantinople. J'ai tenu ferme dans ma batterie pendant douze heures et sans bouger de mon poste. Si nos *ridjals*, qui s'étaient laissé corrompre par l'or de ces chiens, ne nous en avaient empêchés, nous aurions brûlé jusqu'au dernier vaisseau de l'*Ingliz*.

LE CALIONDJI.

On agit beaucoup en paroles, camarade. Je voudrais te voir dans une affaire : tu ferais comme j'ai fait au port de Mitiline, tu t'esquiverais au sifflement de la première balle, car c'est une musique bien insipide, je t'assure. La fuite est une chose fort salutaire. Je suis brave aussi en paroles ; mais

quand on voit ce vilain Ipsariote s'approcher avec son bateau magique, il y a ma foi de quoi perdre tout son courage.

LE TOPDJI.

Quel est cet infidèle? J'en ai déjà entendu parler.

LE CALIONDJI.

C'est un vilain *Ouroume*, pour lequel tu ne donnerais pas seulement cinq *paras*. Mais son nom est devenu l'épouvantail de la flotte ottomane. C'est un *Seitan* que l'on rencontre partout. Il n'a jamais manqué son coup, et c'en est fait du bâtiment dont il approche avec son infernale machine. Il ne se retire jamais, le chien, qu'il ne l'ait solidement accrochée. (2)

LE TOPDJI.

Est-ce lui qui nous a déjà brûlé tant de vaisseaux?

LE CALIONDJI.

Oui; et qui nous a fait sauter deux capitans-paschas.

LE TOPDJI.

S'il tombait jamais dans nos mains!

LE CALIONDJI.

Sois tranquille. Il n'a garde vraiment. Il a toujours à côté de lui un baril de poudre et une mèche allumée pour se faire sauter.

LE TOPDJI.

Oh le misérable ! L'as-tu jamais vu ?

LE CALIONDJI.

Moi ? que le Prophète m'en préserve ! Je ne veux rien avoir de commun avec des gens désespérés. Dès qu'un vaisseau ennemi venait à s'approcher, moi et plusieurs de mes camarades nous tombions malades ; ou, si l'occasion était belle, nous nous jetions à la mer pour gagner le rivage voisin. Je m'applaudis d'avoir trouvé un prétexte pour me dérober à la nouvelle expédition, et du moins sans qu'on puisse m'accuser de poltronnerie.

LE TOPDJI.

Mais on te fera marcher de force.

LE CALIONDJI.

Chien que l'on conduit de force chasse mal. Et puis j'ai pris mes mesures : je me suis enrôlé parmi les bateliers du *bostandji-baschi* (chef de bostandjis), d'où l'on ne peut me venir prendre (3).

LE TOPDJI.

C'est une place très lucrative.

LE CALIONDJI.

Et à l'abri du danger surtout.

LE TOPDJI.

Tous ceux qui servent ce maître font de rapides fortunes.

LE CALIONDJI.

Il est généreux et d'un bon caractère. Il me veut du bien, et il est flatté que j'aie quitté la flotte pour son service. Il promet 100 piastres par mois, outre les autres bénéfices, aux marins qui vont s'enrôler chez lui.

LE TOPDJI.

Il n'en a besoin cependant que d'un certain nombre.

LE CALIONDJI.

C'est pour mettre dans l'embarras le capitan-pascha, dont il est jaloux, et l'empêcher d'organiser la flotte.

LE TOPDJI.

Un vieux proverbe dit : *Ne te fie point aux promesses des grands, au calme de la mer, aux rayons d'un soleil couchant, aux jarrets de ton cheval, à la fidélité des femmes.*

LE CALIONDJI.

Il est probable que je ne toucherai pas souvent ma solde; mais c'est de même dans la flotte et dans les autres services, et avec lui du moins nous avons bien d'autres chances. Il nous emploie à des excursions sur les côtes du *Boghaz* (canal du Bosphore), pour le maintien du bon ordre. Il y a là de bonnes prises à faire (4).

LE TOPDJI.

Je le crois.

LE CALIONDJI.

Il y a trois jours, à *Bey-Cosi* (*), le hasard nous adressa une bande de femmes grecques qui certainement appartenaient à des familles très riches. Nous les surprîmes sans *feredjé* et sans *yasmaks* (voiles) (5). Elles étaient couvertes de joyaux, et portaient des habits de couleur très claire et chargés de broderies. Le bostandji-baschi les rappela gravement à l'observation du *yassak* (défense), et les dépouilla sans miséricorde de tous les ornements que la loi leur interdit de porter.

LE TOPDJI.

Vous eûtes sans doute votre part de ce butin?

LE CALIONDJI.

Cela va sans dire. Quelques uns de nous s'apprêtaient même à pousser plus loin l'aventure; mais notre chef reconnut à peu de distance une troupe de Francs qui se promenaient, et qui, nous voyant dépouiller ces femmes, accouraient en toute hâte. Il nous fit signe de rentrer dans le bateau.

LE TOPDJI.

Les Francs avaient donc des armes?

(*) Lieu de plaisance sur une des rives du Bosphore.

LE CALIONDJI.

Ils ne portaient que des cannes. Mais ces cannes renferment presque toujours des couteaux. Notre chef a agi fort prudemment.

LE TOPDJI.

Mais vous aussi vous aviez des armes; au reste ils n'auraient osé attaquer un *zabit* qui exerce ses fonctions.

LE CALIONDJI.

Qui sait? Tu ne connais pas ces maudits Francs. Moi, j'en ai l'expérience: pour un simple soufflet que je donnai un jour à un *Ingliz,* ne s'avisa-t-il pas de tirer de sa canne une longue broche? Il m'aurait certainement percé si j'eusse été moins léger à la course. Mais c'est égal, si nous n'avons pu prendre que quelques baisers à ces femmes, le même soir nous nous sommes bien dédommagés avec d'autres à *Calendery* (6).

LE TOPDJI.

Et votre chef tolère de tels excès?

LE CALIONDJI.

Cette fois il n'était point avec nous. Ces femmes faisaient leurs dévotions dans une chapelle. Nous approchâmes sans bruit avec notre *caïk* (bateau), et débarquâmes sans être aperçus. Leur bâillonner la bouche avec nos mouchoirs pour les empêcher de crier, et les transporter dans un bois voisin, fut l'affaire d'un instant.

Nous les y avons gardées jusqu'au lendemain matin. Les plus belles femmes chrétiennes que j'aie jamais vues ! de grands yeux noirs.... Ne détourne donc point la tête, Osman-Agha; regarde-moi. Des sourcils arqués....

LE TOPDJI.

Ne me parle pas de cela, je suis marié. Quand j'étais garçon comme toi, je me permettais aussi de ces fredaines. Mais à mon âge il faut être raisonnable. Je ne me soucie plus des femmes; j'en ai, ma foi, déjà trop d'une.

LE CALIONDJI.

Mais lorsqu'on trouve des occasions aussi belles, il faudrait être sot pour n'en pas profiter. Qu'est-ce que cela coûte ?

LE TOPDJI.

Quand on a comme moi une famille sur les bras, on ne songe plus au plaisir. Il s'agit de faire circoncire mon fils ; il me faut ces jours-ci même, pour la cérémonie du *sunneth* (circoncision) trois cents piastres, et je n'ai pas seulement trois cents *paras*. Je crains bien d'être obligé de faire quelque emprunt forcé.

LE CALIONDJI.

Ne peux-tu te dispenser de faire circoncire ton fils? Je ne l'ai jamais été, moi qui te parle.

LE TOPDJI.

Tu n'es pas circoncis?

LE CALIONDJI.

Ma foi, non.

LE TOPDJI.

J'aurais dû le deviner : un homme qui se moque du Cour'-ann et de tous les actes religieux ! Tu ne m'aurais jamais approché, si je l'avais su. Plus de commerce entre nous : retire-toi.

LE CALIONDJI.

Moins de rudesse, je te prie : autrement je te dénonce comme ayant fumé pendant le *ramazann*.

LE TOPDJI.

On ne te croira pas. Tu es *akleſ**(7) : ton témoignage n'est pas admis. Dénonce tout ce que tu voudras. *Teubé, Allah ! teubé, Allah!* (pénitence, Dieu! pénitence, Dieu!) Garde-toi de me suivre, ou je crie à tout le monde que tu es un faux Mahométan.

Il sort.

LE CALIONDJI.

Sois tranquille : je te laisse aller. Quel imbécille ! Selon lui un homme est réprouvé et criminel parce qu'il néglige de se faire couper un morceau de chair, de jeûner pendant quelques jours de l'année, ou de se laver les pieds et les

(*) Nom par lequel on qualifie les Mahométans non-circoncis.

mains cinq fois par jour, en marmottant certaines paroles. Ces faux dévots se retrouvent partout, et j'en ai rencontré par milliers dans mes voyages. Le monde en est plein, je crois. Le plus plaisant, c'est que ces prétendus saints, tout en feignant de croire à ces absurdités, approuvent et se permettent toutes les injustices, et vont jusqu'à se souiller des crimes les plus affreux. Moi, du moins, si je n'épargne point le sang chrétien, et si je ne me fais point scrupule de dépouiller les autres pour vivre, en revanche je n'ai point la sottise de croire qu'une ablution, une circoncision, la prière d'un *imam*, ou un pèlerinage, aient la vertu de me purifier de mes souillures.

DIALOGUE VINGTIÈME.

Note des ambassadeurs francs. — Comment y répond le gouvernement turc (1). — Humiliations que les ambassadeurs subissent de la part des ministres turcs. — Opinions de ceux-ci à l'égard de l'Autriche et des autres puissances européennes. — Grecs révoltés. — Plan donné par l'ambassadeur autrichien pour les exterminer.

LE GRAND-VÉSIR et LE REIS-EFENDY.

LE REIS-EFENDY.

Altesse, voici une nouvelle note que l'*ildji* de Moscove a remise aujourd'hui à votre serviteur, et il demande une réponse très prompte (2).

LE GRAND-VÉSIR.

Ce *yavour* m'est insupportable, avec ses éternelles notes. Ne pourriez-vous l'envoyer promener? Nous traitons ces Francs avec trop de bonté, et voilà pourquoi ils nous rompent si souvent la tête. Un peu de rigueur, reis-efendy, un peu de rigueur!

LE REIS-EFENDY.

Votre altesse a raison. Traitez ces chrétiens

avec quelque aménité, et vous aurez bientôt à vous en repentir.

LE GRAND-VÉSIR.

Donnez accès à Ali, il ne tardera pas à salir vos meubles, dit le proverbe. Montre de la douceur à un chrétien, et il te montera bientôt sur la tête, et il se permettra bientôt de t'appeler *dostoum* et *cardassem* (mon ami et mon frère). « Ne formez point de liaison avec les chrétiens, « les juifs et les impies, nous dit le saint Cour- « ann ; celui qui les prend pour amis est sem- « blable à eux, et Dieu n'est pas le guide des « pervers. » Fidèles à ce précepte, nos pères en agissaient mieux à l'égard de ces chiens. Ils évitaient soigneusement les relations avec eux. De quelque rang que fussent les envoyés, et n'importe quel *cral* ils fussent appelés à représenter, on laissait leurs notes sous l'oreiller, ou l'on y répondait tout d'abord par un bon refus. Ce n'était que rarement et par une grâce spéciale que l'on condescendait à recevoir leurs audiences; et dans ce cas il leur fallait, en se présentant au moindre de nos ministres, baiser le bas de son vêtement, ou tout au moins sa main. Pendant la conférence entière ils se tenaient devant lui debout, et les bras respectueusement croisés (3). Aujourd'hui ils s'asseyent devant nous et nous parlent familièrement comme à des

frères. L'usage s'est introduit de leur préparer des chaises (4), et ils commencent à se plaindre même de ce que nous ne nous levons pas pour les recevoir (5).

LE REIS-EFENDY.

Nos aïeux en agissaient sagement : aussi furent-ils respectés par tous les infidèles du monde ; leur nom était l'effroi de tous les *crals* et de tous les peuples de la terre.

LE GRAND-VÉSIR.

Nous sommes indignes de nos ancêtres. Nous accordons aux infidèles l'entrée de nos maisons, nous les admettons à notre table, nous leur rendons des visites. Tel d'entre nous ne rougit pas de chercher à capter leurs bonnes grâces. Quel rôle plus humiliant pour un Osmanli!

LE REIS-EFENDY.

C'est à moi que ce reproche s'adresse. Que vos jours soient prolongés ! que Dieu enlève quelques heures aux miens, pour les transformer en années et les ajouter à ceux de Votre Excellence! Mais on vous a mal informé sur mon compte. L'humble serviteur accusé par vous en ce moment fréquente, il est vrai, la maison d'un ambassadeur, mais ce n'est point dans le but de capter ses bonnes grâces.

LE GRAND-VÉSIR.

Je sais bien que ce sont les beaux yeux de sa

femme qui vous ont attiré, et vous n'en avez pas moins tort. Tout deviendra excusable, il est vrai, si vous pouvez atteindre votre but; mais en attendant, ceux qui ne connaissent point le véritable motif de vos visites et de vos relations dans cette maison vous blâment, le peuple murmure, et d'autre part l'infidèle en tire vanité.

LE REIS-EFENDY.

Quant à ce danger, il est de peu d'importance, mon magnifique maître; et j'ai grand soin, même dans la maison du chien, de conserver sur lui ma supériorité. Il ne se permet pas de s'asseoir avant que je ne l'y aie invité. Cependant, mon gracieux seigneur, votre esclave s'appliquera à être plus circonspect à l'avenir.

LE GRAND-VÉSIR.

Que contient cette note? Ne l'avez-vous pas encore lue?

LE REIS-EFENDY.

Si fait, monseigneur. Le *yavour* persiste dans sa déclaration précédente, et il menace de partir s'il n'obtient une réponse d'ici à quinze jours.

LE GRAND-VÉSIR.

Eh bien, qu'il parte! Bon voyage! Son *cral* veut nous faire la guerre: qu'il la fasse. Qu'avons-nous à craindre?

LE REIS-EFENDY.

Il ne bougera pas, j'en suis certain. J'ai vu aujourd'hui l'*ildji* de *Nemsché* et quelques autres infidèles : ils m'ont assuré qu'il n'osera faire un pas sans leur consentement. « Tenez ferme encore « un mois ou deux, m'ont-ils dit, et vos affaires « n'en iront que mieux. Que ces notes, ces *ulti-* « *matum* et ces protestations ne vous effraient « point. Il suffit de les balotter avec vos excel- « lents *baccalem* (nous verrons) et *insch Allah* « (s'il plaît à Dieu). » Nous avons, dans quelques uns de ces infidèles, des amis chauds, et qui nous veulent du bien.

LE GRAND-VÉSIR.

Et vous pensez que c'est notre intérêt, et non le leur, qu'ils ont en vue en nous donnant de semblables conseils ? Vous tirez peu de fruit de votre commerce avec les infidèles, et l'on voit bien que vous n'avez encore étudié que leurs femmes.

LE REIS-EFENDY.

Épargnez-moi ces reproches, illustre seigneur. Je rends quelques soins à leurs femmes ; mais cela ne porte aucun préjudice à mes devoirs. J'espère ne jamais devenir indigne des fonctions que notre souverain et votre altesse ont daigné me confier. Je ne crois pas que personne dans ce royaume, à l'exception toutefois de votre altesse, pour laquelle toute comparaison serait

injurieuse, connaisse les Francs mieux que moi. Dans les conseils qu'ils se permettent de nous adresser, notre intérêt est la dernière chose qu'ils consultent; ils n'ont pour but que de se nuire les uns aux autres, et de faire échouer leurs projets réciproques, je le sais. Mais que nous importe?

LE GRAND-VÉSIR.

Ces haines secrètes, qui divisent les infidèles, m'ont toujours beaucoup diverti, *reis-efendy*. Ils s'exècrent entre eux comme de vrais chiens, et ce nom leur convient à merveille.

LE REIS-EFENDY.

A les voir cependant dans leurs réunions, on les croirait animés les uns pour les autres des meilleurs sentiments. Ils appellent cela de la politique. A leur avis, plus on met de rouge, mieux on s'entend à trahir ses amis, et plus on est grand politique.

LE GRAND-VÉSIR.

Notre mépris pour eux éclate plus franchement, et tous sont insultés par nous tour à tour. Parviennent-ils à nous surprendre quelque marque de considération, nous savons fort bien la leur faire expier par une nouvelle offense, à la première occasion. Il n'en est aucun pour qui nous prenions la peine de dissimuler notre haine, et quelques uns d'entre eux cependant tiennent à l'honneur de nous rendre service.

LE REIS-EFENDY.

Ou du moins poussent la flatterie jusqu'à chercher à nous le persuader. C'est ce que nous n'avons point à nous reprocher vis-à-vis d'eux.

LE GRAND-VÉSIR.

Nous leur inspirons encore de l'effroi, malgré l'affaiblissement de notre empire. Non seulement ils n'osent se décider à nous attaquer; mais leurs ménagements extrêmes et plusieurs preuves d'humilité de leur part me porteraient à croire qu'ils ont peur que nous ne commencions l'attaque les premiers.

LE REIS-EFENDY.

Que pense votre excellence de la note? Quel usage doit-on en faire? La montrerez-vous au *padischah?*

LE GRAND-VÉSIR.

La note au *padischah!* troubler le repos de notre souverain par de pareilles sottises! Cela n'en vaut point la peine. Les paroles d'un infidèle ne doivent jamais atteindre les oreilles sacrées du chef des croyants, du roi des rois, et de l'asyle de la justice. C'est à entretenir la tranquillité d'esprit de cet auguste personnage que doit surtout s'appliquer notre zèle. Il ne nous est permis d'interrompre son repos que lorsque la nécessité la plus urgente le réclame. Il nous a confié la direction des affaires de son illustre

empire, et se décharge sur nous de tout soin à cet égard. De quoi les infidèles auraient-ils à se plaindre, du moment que nous daignons descendre à les écouter? Nous examinerons la note dans quelques jours, dans quelques semaines peut-être. Il sera bon de nous entendre auparavant avec les autres infidèles. On y fera réponse après le *courban-beyrâm* (6).

LE REIS-EFENDY.

Si ce *yavour* devenait trop pressant, la meilleure manière, à mon avis, de se délivrer de ses importunités serait de feindre d'accepter ses propositions. On pourrait même aller jusqu'à échanger quelques signatures. On l'endormirait ainsi pour un bon laps de temps.

LE GRAND-VÉSIR.

C'est aussi mon avis; et dès que notre milice serait organisée et que nous serions en état de défense, nous montrerions les dents. Ces infidèles dissimulent sans cesse : eh bien! dissimulons à notre tour.

LE REIS-EFENDY.

Ce plan rentre au surplus dans le conseil que m'a donné plusieurs fois le *Nemsché* à propos de l'insurrection de la Morée. « Feignez de pardonner, disait-il; cédez à tout ce qu'on vous demande. Les Grecs reprendront de la tranquillité et poseront les armes; les Européens qui combattent

pour leur cause regagneront chacun leur patrie ; ces comités qui les assistent et leur envoient des subsides de toute espèce se dissoudront naturellement ; le calme enfin semblera rétabli. Vous alors, tombant à l'improviste sur une population désarmée et réduite à ses seules forces, vous l'exterminez tout entière, et le nom grec disparaît pour jamais du sol de la Morée. Les autres puissances crieront d'abord un peu ; on vous accusera d'avoir manqué à vos promesses. Mais ne vous laissez point effrayer : *Le chien aboie, mais la caravane passe.* Je vous garantis notre médiation officieuse auprès des autres cabinets. » Le conseil est fort sage ; il est fâcheux cependant qu'il viole ainsi toutes les règles de la bonne foi.

LE GRAND-VÉSIR.

Votre conscience est trop méticuleuse. Quel crime voyez-vous, je vous prie, à manquer à des engagements pris avec des infidèles (7)? Le conseil de l'*ildji* des *Nemschés* est très bon à suivre, et si je ne craignais pas de pécher contre les préceptes du Cour'-ann, en proposant le premier la paix, j'aurais écrit dès aujourd'hui au *ser-asker* d'entamer les négociations (8).

LE REIS-EFENDY.

Oui, ce serait compromettre la dignité maho-

métane. Forçons les rebelles à nous demander leur pardon.

LE GRAND-VÉSIR.

Une réflexion, *reis-efendy*, se présente sans cesse à mon esprit. Dites-moi, de quel droit les infidèles se permettent-ils d'intervenir dans nos affaires, et de se placer entre notre gouvernement et nos sujets? Nous voit-on jamais leur demander compte de la manière dont ils gouvernent chez eux?

LE REIS-EFENDY.

Ils disent que les rebelles de la Morée sont leurs coreligionnaires, et qu'ils ne peuvent de sang-froid contempler leurs souffrances.

LE GRAND-VÉSIR.

Qui les empêche de fermer les yeux, ou qui les contraint à les diriger de ce côté?

LE REIS-EFENDY.

Je ne suis point la dupe de l'intérêt qu'ils manifestent pour les *Ouroumes* : ce n'est qu'un prétexte pour nous chercher querelle. Le *Nemsché* m'assure sur sa tête que tous ces prétendus protecteurs verraient avec plaisir l'extermination complète de leurs coreligionnaires, et qu'en élevant la voix en leur faveur ils obéissent plutôt à un simple sentiment de pudeur et de convenance qu'à une pitié bien réelle. Tous ces *crals* ne voient qu'avec impatience le moment où cette

rébellion sera étouffée : car ce sont quelques prétendus savants, quelques faiseurs de livres, quelques barbouilleurs de gazettes, quelques spéculateurs, je crois, qui animent en Europe l'esprit des peuples en faveur de ces infidèles.

LE GRAND-VÉSIR.

Il n'est pas étonnant de trouver de pareils imbécilles dans le pays des Francs ; mais le plus singulier, c'est de voir les *crals* et leurs ministres, qui devraient avoir au moins un meilleur jugement, prêter l'oreille à tous ces bavardages, et avoir même l'air de satisfaire à ces réclamations.

LE REIS-EFENDY.

Ils sont si impuissants ! d'un caractère si faible !

LE GRAND-VÉSIR.

Je ne voudrais être grand-vésir chez les Francs que pendant un seul jour : ce temps me suffirait pour les ramener tous à la raison.

LE REIS-EFENDY.

Il vous faudrait aussi à votre disposition une vingtaine de bagnes de Constantinople.

LE GRAND-VÉSIR.

Une centaine de *djellads* (bourreaux) me suffiraient, je vous assure.

LE REIS-EFENDY.

Oh ! je n'en doute pas. Je connais très bien

tout ce dont votre altesse est capable. Mais les *crals* ne sont pas heureux d'avoir de tels vésirs! Le peuple se moque et rit impunément de leurs ministres. On fait contre eux des caricatures, des satires, des comédies, des chansons, et tout ce qu'on veut. Le *grand-vésir*, le *reis-efendy* et le *defterdar-efendy* fournissent plus de matière de divertissement que tous les *caragueuses* de certains pays de *Frenguistan* (Europe, ou pays de Francs).

LE GRAND-VÉSIR.

Ils le méritent bien. Pourquoi laissent-ils le peuple parler autant? Pourquoi lui permettent-ils de se mêler de leur gouvernement, des alliés de leur prince, des nations étrangères?

LE REIS-EFENDY.

On dit que l'intérêt pour les *Ouroumes* est si commun dans le *Frenguistan*, que les femmes elles-mêmes commencent à y prendre part, et je tiens de bonne source que ce sont elles qui envoient maintenant des vivres et des munitions aux rebelles.

LE GRAND-VÉSIR.

Est-il vrai? Oh! les.....! Que ne puis-je les tenir une seule semaine dans mon harem! Je les aurais remises toutes à la raison. Et votre maîtresse est-elle aussi de ce nombre?

LE REIS-EFENDY.

Votre excellence aime à s'amuser aux dépens de son esclave. La femme dont monseigneur veut parler n'est pas tout-à-fait ma maîtresse ; je la vois de temps en temps.

LE GRAND-VÉSIR.

Et quelles sont ses opinions?

LE REIS-EFENDY.

Elle est animée des mêmes sentiments que son mari ; elle ne se mêle pas de ces intrigues. Ce sont des femmes *fransises* qui font ce métier, que cette bonne femme regarde comme le plus infâme ; elle est furieuse, et s'emporte contre elles dix fois autant que son mari le fait contre les hommes de la même nation.

LE GRAND-VÉSIR.

Les *Fransises* nous ont fait beaucoup de mal dans cette affaire, eux les plus anciens alliés de l'empire ottoman (9), eux les seuls chrétiens qui aient eu l'honneur d'être liés autrefois de parenté avec la maison de nos augustes souverains (10). Qui aurait dit qu'ils se comporteraient si mal maintenant?

LE REIS-EFENDY.

Remercions le Prophète de ce que leurs *ridjals* conservent encore quelque amitié pour la Porte et quelque sincérité dans le cœur!

LE GRAND-VÉSIR.

Le croyez-vous?

LE REIS-EFENDY.

J'en suis certain. Leur *ildji* me faisait hier mille protestations à ce sujet, lorsque je lui reprochais les secours qui viennent de son pays aux insurgés. « Si nos ministres, me disait-il, se laissaient entraîner par le fol enthousiasme de notre nation, et se réunissaient aux vœux du peuple, auriez-vous pu obtenir le moindre avantage sur les Grecs? »

LE GRAND-VÉSIR.

Oh! ceci est trop fort. Il y met trop de vanité, ton *ildji*. Il croit donc que l'empire d'Aly-Osman serait perdu sans leur assistance? Nous serions à plaindre, si nous n'espérions qu'en quelques centaines ou même quelques milliers de *Fransises!*

LE REIS-EFENDY.

N'y a-t-il pas des *Nemschés?*

LE GRAND-VÉSIR.

Je méprise les uns et les autres; je les méprise tous. Nous sommes assez forts sans leur assistance; nous n'avons besoin de personne. Je voudrais même qu'aucun d'eux ne se mêlât dorénavant de nos affaires ni en bien ni en mal.

LE REIS-EFENDY.

Mais, excellence, les conseils des *Nemschés* sont parfois très bons.

LE GRAND-VÉSIR.

Selon les circonstances. Pour le moment on peut les écouter. Mais qu'ils se bornent à des conseils, et que ni eux ni aucun autre ne se placent entre nous et nos sujets. S'ils sont coreligionnaires des Francs, n'y a-t-il pas aussi plusieurs de nos coreligionnaires qui subissent la domination des infidèles? Leur condition même se trouve dans certains cas plus pénible que ne l'était celle des Grecs sous notre administration. Les Tatars, par exemple, ne sont-ils pas contraints de fournir des soldats à l'armée d'un *cral*, et de verser leur sang pour un infidèle? Avons-nous jamais songé à faire à ce sujet la moindre réclamation? Si leur condition n'est pas plus fortunée, c'est que probablement la fatalité le veut ainsi. Chacun doit se contenter de la position où il a plu au destin de le placer.

LE REIS-EFENDY.

Le Prophète, qui tient dans ses mains les destinées des hommes, daignera peut-être un jour mettre terme à la souffrance de nos frères, et nous fournira l'occasion de les délivrer!

LE GRAND-VÉSIR.

Insch-Allah! insch-allah!

LE REIS-EFENDY.

Il est vrai que, pour accomplir ce grand œuvre, sa volonté puissante réclamera peut-être de nous quelques efforts : car votre excellence connaît l'ancien proverbe : *Ce n'est point en disant, Miel! miel! que la douceur vient à la bouche.*

LE GRAND-VÉSIR.

Patience, il ne faut rien précipiter. *On prend souvent le lièvre avec des chariots à bœufs.* Notre nouvelle milice fait chaque jour des progrès immenses. Travaillons à introduire aussi un peu de tactique dans notre marine, et dans un an ou deux nous serons en état de reprendre toutes les possessions que les infidèles nous ont enlevées. Ce premier pas fait, nous examinerons alors s'il convient de nous arrêter en si beau chemin.

LE REIS-EFENDY.

Il est incroyable que cette révolte de Morée ait duré si long-temps. C'est en quelque sorte une honte pour nos paschas.

LE GRAND-VÉSIR.

Les Francs sont la seule cause de ce retard. Cependant le *ser-asker* vient de remporter plusieurs avantages. Ce matin même on m'a annoncé l'envoi de sa part d'un baril d'oreilles salées et de quelques douzaines de têtes.

LE REIS-EFENDY.

J'en ai connaissance ; mais l'*ildji* d'*Ingliz* prétend que ces têtes et ces oreilles appartenaient à quelques uns de nos soldats tués par les Grecs. Les insurgés, ajoute-t-il, se sont emparés d'une place forte.

LE GRAND-VÉSIR.

Mensonge, mensonge infâme, et fabriqué dans cette capitale même par quelques mécontents. Ce sont nos soldats et toujours nos soldats qui sont vainqueurs. Fermez l'oreille à ces faux rapports, et gardez-vous surtout de les répéter. Gardez-vous-en bien, *reis-efendy*. Notre devoir, notre devoir sacré, est de n'ajouter aucune foi aux nouvelles fâcheuses.

LE REIS-EFENDY.

J'ai toujours pensé ainsi. Non seulement je ne crois pas au rapport de cet infidèle d'*Ingliz*, mais je suis convaincu que précisément le contraire a eu lieu, et que ce sont les insurgés qui ont perdu la place forte. D'ailleurs, c'est aussi la conviction du *Nemsché*. Qui serait mieux informé que lui ? il entretient là-bas d'excellents correspondants.... Quelle différence entre ces deux *yavours* ! Quel intérêt ce pauvre *Nemsché* prend à nos affaires ! Il est un peu renard ; mais qu'importe : son alliance nous est en ce moment fort utile.

LE GRAND-VÉSIR.

Miel dans la bouche et fiel dans le cœur. Il ne faut cependant pas l'accuser. S'il est renard, il ne fait que représenter son gouvernement.

LE REIS-EFENDY.

Il est vrai, car on ne peut se dissimuler que les *Nemschés* sont et seront toujours de vrais renards. Ils ne marchent que par des voies obscures et tortueuses; ils n'ont d'amis que ceux qu'ils redoutent ou dont ils espèrent tirer quelque utilité. Unis avec nous aujourd'hui, demain ils feront alliance avec le Moscove pour nous combattre, et le jour suivant reviendront de nouveau nous lécher les pieds.

LE GRAND-VÉSIR.

C'est ainsi qu'agissent tous les faibles.

LE REIS-EFENDY.

Mais, au bout du compte, que nous importe? *Mangeons le fruit sans examiner quel arbre le produit.*

LE GRAND-VÉSIR.

Je ne prétends pas le contraire. *La chaussure n'est pas exempte de boue;* mais la chaussure est d'un usage indispensable, et il faut supporter cet inconvénient.

LE REIS-EFENDY.

Votre altesse n'est donc pas loin de penser que des relations amicales avec quelques uns de ces Francs peuvent avoir certaine utilité.

LE GRAND-VÉSIR.

Je ne défends pas de rechercher leurs avis dans certaines circonstances; je recommande seulement qu'on ne leur prodigue point des témoignages trop ostensibles d'affection. Il faut les tenir constamment en respect : il y a plus de profit à en tirer de cette manière.

LE REIS-EFENDY.

Votre esclave agira exactement d'après vos ordres. Cependant il faut avoir un peu d'égard pour ses alliés, pour ses amis....

LE GRAND-VÉSIR.

Les regardez-vous donc comme amis? Ceci fait tort à votre âge et à votre barbe. Un infidèle un ami! Jamais. Ce sont des traîtres, des ennemis perfides. On doit les battre constamment, les persécuter sans relâche, les anéantir totalement, s'il est possible. Si nous les ménageons, c'est que les circonstances ne nous permettent pas de nous déclarer contre eux. Cependant nous ne devons pas nous dépouiller un seul moment de notre haine. Au contraire, il faut nous tenir toujours prêts à tomber sur eux à la moindre occasion favorable. C'est le devoir que nous impose notre religion; c'est le précepte du Cour'-ann; c'est la volonté uu Ciel lui-même.

LE REIS-EFENDI.

Cependant il est dit aussi dans le Cour'-ann

qu'il ne faut pas rompre la paix sans motif.

LE GRAND-VÉSIR.

Oui, si cette paix est avantageuse pour le peuple élu; mais elle ne l'a jamais été suffisamment. Nous avons et nous pouvons trouver mille griefs contre tous les infidèles (11). En un mot, le Prophète, dont la sagesse a tout prévu, a écrit une fois pour toujours ce verset mémorable : « Com« battez, a dit cette bouche de vérité; com« battez les infidèles vos voisins; qu'ils trouvent « dans les fidèles des ennemis implacables. » C'est un précepte que tout bon Musulman doit connaître, et qu'il ne doit pas oublier un seul instant de sa vie.

FIN DES DIALOGUES.

NOTES.

PREMIER DIALOGUE.

(1) Les *derwischs*, ou moines mahométans, sont divisés en une infinité d'ordres, dont les principaux sont au nombre de trente-deux. Il y en a dont la dévotion consiste dans des châtiments corporels aussi douloureux qu'extravagants, qu'ils s'infligent eux-mêmes, tels que de lécher et mordre des fers ardents, etc.; d'autres, au contraire, dansent en l'honneur de Dieu, durant plusieurs jours, à certaine époque de l'année. Les *sadys* manient et mangent des serpents vivants. Chacun de ces ordres a un chef, qu'ils appellent *scheïkh*. Les *derwischs* font trois vœux : la pauvreté, la charité et l'obéissance; mais ils éludent les deux premiers, et ils sortent très souvent de leurs *tekkiés* (couvents) pour se marier.

(2) La pâque des Mahométans commence avec la lune qui suit celle de *ramazann*. Elle ne peut commencer qu'après que l'apparition de cette planète a été juridiquement constatée par deux personnes; si le temps est couvert, le témoignage d'une seule personne digne de foi suffit.

(3) C'est dans le mois du *ramazann* que le Cour'-anu descendit du Ciel. En honneur de cette mémorable époque, le Prophète a ordonné ce carême. Les dévots

non seulement s'abstiennent dans ce mois de manger, boire et fumer pendant le jour, mais même sentir une fleur est un péché à leurs yeux. Toutes leurs occupations se bornent alors, s'ils ne dorment pas, à compter les grains de leur chapelet et à suivre de l'œil le mouvement, lent à leurs yeux, de l'aiguille des montres, dont ils ont soin d'avoir un certain nombre autour d'eux pour ne pas se tromper. Ce carême devient encore plus fatigant lorsque la révolution des années lunaires des Mahométans le fait tomber dans les jours les plus longs et les plus chauds de l'été.

(4) *Musulman* (le résigné à Dieu). C'est le nom par excellence de tous les peuples qui professent la loi mahométane, sans distinction de rite ou d'opinion. C'est ainsi que les Turcs s'appellent entre eux, ou bien du nom d'*Osmanlis*, descendants d'*Osman* ou *Othoman*, qu'ils regardent comme fondateur de l'empire othoman. Le nom *Turc* sous lequel ils sont connus en Europe est une insulte pour eux; il est le synonyme de barbare.

(5) *Efendy* vient du mot grec ἀυθέντη (seigneur). C'est ainsi que les Turcs appellent les hommes de loi, les religieux, les prêtres, les juges, les magistrats, etc. On donne le titre d'*agha* (monsieur) aux hommes qui ne font pas partie de toutes ces classes.

(6) *La ilahy ill' Allah ve Mohammed ressoul' ullah*: (Il n'y a point de Dieu sinon Dieu, et Mohammed est le prophète de Dieu). C'est la profession de foi des Mahométans. Les derwischs sont obligés de répéter ces paroles trois cent une fois et de lire onze chapitres du Cour'-ann par jour.

(7) Le *minaret* est la tour des mosquées dans la galerie de laquelle se place le *muezzin* cinq fois par jour, savoir, au lever de l'aurore, à midi, à trois heures, au coucher du soleil, et environ deux heures après. Il fait entendre au peuple les paroles suivantes :

Allah' u ekber! (4 fois) *Esch' hed' u enné la ilah' il' Allah!* (bis) *Esch' hed' u enné Mohammed ressoull' ullah!* (bis) *Hayyé al' es selath!* (bis) *Hayyé el' el felath!* (bis) *Ve Allah' u ekber!* (bis) *La ilah' i il Allah!* (Dieu très haut! j'atteste qu'il n'y a point de Dieu sinon Dieu; j'atteste que Mŏhammed est le prophète de Dieu! Venez à la prière, venez au temple du salut! Grand Dieu! il n'y a point de Dieu sinon Dieu.)

(8) Les quatre conditions requises pour la prière sont: 1° la pureté parfaite du fidèle; 2° le soin de couvrir les parties du corps que la pudeur ou la bienséance ordonne de voiler (cet article est relatif aux peuples nomades, qui sont presque toujours nus dans les climats les plus brûlants de l'Asie et de l'Afrique); 3° la position du fidèle, qui doit être tourné constamment vers le *keabé* (le temple de la Mecque); 4° la pureté d'intention.

(9) *Yavour* ou *keavour* est une corruption de *keafir*, qui est le nom générique sous lequel les Mahométans comprennent tous les peuples qui n'admettent pas la mission du Prophète sur la terre: il signifie infidèle, blasphémateur. Outre cette épithète, il y en a quelques autres qui servent à qualifier les non Mahométans en Turquie; les plus communes sont, *immensis* (homme sans foi), *kiopeck* (chien), et *domouz* (cochon).

(10) Les *rayas* sont les sujets du grand-seigneur: Grecs, Juifs, Arméniens, etc., enfin les non Musulmans.

(11) L'Archipel des Princes est composé des îles de *Proty, Antigon, Halky, Prinkipo, Coniglio, Ostritica*, et de plusieurs îlots ou rochers: ces îles sont à cinq lieues environ de Constantinople. *Djin-Ali*, vésir puissant, jadis y voulut transporter les ambassadeurs qui résident à la cour du sultan.

(12) Ce proverbe turc veut dire que les gouvernants

sont toujours la cause des malheurs des gouvernés. Ainsi cette vérité et ce principe fondamental sont reconnus parmi les peuples même les plus barbares, les plus fanatiques, et où tous les événements sont attribués à la fatalité.

(13) « Tous les jeux, quels qu'ils soient, sont prohibés « aux musulmans, excepté l'exercice de l'arc et la course « à pied ou à cheval. Cette défense s'étend jusqu'au jeu de « dames et des échecs. » (*Code religieux.*)

Cette dernière prohibition est fondée sur cette maxime du Prophète : « Celui qui joue aux échecs et aux dames est « aussi impur que celui qui trempe ses mains dans le sang « du porc. » Cependant, malgré cette malédiction de Mahomet et la défense de la loi, les Turcs se permettent non seulement les deux sortes de jeux ci-dessus mentionnés, qui sont extrêmement communs aujourd'hui, mais encore les cartes et plusieurs autres jeux de hasard : ce qui montre que les lois, tant religieuses que civiles, ne sont observées en Turquie qu'autant qu'elles sont conformes à l'intérêt, au penchant, à l'arrogance ou aux superstitions de la majorité de la population.

(14) La naissance de Mahomet, comme celle de tous les hommes fameux qui ont étonné la terre, fut annoncée par des prodiges que les auteurs arabes ne se lassent point de raconter. Si l'on en croit leur témoignage, à l'instant où le Prophète vint au monde, une lumière éclaira les bourgades et les villes d'alentour ; les démons furent précipités des sphères célestes ; le palais de *Cosroie* fut agité par un violent tremblement de terre, et quatre de ses tours tombèrent ; le feu sacré des Perses, allumé depuis plus de mille ans, s'éteignit, etc. Le cœur de Mahomet enfant fut pris par l'archange Gabriel, purifié, et remis à sa place, etc.

(15) Les compagnons de Mahomet étaient sur le point

de prendre la fuite : il leur rendit le courage en leur promettant un secours de mille anges, et il sut leur persuader si fortement que cette milice combattait pour eux, qu'il les rendit invincibles. Ces anges étaient vêtus de longues robes flottantes, et portaient des turbans jaunes ; ils montaient des chevaux tachetés de blanc et de roux, etc. (*Vie de Mahomet,* par GELAL-EDDIN.)

Tel était l'empire de Mahomet sur l'esprit des Arabes, qu'ils attribuaient à des miracles les succès dus au fanatisme qu'il savait leur inspirer.

(16) Ebn Ishac raconte de bonne foi que Mahomet, avec un panier de dattes qui se multipliaient miraculeusement dans ses mains, nourrit un jour plus de trois mille ouvriers qui travaillaient pour creuser un fossé autour de la ville de Médine, et qu'il rassasia une autre fois un nombre d'hommes beaucoup plus grand avec un agneau rôti et un pain d'orge. Aussi appelle-t-on avec raison Mahomet le *singe de Jésus-Christ.*

(17) Les rayas, à l'exception de quelques privilégiés, ne peuvent pas monter à cheval. Les habitants de la campagne montent quelquefois un mulet ou un âne, pour aller à une grande distance ; mais ceci est regardé comme un abus, et ils sont obligés de descendre aussitôt qu'ils rencontrent un Turc d'un certain grade.

(18) Les sujets tributaires n'ont la permission de porter que des habits simples de couleur foncée, avec un bonnet de peau de mouton noire, et des bottes noires, bleues ou violettes, celles de couleur jaune leur étant interdites. Ils ne peuvent peindre l'extérieur de leurs maisons que de couleurs sombres : aussi distingue-t-on facilement la maison des *rayas* de celle des Mahométans, qui, seuls, se sont réservé le droit d'employer les couleurs claires, ainsi que tous les ornements du luxe. Quant à la couleur verte, il

est *défendu* même aux Turcs de la porter en turban, s'ils ne sont pas *émirs* : ceux-ci jouissent de ce privilége, parce qu'ils sont regardés comme descendants directs d'*Éminé*, fille de *Mahomet*.

(19) « Il n'est pas permis de construire chez nous ni « synagogue, ni église, ni temple nouveau; on peut répa- « rer seulement les anciens et les rebâtir, pourvu que ce « soit sur le même sol. »

D'après ce précepte du Cour'-ann, les Turcs non seulement ne permettent pas de bâtir une nouvelle église, mais ne souffrent pas même qu'on relève celles qui sont écroulées, si on ne leur paie des sommes très considérables; encore n'accordent-ils ce privilége que dans des occasions d'allégresse publique, telles que la naissance d'un sultan, ou une victoire remportée sur l'ennemi, etc.; alors même ils fixent un temps très court pendant lequel l'église doit être rebâtie. Ce terme passé, si le marteau retentit dans une église, malheur aux pauvres paroissiens! Ils sont heureux s'ils parviennent à expier ce crime seulement par le don de quelques bourses ou par la prison.

(20) Il est de principe que nul étranger ne peut posséder un fonds de terre en pays musulman, s'il n'embrasse l'islamisme ou ne se constitue sujet tributaire.

(21) *Frenc* ou *Efrendj* (Franc) est le nom générique que les Turcs donnent aux Européens.

(22) « Ces livres, nous ayant été transmis en manuscrit, « doivent également être transmis avec les mêmes carac- « tères », répondirent les *ulemas* lorsqu'ils furent consultés, sous le règne d'Ahmed III, dont le sage vésir voulait introduire pour la première fois la typographie dans son pays.

(23) *Cour'-ann* veut dire lecture par excellence. Ce mot et plusieurs autres que j'emploie sont écrits par la

plupart des auteurs d'une manière différente ; mais l'orthographe que j'ai adoptée est celle qui correspond le plus aux lettres et à la prononciation de la langue à laquelle ces mots appartiennent.

(24) Des bosquets toujours verts, des parterres odoriférants, des concerts d'oiseaux, des vierges aux yeux noirs, voilà le paradis des Mahométans ; les ombres des croyants y seront constamment dans un état d'ivresse, de volupté et d'amour : telles sont les jouissances qui attendent ces hommes sensuels après leur mort. Est-il donc étonnant que Mahomet ait pu répandre sa doctrine si facilement, multiplier si prodigieusement ses sectateurs et les engager à mourir pour défendre la religion qu'il a créée, et qui est la seule qui assure un paradis si bien pourvu ?

DEUXIÈME DIALOGUE.

(1) Zalidah est supposée plus riche que les autres femmes de ce dialogue : aussi verra-t-on dans leurs conversations qu'elle tutoie ses amies, qui lui parlent au pluriel, et qui lui donnent le titre de *cadine*, correspondant à celui de madame.

(2) C'est un usage général en Turquie d'offrir aux *moussafirs* (personnes dont on reçoit la visite) des confitures, du café et des pipes. Les confitures sont composées de roses, de violettes, de tilleul, de jus de citron, d'orange, de coing, etc. ; on les sert dans des pots placés sur des plateaux ; on en prend une petite cuillerée, et on boit un verre d'eau par-dessus. Les pipes et le café viennent immédiatement après : le dernier se sert, sans sucre et sans lait, dans de petites tasses doubles ; les pipes se renouvellent plusieurs fois.

(3) Dans un ménage turc il y a le plus souvent trois ta-

bles *séparées* : celle du chef de la famille, qui mange seul; celle de la femme, qui vit retirée dans le *harem,* et celle des enfants. Lorsque les enfants grandissent, les deux sexes sont séparés, et chacun mange à part. Les enfants mâles servent souvent, par respect, la table de leur père, aïeul ou oncle. S'il y a plus d'une femme dans la maison, ou s'il y a des mères, des tantes, des sœurs, des nièces, etc., chacune prend son repas séparément, à moins qu'elles ne soient liées entre elles; ce qui est un cas peu ordinaire.

(4) Les esclaves qu'ont les Turcs sont ordinairement d'Abyssinie ou de Mingrélie. Les Circassiennes sont plus rares et plus chères : il n'y a que le sultan et les grands qui en possèdent.

(5) Les femmes turques se peignent les sourcils et les paupières en noir avec le *surmé* (préparation d'antimoine et de noix de galle). A défaut du *surmé,* elles jettent de l'encens ou du laudanum sur des charbons enflammés; elles reçoivent avec une assiette la fumée qui s'en exhale, puis, ramassant soigneusement la suie, elles s'en teignent les sourcils, les cils, et quelquefois l'orbite des yeux. Cette suie, prétendent-elles, a la vertu de rendre l'œil plus brillant, de le conserver, et de le faire paraître plus grand qu'il ne l'est en effet. Elles font enfin usage de mouches noires découpées en croissant, en étoile ou en formes encore plus bizarres. Ces mouches et la teinture de suie ou du *surmé* défigurent plutôt qu'elles n'embellissent ces beaux visages dont les femmes turques sont naturellement douées. Cette toilette est cependant tellement dans le goût de leurs maris, qu'ils leur feraient d'amers reproches s'ils les voyaient la négliger. Elles ont aussi l'habitude de teindre leurs ongles avec une argile rougeâtre nommée *kinna*.

(6) Ce sont les femmes qui appellent concubines les esclaves de leurs maris; mais, la cohabitation du patron avec elles étant permise par les lois, elles ne peuvent pas mériter cette qualification, car les enfants auxquels elles donnent naissance sont aussi légitimes que ceux de la femme que l'on épouse. Plusieurs Turcs ne se marient jamais, et préfèrent vivre avec des jeunes esclaves qui leur appartiennent.

(7) La loi prescrit à la vérité au mari une égale attention pour toutes les femmes, d'être humain envers elles, et lui ordonne de respecter également les droits de chacune de ses femmes, sans favoriser les unes aux dépens des autres; mais cette loi est rarement observée.

(8) C'est au mari seul qu'est réservé le droit de répudier et de reprendre sa femme, comme nous le verrons ailleurs. La femme ne peut obtenir la séparation que du consentement de son mari : cette dernière dissolution du mariage s'appelle divorce. « Le divorce est la séparation « des époux, faite par acte juridique, sur la demande de « la femme, avec le consentement du mari, et au moyen « d'un sacrifice pécuniaire. La femme peut acheter sa li- « berté moyennant de l'argent ou des effets. » (*Code civil.*)

(9) La femme qui meurt sans avoir été mariée est censée mourir dans un état de réprobation, parce que le but du Créateur, en formant la femme, a été, disent-elles, de faire croître et de multiplier l'espèce humaine. Son unique devoir en ce monde est, d'après ce principe, de faire des enfants et de les élever : ainsi, toute femme qui n'en a point non seulement doit s'attendre aux reproches les plus amers de la part de son mari, mais encore est mal considérée par les personnes de son sexe.

(10) *Khadidgé* parle comme une femme, et une femme

irritée ; car, malgré les lois mahométanes, si favorables aux hommes et si fâcheuses pour les pauvres femmes, la polygamie n'est pas extrêmement commune. Plusieurs mahométans n'ont qu'une femme, et il est assez rare de voir un homme de la classe moyenne en entretenir jusqu'à quatre à la fois. Les moyens pécuniaires, la difficulté de s'allier avantageusement, la crainte de troubler son repos par les caprices et par les querelles des femmes entre elles, et enfin le scrupule que se font souvent les parents de donner leur fille à une personne déjà mariée, sont les obstacles qui empêchent les Turcs de suivre cette loi vicieuse. Il n'en faut point tenir compte à leur chasteté.

(11) Au lieu de crier ou de sonner pour appeler les domestiques, en Turquie, on frappe les mains l'une contre l'autre, comme on fait en Europe pour applaudir.

(12) Par une suite naturelle des mœurs asiatiques, on ne voit jamais dans une ville mahométane des femmes tenir boutique ou magasin, moins encore vendre des effets dans les rues ou dans les places publiques. Il y en a cependant qui font le métier de brocanteuses, mais cela n'est permis qu'aux femmes d'un certain âge ; encore se gardent-elles de rien vendre en public. Ce n'est que dans les *harems* qu'elles ont la permission d'entrer, pour fournir tout ce qui est nécessaire à l'entretien et à l'agrément des dames et de leurs esclaves.

(13) Les femmes turques ne vont jamais dehors que couvertes de voiles ; mais, lorsqu'elles se trouvent chez leurs amies, elles se découvrent le visage ; et comme c'est une infraction très criminelle d'oser envisager découverte une autre femme que la sienne propre, ou sa mère, le maître de la maison ne se permet point d'entrer

dans son harem lorsqu'il voit la chaussure d'une femme étrangère à la porte de cet appartement.

(14) A l'exception du maître, personne n'a ses entrées dans le *harem*. Les plus proches parents y sont reçus; mais ce n'est qu'à certaines époques de l'année, c'est-à-dire dans les deux fêtes de *Beyram*, et à l'occasion des noces et de la circoncision des enfants; encore est-il d'usage qu'ils abrègent leur visite et que les filles esclaves assistent à leur conversation. Ordinairement elles se tiennent en groupes vers la porte de l'appartement, les mains jointes et appuyées sur la ceinture, comme font, chez les hommes, les pages et les valets de chambre.

(15) Il n'est permis qu'aux femmes âgées d'aller à la mosquée pour prier en commun avec les hommes, et ce n'est que dans les première, quatrième et cinquième heures canoniques; jamais à la seconde et à la troisième, les hommes vicieux et irréligieux étant ordinairement sur pied vers ces heures-là.

(16) C'est principalement à la conduite de Mahomet et à son mépris pour un sexe auquel il était néanmoins si adonné, qu'on doit attribuer toutes les rigueurs que le Cour'-ann prescrit contre les femmes.

(17) La plupart des Musulmans pensent que l'âme des femmes n'est pas de même nature que celle des hommes; ils ne croient pas, par conséquent, qu'elle sera admise dans le même paradis, qui est destiné à leurs âmes privilégiées. Il y a cependant, selon eux, un lieu de délices destiné aux âmes d'un ordre inférieur, et c'est là que toutes les femmes bonnes seront envoyées après leur jugement.

(18) Comme on ne peut, sans danger, faire parvenir les plaintes au pied du trône, on met le feu à un quartier de la ville; et le sultan, qui est obligé de venir en personne à l'incendie, entend alors les reproches que lui adressent

les femmes, qui, seules, peuvent élever impunément la voix en Turquie.

(19) Le *féredjé* est une longue robe qui couvre tout le corps, et qui a une espèce de collet (*yaca*) qui s'étend sur les épaules. Ce collet est continuellement l'objet des *fermans* (ordres impériaux), qui lui prescrivent telle longueur ou telle largeur.

(20) La haine et le mépris des Mahométans pour les chrétiens ne se bornent pas aux hommes seulement : ils s'étendent jusqu'aux femmes; on peut même dire que chez ce sexe, vindicatif en général, ces sentiments se manifestent avec plus de violence toutes les fois que l'occasion se présente. Dans l'*Histoire de la régénération de la Grèce*, par M. Pouqueville, on en lit un exemple frappant : *Chaïnitza*, sœur d'Aly-Pascha de Janina, ouvrit de ses propres mains, avec un rasoir, le flanc d'une de ses femmes qu'elle croyait enceinte d'un Cardikiote auquel elle était mariée. Le motif qui poussa cette tigresse à un tel acte de férocité était une haine invétérée, et le désir de vengeance qu'elle nourrissait dans son cœur contre le village où était né ce Grec, mari de cette malheureuse femme.

(21) Mahomet épousa quinze femmes. Afin qu'on n'eût pas le droit de lui reprocher qu'il violait la loi faite par lui-même, qui défend d'avoir à la fois plus de quatre emmes, il fit parler le Ciel en ces mots : « O Prophète! « il t'est permis d'épouser les femmes que tu auras dotées, « les captives que Dieu a fait tomber entre tes mains, les « filles de tes oncles et de tes tantes qui ont pris la fuite « avec toi, et toute fidèle qui te livrera son cœur. » (*Cour'-ann*, chap. XXIII.)

DIALOGUE TROISIÈME.

(1) Les *bostandjïs* forment un corps nombreux qui est plutôt domestique que militaire, et qui fait principalement le service de l'intérieur du sérail; ils sont sous les ordres immédiats du *bostandjy-baschy* (grand-maître des eaux et des forêts).

(2) Cette sorte de salut est interdite envers tous ceux qui ne professent point la religion mahométane. Les Turcs n'ôtent jamais le turban pour qui que ce soit, même dans leurs mosquées. Ils saluent leurs égaux en portant la main sur le sein, et leurs supérieurs en la dirigeant d'abord vers la bouche, ensuite vers le front. Lorsqu'ils se présentent chez les grands, chez les ministres, chez les personnes constituées en dignité, ils font une profonde inclination en portant la main droite vers la terre et la ramenant ensuite vers la bouche et sur la tête : cette manière de saluer s'appelle *temena*. Il est encore d'un usage universel de baiser la robe : c'est un hommage de respect et de soumission que rendent les subalternes à leurs chefs, et les hommes d'un rang inférieur, à ceux qui sont élevés au-dessus d'eux, dans quelque ordre que ce soit. Rarement on baise la main : ils ne trouvent pas cet acte assez humiliant pour leurs inférieurs; il est, selon eux, trop affectueux, et il n'est reçu que lorsqu'on veut témoigner du respect ou de la reconnaissance à des personnes plus âgées, quoique du même état, ou même inférieures quelquefois en grade. Cependant, lorsqu'un officier supérieur veut donner une marque de faveur à quelqu'un, il lui refuse sa robe et lui donne sa main; s'il lui en présente le dedans, cette attention ajoute encore à sa bienveillance,

et c'est une faveur dont n'est que trop flattée la vanité humiliante des adorateurs de ces idoles.

(3) « Vingt braves d'entre eux terrasseront deux cents « infidèles ; cent en mettront mille en fuite, parce que « ceux-ci ne sont assurés ni de la sagesse ni de la grâce di- « vine ». (*Cour'ann.*)

(4) Les jeux publics, en Turquie, consistent dans les combats des animaux, tels que les chiens, les ours, les lions, les tigres, etc., et dans le *djirid*, exercice équestre auquel on se livre armé d'une javeline, qu'on lance l'un contre l'autre. Les soldats et les marins s'amusent aussi à la lutte, au saut, et au jet de lourdes pierres, jeux qui sont très-communs chez les Grecs, et auxquels les Mahométans ne viennent le plus souvent prendre part que pour forcer les chrétiens à reconnaître et à avouer l'adresse et la supériorité des Osmanlis. Dans les harems, les femmes jouent à l'escarpolette, aux quatre coins, au colin-maillard ; et les hommes jouent, dans les cafés, aux échecs, aux dames, et au *mangala* : ce dernier jeu consiste en certaines combinaisons, toujours par nombre pair, de soixante-douze petits coquillages distribués en douze cases.

(5) *Bab-humayoum* est la porte de l'enceinte extérieure du sérail.

(6) Par ma vie, par mon âme, sur la vie de mes parents, de mes enfants, sur la sainteté du Cour'ann, tels sont les jurements ordinaires des Turcs.

(7) Les *bératlys* sont des Grecs ou autres sujets du grand-seigneur, qui, moyennant une patente, appelée *bérat*, sont protégés par quelque légation européenne.

(8) Les pèlerins mahométans qui revenaient de la Mecque en 1807 avaient fait vœu dans une tempête de massacrer les premiers chrétiens qui se présenteraient au lieu de leur débarquement. Le sort tomba sur les malheu-

reux habitants de Vallona. Dès que ces fanatiques mirent pied à terre, ils chargèrent les douaniers avec fureur, tuèrent des femmes, des vieillards, des enfants, et ce ne fut qu'en assommant ces bêtes féroces qu'on mit fin à leurs excès. Ce fait, rapporté par M. Pouqueville, dans son *Voyage en Grèce*, et trop connu dans le pays pour que les philoturcs puissent le nier ou le voiler, est d'accord avec celui de mon bostandji. Voilà les affreuses conséquences des erreurs religieuses! de cet aveugle fanatisme qui a ensanglanté tous les siècles, qui a déshonoré toutes les nations, et qui a répandu des crimes et des malheurs sur toute la surface de la terre! La marche rapide de la civilisation a puissamment affaibli sa force et son influence chez toutes les nations où les lumières ont pu pénétrer. Les hommes s'éclairent, les religions se purifient; il n'y a que les esprits faibles et quelques routiniers qui ne peuvent se débarrasser de ces vieilles entraves. Et cependant le fanatisme subsiste encore dans toute sa vigueur, et tout auprès de l'Europe savante! il fait plus, il tend les mains à des prosélytes, il y possède des amis, il y trouve des défenseurs. Nos enfants le croiront-ils un jour?

(9) Les Turcs appellent *Roumélie* leurs possessions dans l'Europe en général, et particulièrement la Grèce. Les Grecs sont désignés aussi sous le nom de *Roumes* ou *Ourournes* (Romains). Constantin, le fondateur du Bas-Empire, en transportant le siége de Rome à Byzance (plus tard Constantinople), donna le nom de Nouvelle Rome à cette ville, et les habitants furent par conséquent appelés Ρωμαῖοι (Romains), quoiqu'ils ne fussent en général que des Grecs. Ce faux nom s'est appliqué plus tard à tous les autres Grecs comme une marque imprimée par le joug romain. Ils le conservèrent tant que dura l'atroce domition des Turcs, c'est-à-dire jusqu'en 1821. On sait com-

ment à cette mémorable époque ils ont à la fois brisé leurs fers et rejeté un nom qui leur rappelait des maîtres plus anciens, pour reprendre leur nom véritable, celui d'Hellènes.

DIALOGUE QUATRIÈME.

(1) Les *bektaschys* sont de cet ordre de *derwischs* qui quittent leurs monastères pendant l'automne et le printemps, et courent le pays en vivant d'aumônes. Le fondateur de cet ordre est le fameux *Hadjy-Bek-tasch*, qui lui donna son nom. Ils portent un morceau de marbre blanc veiné suspendu autour du cou, et un autre comme boucle de leur ceinture. C'est par cet ordre de derwischs spécialement que sont pratiquées ces danses religieuses qui ont attiré l'attention des voyageurs. Si d'un côté ces danses, qui se terminent toujours par des extases et des rêveries, attirent à ces moines la vénération et l'argent des hommes superstitieux, de l'autre elles les discréditent dans l'esprit des gens sensés et raisonnables, même parmi leurs coréligionnaires. Mais ce qui ajoute encore à cette défaveur personnelle, c'est l'inconduite de plusieurs de ces *derwischs* et de leurs *scheikhs* : car on en voit qui allient la débauche aux pratiques les plus austères, et qui donnent au public le scandaleux exemple de l'ivrognerie et des excès les plus honteux. Voici ce que dit Beauvoisin de cet ordre religieux : « Lorsqu'ils rencontrent un voya-
« geur dans leur chemin, ils lui demandent l'aumône au
« nom d'Aly, gendre de Mahomet. S'il refuse, ils le tuent
« avec une petite hache qu'ils portent à leur ceinture. Ils
« violent les femmes, qu'ils traînent à l'écart, et se livrent
« entre eux aux excès les plus monstrueux. »

(2) Le lecteur ne s'étonnera pas sans doute d'entendre dire à un Turc que les plantes n'ont pas de femelle. La botanique est une science dont le nom même est inconnu en Turquie. Les connaissances les plus utiles et les plus indispensables étant condamnées et persécutées par la masse des Mahométans, peuvent-ils même se douter qu'il existe une science qui traite de la nature, de la propagation et des usages des plantes?

(3) Un homme n'a qu'à se promener dans les rues de Constantinople avec un bonnet fourré, et suivi d'un serviteur portant une petite boîte, pour que les hommes lui présentent le pouce et les femmes la langue, afin d'avoir une consultation, qui est plus ou moins généreusement payée.

(4) *Djifoute* est un nom injurieux dont on flétrit les juifs en Turquie.

(5) *Hafiz* signifie saint, mais d'un degré inférieur au *velet*. Un *hafiz* est censé savoir par cœur le Cour'-ann.

(6) *Hékim-baschi* veut dire chef des médecins. Ce titre n'appartient qu'au premier médecin du sultan; mais les Turcs le donnent à tous les charlatans.

(7) Les Turcs aiment que le médecin devine leur maladie en tâtant le pouls ou en voyant la langue : aussi, lorsque les charlatans vont visiter un Turc, ils ont soin de s'informer d'avance de la maladie du souffrant, ce qui leur donne une grande facilité pour la deviner ensuite, ou bien ils indiquent des symptômes d'une nature aussi insignifiante que ceux détaillés par notre juif.

(8) *Galata* est le faubourg de Constantinople qui couvre la base de la montagne dont Péra couronne le sommet. Il y a une distance d'une demi-lieue de *Balik-Pazar* à *Galata*, et il faut traverser la mer.

(9) Celui qui rompt le carême doit subir une peine ex-

piatoire. Le jeûne est rompu par l'acte conjugal, par la moindre caresse entre l'homme et la femme, par toute espèce de nourriture, par tout remède intérieur ou appliqué sur une plaie, par le vomissement volontaire, par toute liqueur qui pénétrerait dans l'oreille, et par l'odeur d'une eau parfumée ou d'une fleur.

(10) Les Mahométans pieux donnent quelquefois une partie ou la totalité de leur fortune à une mosquée. Leurs noms y étant alors inscrits comme donateurs, ils se croient à l'abri de toute maladie corporelle ou mentale.

(11) Ce n'est pas seulement aux malades qu'ils donnent ces écrits enchantés; ils les distribuent également aux personnes en santé, comme préservatifs contre les maux physiques et les afflictions morales. Ceux qui ont reçu ces talismans se persuadent qu'ils sont par eux garantis de la peste, de la petite-vérole, des coups de l'ennemi, et de tous les accidents en général. On les enchâsse dans l'or ou l'argent, et on les porte sur soi toute sa vie. Les uns se les attachent au bras, les autres sur le sommet de la calotte et sous le turban; d'autres enfin les suspendent à leur cou. Les superstitieux de toutes classes, hommes et femmes, s'adressent aux religieux avec zèle, et ne manquent jamais de leur donner des marques de générosité. Quel que puisse être le résultat de ces remèdes, rien n'altère la confiance des esprits faibles, parce que ceux qui les administrent ont soin d'exiger pour condition principale, comme cela se pratique partout, la foi la plus vive sur l'efficacité de la recette divine; de sorte que c'est toujours par le défaut de cette foi parfaite que ces prétendus saints se sauvent des reproches qu'on leur adresserait.

(12) On trempe une robe sacrée du Prophète dans de l'eau, et on remplit de cette eau de petites fioles, que l'on scelle et que l'on distribue pour de l'argent dans la première

quinzaine du *ramazann*. Il y a deux robes de Mahomet à Constantinople : l'une est dans le sérail, et l'autre chez un particulier qui réside dans le faubourg d'*Esky-Aly-Pascha-Mahalessi*. La limite que je me suis prescrite de donner à cet ouvrage ne me permet pas d'entrer dans des détails sur ces robes, ainsi que sur les autres reliques du Prophète.

(13) Cette superstition, très commune chez les Turcs, que les Grecs appellent μάτιασμα ou Βάσκασμα et que les Italiens nomment *captivo occio*, est très vieille. Les anciens Grecs la désignaient sous le mot Βασκανία ; et Virgile dit : *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos*. On détourne cette maligne influence en attachant un ail, un petit ruban rouge, une pierre bleue, etc., à la personne ou à l'objet qu'on veut en garantir.

(14) Suivant les Musulmans, les *dives* sont des esprits chargés de garder les trésors cachés sous la terre.

(15) *Faquir* signifie pauvre. C'est ainsi qu'on appelle les derwischs qui se livrent à la divination, et font des miracles dans l'eau, ou au moyen d'une épée qu'ils enfoncent dans la terre, ou bien avec des miroirs.

DIALOGUE CINQUIÈME.

(1) Le mot *janissaire* est une mutilation de *yeni-tcheri* (nouveau corps). Ce corps fut créé par *Orkan* en 1330, et composé de ses prisonniers chrétiens. *Hadjy-Bek-tasch*, le fondateur de l'ordre des *bektaschys*, considéré comme l'homme le plus religieux de son temps, fut invité à consacrer ce nouveau corps militaire. Il posa la manche de sa robe blanche sur la tête des principaux officiers du corps, leur donna sa bénédiction, et leur promit, au nom du

Ciel, les plus grandes prospérités. Aussi ce saint est-il très vénéré par les janissaires, et regardé comme leur patron et leur protecteur. Long-temps après la formation de ce corps, on défendit d'y recevoir d'autres personnes que des jeunes chrétiens levés par conscription.

(2) La création du premier homme, d'après les Mahométans, diffère en beaucoup de points des traditions reçues chez les juifs sur ce sujet. Dieu ordonna aux archanges *Gabriel* et *Michael* de lui apporter sept poignées de terre de couleurs différentes. La terre montra quelque résistance; mais elle fut vaincue par *Asrael*, qui, pour récompense, reçut la mission de présider à la mort des hommes que Dieu se proposait de créer, et de s'emparer de leurs âmes. Cette terre fut transportée près de la Mecque; les anges la pétrirent, et Dieu en forma une figure humaine, qu'il laissa sécher quarante années et quarante jours. Toutes les légions célestes allaient visiter cette nouvelle figure, et toutes l'admiraient, à l'exception du démon *Assou*, ange perverti, qui, jaloux de la voir plus parfaite que lui, alla jusqu'à la frapper.

(3) Le commun des Turcs est persuadé qu'une grande partie des puissances européennes est dépendante du grand-seigneur, lui paie un tribut, et ne se permet de rien entreprendre sans la permission du chef des croyants.

(4) L'ablution est prescrite par le Cour'-ann, et précédée toujours de la prière. Elle consiste 1° à se laver tout le visage, depuis le haut du front jusqu'au gosier et derrière les oreilles, 2° à tremper dans l'eau les trois doigts de la main ou la main tout entière, et à les porter sur la tête et sur la barbe, pour baigner au moins la quatrième partie de l'une et de l'autre, et 3° à se laver les mains et les bras jusqu'au coude et les pieds jusqu'à la cheville. On accompagne cette lustration de différentes autres pra-

tiques qui, ayant été observées par le Prophète, sont en conséquence, pour les Musulmans qui s'en acquittent, autant d'actes louables et méritoires. Elles consistent 1° à renouveler trois fois de suite cette même ablution, surtout celle des mains et des bras; 2° à se rincer la bouche quatre fois; 3° à se frotter les dents avec une espèce d'olivier amer, *missivak*, qui a la vertu de les fortifier, de les nettoyer, et de dissiper les mauvaises odeurs de la bouche; 4° à mettre de l'eau dans le creux de la main pour la respirer, et se laver les narines; 5° à poser les doigts de la main droite en forme de peigne sur la barbe; 6° à observer toujours dans cette ablution l'ordre suivant, les mains, les bras, le visage, la tête et les pieds; 7° à ne pas interrompre ces pratiques pour s'occuper du moindre objet mondain, et à ne jamais attendre que la partie lavée soit séchée avant de laver l'autre; 8° à être tourné en face de la Mecque; 9° à se laver soi-même, et non par le secours d'une main étrangère; 10° à commencer toujours l'ablution du côté droit; et 11° à exécuter toutes ces pratiques dans une bonne intention, et à les accompagner de prières, en commençant par cette invocation à Dieu : « Au nom de « Dieu clément et miséricordieux ! grâce à Dieu, qui nous « a favorisés de la religion musulmane ! »

(5) Le *Keabé* est la maison de la Mecque construite par les anges dans le paradis, et transportée dans cette ville sacrée par l'archange Gabriel. Dans ses murs est enchâssée la pierre noire pour laquelle les Arabes avaient déjà, avant l'arrivée de Mahomet, une vénération si bien établie que le réformateur lui-même n'osa pas l'attaquer. Les dévots qui s'y rendent ont différentes pratiques à observer. Voici les principales : on fait d'abord sept fois le tour du temple, les trois premières d'un pas précipité, et les autres plus lentement; puis on baise respectueusement

la pierre descendue blanche du ciel, mais à qui le contact de la bouche des pécheurs a fait perdre sa couleur primitive. On se rend ensuite dans la vallée *Menah*, pour y renoncer à Satan et à ses œuvres, et l'on jette contre lui sept pierres par-dessus l'épaule gauche, en prononçant la formule *Dieu est grand*, etc. Ces rites accomplis, on boit de l'eau sainte du puits de *Zemzem*, pour étancher la soif de l'âme. Quelques uns même prennent un bain de cette eau. Après cela, on se rend au lieu réservé pour le sacrifice des victimes parées de fleurs, etc. On peut s'exempter de ce dernier devoir en faisant le tour des deux collines *Sapha* et *Merva*.

Tout Mahométan est obligé de faire une fois dans sa vie ce pèlerinage. Le tombeau de Mahomet se trouve à Médine. Les pèlerins les plus dévots ou les plus riches ne manquent pas de le visiter à leur retour de la Mecque.

(6) Les *beschlis* forment une espèce de milice turque, qui sert de garnison dans les provinces de Moldavie et de Valachie, sous le commandement d'un chef appelé *beschli-aghassy*. Dans tous les départements de ces deux principautés réside un de ces *beschlis-aghassys*, qui a sous ses ordres vingt à trente *beschlis*. Leur devoir est de parcourir le département et de réprimer les abus des négociants ou autres voyageurs turcs; mais cette précaution, loin d'avoir quelque efficacité, devient plutôt préjudiciable au pays. Les injures, les coups de fouet, les déprédations, les viols même et les meurtres, n'y sont pas moins fréquents, et cela se passe souvent même sous les yeux de cette milice. Les malheureux habitants sont obligés non seulement de souffrir impunément toutes ces vexations, mais d'entretenir, avec des frais considérables, leurs prétendus protecteurs, qui se comportent souvent avec plus de cruauté que les étrangers.

(7) Les injustices et les cruautés provenant de la politique du sultan et de ses ministres ne pèsent pas seulement sur les sujets tributaires, elles se font sentir sur les Turcs eux-mêmes. Musulmans ou chrétiens, pauvres ou riches, petits ou grands, tous partagent les malheurs et les vexations auxquels donne naissance ce gouvernement absurde et sanguinaire. Mais le sort des chrétiens est beaucoup plus déplorable, parce qu'ils sont opprimés également par les agents du gouvernement et par les particuliers mahométans.

(8) La première mosquée bâtie par Mahomet fut élevée dans un terrain usurpé sur un orphelin. Cet exemple de violation de propriété fut renouvelé par les sectateurs du Prophète partout où leur domination s'est étendue. Ils se sont emparés non seulement du domaine public, mais aussi du bien des particuliers.

DIALOGUE SIXIÈME.

(1) La manière de compter les heures chez les Orientaux est différente de celle de la plus grande partie de l'Europe. C'est après le coucher du soleil que l'aiguille part des douze heures ou midi : de manière que les six heures du jour à Constantinople, pendant les plus grands jours de l'année, correspondent à peu près à deux heures après midi en France.

(2) Le sultan, après avoir fait ses dévotions du vendredi, se rend, pendant la belle saison, à quelque lieu de plaisance dans le voisinage de la mosquée. Cette promenade est toujours accompagnée de la plus grande pompe et de tout le faste oriental. Deux à trois mille hommes suivent ou précèdent le monarque des croyants, tant pour se

rendre à la mosquée que pour aller ensuite à sa promenade, où il passe une grande partie de la journée. Les tentes magnifiques que l'on y dresse pour recevoir sa hautesse et sa suite, les différents exercices, tels que ceux de la javeline ou de la lutte des hommes et des animaux, une multitude de colporteurs qui vendent toute espèce de comestibles, et la grande affluence des spectateurs, rendent ce *binisch* (solennité), assez intéressant.

(3) Le vendredi est consacré, chez les Mahométans, au culte de l'Éternel, parce que c'est le jour de la création, prétendent-ils, d'Adam et d'Ève, et surtout parce que, dans ce jour, Mahomet, condamné à mort par les *Coureischs*, tribu à laquelle il appartenait, et menacé d'être assassiné par eux, se sauva de la Mecque à Médine. C'est depuis cette époque que date aussi l'ère des Mahométans, appelée *hégire* (fuite); elle commence le 22 juillet 622 après J.-C.

(4) Parmi les nombreuses troupes qui accompagnent le grand-seigneur lorsqu'il sort, les plus remarquables sont les *péiks* : ils portent la barbe longue, et sont armés d'arcs et de flèches dont ils se servent avec une adresse vraiment surprenante. Ces gardes-du-corps sont coiffés d'un énorme bonnet en forme de casque, au sommet duquel se balancent des plumes blanches très hautes et penchées sur un des côtés de la coiffure, mais de manière que ceux qui forment la haie à la droite du sultan font pencher leurs plumes sur le côté gauche, et ceux qui forment l'autre haie dirigent les leurs sur le côté opposé. Cette forêt de plumes dérobe pendant la marche le visage de sa hautesse aux yeux du peuple, regardé comme indigne d'envisager face à face la personne sacrée du monarque.

(5) Non seulement il est défendu de parler au grand-seigneur, mais celui qui ose le contempler face à face se

rend coupable d'un grand crime. Aussi tous les ministres et les grands de la cour, lorsqu'ils sont en sa présence, tiennent-ils leurs mains jointes et les yeux baissés. Ils s'inclinent profondément à terre, le saluent sans le regarder, quoiqu'il soit devant eux, et, quand ils sortent, marchent à reculons, de peur de lui tourner le dos. Ce dernier usage est observé aussi par les inférieurs vis-à-vis un grand de l'état. Le sultan n'adresse jamais la parole à personne, excepté au moupthy, au grand-vésir et à son médecin. C'est toujours par des signes qu'il communique ses ordres, la gravité de sa personne lui défendant de parler. C'est pour remplacer la conversation verbale qu'on tient dans le sérail une quantité considérable de muets, lesquels accoutument les gens de la cour à comprendre le sens de leurs signes et de leurs grimaces. Ces muets jouissent de la faveur et souvent de la confiance du souverain. Ainsi les gens sans langue sont-ils estimés et favorisés partout!

(6) Les *tschenguis* sont de jeunes chrétiens élégamment habillés, et dansant au son de la musique dans les tavernes, avec des castagnettes à la main. Les spectateurs récompensent souvent leur agilité en leur appliquant sur le front de petites pièces d'or ou d'argent.

(7) Dans le cas d'un assassinat, d'un suicide ou toute autre espèce de mort accidentelle, le cady ou l'imam de la paroisse se transporte sur le lieu où l'accident est arrivé, pour dresser l'*ispate* (procès-verbal). On oblige ensuite le maître de la maison ou du terrain à payer la *peine du sang*. S'il n'est pas en état de payer cette amende, qui est ordinairement très considérable, on a recours alors sur la paroisse ou sur l'église la plus proche. On en agit ainsi pour un cadavre trouvé dans la rue, et sans prendre la peine de chercher le meurtrier : c'est un soin secon-

daire, négligé très souvent, et dont l'effet est presque toujours nul.

(8) Lorsque M. Pouqueville, autorisé par Aly-Pascha de Janina, voulut prendre quelques précautions pour préserver de la contagion de la peste une ville de l'Épire, un derwisch se présenta et y mit opposition, en adressant le discours suivant à l'assemblée où se traitait cette matière : « Gardez-vous, mes frères, d'écouter « ce chrétien ! Point de maximes nouvelles. Laissez aux « Francs leurs usages ; conservez ceux de nos ancêtres et « les principes de notre religion ! La peste vient de Dieu, « qui, de toute éternité, a décrété les événements de ce « monde ; et vouloir limiter ses progrès, c'est s'opposer à « la Providence. Qu'est-ce que la peste, mes frères ? Une des « trois cent soixante portes du paradis qui s'écroule, et que « chacun de nous doit s'empresser de relever. C'est sur la « brèche qu'il faut se montrer, et non pas, comme les « Francs, derrière les grilles d'un lazaret. D'ailleurs si « cette peste doit venir, c'est que la destinée le veut ainsi ; « mais j'ai la persuasion qu'il n'en sera rien «. La harangue eut son effet ; la peste se communiqua dans Phelatis, et en quelques jours seulement la population entière succomba. — Un de mes compatriotes, habitant de Larissa, me raconta une anecdote qui a quelque rapport avec la précédente. En 1813 la peste ravageait tellement son pays, que les Turcs, malgré leur résignation naturelle, commencèrent à s'effrayer. Quelques uns d'entre eux voulurent même s'en aller, lorsqu'un *bektaschy*, se présentant devant eux, leur dit que l'archange Gabriel lui était apparu en songe, lui annonçant qu'un des murs du paradis s'était écroulé cette nuit, et lui ordonnant de communiquer cette nouvelle aux fidèles et de les engager à s'empresser d'y entrer avant que les anges le rebâtissent. Tous

ceux qui prêtèrent foi à la vision du moine restèrent au milieu de la contagion, et devinrent victimes de leur crédulité.

Ces deux anecdotes prouvent la force qu'a en Turquie cette aveugle soumission à la fatalité.

(9) C'est une opinion bien commune parmi les Asiatiques que la peste prend différentes formes pour se promener pendant la nuit. Cette ridicule croyance a pris naissance dans l'esprit égaré des malades, qui l'ont conservée même après leur guérison.

(10) « Les annales des états où se fait sentir le joug du « despotisme ne se comptent que par les désastres publics », a dit un auteur dont je ne me rappelle pas le nom.

(11) J'admets cette anecdote sans en garantir l'authenticité, et telle que je l'ai entendu raconter par un Turc, qui se faisait gloire, disait-il, d'être parent de l'incendiaire. Il est certain qu'en 1812, c'est-à-dire pendant l'année que les Français envahirent la Russie, la peste ravagea une grande partie de la ville d'Odessa.

DIALOGUE SEPTIÈME.

(1) Un règlement de police à Constantinople défend de laisser passer par une porte de la ville plus de 999 morts pendant une journée. Ce nombre une fois atteint, la porte doit être fermée. Il arrive assez souvent, dans les jours où la peste exerce ses ravages les plus effrayants, qu'on est obligé, d'après les lois, de fermer la porte voisine des cimetières turcs, qui sont situés toujours hors de la ville.

(2) *Crever* est le mot dont les Turcs se servent pour indiquer la mort d'un chrétien. Ce sont seulement les Mahométans qui *meurent*.

(3) D'après ce précepte du Cour'-ann, « qu'il sera par-« donné un péché à celui qui portera quarante pas le cer-« cueil d'un mort », dès que les Turcs aperçoivent les funérailles d'un croyant, ils courent prendre sur leurs épaules la bière où le cadavre est placé, couvert de ses vêtements, lors même qu'ils savent que l'homme est mort de la peste, et ils marchent en le portant, jusqu'à ce qu'ils soient relevés par quelques autres personnes aussi imprudentes que crédules. Plusieurs se succèdent ainsi dans ce dangereux office, et concourent à empêcher que la peste ne soit enterrée vivante avec la victime qu'elle vient de sacrifier.

(4) Superstitieux et infatué de la prédestination, le Turc prétend que la maladie ou la santé, le plaisir ou la peine, ainsi que tous les incidents de la vie, même les plus frivoles, sont réglés et déterminés par la souveraine puissance et la volonté toujours immuable de l'Être-Suprême. Ils regardent avec un dédain insolent et accusent de lâcheté le Franc qui prend une sage précaution. Tout fier de la prétendue supériorité de son courage et de sa confiance entière à la destinée, il sort et rentre, pendant tout le cours de la maladie (la peste), aussi bien que dans tout autre temps, semblable à la bête brute, qui suit aveuglément sa route, sans s'inquiéter si elle le conduit au port ou à sa perte. (CHANDLER.)

(5) « La répudiation est un droit réservé au mari, maître de rompre à son gré le lien conjugal. Il suffit d'un mot de sa bouche pour la répudiation de sa femme; et, dès ce moment, ils cessent de se voir. La femme répudiée doit garder son appartement pendant trois mois de suite, ou plutôt pendant l'espace de trois infirmités périodiques, sans cependant prendre le deuil, ou même quitter sa parure ordinaire, attendu que ses liens ne sont pas encore

dissous. Cette retraite est appelée *iddet*. Durant l'*iddet*, quoique le mari doive s'abstenir de voir sa femme, le lien conjugal et le pouvoir marital continuent d'exister dans toute leur plénitude : aussi reste-t-il maître dans cet intervalle de reprendre sa femme, sans avoir besoin de son consentement ni d'un nouvel acte de mariage. La réconciliation s'opère par déclaration et par actes. Pour le premier cas, il doit lui dire, *Je reviens à toi ;* et si elle est absente, *Je reviens vers ma femme*. Les actes sont la cohabitation, un baiser, un regard tendre, expressif. Si la femme se refuse à la réconciliation, le mari a le droit de la poursuivre en justice, et même de la faire détenir en prison, jusqu'à ce qu'elle se détermine à vivre de nouveau avec lui. Si le mari cependant laisse écouler le terme de trois mois sans la reprendre, la répudiation parfaite, ou séparation, se trouve opérée de fait. Le mari doit renouveler alors à sa femme son don nuptial, et, s'il veut la reprendre, il faut un nouvel acte de mariage, un nouveau don nuptial, et le consentement de la femme. Il en est de même après une seconde répudiation ; mais, après la troisième, l'époux ne peut pas reprendre sa femme qu'elle n'ait été mariée à un autre homme. » (*Code civil.*)

(6) « Mariez-vous, multipliez-vous, dit le Cour'-ann : « car, au jour du jugement, je me glorifierai dans la mul« titude de mes peuples. » C'est à l'aide de ces licences et de ces promesses si flatteuses que Mahomet parvint à augmenter le nombre de ses sectateurs : car la polygamie et la facilité de se marier sont les deux premières causes de l'accroissement si prodigieux de population chez les Mahométans en un très court espace de temps.

(7) « Le terme le plus court de la grossesse est de sept « mois et le plus long de vingt-quatre. Or tout enfant qui « naît pendant cet intervalle est légitime ; mais si le mari

« le désavoue, il est réputé bâtard. » (*Code civil.*)

(8) Dès que le feu se manifeste dans la ville, un ancien usage oblige le grand-seigneur, malgré son pouvoir absolu, à se transporter avec sa cour sur le lieu de l'incendie. Il n'oserait s'en abstenir, dans la crainte de s'attirer les murmures et les malédictions du peuple. Il prodigue alors de l'argent, ainsi que le vézir et les autres autorités qui s'y trouvent, pour exciter le courage des pompiers. Cependant, malgré cette précaution, le peu de largeur des rues de Constantinople, le rapprochement des maisons, construites en bois et enduites de couleur, et plus encore les profits à faire pour la canaille dans les incendies, sont autant de causes qui rendent ces accidents très fréquents et leur donnent un caractère tout-à-fait effrayant.

DIALOGUE HUITIÈME.

(1) Les enfants appellent leurs père et mère par les noms d'*agha-baba* et de *nené-cadine*, qui répondent à ces tournures italiennes, *signor padre*, *signora madre*. Mais les parents, sans égard ni à l'âge, ni à l'état, ni à la fortune de leurs enfants, ne les appellent jamais que par leurs simples noms, *Ismaïl*, *Osman*, *Fathyma*, *Eminé*, *etc.* Les femmes mariées n'appellent leur époux et ne parlent de lui qu'en employant les mots d'*agha*, d'*efendy* ou de *tschélébi*, qui répondent à peu près à *monsieur*, au lieu que leurs maris les appellent simplement par leurs noms et les tutoient. Cette arrogance ridicule des Turcs et ces distinctions n'existent point seulement dans l'intérieur des familles, où ils sont considérés comme despotes absolus ; mais elles se retrouvent dans toutes les relations, et surtout dans celles qui s'établissent avec les non mahométans. Ainsi un Turc

parlera rarement au pluriel à un chrétien, quelque riche et quelque considéré que soit ce dernier.

(2) Le Cour'-ann, que les Mahométans n'ouvrent jamais sans auparavant le poser sur leur tête, et qu'ils appellent aussi *Kitab' Ullah* (le livre de Dieu), fut écrit sur une table gardée au septième siècle. Gabriel le recueillit en un volume, et l'apporta au Prophète. Mais il ne le lui révéla que par parties et dans l'espace de vingt-trois ans. C'est l'opinion des auteurs arabes; mais le fait est que Mahomet a composé une partie de ce livre avant de promulguer sa doctrine. Le reste, il l'a écrit ensuite, en faisant descendre du ciel les articles l'un après l'autre, à mesure qu'il en avait besoin. En effet, les chapitres du Cour'-ann ont été donnés pour la plupart dans des circonstances où ce législateur voulait exécuter quelque projet, entreprendre une campagne, se justifier de quelque crime ou de quelque inculpation. Ainsi, par exemple, il a fait le chapitre xxxe, par lequel il permet aux fidèles d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, après leur répudiation, parce que, épris de la beauté de *Zaïma,* épouse de *Zaïd,* son fils adoptif, et voulant la lui enlever, celui-ci fut forcé de la répudier, et l'apôtre de Dieu l'épousa. Il a promulgué le chapitre xxiv pour justifier et pouvoir reprendre sa femme Aïsché, accusée d'adultère. Le chapitre xxxiii a paru lorsqu'il fut surpris par deux de ses femmes avec une jeune captive, et le chapitre titré *les Araignées* fut produit pour constater l'authencité d'une circonstance singulière qu'il ne manqua pas d'attribuer à un miracle du Ciel. Il faut avouer cependant que, malgré les absurdités, les folies, et les contradictions contenues dans le Cour'-ann, on y trouve une infinité de choses raisonnables et de maximes parfois très bonnes; mais malheureusement elles sont appliquées et expliquées presque

toujours selon l'intérêt et les passions d'un clergé fanatique et d'un gouvernement corrompu, arrogant et atroce!

(3) Il y a peu d'auberges dans les villes et presque point dans les villages, et le peu qu'on en trouve ne sont qu'une espèce de halles malpropres et peu commodes, appelées *kearbann-seraïhs,* où s'arrêtent les caravanes et les voyageurs. On passe la nuit ordinairement dans des cafés ou dans des maisons de quelque habitant, si l'on peut y pénétrer.

(4) *Harem* est l'appartement des femmes. On désigne quelquefois sous ce nom les femmes d'un Turc elles-mêmes.

(5) Lorsque les Turcs donnent une lettre à une personne inférieure, ils ne la lui remettent jamais dans la main; ce serait blesser la dignité mahométane : ils se contentent de la jeter à terre devant elle.

DIALOGUE NEUVIÈME.

(1) Les Mahométans qui ont fait le pèlerinage de la Mecque portent le surnom de *hadjy*. Ils contractent aussi par là une obligation indispensable de laisser croître leur barbe.

(2) Outre les *hadjys,* les ministres, les grands et les *oulemas,* qui sont obligés de porter la barbe, il y a un grand nombre de Turcs parmi la bourgeoisie qui la conservent aussi. C'est une ancienne habitude adoptée par Mahomet, à l'imitation des autres prophètes. Tous les états cependant n'ont pas également la liberté de suivre cet usage. Il est interdit aux simples commis, aux bas-officiers, aux domestiques des grands, et à quelques classes des officiers militaires; il l'est également à tous les gentils-

hommes de la chambre du sultan et à tous les officiers de sa maison, excepté le *bostandjy-baschy*.

(3) Le puits de *Zemzem*, dont j'ai déjà fait mention, fut découvert par l'archange Gabriel. Les pèlerins s'y plongent tout habillés, en répétant sans cesse *Tuebé, Allah* (pénitence, Dieu)! et par ce bain ils se croient débarrassés de tous leurs péchés.

(4) « Les voitures, disent les Mahométans, sont l'apanage du sexe et des nations efféminées. Le cheval est la « seule monture de l'homme. » Aussi la nation entière n'en connaît point d'autre. Il y a deux espèces de voitures, à Constantinople, à l'usage des femmes : les *cotschys*, attelés de chevaux, pour les sultanes et les autres femmes de distinction; et les *arabas*, traînés par des buffles ou des bœufs, pour les classes inférieures.

(5) On appelle *caragueuses*, en Turquie, les joueurs de marionnettes et les bouffons. Ce nom est aussi donné au héros d'une espèce de marionnettes dont les plaisanteries, quoique d'un goût fade et obscène, sont cependant en grande faveur à Constantinople. Le *caragueuse* paraît sur la scène, accompagné d'une femme, avec laquelle il se marie au premier acte, et même le mariage se consomme aux regards de l'assemblée. Au second, sa femme accouche, et l'enfant commence sur-le-champ une conversation très ordurière avec son respectable père. Le *caragueuse* prend au troisième acte l'habit d'un derwisch, et, la cérémonie terminée, un effrayant dragon paraît, et avale le religieux avec tout son couvent; mais, ne pouvant digérer un si mauvais repas, il rend les moines les uns après les autres. On balaie ensuite le théâtre, et l'honnête compagnie donne son argent et se retire. Le *caragueuse* est accompagné aussi d'un moine nommé *Codja Haivat*, qui joue le rôle d'un paillasse, et qui reçoit à

chaque instant des coups de son maître, dont il fait ressortir les bons mots par sa stupidité. Il y a en Turquie aussi des jongleurs (*gueuse-bazidji*), des escamoteurs (*hok-cabase*), qui exécutent différents tours, font danser les *serbant* au son de la musique, etc. Les ombres chinoises (*eïazil*), sont aussi très fréquentes dans ce pays. Outre ces amusements, les Turcs ont des ours et des singes, conduits par les *Tschinguenets* (Bohémiens), qui, au son d'un violon, leur font exécuter les danses les plus lascives et les plus dégoûtantes. A défaut d'ours et de singes, ou lorsque ces animaux n'ont point encore reçu l'éducation nécessaire, les femmes des conducteurs sont chargées de ce rôle. Tels sont les spectacles que les Turcs, si jaloux de leurs femmes, font cependant représenter chaque jour devant elles.

(6) Le *scherbeth* est la seule boisson permise aux Mahométans : elle est par conséquent d'un très grand usage en Turquie et dans presque tout l'Orient. Il y en a deux espèces : l'une, pour le peuple, est composée simplement de miel, ou quelquefois de sucre; l'autre, destinée aux classes aisées et aux maisons opulentes, contient plusieurs ingrédients, comme le jus de citron, d'orange, de cédrat, de violettes, de roses, de tilleul, du musc, de l'essence d'aloès, etc.

(7) *Tuebé* (pénitence). Lorsque le Musulman a commis un péché, il prononce ce mot, par lequel il se croit absous. On s'en sert aussi pour faire un vœu d'abstinence de l'usage du vin, de communication des femmes, etc.

(8) Le turc, le persan et l'arabe, sont les seules langues connues des Ottomans. Le turc primitif est l'idiome du peuple; le persan n'est cultivé que par ceux qui ont du goût pour la poésie; l'étude de l'arabe est indispensable pour les *ulemas*, parce que le Cour'-ann et tous les an-

ciens ouvrages sur la théologie et le droit sont écrits dans cette langue. Outre ces trois langues, il y en a une quatrième, formée du turc commun, purifiée et enrichie de mots persans et arabes; et c'est dans cet idiome que s'écrivent tous les nouveaux livres, les édits du sultan, les ordonnances des ministres, les décrets des tribunaux, enfin tout ce qui émane de la chancellerie impériale et des divers bureaux des affaires publiques. Ces différentes langues ont le même alphabet.

DIALOGUE DIXIÈME.

(1) Je renvoie le lecteur au *Voyage en Grèce* par M. Pouqueville, pour mieux connaître Alî-Pascha de Janina, sa vie, ses cruautés et sa fin. On verra, dans cet excellent ouvrage, que, s'il a pu exister une tyrannie plus sanguinaire que celle des Turcs en général, c'était celle de ce despote inhumain. On y trouvera tous les maux dont ce tigre a accablé cette partie de la malheureuse Grèce, qu'il a tenue sous sa main de fer pendant près d'un demi-siècle.

(2) Les Turcs de l'Épire parlent la langue grecque. Les danses des Grecs sont accompagnées de chansons; la danse la plus commune est le *sirtos*. Dix à quinze femmes, ou davantage, forment une chaîne, en se tenant par les mains ou par la ceinture; celle qui est à la tête tient de la main droite un mouchoir brodé, et exécute la première divers mouvements, très réguliers et assez agréables, que les autres répètent, et qui sont accompagnés par des chansons qu'une danseuse, ou une autre personne hors du cercle, fait entendre.

(3) Un Turc, quel qu'il soit, depuis le personnage le plus éminent jusqu'au dernier porte-faix, accueille avec

transport les souhaits qu'on lui adresse de le voir devenir pascha, amiral, et même grand-vésir; il se croit capable de tous les emplois possibles.

(4) « A la vérité, un vil cantonnier ne vient plus lui (au « Grec) ravir ses enfants mâles, qu'on forçait à l'apostasie « avant de les enrôler dans les hordes des janissaires, pour « en former des réserves destinées aux sacrifices sanglants « des batailles; mais il tremble pour ses filles; il est à la « discrétion du premier Turc qui veut le maltraiter; il « vit sous le poids de l'anarchie militaire, gouvernement « qui flétrirait l'humanité, si la vertu malheureuse pou- « vait être entachée par la démence de la tyrannie. » (Pouqueville.)

(5) L'*istambol-efendy* (juge de Constantinople) est chargé de surveiller la bonne foi des boulangers, des épiciers et des bouchers. Il parcourt la ville et les faubourgs accompagné d'un nombreux cortége, qui porte des balances et des instruments de supplice. Cette police serait d'un effet salutaire, s'il y avait un bon ordre, et si les abus et les excès n'accompagnaient pas en Turquie les offices même les plus sacrés. On cloue un boulanger, et, à défaut de lui, son domestique, pour une once qui manque au poids de son pain; on donne trente coups sur la plante des pieds d'un épicier, et, à son défaut, sur celle de son garçon de boutique, pour une noix que son maître a donnée de moins, ou que même quelquefois l'acheteur a perdue avant de rencontrer l'*istambol-efendy*.

(6) *Bismillahi* est une abréviation de *b'issm'-illah'ir-rahhman-ir-rahhim* (au nom de Dieu clément et miséricordieux). C'est en prononçant ces paroles que les Mahométans doivent commencer toutes leurs actions. Cette prière est en effet récitée dans toutes les circonstances de la vie : lorsqu'il est question, par exemple, de monter à

cheval ou de cohabiter avec sa femme, de manger ou de prier, de boire ou de tuer un homme, etc.

(7) Le fait que je viens de citer paraîtra probablement impossible. Il est cependant très positif : car la véracité de la personne dont je le tiens ne peut être mise en question ; elle a connu le négociant (arménien) que les janissaires ont visité la veille du jour où l'on a pendu l'autre, qui était un riche banquier. Si je ne puis pas soutenir que des escroqueries de cette nature se répètent souvent, j'affirmerai au moins que les vols, les assassinats et les brigandages sont très fréquents à Constantinople aussi bien que dans les provinces, surtout dans ces dernières années. Il est vrai que certains voyageurs ont prétendu avoir trouvé une police très vigoureuse dans la capitale de la Turquie ; mais cette assertion seule prouve le peu d'étude qu'ils ont fait de cet empire. Ils n'ont vu probablement que des Turcs, et n'ont parlé qu'à des Mahométans. Mais, dira-t-on, pourquoi ne pas se plaindre? Est-ce qu'il n'y a point de police, de magistrats? Oui, il y en a ; mais, 1° rarement on parvient à trouver le coupable, car il faut que la police ait un intérêt particulier pour faire les recherches nécessaires ; 2° si l'on vient à le saisir, et que son crime n'entraîne pas la peine de mort, le plaignant se trouve exposé à sa vengeance, sans compter que, même après le supplice, il se trouve des camarades qui se font un devoir de venger la mort du criminel ; 3° la corruption des magistrats est telle, que le plus souvent les crimes les plus atroces restent impunis. Pour mieux peindre ces juges iniques, j'emprunterai le passage suivant à un auteur qui est un de ceux qui ont le mieux examiné la Turquie : « On tolère dans l'empire turc des « avarices qui ne sont pas imaginables. Tous ceux qui

« exercent la justice recherchent soigneusement les occa-
« sions d'inventer des délits pour usurper le bien d'au-
« trui ; et lorsqu'il ne se commet ni vol ni meurtre dans
« l'étendue de leur juridiction, ils savent bien en supposer.
« Ils font répandre du sang dans un quartier, ils ont des
« voleurs attitrés, ou bien ils font rompre la porte de
« quelque boutique, et ils exigent pour le sang une
« amende qu'ils se font payer par ceux du quartier, et
« ils donnent la bastonnade à ceux dont ils ne peuvent
« rien espérer. Ils en usent de même à l'égard du vol,
« exigeant qu'on représente le voleur, chose qui est impos-
« sible, et dont il faut se racheter à grand prix. Ils ont des
« témoins à charge et à décharge pour toutes les affaires,
« des courtiers pour en proposer, et des incendiaires
« pour mettre le feu aux maisons. » (Du Vigneau, *État de la puissance ottomane.*)

(8) La *falaca* est un gros bâton auquel on attache une corde par les bouts ; on fourre les pieds entre le bâton et la corde ; puis, en tournant le bâton, on serre les pieds avec tant de violence, qu'on leur ôte la faculté de remuer, et l'on applique sur les plantes nues des coups de verges. Les janissaires ont le privilége d'être battus sur le dos, et non sur la plante des pieds, comme aussi d'être étranglés lorsqu'ils sont condamnés à mort.

(9) Les *kavaks* sont les châteaux de l'embouchure du Bosphore : c'est là qu'on envoyait étrangler autrefois les janissaires condamnés, afin de les exécuter loin de leurs camarades ; on était cependant dans l'habitude de tirer un coup de canon pour chaque janissaire étranglé, et cette exécution avait lieu toujours pendant la nuit.

(10) Une femme qui se promène dans les rues de Constantinople est rarement à l'abri des insultes de la soldatesque turque, et notamment des janissaires et des ma-

telots. Dès que ces soldats insubordonnés et débauchés rencontrent une ou plusieurs femmes dans une rue un peu écartée, surtout lorsqu'ils sont ivres, ils la saisissent, l'embrassent, la pincent, et ne la laissent jamais s'échapper que lorsque quelques soldats d'un corps-de-garde voisin, attirés par les cris de la victime, viennent à son secours. Les remontrances qu'on adresse ordinairement aux auteurs de ces insultes se bornent à ces mots : *Ayıpdir* (c'est honteux); et ce sont les femmes qu'on accuse toujours, parce qu'elles ont passé dans une rue écartée sans être escortées. On trouve souvent aux portes des bains une foule de jeunes Turcs qui épient les femmes au moment de leur sortie, pour leur adresser des paroles indécentes, et, si la circonstance leur paraît favorable, appliquer aussi quelques baisers sur ces jolis visages récemment baignés.

DIALOGUE ONZIÈME.

(1) Les *beys* sont une espèce de barons, maîtres absolus d'un canton. Ils traitent leurs vassaux arbitrairement, sans être obligés d'en rendre compte au grand-seigneur. Ils sont obligés de fournir pendant la guerre un certain nombre de soldats équipés, pour l'armée de l'empire. Ces baronies sont héréditaires.

(2) Je ne rapporte dans ce dialogue qu'une partie des déprédations que les habitants de la campagne souffrent de la part des autorités turques. Je ferai connaître le reste en citant le passage suivant d'un auteur qui a été témoin oculaire de ces vexations pendant une longue série d'années :

« A peine le paysan a foulé ses grains, que les préposés « du fisc se présentent pour prélever les dîmes; celui qui

« se dit son maître enlève ensuite les six autres dixièmes, « et lui laisse à peine le prix du travail qu'on donne au « mercenaire. Le propriétaire qui n'est pas Mahométan « est traité avec un autre raffinement d'avidité, par la « prohibition qui l'empêche de vendre ses grains à l'é- « tranger, et ne peut traiter de l'excédant de cette den- « rée que par l'entremise d'un Turc, qui l'achète au plus « bas prix possible, et le paie quand bon lui semble, parce « qu'il se dit le seigneur de tous les biens de la terre habi- « table. » (POUQUEVILLE, *Voyage de la Grèce.*)

(3) Le *miry* est le trésor public, et le *khaziné* est celui du sultan. Voici les principaux revenus du *khaziné* :

1° Les ventes de places et des dignités de l'empire; 2° le droit de dix pour cent sur tous les héritages; 3° la possession, à titre de *déshérence*, des biens de ceux qui meurent sans héritiers connus; 4° les amendes; 5° la confiscation des biens de tous les gouverneurs et employés disgraciés ou mis à mort; 6° les produits des mines, etc. Ainsi l'empereur ottoman est le seul propriétaire de son empire, et hérite de tous ses sujets. Veut-il en punir quelqu'un, il le dépouille de tous ses biens, et il le fait mourir sans se donner la peine de faire son procès, et sans qu'on puisse savoir quel était son crime.

(4) « Toutes les conquêtes faites les armes à la main, « obtenues sur les ennemis de l'état, sont à l'entière dis- « position du souverain. Il est maître de ses peuples vain- « cus, ainsi que des places, des villes et des pays conquis; « il peut en distribuer les terres à ses soldats, à titre de « fiefs militaires, ou les donner à des Musulmans, à con- « dition qu'ils paieront à l'état la dîme de leurs produc- « tions annuelles. Il peut encore laisser à leurs anciens « propriétaires non Musulmans les fonds ruraux situés « dans des contrées soumises volontairement, rendues par

« capitulation, ou même réduites par la force des armes, « en imposant sur ces biens un tribut, soit fixe, soit pro- « portionné à leurs productions annuelles. » (*Code militaire.*)

(5) On rencontre rarement un Turc sans armes. Militaires et bourgeois, toutes les classes, pendant la guerre comme en temps de paix, sont jour et nuit armés. S'ils n'ont pas à leur ceinture un *yatagan* et une paire de pistolets, l'armement ordinaire, ils ont au moins un petit couteau et un pistolet. Ceci est indispensable, surtout le couteau, même pour les enfants de quatre ans; et c'est avec les armes à la ceinture qu'ils dorment le plus souvent pendant le jour, ou, s'ils les ôtent quelquefois pour se reposer, ils ont soin de les mettre à côté de leur tête, comme ils le font pendant la nuit.

(6) Les Turcs regardent comme une prophétie l'opinion populaire qu'une nation à cheveux blonds les chassera de l'Europe.

(7) « S'il faisait l'ablution sacrée, ses disciples recueil- « laient avec soin l'eau qui avait servi à cet acte religieux; « s'il crachait, ils couraient essuyer sa salive; un cheveu « qui tombait de sa tête, ils le serraient avec vénération. « Aussi Mahomet était comme un dieu au milieu de ses « semblables. » (ABUD-FEDA.)

(8) Mahomet, luttant contre la mort, soutenait jusqu'au dernier moment le rôle de Prophète, qu'il avait commencé à quarante ans. Toutes ses paroles étaient mesurées sur l'idée qu'on devait avoir de lui. Aïsché, une de ses femmes, chez laquelle il était malade, nous a transmis ce que nous tenons des dernières circonstances de sa vie. En voici la plus remarquable. Les trois derniers jours de sa maladie, Gabriel lui rendit de fréquentes visites; il lui demandait familièrement des nouvelles de sa santé. Le

lundi, jour où il termina sa carrière, l'ange de la mort se présenta à sa porte. Gabriel, l'apercevant, dit à son ami : « Voilà l'ange de la mort qui demande la permission « d'entrer. Tu es le premier des mortels pour qui il ait eu « cette déférence ; il ne l'aura pour aucun autre. — Qu'il « entre, répondit Mahomet. » Le messager terrible entra ; mais, quittant son air menaçant, il dit : « O apôtre « de Dieu ! l'Éternel m'a envoyé vers toi ; il m'a ordonné « d'exécuter tes volontés. Soit que tu me commandes de « prendre ton âme, soit que tu me commandes de la laisser, j'obéirai. — Prends-la, ajouta Mahomet. — Puis- « que c'est ta volonté...., Dieu, reprit Gabriel, désire ar- « demment ta présence. Pour moi, voilà la dernière fois « que mes pieds fouleront la terre : je m'envole pour ja- « mais de ce monde. » A l'instant l'ange de la mort remplit son redoutable ministère. — Tout cet entretien n'était point sans fondement. Mahomet, gardant toujours la majesté de son caractère, voulait confirmer ce qu'il avait souvent répété, qu'avant d'enlever un prophète de ce monde, Dieu lui montrait la place qu'il devait occuper dans l'autre, et le laissait maître du choix. (*Vie de Mahomet*, par M. Savary.)

(9) La valeur d'une cartouche est de quatre *paras* (cinq centimes). Il n'y a que cette dépense qui empêche souvent les Turcs de tuer un chrétien. La mort d'un homme qui ne professe pas la religion des Mahométans est tellement indifférente à leurs yeux, qu'ils en font un sujet de plaisanterie ou un amusement. Un janissaire passe dans les rues de Constantinople ; il voit un chrétien à sa fenêtre ; son bonnet ou sa figure lui déplaît : il tire un coup de pistolet sur lui, et si le malheureux n'a pas eu le temps d'éviter le coup, il est mort. Un matelot, assis à côté d'un chrétien dans un café, tire son pistolet, et, tout en cau-

sant avec d'autres voisins, le dirige vers le chrétien; il arme le chien par un mouvement de distraction; le coup part, et tue le chrétien, etc., etc. Ces citations effraient sans doute le lecteur, le révoltent et le mettent dans l'embarras de savoir s'il doit y prêter foi. Les exemples de ces désordres sont cependant assez fréquents, surtout lors de l'ouverture d'une campagne et quand la flotte part de Constantinople pour faire ses courses annuelles. Un voyageur impartial ne nierait pas le fait.

DIALOGUE DOUZIÈME.

(1) Les Turcs prétendent que la poudre à canon a été inventée par le sultan Mourad. Comme cette découverte a eu lieu pendant le règne de ce monarque, ses sujets ne manquèrent pas de lui en attribuer la gloire.

DIALOGUE TREIZIÈME.

(1) La narration que je viens de faire est une combinaison bien exacte de circonstances qui contribuent à l'élévation des hommes d'état en Turquie. Les exemples de ces élévations si rapides sont très multipliés. Je n'en citerai ici que deux ou trois. *Ferhad*, simple cuisinier, fut enlevé de sa boutique par Amourad III, nommé lieutenant du vésir, et peu de temps après promu au vésirat lui-même. *Youssouph*, sous Abdul-Hamid, fut successivement porteur d'eau à Smyrne, *caliondji* (matelot) dans la flotte, *oglan* et conseiller du capitan-pascha, défenseur du Bosphore contre les Russes, *mouhassil* de la Morée et grand-vésir. Sous Sélim III, *Youssouph-Pascha*, Géorgien de naissance, fut enlevé très jeune par les Tar-

tares, et vendu au pascha d'Erzeroum, qui le fit son donneur de pipe, et plus tard le nomma *moussellim* de la ville. Quatre ou cinq ans après on le vit à Constantinople revêtu de la dignité de grand-vésir.

(2) Le mariage des Arméniens est tellement bizarre que le lecteur ne me saura pas mauvais gré de lui en donner une idée. La fiancée est conduite à l'église, couverte de la tête aux pieds d'un voile rouge. Le prêtre demande au fiancé s'il accepte la femme qu'on lui présente, fût-elle aveugle, fût-elle boiteuse. *Keur, topal caboul edersin?* — *Ederim* (je l'accepte). Il doit répondre trois fois à la même question répétée. On conduit alors la mariée à la maison; mais l'époux n'ose lui ôter le voile et la regarder qu'après l'expiration de trois jours, délai exigé par la loi.

(3) A moins qu'une sultane n'épouse le grand-vésir ou le grand-amiral, seuls paschas qui résident à Constantinople, elle est au bout de six mois séparée de son époux. Si ce dernier avait déjà le gouvernement d'une province, il y retourne. S'il était grand-officier du palais ou ministre d'état, on le crée pascha, et on l'envoie à son gouvernement. A peine peut-il obtenir, après plusieurs années, la permission de venir passer quelque temps à Constantinople, où il a soin de vivre sans éclat. Il n'est pas permis à une sultane de suivre son époux hors de la capitale.

(4) Le genre de mort réservé aux rejetons de la famille des sultans est assez singulier : on se contente de ne point nouer le cordon ombilical. Ce soin est confié à la sage-femme, qui répond sur sa tête de son accomplissement.

DIALOGUE QUATORZIÈME.

(1) Les Musulmans laissent croître une touffe de cheveux sur le sommet de leur tête : ils croient donner par là un point de prise à l'ange chargé de les transporter au ciel.

(2) Il y a des mouphtys dans toutes les provinces. Celui de la capitale est décoré du titre de *scheikh-ul-islam* (seigneur de l'islamisme). C'est lui qui est le souverain pontife de la hiérarchie turque, et c'est de lui qu'émanent toutes les lois ; et, comme elles sont théocratiques et qu'elles embrassent la religion et la doctrine, le gouvernement civil, politique et militaire, on peut juger de son influence sur l'administration générale de l'empire. Aussi la nation entière a-t-elle pour ce chef suprême de la loi, de la magistrature et du sacerdoce, la vénération la plus profonde. Le grand-mouphty d'aujourd'hui est un renégat arménien.

(3) Amurat IV fit piler dans un mortier un mouphty qui voulut opposer l'autel au trône. La personne sacrée de ce prélat ne peut être mise à mort d'une autre manière : c'est par respect qu'on la pile.

(4) Sélim III fut tué par Moustapha II, son neveu, cousin de Mahmoud II, empereur actuel, parce que le peuple voulait le rétablir sur le trône. Mais Moustapha fut le même jour déposé et enfermé, et son cousin Mahmoud proclamé sultan. Celui-ci, pour se venger de la mort de son oncle, a tué à son tour son cousin.

(5) Malgré l'égide dont la loi couvre les souverains mahométans, Mouradja Ohsson rapporte que, sur soixante-douze kaliphes, sept furent assassinés, cinq empoisonnés,

douze périrent dans des émeutes populaires, et plusieurs autres furent privés de la vue ou condamnés à finir leurs jours en prison. Parmi les sultans ottomans détrônés, deux seuls, Osman II et Ibrahim Ier, perdirent la vie. Il faut y ajouter Sélim III et Moustapha II, dont j'ai parlé dans la note précédente.

(6) Les Turcs donnent le nom de *Nemschés* à tous les Allemands, et particulièrement aux Autrichiens. Ici, comme presque dans tout le cours de cet ouvrage, ce nom ne s'applique qu'aux derniers.

(9) Les *médressés*, ou colléges turcs, sont assez nombreux à Constantinople. Presque toutes les grandes mosquées en ont un, deux, et quelquefois trois chacune. On y enseigne la grammaire arabe, la science des allégories, la logique, la loi et la théologie, qui consiste dans l'explication du Cour'-ann, selon les différents commentaires.

DIALOGUE QUINZIÈME.

(1) Les Turcs sont graves en général; mais ils écoutent avidement les histoires: aussi les faiseurs et les diseurs de contes sont extrêmement multipliés en Turquie. Ces contes sont parfois assez amusants et ne manquent pas d'originalité.

(2) Plusieurs des premières familles turques se font enterrer à *Scudar* (Scutari), faubourg situé vis-à-vis de Constantinople, en Asie, dans la crainte que leurs tombeaux ne deviennent un jour, ainsi que le territoire sur lequel ils se trouvent, la possession des chrétiens, qu'ils regardent comme devant tôt ou tard les chasser de leurs conquêtes de l'Europe.

(3) En effet, les juifs qui habitent Constantinople et les autres villes de la Turquie sont la plupart teigneux. Cette

maladie, qui est devenue héréditaire, pour ainsi dire, chez cette déplorable nation, est due à la malpropreté dans les vêtements et dans la nourriture, et dans le peu de soin que les juifs prennent de leur personne.

(4) Les *khamaïly's* sont des petits sacs en maroquin ou en médaillon, renfermant des versets du Cour'-ann, que les Mahométans portent sur eux, et auxquels ils attribuent la puissance de les préserver contre tous les dangers. (Voyez page 360, note 11.)

(5) L'usage de payer les têtes qu'on apporte aux chefs de l'armée turque est tellement en vigueur, que plusieurs généraux qui ont voulu s'en écarter sont devenus les victimes de leurs soldats. Osman II, faisant la guerre aux Polonais, et conduisant en personne son armée, refusa, par économie, de suivre cet usage; mais il s'attira les clameurs des janissaires, et ce fut un des grands griefs qu'ils firent valoir contre ce sultan, lorsqu'il devint quelques mois après victime de leur fureur.

(6) Tout Musulman est réputé soldat (*askéri*).

(7) Un *raya* ne peut faire dix pas, à Constantinople, sans rencontrer un *kharadji*, qui lui demande la quittance non seulement de l'année courante, mais aussi des années précédentes. Si par hasard il les a perdues, le *kharadji* l'oblige de payer la capitation de toutes ces années, ou il le conduit à la prison. Il en arrive de même lorsqu'on a oublié sa quittance chez soi, et on ne peut se tirer d'affaire qu'après avoir payé une seconde fois, ou représenté la quittance. Les *kharadjis* ne veulent jamais vérifier leurs livres, et refusent d'écouter un honnête témoin.

(8) C'est une espèce de menace qui veut dire : *Si tu ne me donnes ce que je te demande, je t'enverrai une balle dans le corps.*

DIALOGUE SEIZIÈME.

(1) On appelle en Turquie *téryaky* tout homme qui est morne et de mauvaise humeur avant de prendre le matin son café et sa pipe ; mais on donne cette épithète spécialement aux mangeurs d'opium. L'usage de ce narcotique est général dans toutes les classes, sans en excepter les sultans. Mais ceux qui en usent avec plus ou moins d'excès sont les dévots, les derwisches et ceux qui ont abandonné le vin par un retour de scrupule et de dévotion. On lui attribue la vertu d'exciter des sensations voluptueuses et d'enivrer l'esprit ; d'autres le prennent pour se tenir constamment dans une espèce de léthargie, et ne pas penser à leur malheur. Malgré les funestes conséquences de cette pratique, savoir, la perte de la barbe, le vacillement de la tête, la chute des ongles, la perte de la mémoire, un tremblement continuel des membres, etc. ; malgré les défenses que l'autorité fait à ces *téryakis*, pour empêcher les excès auquels ils se livrent lorsqu'ils sont enivrés, ils préfèrent souffrir tous les maux et les derniers supplices, plutôt que de renoncer à cette drogue, dans laquelle ils prétendent trouver la félicité, mais qui les conduit à leur perte.

(2) Quelquefois un Mahométan, emporté par son zèle ou par son attachement pour un chrétien ou pour un juif, hausse les mains au ciel en s'écriant : *Grand Dieu! éclairez cet infidèle, et faites-lui la grâce d'embrasser votre sainte religion!*

(3) « Un Musulman ne doit aller en pays étranger que « sous la foi de la sauvegarde publique. Il ne doit s'y « rendre que comme voyageur et pour affaires, avec l'in-

« tention de n'y être que comme passager, jamais avec « celle de s'y fixer. » (*Code civil.*)

(4) Les Turcs, qui sont très humains envers les animaux en général, aiment à tel point les chiens, qu'ils sont capables d'assommer un chrétien qui aura frappé un de ces animaux : aussi leur nombre dans les rues de Constantinople et dans toutes les grandes villes est-il si multiplié, qu'un étranger sera effrayé la première nuit par le concert de leurs aboiements.

(5) Méan Zadé-Hussein-Bey, envoyé en ambassade à la cour de Dehli par Mohamed IV, étant de retour à Constantinople, le sultan lui demanda ce qu'il avait vu de plus remarquable dans l'Inde. Hussein-Bey répondit du plus grand sang-froid qu'il n'avait rien observé, qu'il était uniquement occupé de l'objet de sa mission, et qu'il avait été impatient de quitter un pays qui, sous aucun rapport, ne pouvait être comparé aux belles contrées qui avaient le bonheur d'appartenir à sa hautesse. Cet orgueil, né de l'ignorance et du mépris de tout ce qui est étranger, se fortifie encore des préjugés religieux à l'égard des non Mahométans.

(6) Gabriel est l'ange le plus vénéré chez les Mahométans, et le premier messager entre Dieu et son Prophète; ce grand ministre des volontés du Seigneur, qui avait apparu, disent-ils, douze fois à Adam, quatre fois à Enoch, cinquante fois à Noë, quarante-deux fois à Abraham, quatre cents fois à Moïse et six fois à J.-C., honora de sa présence le dernier et le plus auguste des prophètes vingt-quatre mille fois. Il ne lui apparaissait jamais que le visage resplendissant de gloire et de lumière, et exhalant autour de lui les parfums les plus odoriférants, et s'annonçant par un bruit sourd, semblable au son de petites cloches.

(7) Le *sirath* est un pont dressé au-dessus de l'enfer; il est plus fin que les cheveux, plus affilé que le sabre. Les élus le passeront avec la vitesse de l'éclair, avec la vélocité du vent; mais les réprouvés glisseront et se précipiteront au feu éternel.

DIALOGUE DIX-SEPTIÈME.

(1) Pour occuper les loisirs des jeunes héritiers du trône, on leur apprend un métier, par exemple à faire des arcs et des flèches, à broder sur du cuir, etc., etc. Ces ouvrages sont vendus, et l'argent qu'on en retire destiné, prétend-on, à la subsistance du prince et à de bonnes œuvres. Comme les grands de l'empire sont pour l'ordinaire les acquéreurs et rivalisent à qui mettra le plus haut prix, le nouveau sultan trouve un assez bon profit à ce commerce.

(2) Rien n'est plus commun dans la bouche des Mahométans que les mots de *halal* et de *haram*: le premier indique un bien licite, le second une acquisition ou une jouissance injuste et criminelle. Les personnes les moins scrupuleuses, les magistrats des plus iniques, les officiers qui abusent le plus souvent des devoirs de leur état, s'efforcent, par toutes sortes de moyens, d'arracher le mot de *halal* aux malheureuses victimes de leur cupidité, ce qui prouve à la fois et l'empire des passions et la force des préjugés sur l'esprit humain.

(3) *Aslanem* (mon lion), *caplanem* (mon tigre), c'est ainsi que les sultanes appellent leurs fils: il paraît que c'est un usage très ancien.

(4) Il est défendu aux *schahzadés* de porter aucune arme lorsqu'ils se présentent devant leur père. On rap-

portait, en 1805, à Constantinople, qu'Osman, fils de Sélim III, sultan de cette époque, se présentant un jour devant son père, conserva sous sa pelisse un *khandjar* (poignard que les hommes, et quelquefois les femmes, portent à leur ceinture, et qui est parfois enrichi de diamants); le grand-seigneur s'en apercevant, lui fit des reproches très amers, et lui ordonna de le remettre à son *silihdar-àghà* (le porte-glaive du sultan et le grand-maître de sa maison). Le jeune prince aima mieux se retirer que de se laisser désarmer; mais cette désobéissance lui valut la disgrâce du sultan son père.

(5) Le nouveau sultan ne peut laisser croître sa barbe qu'à partir du jour de son avénement au trône.

(6) Le sultan peut demander quatorze têtes par jour, sans en donner la raison, et sans encourir le reproche de cruauté, parce qu'il est censé n'agir que d'après des inspirations divines, qu'on ne doit jamais chercher à approfondir.

(7) Les Turcs s'exercent beaucoup à la javeline (long bâton de deux mètres et demi, qu'ils lancent, à cheval ou à pied, l'un contre l'autre). Ils se livrent souvent aussi à l'exercice du sabre, qui consiste à trancher une chandelle de suif par le milieu sans la rompre, à couper en deux, à course de cheval, un bonnet de feutre jeté en l'air, ou enfin à abattre d'un seul coup une tête de mouton frais tondu, et quelquefois même des têtes de chrétiens. Le cruel sultan Amourad se déguisa souvent pour se livrer à cet exercice, faisant les fonctions du bourreau. Le féroce Mouby-Ismael était passionné pour un autre exercice plus brutal encore: c'était de sauter à la fois sur la selle, de tirer son sabre, et d'abattre d'un seul coup la tête de l'esclave qui lui tenait l'étrier.

(8) Le grand-vésir a des ennemis jurés dans la per-

sonne des sept *cadines* du sultan, de la sultane-mère, et des sultanes ses sœurs quelquefois ; car ces personnages importants perdent beaucoup à ce que la vente des places et des grades se fasse publiquement dans le palais du grand-vésir, tandis qu'elle pourrait se faire par leur intermédiaire. Aussi ces princesses, lorsque le vésir ne leur laisse pas quelque profit, intriguent-elles constamment pour le faire tomber en disgrâce.

(9) Ibrahim 1er, irrité un jour du peu d'égard que les sultanes ses sœurs témoignaient à l'une de ses femmes, les obligea de la servir à table, et même de verser de l'eau sur ses mains, avant et après le repas.

(10) Le fils d'un sultan s'informe tous les matins s'il n'y a point de grossesse annoncée parmi les autres *cadines* ou les esclaves ; car, si une de ces femmes met au monde un garçon, elle emploie toutes les intrigues pour faire empoisonner le prince héritier, qui est un obstacle à l'avancement du fils qu'elle a donné à l'empire.

(11) Les sept femmes du sultan tâchent de détruire dans le sein des filles esclaves du sérail le germe de la fécondité ; car la première qui accouche d'un garçon remplace une des sept *cadines*, et, s'il n'y a pas d'autre enfant mâle, elle prend le rang de la *sultane hasseky*.

(12) On sait comment le sultan actuel a vendu à l'enchère, l'année dernière, les femmes qui avaient appartenu aux deux précédents sultans, et qu'on avait renfermées à l'*Eski-Séraï* (l'ancien palais de Constantin), selon un usage qui veut qu'à la mort d'un sultan les femmes qui composaient son harem soient enfermées dans ce palais. C'est un fait dont l'histoire de l'empire ottoman ne rapporte pas un second exemple. Qu'on ne pense pas que je mette ici en scène le prince héritier du sultan actuel, car il n'en a pas même de cet âge. Si j'accumule dans un

même dialogue des actions empruntées à différentes époques et à différentes personnes, appartenant cependant toujours à la même classe, c'est que je n'entreprends pas d'écrire l'histoire de l'empire ottoman, mais seulement d'en faire connaître les mœurs et les usages : il suffit donc que ce que j'expose soit toujours appuyé sur des faits, principe dont je ne me suis jamais écarté.

(13) Un ancien usage oblige tous les sultans à établir, pendant leur règne, une chambre de trésor. A la fin de chaque année, on dresse un inventaire des bourses qui y ont été versées; elles sont renfermées dans un coffre sur lequel le grand-seigneur vient, en cérémonie, apposer son cachet. A la mort de chaque sultan la chambre du trésor est fermée, scellée des sceaux du mouphty et du grand-vésir, et cette inscription : *Trésor du sultan tel*, est placée en lettres d'or au haut de la porte. On prétend que le sérail renferme des trésors immenses; et l'on s'en fera une idée, si l'on pense que, depuis 1453, époque où Mahomet II renversa le Bas-Empire, on compte plus de quarante empereurs ayant accumulé le plus possible d'argent, de pierreries et d'autres objets précieux, fruits de confiscations et de rapines : car plus on peut thésauriser, n'importe de quelle manière, plus on croit son règne heureux, et le *khaziné* du sérail étant regardé comme une chose sacrée, aucun sultan n'a encore osé entamer celui de son prédécesseur. On préférerait recourir aux injustices et aux exactions les plus atroces, pour se procurer de l'argent, que de toucher aux *khazinés* impériaux. Si l'on considère les sources nombreuses du *khaziné* que j'ai exposées page 382, note 3, on se fera une idée de l'immensité de trésors accumulés au sérail. Dans quelles mains tomberont-ils un jour?

(14) Le code militaire des Mahométans, dans le cha-

pitre 1er, ordonne de « s'interdire tout acte de cruauté et toute mutilation envers les prisonniers ; » mais cette loi, comme plusieurs autres qui commandent l'humanité, furent-elles jamais observées? Le sultan d'aujourd'hui, dont l'humanité et la justice furent si souvent vantées (*), n'a-t-il pas plus d'une fois, à l'exemple de ses prédécesseurs, décoré les murs de son sérail des têtes et des bouquets de nez et d'oreilles coupés aux prisonniers russes au commencement de son règne, et n'a-t-il pas renouvelé le même acte de justice et d'humanité depuis le commencement de la guerre avec les Grecs, toutes les fois que des malheureux ont tombé dans les mains de ces bourreaux généreux?

(15) « L'entreprise d'une guerre est soumise à des règles « que le souverain doit observer scrupuleusement. Avant « toutes hostilités, il est tenu de faire une sommation reli« gieuse à l'ennemi, pour l'inviter au mahométisme. » (*Code militaire.*)

(*) Dernièrement encore un journal (*la Quotidienne* du 15 septembre) disait qu'*on ignorait les sentiments de justice et d'humanité manifestés dans toutes les occasions par le sultan.* Je crois qu'il n'y a pas un seul abonné de ce journal, même parmi les philoturcs les plus exagérés, qui ait pu s'empêcher de rire en lisant ce passage. L'assassinat du *Kalet-efendy*, ministre éclairé et d'une fidélité éprouvée à son maître; la fin tragique du patriarche Grégoire, dont le caractère pacifique, les vertus et la dévotion, lui valurent le surnom de saint; la mort de Donzoglou, Arménien, premier banquier de l'empire, et dont tout le crime fut d'avoir été trop riche; des exécutions et des confiscations de cette nature, multipliées tous les jours et exercées sur des personnages aussi innocents que ceux que je viens de citer, voilà la justice du sultan actuel et de la *Quotidienne*.

DIALOGUE DIX-HUITIÈME.

(1) Les *ulemas* forment un corps très nombreux, composé des hommes de lois et de la justice. Les mouphtys, les *cazi-askers* ou juges de Constantinople, les cadys, les imams, etc., font partie de ce corps, auquel le respect du peuple pour la religion donne une énorme influence, et qui seul présente une espèce de noblesse en Turquie. Les *ulemas* jouissent de beaucoup de prérogatives, et le sultan, quoiqu'il soit généralement l'héritier de ses sujets, n'ose toucher aux biens de cette classe. Lorsqu'on veut punir de mort un *ulema*, on doit le dépouiller d'abord des titres et des insignes de sa dignité, et rarement on peut l'exécuter à Constantinople : on le nomme pascha de deux queues, et on se débarasse de lui lorsqu'il arrive à son paschalick.

(2) En Turquie, un homme que le sultan élève au pouvoir, n'eût-il pas un para dans sa poche avant sa nomination, se voit à l'instant même, et avant de rentrer dans sa maison, possesseur de plusieurs milliers de bourses. Outre ceux qui briguent les charges, il se trouve un grand nombre de banquiers juifs ou arméniens qui s'empressent de lui prêter de l'argent, et qui, par leur cupidité, perdent très souvent et capital et intérêt. Ainsi un homme qui, du néant, arrive au faîte des dignités, n'a pas besoin de s'inquiéter où il trouvera l'argent nécessaire pour monter sa maison et pour fournir à ses premiers besoins.

(3) Les *itch oglans* (pages de l'intérieur) sont des jeunes gens de basse extraction, envoyés en présent au grand-seigneur par les gouverneurs de provinces. Ils sont mis

d'abord dans un collége situé à Péra, où ils apprennent à lire, à être soumis, respectueux, à tenir la tête baissée et les mains en croix sur la poitrine, à être constamment silencieux, etc. A leur sortie du collége des *itch oglans*, ils entrent au sérail; et ils sont placés dans une des quatre chambres des pages, sous la direction du chef des eunuques blancs. Ce sont ces pages qui, plus tard, obtiennent toutes les charges, offices et dignités de l'intérieur du sérail, et souvent de l'extérieur. C'est une maxime encore de la politique de la cour ottomane, que le monarque soit servi par des personnes qu'il peut élever sans exciter l'envie et détruire sans rumeur.

(4) M. Pouqueville, pendant sa résidence en Epire, eut l'occasion d'ouïr un langage à peu près semblable à celui de notre *ulema*. Mouctar-Pascha, faisant un jour traduire le *Journal de l'Empire*, dans lequel son père Aly-Tébelen était maltraité, éclata, à l'aspect de M. Pouqueville, en injures contre l'invention de la presse, qu'il attribuait à Voltaire. « Il n'y a que nous autres paschas qui devons savoir lire et écrire, s'écria-t-il. Si j'avais un Voltaire dans mes états, je le ferais pendre, et si j'y connaissais quelqu'un plus instruit que moi, je l'immolerais à l'instant. »

(5) Les queues sont les insignes de la puissance des paschas; ils les font porter devant eux, attachées à des longues perches. Le nombre de ces queues indique l'étendue de la puissance du pascha; ceux qui en ont trois sont les plus éminents, et il n'y a qu'eux qui sont censés avoir droit de vie et de mort sur les habitants de leur paschalick. On attribue l'origine de l'usage des queues à une circonstance singulière. Un chef de l'armée turque, ne sachant comment rallier ses troupes, qui avaient perdu à un combat tous leurs étendards, s'imagina de couper la

queue d'un cheval, et de l'attacher au bout d'une lance : les soldats en effet se rallièrent à ce nouveau signe, et remportèrent la victoire.

(6) Lorsque les Turcs concluent un traité, ils se prennent mutuellement la barbe ; et jurent par cette noble partie de leur visage qu'ils accompliront fidèlement leurs engagements. Ce serment est sacré, et ceux qui le violent sont déclarés infâmes.

DIALOGUE DIX-NEUVIÈME.

(1) Le nom de *caliondji* est redoutable dans l'Archipel comme à Constantinople. Les désordres des matelots turcs surpassent ceux des janissaires, surtout lorsque la flotte est sur le point de partir. Non seulement on se voit souvent obligé alors de fermer les boutiques ; mais les habitants des faubourgs souvent n'osent point paraître dans les rues et même aux fenêtres, de peur de rencontrer le visage d'un *caliondji*. Je ne puis pas m'étendre sur les détails des crimes commis dans de pareils cas par ces soldats mutins ; je ferai observer seulement que leurs excès surpassent encore ceux auxquels se livrent les troupes de terre au moment de leur départ pour une campagne.

(2) Tout le monde a deviné que c'est du brave Canaris qu'il est question dans ce dialogue. Le courage surprenant avec lequel ce précieux enfant de la Grèce a vengé les victimes de Chio et d'Ipsara a rendu son nom immortel. Deux frégates en une année, et depuis une autre frégate et une corvette furent incendiées par les brûlots et par les propres mains de cet invincible marin. Il fit périr deux amiraux turcs, et causa la mort à plus de cinq mille enne-

mis. Mais l'effet moral que ces exploits ont produit est encore plus grand.

(3) Le *bostandjy-baschi* est chargé de la police intérieure du sérail et de celle extérieure de Constantinople, et surtout du canal. Voici quelques uns des principaux règlements qui constituent sa police maritime :

Il défend aux habitants du long du canal de se promener sur des bateaux en chantant et en jouant des instruments. Il ne permet pas la musique, même dans les maisons, pendant la nuit. Quelquefois il débarque, et entre dans les maisons des paisibles citoyens, sous prétexte d'y chercher un adultère. Le jour, il se promène sur son bateau ou sur terre, et visite ainsi les promenades publiques situées le long du Bosphore, pour voir s'il n'y a pas de désordre, et si le *raya* ne porte pas des habits et des ornements défendus. Il a le pouvoir de saisir le coupable, de le dépouiller, et de le conduire dans la prison, où il le tient aussi long-temps qu'il le veut. Il condamne à l'amende et fait bâtonner sur la plante des pieds les hommes, et sur le derrière les femmes, auxquelles il inflige quelquefois des peines plus infâmes. Si le crime réel ou supposé mérite, d'après son jugement, la peine de mort, il fait pendre les hommes, et quant aux femmes, il les fait enfermer dans un sac et jeter à la mer.

(4) Je ne puis faire mention du Bosphore de Thrace sans dire deux mots de ce beau canal, sur les bords duquel j'ai vu le jour, dont les ondes, par leur doux bruissement, ont charmé les rêveries de mon enfance, et dont l'aspect délicieux me faisait oublier pour quelques instants, toutes les fois que je le traversais, les injustices, les cruautés et le pitoyable fanatisme de ceux dont le joug pèse sur ce beau pays. Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur bienveillant de trouver ici une courte description de

ce détroit, regardé comme unique dans l'univers par sa position et par sa beauté.

Ce canal, qui sépare l'Asie de l'Europe, a une étendue d'environ sept lieues depuis Constantinople jusqu'à l'embouchure de la mer Noire. Sa largeur varie depuis une lieue jusqu'à une lieue et demie. Ses eaux forment à droite et à gauche de grands bassins, et même des baies assez profondes, dont le rivage s'élève de tous côtés en amphithéâtre, et présente à chaque pas les aspects les plus riants. Les villages de la rive orientale sont généralement habités par des Mahométans, et ceux de la rive occidentale par des chrétiens. Vers l'embouchure est le bourg de Buyukdéré, où les ministres étrangers et plusieurs familles européennes passent ordinairement la belle saison. Sur les bords des deux rives il y a plusieurs promenades et lieux de réjouissances, qui sont fréquentés indistinctement par les chrétiens et les Turcs. Une des beautés du Bosphore est l'affluence continuelle d'une infinité de barques et de grands vaisseaux, qui, dans toutes les saisons, vont commercer au Pont-Euxin (la mer Noire), à l'Archipel, à la Méditerranée, et rapportent les riches productions de ces différentes contrées. Il y a une infinité de barques de différentes grandeurs, qui font l'office des fiacres, des cabriolets et des diligences de l'Europe. Comme il n'y a aucune espèce de voiture dans ce pays qui puisse transporter les habitants le long de la rive du Bosphore à Constantinople, ou d'un faubourg à l'autre, les bateliers sont très nombreux. On compte plus de dix mille barques à une ou deux rames seulement, qui sont le plus communément employées, et qu'on appelle *caïks*. On remonte le Bosphore en le côtoyant sur l'un ou l'autre de ses bords; on y descend à rames dans le beau temps, et à voiles lorsque le vent le

permet, en ne quittant pas le milieu de ce canal magnifique. C'est alors que l'on jouit du spectacle le plus beau que la nature puisse offrir dans l'univers. Malgré la simplicité extérieure des édifices, l'irrégularité de leur construction, la négligence avec laquelle sont entretenus les jardins, l'aridité de quelques coteaux, l'état de dégradation où se trouve une grande partie des quais, la diversité de ces objets, réunie à la majesté que déploie la nature dans un canal de cette étendue, ne peut que frapper délicieusement les spectateurs, et exciter en eux la sensation la plus vive. Mais quel tableau plus enchanteur encore ne présenterait pas ce Bosphore, si les édifices et les jardins qui le bordent étaient relevés par toutes les ressources de l'art et les décorations du goût, si l'une et l'autre de ses rives étaient ombragées par une grande allée d'arbres, et flanquées d'un quai large et commode, et surtout si les eaux du canal n'étaient plus rougies par un sang innocent, et si de sages institutions et la répartition de la justice remplaçaient les désordres de toute nature et les crimes affreux qui souillent aujourd'hui ce beau pays, que la nature a tant favorisé !

(5) J'ai déjà dit que le *feredjé* est le manteau ordinaire des femmes. Quant aux *yasmaks*, ce sont deux voiles de mousseline, dont l'un descend à partir du milieu du nez jusqu'à la ceinture, en couvrant tout le sein, et l'autre en veloppe la tête en descendant jusqu'aux paupières ; le tout est arrangé de façon qu'on voit à peine les yeux.

(6) *Calendery* est un lieu de promenade où les chrétiens vont particulièrement pour visiter une source ou une citerne d'eau sacrée qui a la propriété de guérir la fièvre, etc., lorsqu'on implore avec confiance l'assistance de saint Jean, qui est le patron de cette source. Des eaux miraculeuses de cette nature se rencontrent dans plusieurs autres endroits de Constantinople.

(7) Tout Mahométan doit être circoncis ; il y en a cependant qui ne le sont pas, pourvu que le médecin leur donne un certificat qui constate que l'opération serait dangereuse. Mais comme les Turcs non circoncis ne peuvent être reçus en témoignage, et sont en quelque sorte méprisés, les parents prennent soin de faire circoncire leurs enfants de bonne heure, c'est-à-dire à l'âge de sept ans environ. On craint aussi que, si un Turc est tué dans une guerre, son cadavre, privé de la marque de la circoncision, ne soit confondu avec ceux de l'ennemi, et, par conséquent, privé de la sépulture. Je regrette beaucoup de ne pouvoir entrer ici dans les détails curieux des usages observés dans les fêtes des circoncisions, ainsi que dans la cérémonie des mariages et des enterrements des Mahométans.

DIALOGUE VINGTIÈME.

(1) Le gouvernement turc se compose 1° du *vésir-azem* (grand-vésir), qui est le lieutenant du grand-seigneur, teneur du sceau de l'empire, et qui a droit de vie et de mort sur tous les sujets ; 2° du *kehaya-bey* (ministre de l'intérieur), 3° du *tefterdar-efendy* (ministre des finances), 4° du *reis-efendy* (ministre des affaires étrangères), et 5° du *tchavousch-baschi* (ministre de la justice).

(2) Lorsque les Turcs parlent entre eux, pour peu que l'un soit inférieur à l'autre, il ne dit jamais *moi*, mais votre serviteur, votre esclave, votre dévoué, etc. (*bendéniz, coulouniz, doadjiniz*). Il est encore de la politesse, lorsqu'on parle à une personne de beaucoup supérieure, de faire de temps à autre un petit *temena*, c'est-à-dire de porter la main sur la bouche, ensuite sur le front. On voit dans ce dialogue avec quel respect et quelle humiliation le reis-efendy parle

au grand-vésir. Tels sont l'arrogance et le despotisme ottomans, et le vésir lui-même, devant lequel tous les autres ministres tremblent, n'ose pas même lever les yeux lorsqu'il adresse la parole au sultan.

(3) C'est une fausse opinion, comme beaucoup d'autres, parmi les Turcs : car les annales de l'empire ottoman ne rapportent nulle part un acte si humiliant de la part des ambassadeurs chrétiens.

(4) Les Turcs n'ont ni chaises ni fauteuils dans leurs appartements : un sopha, qui règne à l'entour, forme leurs siéges. Le soir, ils y étendent des matelas qui leur servent de lit. On les plie le matin ; on les cache dans les *youks* (armoires), et la chambre à coucher devient salon de compagnie.

(5) Jamais les Turcs ne se lèvent devant les chrétiens, quel que soit leur rang. Dans des occasions où ils sont obligés de leur faire honneur, ils attendent debout, ou bien ils entrent en même temps que l'infidèle dans la salle de réception, et ainsi ils ne dérogent pas à la supériorité mahométane. C'est une règle religieusement conservée de tout temps, depuis le premier ministre jusqu'au dernier artisan. Mais depuis que l'orgueil mahométan est humilié par des défaites consécutives, les ministres de la Porte ont commencé à être moins arrogants, au moins envers les ambassadeurs chrétiens. Ils ont soin d'entrer dans leur appartement après le ministre étranger, et, au moment de son départ, ils sont ordinairement les premiers à se lever et à quitter le salon. Cependant, dans les audiences publiques que le grand-vésir donne aux ambassadeurs, ceux-ci se lèvent, saluent, et se retirent, laissant son excellence gravement assise dans l'angle du sopha.

(6) Le *courban-beyram* (fête de sacrifice) se célèbre soixante-dix jours après l'autre *beyram*. Comme les années

des Mahométans sont lunaires, ces deux fêtes parcourent, dans l'espace de trente-trois ans, toutes les saisons de l'année. La première n'est que d'un jour; le peuple la célèbre cependant trois jours de suite. La seconde dure quatre jours. Ces sept jours sont les seuls de l'année que les Turcs consacrent aux divertissements. La célébration de ces deux *beyrams* se fait toujours avec le plus grand appareil. A ces époques, le sultan reçoit les hommages des différents corps d'état. Ces fêtes, étant les seules fêtes religieuses de la nation, sont par conséquent les seules où il est défendu, dans toutes les villes mohométanes, de tenir ouverts boutiques, magasins, ni marchés publics. Tout commerce, tout trafic, tout travail manuel, est suspendu pendant ces sept jours de l'année. Les parents et les amis se font mutuellement des visites pour se souhaiter la fête, bien entendu que c'est toujours entre les mêmes sexes; on s'embrasse ou on se touche la main, et on se salue. Les enfants baisent la main de leurs parents. Les jeunes gens font de même à l'égard des personnes âgées; mais les subalternes ne baisent jamais que le bord de l'habit de leurs chefs, des officiers supérieurs et des premiers personnages de l'état. Cependant on ne voit point dans le peuple ces démonstrations de joie, ces signes de gaîté qui éclatent chez les nations chrétiennes dans les fêtes. Les Turcs n'ont ni spectacles, ni danses, ni aucun autre divertissement public, et l'usage du vin, qui est défendu par les lois, est, dans ces jours de fête, interdit plus rigoureusement que jamais: car, la veille de chaque *beyram*, la police a soin de mettre le scellé sur les portes de tous les cabarets, qui n'existent même que dans les faubourgs habités par les chrétiens. Toute la récréation du peuple consiste à se promener tranquillement par bandes de dix à quinze personnes, toujours à pas graves, dans les villes et dans les envi-

rons, en s'arrêtant quelquefois dans les places publiques ou dans les promenades, pour fumer et prendre du café.

(7) « Les Mahométans, qui ont un ordre de principes à eux, ne se croyant tenus à l'observation d'aucun engagement contracté envers les infidèles (dénomination sous laquelle ils rangent tous ceux qui sont étrangers à leur secte), mettent en pratique dans leurs rapports le mensonge, la déloyauté, et tout ce qui est contraire au droit naturel. D'après leur idée religieuse, ils regardent la mort d'un chrétien comme une œuvre méritoire aux yeux de la Divinité; le rapt des femmes, comme un privilége de leur suprématie; et, sans remords, ils se croient permis tous les attentats contre les hommes qui rejettent l'*apostolat impur de leur faux Prophète.* » (POUQUEVILLE, *Voyage de la Grèce.*)

(8) « En faisant la paix, on ne doit jamais perdre de vue cette maxime constante de l'islamisme : *Point de paix, si elle n'est pas avantageuse.* » (*Code militaire.*)

Cette maxime vraiment turque est fondée sur cet oracle céleste : « Ne fléchissez pas; ne soyez pas les premiers « à proposer la paix : car vous êtes supérieurs. » (*Cour'ann*, chap. III.)

(9) François Ier, en 1535, a fait la première alliance avec la Porte, en y envoyant un ambassadeur et un consul à Alexandrie, pour s'opposer à la puissance alors colossale de la maison d'Autriche.

(10) « Au rapport de plusieurs historiens ottomans, l'amiral Saroudji-Pascha prit, en 1418, près Gallipoli, un vaisseau richement chargé, sur lequel se trouvait une princesse de France, destinée à l'empereur grec Jean VI. Mourad II, qui régnait alors, la plaça dans son harem, et abandonna tout ce qui constituait sa dot à l'amiral, pour subvenir aux frais d'une mosquée qu'il faisait élever à

Gallipoli. Ces historiens ajoutent que le sultan fut charmé des grâces et de l'esprit de sa jeune captive, qui donna naissance à Mohammed II, et embrassa la religion mahométane, sous le nom d'*Alimé-Chanim.* » (MOURADJA DHOSSON.)

(11) La guerre n'est jamais résolue qu'après avoir été approuvée dans un grand conseil par les mouphtys et les *ulemas*. Cette règle est fondée sur ce précepte du Cour'-ann : « Ne soyez pas les premiers à rompre la paix : « Dieu hait les agresseurs. » Cependant les *fetwas* des *ulemas* et la décision du conseil se conforment toujours à la convenance de la politique ; et, quelque parti qu'on veuille prendre, on trouve pour l'appuyer quelque précepte du Cour'-ann. L'histoire ottomane fournit plusieurs exemples de vains prétextes mis en avant pour colorer les entreprises de l'ambition. M. Dohsson rapporte que Sélim Ier, voulant faire la guerre au sultan d'Égypte, allégua pour motif que ce souverain faisait graver sur ses monnaies la profession de foi mahométane, monnaies circulant entre les mains des infidèles et des hérétiques, qui les portaient sur eux-mêmes dans les lieux les plus impurs. Sélim II rompit la paix avec la république de Venise et attaqua l'île de Chypre, sous prétexte de venger l'islamisme, qui avait été outragé huit siècles auparavant ; et, sur un prétexte aussi frivole, le divan attaqua en pleine paix l'île de Crète, sous Ibrahim Ier. La plupart des ruptures avec les autres puissances voisines n'étaient pas mieux motivées. Voilà cependant le gouvernement qu'on ménage et qu'on protége, et dont la conservation est si religieusement respectée !

FIN.

ERRATA.

Pages.	lignes.		
30,	21,	galiondjî,	*lisez* caliondji.
39,	5,	yassagtchi,	— yassaqtchy.
40,	13,	semblables,	*ajoutez* (20).
54,	9,	Ibraila,	*lisez* Brahilow.
57,	19,	nuit et jour,	— mille et un jours.
64,	2,	Fransisé,	— Fransise.
—	21 et 26,	cadin,	— cadine.
—	24,	ne nous convient,	— ne lui convient.
77,	9,	kharatj,	— kharadj.
—	31,	keabe,	— keabé.
79,	3,	percalame,	— percalabe.
—	16,	beschli-agasi,	— beschli-aghassy.
96,	6,	kodjabey,	— khodjea-bey.
146,	16,	okas,	— okkas.
159,	20,	pilla,	— pallaf.
166,	16,	œuschn,	— œuschr.
190,	27,	calemkear-oïmadjis,	— oïmadjis.
211,	10,	echekg alpaghi,	— echek galpaghi.
229,	18,	khayal-zib,	— eiazil.
235,	10,	felnemés,	— fal-namés.
238,	13,	ne sont pas,	— ne sont que.
244,	10,	karadjy,	— kharadji.
262,	6,	a-t-il faire,	— l'a-t-il pu faire. (*Dans quelques exemplaires.*)
290,	26,	selihdar-agha,	— silihdar-aghassy.
296,	9,	hhodjeas,	— khodjeas.

TABLEAU
DU CAUCASE.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,

RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8, A PARIS.

TABLEAU

HISTORIQUE,

GÉOGRAPHIQUE, ETHNOGRAPHIQUE ET POLITIQUE

DU CAUCASE

ET

DES PROVINCES LIMITROPHES

ENTRE

LA RUSSIE ET LA PERSE.

PAR M. KLAPROTH.

PARIS.

PONTHIEU ET Cie, LIBRAIRES,

PALAIS-ROYAL.

LEIPZIG.

PONTHIEU, MICHELSEN ET Cie.

1827.

God
Fa 914.79
Kla Tab
10220!

TABLEAU

HISTORIQUE,

GÉOGRAPHIQUE, ETHNOGRAPHIQUE

ET POLITIQUE

DU CAUCASE.

CHAPITRE PREMIER.

Le nom de Caucase est très ancien.—Vraisemblablement dérivé de Koh Kâf. — Graucasus. — Cas-pi. — Le nom de Caucase actuellement presque ignoré chez les peuples de l'Asie. — Albrouz ou Elbrouz. — Ial-bouz. — Iedi Ial-bouz. — Iel-bouz. — Iildiz t ghlar. — Noms arabes de cette montagne. — Djebal ol Kaitakh. — Djebal Faïtakh. — Djebal ol Kabak. — Djebal ol Fath, montagne de la victoire. — Nom turc Kâf daghi. — Noms géorgiens et arméniens.

Le nom de *Caucase* est très ancien; il se trouve pour la première fois chez le poète Eschyle, qui, en 490 avant notre ère, combattit avec gloire à Marathon. Comme lui, Orphée, Scylax et Hérodote ne comprennent sous ce nom que la haute chaîne de monts qui s'étendent entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Les auteurs grecs d'une époque postérieure, ayant appris qu'une semblable chaîne gigantesque bornait l'Inde du côté du nord, ont appliqué également à cette dernière le nom de Caucase, probablement à l'imitation des Perses.

Caucase paraît avoir été originairement une dénomination donnée à toutes les hautes montagnes qui environnent la Perse au nord-ouest et au nord-est. C'est le même mot que *Koh Kâf* (le mont Kâf) qui, d'après les traductions mythologiques des peuples de l'Asie occidentale, entoure le monde. Ce Koh Kâf n'est autre chose que la chaîne du Caucase occidental et celle de l'Inde, réunies par les monts de Damavend et le Paropamisus. L'ancienne forme de *Koh Kâf* était *Koh Kafsp,* c'est-à-dire les monts Caspiens, qui ont donné leur nom à la mer d'Hyrcanie. Pline, à la vérité, rapporte que le nom de Caucase était d'origine scythique, et qu'il venait de *Graucasus,* dont la signification était : *blanchi par la neige;* mais cette étymologie paraît sans fondement, comme une grande partie de celles qui se trouvent dans les auteurs anciens. Quelques écrivains ont voulu dériver le nom de Caucase du mot *Kas,* neige. Je ne connais pas de langue dans laquelle *Kas* ait cette signification. Isidore de Séville prétend aussi que *Cas-pi* signifiait *montagne blanche,* dans la langue des Scythes, mais c'est une étymologie qu'on ne peut justifier par aucun idiome connu.

Le nom de Caucase est actuellement presque ignoré chez les peuples de l'Asie; ce n'est que chez les Arméniens et les Géorgiens qu'il est encore en usage : ils l'ont reçu des Grecs avec leur littérature. Les autres nations de l'Asie, et la plupart des tribus farouches qui habitent ces montagnes, leur donnent le nom d'*Albrouz* ou *Elbrouz.* C'est encore un ancien nom persan propre à plusieurs sommets de montagnes couverts de neiges perpé-

tuelles; on le trouve dans les livres anciens des Perses; il s'applique également au pic de Damavend et autres. Deux pics élevés du Caucase portent ce nom : celui qui est auprès de la source du Kouban, et le Chah Albrouz, ou l'Albrouz royal, dans le Daghestân. Cependant il est ordinairement attribué à toute la chaîne. Les Nogaï, les Koumuk et autres peuples turcs, qui ne sont pas originaires du Caucase ni des pays qui l'avoisinent, ont adopté cette dénomination persane; ils l'ont même modifiée un peu, pour qu'elle eût une signification dans leur langue; ainsi ils disent *Ial bouz*, c'est-à-dire crinière de glace. Ils nomment aussi toute la chaîne du Caucase *Iedi Ial bouz*, les sept crinières de glace. Quelquefois on dit *Iel bouz*, vent et glace, et les Nogaï appellent les cimes les plus élevées *Iulduz taghlar*, montagnes des astres.

Un autre nom du Caucase, assez généralement adopté à l'époque de la puissance arabe, fut celui de *Djebal ol Kaïtakh*, ou montagne des Kaïtakh; il le reçut de la nation des Kaïtakh ou Kaïtak, qui habite encore dans la partie orientale de la chaîne. Les Arabes et les Persans changèrent ce nom en *Djebal Faitakh, Djebal ol Kabak* et *Djebal ol Fath* (montagne de la victoire), en posant mal les points diacritiques sur les traits des lettres arabes, avec lesquelles il s'écrit.

Les Turcs de Constantinople nomment le Caucase *Kâf daghi*, les monts Kâf; les Géorgiens se servent ordinairement du mot turc-nogaï, et disent *Yalbouzis mtha*, mont Yalbouz; les Arméniens l'appellent *Yalbouzi sar;* ils ont cependant aussi conservé la dénomination de *Kavkas*. Un autre nom vulgaire, usité chez les Géorgiens, est

Themi ou *Temi*, dont j'ignore la signification. Au reste, les habitans de cette chaîne de montagnes donnent des noms particuliers à ses différentes parties, et ne se servent que rarement de dénominations générales, si même ils les connaissent.

CHAPITRE II.

Notions mythologiques et historiques sur le Caucase. — Prométhée y est attaché. — Son fils Deucalion le quitte et vient en Thessalie. — Conquêtes de Sésostris qui parvient au Caucase et y laisse une colonie. — Hérodote trouve encore des indices de la parenté des habitans de la Colchide avec les Égyptiens. — Cette ressemblance, si elle a jamais existé, est actuellement tout à fait effacée. — Mots coptes qui offrent quelque analogie avec des termes caucasiens. — Époque historique. — Colonies grecques sur les côtes N.-E. de la Mer-Noire. — Émigrations des Cimmériens. — Émigration des Tauro-Scythes qui passent le Caucase. — Époque romaine. — Guerre contre Mithridate. — Expédition de Corbulon. — Agrandissement des États romains du côté du Caucase, sous le règne de Trajan. — Entreprises des Perses. — Les montagnards restent en bonne intelligence avec les Romains. — Introduction du christianisme dans l'isthme caucasien. — Guerre des Romains contre les Perses. — Influence de la religion de Mahomet dans les Caucases. — Guerres que les Arabes y font. — Khazars. — Domination arabe. — Royaume de Géorgie. — Turcs Seldjoukides. — David Ier, roi de la Géorgie et ses successeurs immédiats gagnent une grande influence dans les pays caucasiens. — La reine Thamar. — Sa fille Roussoudan. — Invasions des Kharizmiens. — Conquêtes des Mongols. — Invasions de Timour. Alexandre Ier réunit tous les pays géorgiens sous son sceptre. — Partage malheureux de ses États entre ses fils. — Turcomans. — Suprématie des Persans. — Alliance des rois géorgiens avec la Russie. — Conquêtes des Turcs. — Guerre de Pierre-le-Grand contre la Perse. — Paix conclue par laquelle les Russes deviennent possesseurs des provinces persanes qui bordent la mer Caspienne. — Nadir chah. — Les Russes rendent leurs conquêtes. — Fausse poli-

tique du roi Héraclius. — Prises de Tiflis par les Persans. — Occupation russe de la Géorgie. — Guerres des Russes contres les Persans. — Paix de Gulistan. — Agrandissement de la Russie dans l'isthme caucasien.

Le Caucase est célèbre dans la mythologie grecque par le supplice de Prométhée. Ce dieu *prévoyant*, car c'est la signification de son nom (Προμηθεὺς), avait excité le courroux de Jupiter, par la hardiesse qu'il eut de sauver la race humaine, que Jupiter voulait anéantir pour produire un monde nouveau. Prométhée avait empêché les hommes de lire dans l'avenir, en plaçant chez eux l'espérance aveugle; rare et inestimable présent, qui seul aide à supporter la peine de vivre; il leur avait fait part du feu, dérobé aux dieux dans une férule; cet élément était devenu pour eux le principe de tous les arts, la source de mille avantages. Voilà un crime que l'humeur jalouse de Jupiter ne pouvait pardonner; il ordonna donc à Vulcain d'enchaîner Prométhée sur un rocher du Caucase, le plus élevé des monts, dont la cime est voisine des nues. A cette époque mythologique, les Amazones habitaient encore au pied de cette montagne; ce ne fut que plus tard qu'elles allèrent, selon Eschyle, se fixer à Thémiscyre, près du Thermodon, en Asie mineure. Prométhée lisait dans l'avenir que Jupiter perdrait le sceptre par son propre fils Hercule, descendant d'un premier fils Epaphus, qu'il aurait avec Io, et que ce même Hercule délivrerait Prométhée. Sur le

refus du dieu enchaîné de dévoiler à Jupiter les arrêts du destin, le fils de Saturne le foudroie, et le fait engloutir dans le sein de la terre.

Deucalion, fils de Prométhée et d'Hésione, quitta le Caucase, et vint en Thessalie; c'est sous lui qu'arriva la grande inondation qui, suivant les traditions grecques, détruisit le genre humain. Deucalion et Pyrrha, son épouse, repeuplèrent la terre en jetant derrière eux des pierres, qui se changèrent en hommes. La période mythologique du Caucase finit avec l'expédition des Argonautes qui, sous la conduite de Jason, allèrent chercher la toison d'or dans le voisinage de ces montagnes.

Le grand Sésostris, qu'on doit placer dans la première moitié du XIIIe siècle avant notre ère, poussa ses conquêtes bien plus loin que ne le fit dans la suite Alexandre; car il passa le Gange, et parvint jusqu'aux extrémités de l'Océan indien; remontant vers le nord, il dompta les tribus scythiques jusqu'au Tanaïs, qui sépare l'Asie de l'Europe, puis laissa sur la côte du Palus Mœotis et au pied du Caucase, vers les bords du Phase, une colonie d'Égyptiens, qui fondèrent l'état de Colchos. Hérodote pouvait encore constater de son temps les nombreux rapports de couleur, de constitution physique, de mœurs et de langage communs aux deux populations; l'usage de la circoncision l'avait surtout frappé comme étant d'origine égyptienne ou éthiopienne. Actuellement on ne reconnaît plus les anciens Égyptiens dans les habitans des bords du Phase; ce sont les Imiréthiens, et plus au nord les Mingréliens, peuples d'origine géorgienne, qui,

vraisemblablement, ne sont venus s'établir sur les côtes de la Mer-Noire qu'après l'époque de Sésostris. On serait plutôt tenté de retrouver quelque ressemblance entre la figure des anciens Égyptiens, telle que nous la voyons sur les monumens de leur pays, et celle des Abazes, qui habitent au nord des Mingréliens, sur les côtes du Pont et dans les monts caucasiens. Le visage rétréci des Abazes, leur tête comprimée de côté, le bas de leur visage court et leur nez peu saillant, qui ne fait presque pas d'angle avec le front, leur donnent un caractère national particulier, et les distinguent de tous leurs voisins. Trois mille ans peuvent pourtant effacer beaucoup de rapports entre deux peuples de même origine, mais séparés l'un de l'autre par une distance considérable. Il faut aussi croire que la colonie égyptienne laissée par Sésostris en Colchide se composait presque entièrement d'hommes, qui prirent des femmes du pays; car on ne peut supposer que les soldats de ce conquérant aient emmené leurs familles avec eux dans les expéditions lointaines qu'il leur fit entreprendre. Ainsi, la première génération égyptienne au pied du Caucase a déjà été de race mixte; et comme les enfans apprennent plutôt la langue de leur mère que celle du père, l'usage de l'idiome égyptien sur les bords du Pont-Euxin se sera sans doute bientôt perdu en Colchide. En examinant avec soin les langues du Caucase, on y trouve, à la vérité, plusieurs mots offrant quelques analogies avec le cophte actuel, dans lequel se conservent les restes de l'ancienne langue de l'Égypte, mais ces rapports peuvent aussi bien provenir de la parenté générale qu'on observe entre toutes les langues du

monde, que de la colonie des Égyptiens du temps de Sésostris (1).

Dans le VIIe siècle avant notre ère, les Grecs, et principalement les Milésiens, commencèrent à envoyer des colonies sur les côtes N.-E. de la Mer-Noire, et y établirent la ville de Tanaïs à l'embouchure du Don, celles de Phanagoria et d'Hermonassa sur le Bosphore cimmérien, et, en Mingrélie, Dioscurias, dont les ruines, situées à l'embouchure du Marmar, portent encore le nom d'Iskouriah. Malgré ces colonies, les Grecs n'entretenaient qu'un commerce passif avec les habitans de l'intérieur du pays et des hautes montagnes; c'est pour cette raison qu'ils n'eurent pendant long-temps aucune connaissance pré-

---

(1) Voici quelques mots cophtes qui se retrouvent dans les idiomes du Caucase :

Père.....	*iôt*.....	*iada*, en tcherkesse.
Nez.....	*chaî*....	*chié*, en tcherkesse.
Langue.....	*aspi*....	*abzag*, ossète *ips*, en abaze.
Dent.....	*chol*....	*tsiol*, lesghi d'Andi. *tsulvé*,——d'Akoucha.
Main.....	*tot*.....	*tota*, en touchi.
Os.....	*kas*.....	*kouchha*, en tcherkesse.
Poule.....	*halit*...	*heleko*, lesghi d'Awar.
Vieillard..	*hello*....	*herau*, ——————
Limite.....	*awridj*..	*awadj*, en ossète.
Fosse.....	*tchik*...	*tchak*, en tchetchentse.
Battre.....	*tchaw*..	*tsaw*, en ossète.
Non.....	*an*.....	*anou*, lesghi de Dido.
Habitation.	*onh*....	*ounna*, en tcherkesse.

cise sur le Caucase. Hérodote mentionne à cette époque deux émigrations importantes d'Europe en Asie : celle des *Cimmériens* qui, las du joug sous lequel les tenaient les Tauro-Scythes, quittèrent la Tauride pour passer en Asie, dévastèrent tous les pays qu'ils traversèrent jusqu'en Ionie, et firent la conquête du royaume de Lydie. La seconde émigration eut lieu vers l'an 633 avant notre ère; c'est celle des *Tauro-Scythes* qui, sous la conduite de leur roi Madyes, s'étant mis à la poursuite des Cimmériens, passèrent à main armée par les états de Cyaxarès, roi de Médie, les battirent, assiégèrent Ninivé, et régnèrent pendant vingt-huit ans dans la Haute-Asie. Dans cette émigration les Scythes doivent naturellement avoir passé par le Caucase, et il paraît qu'ils retournèrent par les mêmes montagnes dans leur ancien pays, quand ils furent chassés de la Perse.

Ce fut dans le 1er siècle avant J.-C. que les Romains firent la guerre à Mithridate, qui se retira dans le Caucase. Pompée passa alors par la Colchide, sans entrer dans les hautes montagnes. Ce ne fut que dans leurs guerres en Ibérie et en Albanie que les Romains reçurent de plus amples notions sur les pays situés entre la Mer-Noire et la Caspienne. Corbulon, qui, soixante ans après notre ère, soumit entièrement l'Arménie, envoya une carte de toutes ces contrées à Rome. Comme le but des Romains était la conquête de la partie orientale du Caucase ou de l'Albanie, et la possession des pays arrosés par le Cyrus et l'Araxes inférieur, ils négligèrent celle de l'Ibérie et de la Colchide. Trajan étendit le premier sa domination des côtes du Pont en Ibérie, et jusqu'aux

hautes montagnes; il y établit des rois, qui reconnurent la suprématie des Romains. Cependant l'influence de ces derniers y fut toujours très bornée; ils n'y commandaient qu'autant qu'ils tenaient un nombre suffisant de troupes dans ces contrées, et même, à l'époque de l'affaiblissement de leur puissance, ils ne pouvaient dégarnir entièrement ces provinces, de crainte que les peuples du Nord ne fissent des incursions sur le territoire de l'empire. D'un autre côté, les rois de Perse, qui leur disputaient la possession de l'Arménie, commençaient déjà à manifester le désir de s'emparer du Caucase oriental; leurs entreprises obligeaient les empereurs byzantins de rester en relation intime avec les peuples du Caucase, d'acheter leur amitié par des présens, ou d'envoyer des armées dans le pays pour les contenir.

Le manque total de sel disposa la plupart des Caucasiens à rester en bonne intelligence avec les Romains, qui leur fournissaient cette denrée de première nécessité, parce que les nations nomades, qui alors occupaient les steppes au nord des montagnes, les empêchaient d'aller y chercher le sel, produit en abondance dans plusieurs lacs. L'introduction de la religion chrétienne chez les peuples d'origine géorgienne eut aussi une heureuse influence sur leurs relations avec les Romains, qui, suivant la même croyance, prêtèrent un ferme appui à leurs coreligionnaires contre la Perse. De 551 à 554, Justinien Ier fit la guerre en Colchide contre Khosrou Nouchirvân, qui avait soumis le Caucase oriental, et voulait faire valoir ses prétentions sur la Géorgie. En 625, l'empereur Héraclius conclut, près de Tiflis, un

traité de paix avec le roi des Khazar, peuple alors très puissant au nord du Caucase. Ce roi lui fournit 40,000 hommes de troupes auxiliaires contre la Perse, dont Héraclius défit bientôt après les armées dans le voisinage de Ninivé.

Le choc produit dans l'Asie occidentale, par la fondation et la propagation de la religion de Mahomet, se fit bientôt sentir jusque dans les vallées du Caucase. Mahomet n'avait pu entreprendre lui-même son expédition projetée contre les peuples qui occupaient cette chaîne, ni contre le roi des Khazar, qui avait maltraité les envoyés du législateur arabe. Abou-bekr, Omar, Othman et Ali, les premiers successeurs du prophète, avaient eu trop de troubles intérieurs à apaiser pour pouvoir exécuter ses ordres relatifs à la conquête de Derbend. Ce ne fut qu'en 661 que Rabiat-ul-Bahly fut envoyé, à la tête de 40,000 hommes, dans ces contrées, pour s'y établir et convertir les habitans à la religion de Mahomet; mais il y fut battu par les forces réunies des Grecs et des Khazar, et perdit presque toute son armée.

Cette défaite, loin de refroidir l'humeur guerrière des Arabes, l'excita au contraire; chaque musulman se crut obligé de contribuer à remplir la dernière volonté du Prophète, et de se tenir prêt à marcher à la conquête du Caucase. Valid, fils d'Abd-ul-mélik, qui, en 684, parvint au khalifat, envoya dans cette contrée son frère Muslimeh, avec 30,000 hommes d'élite; un succès complet couronna cette expédition. Muslimeh s'empara de Derbend, ou de la Porte de Fer, conquit le Chirvân, une grande partie du Daghestân, et pénétra en Géorgie.

Il y établit une garnison dans la forteresse de Dariel, la porte Caucasienne des anciens, qui fut appelée alors Château de la porte des Alains. Il subjugua bientôt le pays situé entre Tiflis et ce château. Sous le règne du successeur de Valid, les Arabes furent chassés de Derbend et repoussés jusqu'en Arménie, où ils eurent des guerres sanglantes à soutenir contre les peuples habitant au nord du Caucase, tels que les Alains et les Khazar, et les montagnards qui occupaient cette chaîne. Ce ne fut qu'en 722 qu'Abou Obeïdah Djarrakh reprit les provinces perdues, chassa les Khazar de Derbend, et les repoussa au nord du Caucase. Cette guerre finit en 732. L'année suivante, une nouvelle armée arabe, sous la conduite d'Abou Moslem, pénétra dans le Daghestân, força tous ses habitans d'adopter la religion mahométane, et leur imposa un tribut destiné à payer les troupes. On répara les fortifications de Derbend et on agrandit le port de cette ville. A l'exemple des rois Sassanides de la Perse, les Arabes avaient envoyé de nombreuses colonies dans ces pays nouvellement conquis; elles contribuèrent puissamment à contenir les anciens habitans, facilitèrent l'introduction de l'islamisme, et finirent par se confondre entièrement avec eux. Ces colonies étaient venues de l'Yrak, de l'Adzarbaitchân, de l'Arabie, d'Emesse, de Damas, de la Mésopotamie, de Moussoul et de la Palestine : leur existence dans le Caucase est encore attestée par les villages de nomades arabes dans le Daghestân, et par le nombre considérable de mots arabes qu'on rencontre dans les idiomes des Lesghi.

Depuis ce temps, tout le Caucase oriental et une partie

de la Géorgie, furent des provinces du khalifat, gouvernées par leurs propres princes, qui reconnaissaient la suprématie des Arabes. Il paraît cependant que la Géorgie fut plus indépendante que le Daghestân et le Chirvân; les Arabes la nommèrent alors Pays des Abkhaz, et ses habitans, comme ceux de la Khazarie (l'Akhaltsikhé et l'Imirethi), envoyèrent un tribut annuel au gouverneur arabe de Tiflis, jusqu'au règne du khalife Motavakkel (861 de J.-C.). A cette époque, Ish'ak, fils d'Ismaïl, commandait dans cette ville; aidé des musulmans qu'il avait sous ses ordres, il s'était rendu redoutable à toutes les nations voisines, et les avait forcées à se soumettre. Motavakkel, alarmé de voir Ish'ak régner en souverain sur une si grande étendue de pays, envoya contre lui une armée qui mit le siége devant Tiflis, la prit d'assaut, et tua le gouverneur. Depuis cet événement, les Arabes perdirent peu à peu leur autorité en Géorgie, et les peuples du Caucase secouèrent insensiblement le joug qu'ils leur avaient imposé.

L'établissement des dynasties des Thahériens et des Soffarides en Perse, avait déjà considérablement affaibli la puissance des khalifs dans le IXe siècle; celle des Samanides, qui s'empara du pouvoir dans le Xe, accomplit, pour ainsi dire, la dissolution de leur empire. Vers l'an 927, Vahchoudan devint puissant dans les pays qui avoisinent la mer Caspienne au S. et au S.-O.; il s'empara du Dilem, du Ghilan, du Djordjân et du Thabaristân. Ses successeurs sont connus sous le nom des rois Dilemites; leur capitale était Cheheristân, située dans cette dernière province. Voisins du Caucase, ils exercèrent

pendant un siècle une grande influence ; à la chute de cette dynastie, Mahmoud de Ghizneh d'un côté, et les Bouïdes de l'autre, s'emparèrent de leurs États. Ces derniers tiraient leur origine d'un pauvre pêcheur du Dilem, nommé Bouïah, qui prétendait descendre des rois Sassanides de la Perse. Ce furent eux qui possédèrent, après les Dilemites, les provinces qui avoisinent la mer Caspienne et le Caucase; ils restèrent également en relation suivie avec les habitans de cette chaîne de montagnes.

Chaque fois que les rois de la Géorgie étaient délivrés de la présence des mahométans dans leurs états, ils renouaient leur alliance avec les empereurs grecs de Constantinople. Il paraît que cette liaison devint avec le temps très onéreuse pour eux. L'empereur Basile, mécontent du roi George, fils de Gourghen, qui régna de 1014 à 1027, fit une invasion dans son pays, qu'il trouva dépeuplé, parce que les Géorgiens s'étaient retirés dans les montagnes. Il se désista pour cette fois de son entreprise, mais il revint l'année suivante. George ayant eu le temps de rassembler une armée considérable, alla à la rencontre des Grecs, les battit totalement, et parvint, après une autre campagne, à faire sa paix avec l'empereur.

Bientôt après cet événement, les Turcs Seldjoukides s'emparèrent de la Perse, et y fondèrent une dynastie puissante ; elle subjugua tous les pays qui s'étendent depuis la Syrie jusqu'à Kachghar, dans l'Asie centrale. Les rois de Géorgie furent forcés de se déclarer ses vassaux, sans pouvoir toutefois empêcher, par ce moyen,

les incursions fréquentes que ces Turcs faisaient dans leur pays. C'est sous le règne du sulthan Alp-arslan, ou dans la seconde moitié du XIe siècle, que plusieurs hordes turques ou turcomanes vinrent de la Perse en Géorgie et dans d'autres pays voisins du Caucase, et s'y établirent avec leurs troupeaux.

David I, roi de Géorgie, parvint au trône en 1089, et changea bientôt la face des affaires de son pays. Il rebâtit les villes et villages qui avaient été détruits pendant les guerres précédentes, et conçut le projet de chasser de ses états tous les mahométans qui s'y étaient établis. A cet effet, il forma une alliance avec les Khazar et autres peuples septentrionaux qui, réunis à lui, entrèrent dans les terres des musulmans par la Géorgie, et ravagèrent tout le pays jusque sous les murs d'Alep. Chargés d'un riche butin, ils retournaient en Géorgie, lorsqu'ils furent atteints près de Tiflis par l'armée des Seldjoukides, qui essuya une défaite complète. Tiflis et Roustavi, les deux places fortes de la Géorgie dans lesquelles il y avait encore des garnisons mahométanes, furent prises d'assaut. Le roi David II conquit aussi les pays limitrophes de ses états, se rendit maître du Chirvân, occupa les contrées situées sur le Kour et l'Araxes inférieur, et étendit sa domination à l'O. jusqu'à Trébisonde. Pour punir les incursions que les Arméniens avaient souvent faites dans son pays, il s'empara de leur capitale, Ani. Plus tard, il prit aussi le Karabagh et la ville de Derbend. Sous son règne, et sous celui de ses trois premiers successeurs, la Géorgie exerça une suprématie complète sur tout l'isthme caucasien, et se soutint avec éclat contre les

différens princes turcs qui régnaient en Perse, en Syrie et en Asie mineure.

Après la mort de son arrière-petit-fils, il ne restait aucun rejeton mâle de la famille royale de Géorgie ; sa fille Thamar monta donc sur le trône, et cette grande princesse augmenta encore la gloire et la puissance de sa nation, par les guerres heureuses qu'elle fit contre les musulmans, et principalement contre plusieurs princes Atabegs ses voisins. Elle soumit aussi une grande partie des peuples du Caucase, et se concilia l'amitié des autres. Pour les civiliser, elle introduisit la religion chrétienne dans ces montagnes, et y fit bâtir un grand nombre d'églises, dont quelques unes existent encore de nos jours, quoique la croyance chrétienne se soit éteinte parmi les tribus sauvages, dans le pays desquelles elles se trouvent.

C'est avec Thamar que finit l'époque brillante de la Géorgie, époque qui faisait espérer la civilisation complète des Caucasiens. Cette idée flatteuse s'évanouit par la révolution terrible que Tchinghiz khan et ses Mongols produisirent dans presque toute l'Asie. Sous le règne du fils de Thamar, ce conquérant pénétra en Géorgie et dans plusieurs autres contrées du Caucase. Les malheurs qui pesèrent alors sur la Géorgie, augmentèrent encore pendant le règne de la reine Roussoudan, fille de Thamar. Djelal-ed-din, sulthan de Kharizm, furieux de ce que cette belle princesse lui avait refusé sa main, et s'était mariée à un autre, vint à plusieurs reprises dévaster son pays. Les Mongols s'emparèrent bientôt de la Géorgie et du Caucase oriental, et y établirent des préfets militaires,

qui y gouvernèrent au nom du Grand-khan, sans pour tant ôter entièrement le pouvoir aux princes indigènes. Depuis ce temps, ces pays restèrent des provinces de l'empire mongol en Perse.

Les invasions et les guerres que Timour fit, dans le XIVe siècle, en Géorgie et dans les pays caucasiens, paraissent avoir été beaucoup plus désastreuses pour ces contrées que celles des Mongols. Ces derniers s'étaient contentés des tributs qu'ils exigeaient de leurs nouveaux sujets, au lieu que l'empereur de Samarcand prétendit convertir à l'islamisme tous les peuples soumis par ses armes. Il commit des cruautés inouies pour parvenir à ses fins, et ce fut principalement la Géorgie chrétienne qui fut exposée à ses fureurs. Ces désastres finirent à la mort de Timour. George VII, roi de Géorgie, chassa, au commencement du XVe siècle, tous les mahométans de son pays, et y rétablit la religion chrétienne et l'ordre. Son second successeur, Alexandre I, réunit tous les pays géorgiens sous son sceptre, et fit des guerres heureuses contre les princes mahométans, dans l'Adzarbaitchân. Malgré ses succès et sa bonne administration, ce prince devint la principale cause des malheurs de sa patrie et de la chute de sa famille, par le partage impolitique de ses états, qu'il fit en 1424 entre ses trois fils; le premier reçut l'Imerethi, le second le K'arthli, et le troisième le Kakhéthi et le Chirvân. Il résulta de cet ordre de choses que ces princes ou leurs successeurs, n'étant pas assez forts pour résister aux états puissans de leur voisinage, en devinrent les vassaux, et furent obligés de leur payer des tributs, au lieu que si

toute la partie de l'isthme caucasien, située sur le versant méridional des monts, était restée réunie sous un seul souverain, celui-ci, protégé par la bravoure des habitans et par les localités, aurait été en état de repousser avec succès toute agression étrangère.

Les Turcomans qui, vers la même époque, s'étaient emparés de la Mésopotamie, de l'Arménie et de la Perse occidentale, pesaient sur les pays caucasiens; ils forcèrent les rois de Kakhéthi de se reconnaître leurs vassaux. Le premier roi de K'arthli perdit la province d'Akhaltsikhé, dont le prince se rendit indépendant; en Imirethi, les princes de Ghouria et d'Odichi suivirent cet exemple. Yakoub beg, roi de Perse, qui régna vers la fin du xve siècle, établit de rechef des tribus mahométanes de race turque dans la partie méridionale de la Géorgie, leur donna un khan, et démembra de cette manière ce pays du royaume de K'arthli.

Les Sophi, qui succédèrent aux Turcomans en Perse, s'arrogèrent bientôt la suprématie sur les rois de K'arthli, ou de la Géorgie proprement dite; ceux-ci devinrent leurs vassaux, et furent comptés parmi les huit *vakil*, ou vicaires du chah de Perse. Alors le Chirvân, le Daghestân, et presque tout le Caucase oriental, reconnurent la souveraineté persanne, tandis que l'influence des Turcs Ottomans se répandit sur l'Imiréthi, l'Akhal-tsikhé, et la partie occidentale des montagnes. Ces deux puissances y laissèrent gouverner, sous leur protection, les princes indigènes, dont la plupart, à l'exception des rois d'Imiréthi, embrassèrent la religion musulmane. Depuis cette époque, tous les pays cauca-

siens furent presque constamment le théâtre des luttes qui eurent lieu entre les Persans et les Turcs, dont l'inimitié, produite par le schisme qui divise les chiïtes et les sounnites, alla toujours en s'augmentant.

Le zèle religieux des Géorgiens, et la crainte qu'ils avaient de tomber entièrement sous le joug de leurs voisins musulmans, leur fit rechercher secrètement l'alliance de la Russie, qui, sous le règne brillant d'Ivan Vassiliévitch, avait étendu sa puissance jusqu'au pied du Caucase. Les Tcherkesses du Bech-tau s'étaient déjà, en 1555, déclarés vassaux de ce prince et de ses successeurs, pour se soustraire aux violences du khan de Crimée. Une ambassade géorgienne demanda, en 1589, le secours de la Russie contre les Turcs, qui, en guerre avec la Perse, s'étaient emparés de presque tout l'isthme caucasien, et dévastaient les provinces limitrophes de la Perse et les pays des vassaux de ce royaume. Le chah proposa en même temps au czar d'étendre sa domination au sud du Terek jusqu'à la frontière des états du Chamkhal, dans le Daghestân septentrional, et jusqu'à celle de la Géorgie, parce que les mahométans sounnites du Caucase avaient pris le parti des Turcs contre les Persans chiïtes. Le chah promit en même temps de remplir la promesse donnée par son père de céder à la Russie les villes de Bakou et de Derbend, qu'il avait arrachées aux Turcs. Cependant l'alliance projetée contre la Porte n'eut pas lieu à cette époque, parce que la cour de Moscou n'était pas disposée à rompre tout-à-fait avec les Ottomans; elle ne cherchait qu'à produire dans l'orient une diversion en faveur de l'Autriche, réduite à de fâcheuses extré-

mités en Hongrie, et à faire sa paix avec les Polonais par la médiation du pape.

Alexandre III, roi de Kakhéthi, quoique sujet de la Perse, se mit, en 1586, sous la protection du czar Féodor Ivanovitch, qui envoya alors en Géorgie un émissaire russe, chargé d'explorer ce pays, et de recevoir le serment par lequel le roi, ses trois fils et tout leur peuple, se reconnurent sujets de la Russie. On convint que le Kakhéthi enverrait annuellement à la cour de Moscou cinquante pièces de brocard de Perse, et dix tapis brodés en or et argent, comme une marque de sa soumission. Le czar promit de son côté de protéger ce pays contre toute invasion étrangère. Cependant cette promesse ne fut jamais exécutée; Féodor Ivanovitch refusa même aux Géorgiens les fondeurs de canons qu'ils avaient demandés pour se former une artillerie, et leur envoya en place des images de saints; ce qui aurait passé pour une dérision chez un peuple moins stupide que les Géorgiens.

C'est pourtant sur cette première démarche des rois de Kakhéthi que la Russie a fondé postérieurement ses prétentions sur la possession des pays situés au delà du Caucase. Sous le règne de Boris Goudounov et sous celui de Michel Fédorovitch Romanov, les Tcherkesses renouvelèrent le serment de fidélité à la Russie, et, vers le milieu du XVIIe siècle, le roi d'Imiréthi se reconnut également vassal du czar. Tous ces actes de soumission n'avaient d'autre effet que de provoquer des invasions des Persans et des Turcs, ou des guerres civiles dans les contrées géorgiennes; elles ne reçurent de la Russie que de vagues promesses de secours; jamais un seul ba-

taillon russe ne franchit le Caucase pour aider ces peuples contre les ennemis qui mettaient tout à feu et à sang, et emmenaient les femmes, les filles et les jeunes gens en esclavage.

Vakhtang IV, roi de K'arthli, parvint au trône en 1658, et régna sur toute la Géorgie; son fils Artchil fut forcé par les Turcs de quitter ses états et de chercher un asile en Russie. Alors les chahs de Perse déposèrent et installèrent arbitrairement les rois de Géorgie. Vakhtang V, qui régna, en 1722, à Tiflis, s'opposa à un autre prince de sa famille, que le chah avait nommé roi de K'arthli; il fut chassé de sa capitale, et céda ses états aux Turcs, qui y entrèrent aussitôt, et firent un pachalik de la Géorgie. Vakhtang se rendit alors en Russie.

En 1717, Pierre-le-Grand, qui rêvait un commerce direct avec l'Inde, avait conclu un traité avec la Perse. Instruit des troubles qui bouleversaient ce pays, il chercha à donner plus de stabilité aux relations commerciales que son empire y entretenait, et à les étendre jusque dans l'Inde; cependant ces espérances furent trompées dès l'année suivante par l'invasion de Daoud-beg, prince des Lesghi, dans le Chirvân; ce chef occupa et pilla les villes de Kouba et de Chamakhi, et y fit massacrer tous les marchands, parmi lesquels se trouvaient trois cents Russes. La perte que cet événement fit éprouver aux négocians moscovites montait à quatre millions de roubles, ou plus de seize millions de francs. Ce fut en vain que Pierre adressa ses réclamations au chah, qui lui-même était alors dans une situation critique.

Menacé par les Afghans et enfermé dans sa capitale, ce prince infortuné se vit au contraire forcé de demander un prompt secours au czar. En 1722, ce dernier entra à la tête d'une armée de cent mille hommes dans les provinces persannes situées sur la côte occidentale de la mer Caspienne, prit Tarkou, Derbend et Bakou, et conclut, l'année suivante, avec l'ambassadeur du chah, un traité par lequel ce monarque céda à la Russie les provinces de Daghestân, Chirvân, Ghilân, Mazanderân et Astrabâd, ainsi que la ville de Chamakhi, encore entre les mains des Turcs, alors en guerre avec la Perse. La paix entre la Russie, la Perse et la Porte fut signée en 1724, et les limites réciproques furent réglées quelque temps après.

Pierre, s'étant convaincu par l'expérience que le commerce, dans des pays qui ne sont pas gouvernés d'après les principes invariables de l'équité, et dans lesquels le droit du plus fort est le seul respecté, ne pouvait jamais prospérer, abandonna ses projets de relations commerciales avec l'Inde, mais il garda les provinces qui lui étaient échues par la paix. Les Turcs possédaient alors la Géorgie, l'Adzarbaitchân et les villes d'Ardabad, de Tauris et de Hamadan. Le roi de Géorgie fut établi à Tiflis comme pacha.

A cette époque parut le fameux Thamas Kouli-khan, plus connu en Europe sous le nom de Nadir chah; il devint bientôt tout-puissant, et gouverna la Perse au nom du chah. Il battit le seraskier Kuperly-oghlou à Erivân, chassa les Turcs de plusieurs cantons de la Géorgie, plaça un khan à Tiflis, et rendit bientôt après ce royaume à un prince de la famille de ses anciens souverains.

Nadir chah renouvela le traité de commerce conclu avec la Russie en 1723, et cette puissance, convaincue de l'*inutilité* des provinces qu'elle avait démembrées de la Perse, les rétrocéda, et se borna à son ancienne frontière naturelle, formée par le Caucase et le Koï-sou inférieur. Nadir fit la paix avec les Turcs, et offrit à l'impératrice Anne sa médiation pour terminer la guerre qu'elle avait avec la Porte. Les conquêtes du maréchal Munich avaient déjà facilité sa conclusion; la paix fut signée en 1739 à Belgrad. Les deux Kabardah, occupées par les Tcherkesses, furent déclarées indépendantes, pour servir de rempart à la Russie, et on stipula que cette puissance ne pourrait avoir des vaisseaux de guerre sur la mer d'Azov. Mais les Kabardiens se réunirent bientôt aux Tartares de la Crimée, et adoptèrent la religion de Mahomet. Chah Nadir entreprit, en 1742, contre les Lesghi du Daghestân, une expédition qui ne paraît pas avoir été couronnée d'une réussite complète; cinq ans après il tomba sous le fer des assassins. Les troubles qui recommencèrent en Perse se firent aussi sentir en Géorgie, où régnait alors le célèbre roi Héraclius, ancien compagnon d'armes de Thamas Kouli-khan; il se fortifia dans son pays après la mort de ce conquérant, et acquit assez de puissance pour rendre tributaires quelques khans persans du voisinage.

La fausse politique d'Héraclius, qui voulait être bien avec tous les partis, prépara la perte de la famille royale de la Géorgie, et l'occupation de ce pays par la Russie. Vassal de la Perse, il se lia secrètement avec les Russes; ceux-ci envoyèrent, en 1769, un corps d'armée en Géor-

gie, sous la conduite du comte de Tottleben, pour prêter secours au roi d'Imiréthi, chassé par les Turcs; mais ce prince les avait déjà vaincus l'année précédente; Héraclius se réunit aux Russes, et marcha avec eux contre Akhal-tsikhé; ces alliés l'abandonnèrent, et lui laissèrent seul la peine de battre l'ennemi. Tottleben se dirigea alors contre l'Imiréthi, reprit Khouthaissi et d'autres forteresses occupées par les Turcs; ayant échoué devant Pothi, il quitta la Géorgie avec ses troupes en 1772. Depuis ce temps les Turcs ne cessèrent d'inquiéter les états d'Héraclius, ou bien excitèrent les Lesghi et autres peuples des montagnes à y faire des incursions. Héraclius se vengea en pillant et dévastant d'une manière cruelle les cantons turcs limitrophes. Enfin, il fit sa paix avec la Porte, par l'entremise du chah, et reçut des présens de Constantinople.

La Russie s'étant emparée, en 1782, de la Crimée et des pays situés entre la droite du Kouban et la mer d'Azov, devint, par cette extension de territoire, limitrophe avec le Caucase occidental. Héraclius croyant ce moment favorable pour refuser l'obéissance au successeur de Kerim-khan, régent de la Perse, se déclara vassal de l'empire russe, par un traité conclu à Gheorghievsk, le 24 juillet 1783. Cette puissance, qui depuis long-temps avait travaillé en vain à étendre son pouvoir dans les monts du Caucase, ne tarda pas à envoyer des troupes en Géorgie, sous le prétexte de garantir ce pays contre les invasions de ses voisins.

L'impératrice Catherine, régnant elle-même sur une nation de serfs, que leurs maîtres, à cette époque,

vendaient à *tant* la pièce, prit un tendre intérêt à ses nouveaux sujets; elle ne voulut plus que ni les Géorgiens ni les Géorgiennes fussent vendus aux Turcs et aux Persans. Cependant, pour les habitans des pays caucasiens, être conduit à Constantinople est un moyen de parvenir; ceux qui restent dans leur pays ne sont pas moins esclaves que ceux qui en sont enlevés, et ils y traînent une vie plus misérable. Les pays mahométans leur offrent au contraire une carrière où ils peuvent atteindre à un sort brillant, soit par leur bravoure, soit par la protection de leurs maîtres, qui récompensent ordinairement les bons services de leurs esclaves en leur accordant la liberté, et souvent en les plaçant dans une situation très avantageuse.

Certainement un esclave vendu à un étranger trouve cent moyens de parvenir à une existence heureuse, au lieu que le serf, attaché à la glèbe dans sa patrie, n'a pas souvent l'occasion de voir son maître, et reste ainsi privé des moyens de montrer son intelligence et les autres qualités qui ailleurs pourraient améliorer son sort.

Dans un pays où les femmes sont enfermées, où l'amour ne dirige pas le choix dans les mariages, et où les parens vendent leurs filles en leur donnant un époux; dans un tel pays une fille doit désirer de tomber en partage au plus opulent, qui peut lui rendre la vie agréable par ses richesses; or il n'y a pas un pays plus pauvre que la Géorgie, et le désir secret de la plupart des femmes géorgiennes sera toujours de demeurer dans un harem turc ou persan. Par un élan de phi-

lanthropie, on s'apitoie en Europe sur les malheurs imaginaires de ces pauvres victimes, qu'on arrache des bras de leurs parens pour les livrer aux infidèles; mais des enfans peuvent-ils aimer et regretter des parens capables de les vendre?

A l'époque où Héraclius (1783) se soumit à la Russie, la Perse était trop affaiblie par des troubles intérieurs pour le punir de sa défection. Ce ne fut que douze ans après qu'Agha Mohammed-khan vint venger cette insulte; il entra, en 1795, dans le Karabagh, et invita le roi de Géorgie à reconnaître la suprématie de l'empire d'Irân. Sur son refus, il dirigea sa marche contre Tiflis. Héraclius dépêcha messager sur messager au comte Goudovitch, commandant des forces russes au nord du Caucase, pour lui demander de prompts secours; pas un seul homme n'y arriva. L'infortuné roi, résolu de défendre sa capitale, fut défait, et forcé de se réfugier dans les montagnes. Les Persans entrèrent dans Tiflis, pillèrent et détruisirent tout, et emmenèrent une grande partie des habitans en esclavage.

L'impératrice de Russie, plus secourable que son général ne l'avait été, déplora le désastre de la Géorgie, et fit marcher ses troupes contre les Persans. Le général Valérien Zoubov entra dans le Daghestân, et s'avança jusqu'à l'embouchure du Kour. Les Persans furent obligés de rendre une partie des prisonniers faits à Tiflis, et la tranquillité fut rétablie. La mort de Catherine, arrivée en 1796, mit fin aux hostilités contre la Perse. Paul I, qui aimait à faire le contraire de ce que sa mère avait jugé convenable, rappela ses troupes du Daghestân, et

leur fit aussi évacuer la Géorgie. L'année suivante, Agha Mohammed khan revint dans le Karabagh pour faire une seconde invasion en Géorgie; mais il fut assassiné avant d'y entrer, et le repos d'Héraclius ne fut pas troublé. Ce prince vaillant mourut en 1798, et eut pour successeur son fils George XIII, qui était presque imbécille. Sous son règne, la Géorgie devint le théâtre d'incursions perpétuelles des Lesghi et des Turcs; les frères du nouveau roi, étant mécontens de ce que leur père l'avait nommé pour lui succéder, excitaient partout des révoltes. Hors d'état de payer les Lesghi qu'ils avaient pris à leur solde, ils leur abandonnaient les villages géorgiens, qui furent pillés et rasés. Alors quelques princes et des nobles du pays dépêchèrent en secret des émissaires à Saint-Pétersbourg pour proposer à l'empereur de déclarer leur pays province russe. C'était ce qu'on attendait depuis longtemps. Paul envoya de nouvelles troupes à Tiflis, et fit signer au roi George l'acte par lequel il soumettait son pays au sceptre de la Russie. Après la mort de ce prince, qui arriva en 1800, la cour de Saint-Pétersbourg nomma son fils, David, gouverneur de la Géorgie par intérim; il y resta jusqu'à l'avènement de l'empereur Alexandre au trône. Ce monarque déclara, en 1802, la Géorgie province russe, et fit conduire tous les princes de la famille royale en Russie, où on leur assigna des pensions et de hauts grades militaires.

On comprit très bien à Saint-Pétersbourg que la possession seule de la Géorgie ne serait pas profitable, et que, pour s'y soutenir à la longue, il faudrait soumettre tous les pays situés entre la mer Noire et la mer Cas-

pienne. On commença donc par la conquête du Daghestân, du Chirvân et du Karabagh. Par ce moyen, le pays des Leghi, et tout le Caucase oriental, furent entourés par les possessions russes et par la ligne militaire qui traverse la chaîne du Caucase, en suivant les vallées du Terek supérieur et de l'Aragvi. Le but des Russes était aussi de se soumettre tout le pays au sud du K'arthli, jusqu'à l'Araxes; cependant, deux expéditions, dirigées en 1804 et 1808 contre Erivân, ne furent pas heureuses; on prit en attendant des positions fortifiées dans les montagnes de Pambaki. L'Imiréthi fut placée dans la même année sous la protection de la Russie, et la Mingrélie, qui s'était déjà soumise précédemment, fut également occupée par des troupes russes. Plus tard, ces deux contrées furent déclarées provinces de l'empire.

Dans la dernière guerre entre la Russie et la Porte, la première s'était emparée de toutes les forteresses situées sur la côte de la Mer-Noire, entre l'embouchure du Phase et du Bosphore Cimmérien. Les Turcs, qui, en 1812, s'étaient intempestivement empressés de signer la paix de Bukharest, exigèrent au moins la restitution de ces forteresses, que leur promettait solennellement un article du traité; mais deux seulement, Anapa et Pothi, leur furent remises; la Russie garda les autres sous le prétexte que les Turcs n'avaient pas évacué la Moldavie et la Valachie. La guerre avec les Persans fut aussi terminée en 1813, sous la médiation de l'Angleterre, par le traité de Gulistân. Le chah renonça par cet acte à toute prétention sur le Daghestân, sur les khanats de Kouba, Chirvân, Chamakhi, Bakou, Sallian, Talichah, Kara-

bagh ou Chouchi, et Gandja, qu'il céda à la Russie, de même que ses droits sur le Chouragheli, le K'arthli, le Kakhéthi, l'Imiréthi, le Ghouria, la Mingrelie et l'Abazie. De grands priviléges furent accordés au commerce russe dans les états du chah, et cette puissance obtint seule le droit d'avoir des vaisseaux de guerre sur la mer Caspienne.

C'est ainsi qu'après cent ans les plans de Pierre Ier se trouvent exécutés; l'avenir nous apprendra si ces conquêtes contribueront à la prospérité de l'empire russe; et si leur possession peut être regardée comme assurée aussi long-temps que le Caucase restera libre, et habité par des peuplades dont la haine invétérée contre les Russes est loin d'être apaisée. Il paraît aussi que plus la Russie soumet de provinces mahométanes, dont les habitans sont accoutumés à vivre de brigandage, plus elle se crée d'ennemis, et plus il lui faudrait de troupes dans ces pays pour les contenir.

CHAPITRE III.

Géographie physique. — Direction générale de la chaîne du Caucase. — Subdivision de cette chaîne par bandes parallèles. — Chaîne principale ou granitique. — Bandes schisteuses. — Bandes calcaires. Chaînes des promontoires. — Division naturelle du Caucase en quatre grandes portions. — Résultat du nivellement barométique de la vallée du Terek et de celle de l'Aragvi. — Montagnes du Daghestân. — Vallées de la chaîne principale. — Productions naturelles.

Le faîte du Caucase présente un développement de 200 lieues (de 20 au degré) de longueur, sur 25 à 30 de largeur. Cette chaîne de montagnes commence à l'O., près du fort turc d'Anapa, sur la mer Noire, par 35° long. E., et 44° 50′ lat. N., et finit à l'E., à la presqu'île d'Abcherôn, sur les bords de la mer Caspienne, par 46° 35′ long. E., et 40° 40′ lat. N. La direction générale de cette chaîne est du N-N-O. au S-S-E. A l'occident, elle se lie avec les montagnes de la Crimée par une communication sous-marine ; à l'orient, une semblable communication, moins marquée à la vérité, paraît exister entre les ramifications du Caucase qui atteignent la mer Caspienne à Tarkou et à Bouinaki, et les monts Balkan, situés sur la côte orientale de cette mer. Le Caucase se

perd au nord dans les steppes du Kouban et de la Kouma; au sud, il est limité par des vallées dans lesquelles coulent le Rioni, la Kvirila, la Tchérimela et le Kour, depuis le point où il commence à se diriger vers le SE., et qui est le plus septentrional de son cours.

Nous n'avons que très peu de données sur la nature des montagnes caucasiennes; cependant les vallées du Terek et de l'Aragvi, qui, dans des sens opposés, les traversent dans toute leur largeur, nous sont suffisamment connues. J'ai examiné avec soin celles de l'Ouroukh, du Rioni supérieur, et de plusieurs autres rivières, qui coupent en partie le Caucase; elles montrent les mêmes faits géognostiques que les vallées dans lesquelles coulent le Terek et l'Aragvi; cette analogie bien démontrée nous fait conclure que les autres parties de la chaîne sont conformes à celles qui ont été décrites par Guldenstaedt, par MM. Parrot et Engelhardt, et par moi-même. Cette analogie conduit aux résultats suivans:

Le massif de la chaîne du Caucase se divise, sur toute sa longueur, en trois larges bandes presque parallèles les unes aux autres, et disposées verticalement. La principale, ou la plus haute, est celle du milieu. Le massif total est accompagné de chaque côté d'une suite de promontoires. Ceux du nord ont, dans leurs parties les plus élevées, une largeur de 8 à 9 lieues; une vallée argileuse, large de 5 à 6 lieues, sépare ces promontoires du massif de la chaîne. Vers le nord, ces promontoires s'abaissent au niveau de la chaîne argileuse, qui se prolonge jusqu'au Don et jusqu'au Volga. Dans plusieurs

endroits, cette suite de promontoires est coupée par les vallées, des fleuves et des rivières, qui sortent du massif, et coulent dans la plaine, au nord du Caucase. Souvent, et surtout dans les endroits où ces rivières sont très proches les unes des autres, les promontoires disparaissent tout-à-fait, par exemple, aux points où la Malka, le Baksan et le Terek quittent les hautes montagnes. Ces promontoires se composent principalement de grès de couleur grise, couvert d'un sol fertile. Leurs sommets sont unis, plats, et communément couronnés de chênes et de hêtres. Rarement ils sont assez élevés pour que le calcaire, composant la seconde couche, puisse s'y montrer. On n'observe ce dernier fait que sur le Bech-tau, entre les rivières qui forment la Kouma supérieure. On trouve dans ces promontoires des marcassites, du soufre, des sources sulfureuses chaudes et froides, du pétrole, du sel, de la soude, des hydrochlorates et des carbonates de soude, de la magnésie sulfurée, des terres alumineuses et vitriolique, du gypse, et, si l'on excepte un peu de minerai de fer, on n'y rencontre point de métaux.

La chaîne principale du Caucase, prise dans sa totalité, se dirige généralement de l'O.-N.-O. à l'E.-S.-E., sauf quelques déviations peu sensibles. C'est dans le voisinage de la mer Caspienne et surtout de la mer Noire, qu'elle s'abaisse au niveau des plaines; elle est granitique. Sa crête est partout couverte de neige et de glaces éternelles. Quelques unes de ces cimes n'offrent que des roches pelées, dont le point culminant atteint la région des nuages, et où l'on n'aperçoit aucune production végétale. La roche qui

compose cette bande offre, dans sa structure, sa couleur et le mélange de ses parties, des variétés infinies; elle contient souvent des masses énormes de porphyre, d'amphibole et de gneiss. C'est principalement le porphyre qui se montre sur les hautes cimes bordant les vallées; sa forme est basaltique. Cette bande centrale a rarement plus d'une à deux lieues de largeur. De même que la partie septentrionale du massif du Caucase est plus escarpée, et s'abaisse au niveau des plaines par un mouvement plus brusque que celle du midi, de même aussi la bande granitique est plus escarpée au nord qu'au sud.

Les deux bandes les plus voisines de la granitique sont schisteuses, et, dans plusieurs endroits, couronnées de glaciers. D'autres cimes de ces bandes, quoique moins élevées, sont, comme les précédentes, très escarpées, et atteignent une hauteur considérable. La bande schisteuse du nord a une lieue et demie et deux lieues de largeur, et se compose persque entièrement de schiste argileux. Celle du sud, plus large, l'est souvent de trois et même de quatre lieues. Le schiste y est fréquemment interrompu par des masses de porphyre, et du porphyre basaltique, qui forme les cimes les plus hautes. Quelquefois il est coupé par des bandes calcaires très larges, qui le traversent du S.-E. au N.-O. Ces monts schisteux sont généralement séparés les uns des autres par des ravins profonds et étroits, où les neiges ne fondent jamais; ainsi on peut les considérer comme les réservoirs qui donnent naissance aux principales rivières du Caucase. Leurs flancs sont couverts de pins clair semés, de bouleaux et de genevriers, qui diminuent en allant vers le sommet

Les parties moyennes de la hauteur offrent des plantes alpines, et, dans quelques endroits, de bons pâturages.

Aux bandes schisteuses succèdent les bandes calcaires; celle du N.-E. est moins haute que celle du S. Elles ont à peu près 4 lieues de largeur chacune du N. au S., et sont partagées en plusieurs rangées de montagnes, qui semblent non pas entassées confusément, mais rangées l'une à côté de l'autre. La roche n'a pas la même épaisseur partout; celle de la bande N. est d'un blanc jaunâtre, d'un grain fin et serré, et pose immédiatement sur les couches schisteuses ou porphyritiques. Ces bandes offrent fréquemment des veines de métaux et d'autres minéraux. Leurs sommets sont aplatis et revêtus pour la plupart d'une couche argileuse, et, en plusieurs endroits, garnis de hêtres et d'autres arbres. Les sources salées y sont rares. La bande calcaire du S. n'a que 5 lieues de largeur. La roche y est moins pure que dans la bande septentrionale; elle est mêlée de particules terreuses et pierreuses. Cette bande est plus riche en métaux que la septentrionale, et plusieurs de ses mines ont été exploitées avec profit.

La bande calcaire du N. est terminée par une terrasse de 4 à 6 lieues de largeur, dont la surface est presque partout argileuse et fertile. La bande calcaire du S. se confond également avec une terrasse argileuse de 5 à 6 lieues de largeur; celle-ci n'est interrompue que par deux chaînons transversaux, l'un oriental, qui suit la gauche de l'Alazani; l'autre occidental, qui sépare le bassin du Rioni de celui du Kour. Ces chaînons se prolongent jusqu'aux promontoires qui dépendent du massif. Chacun de ces

chaînons a 8 lieues de largeur ; l'espace qui les sépare est la Géorgie. Au delà du chaînon transversal de l'est, la terrasse n'est coupée par aucune élévation ; le massif du Caucase le sépare des Alpes qui se dirigent vers la mer Caspienne. L'Alazani et d'autres rivières y ont la plus grande partie de leur cours. Le bassin du Rioni ou Phase, qui s'ouvre à l'O. du chaînon occidental, va se terminer au Pont-Euxin. Ces montagnes transversales sont composées en grande partie de schiste et de grès calcaire.

La chaîne des promontoires ou gradins méridionaux, qui court parallèlement au massif principal, a une largeur de 8 à 9 lieues du S. au N. Quoique ces gradins soient composés de grès, de même que les promontoires septentrionaux, le calcaire s'y montre à nu dans les parties les plus saillantes. On peut donc les ranger dans la classe des hauteurs qui contiennent du calcaire arenacé. C'est sur les rives du Yori, de l'Alazani et du Kour inférieur, que ces promontoires commencent à s'abaisser. Leur partie la plus haute est aux environs de l'embouchure du Grand-Liakhvi, où ils sont coupés par le Kour. Les promontoires septentrionaux s'abaissent au niveau des plaines à mesure qu'ils s'approchent du Kouban et du Terek inférieur, et finissent par n'offrir qu'une vaste lande dépouillée de bois, où le sol ne consiste qu'en argile sablonneuse, imprégnée de sel. Jusqu'aux rives du Manytch, on appelle cette lande la steppe du Kouban; dans les environs de la Kouma, elle prend le nom de cette rivière, et occupe l'espace compris entre le cours inférieur du Don et celui du Volga. Les promontoires méridionaux

finissent également par s'abaisser au niveau d'une grande plaine argileuse, mais plus au sud cette plaine commence à s'élever vers les gradins septentrionaux des monts Tchildir, ainsi que vers ceux de Pambaki et du Karabagh, de sorte que l'intervalle qui se trouve entre les montagnes du Caucase et celles qui viennent d'être nommées, présente un plateau très élevé, qui n'a guère plus de 3 lieues de largeur.

Le Caucase se divise naturellement en quatre grandes portions séparées par les vallées des principales rivières.

La première et la plus occidentale est comprise entre la mer Noire et le cours supérieur du Rioni. Elle se termine à l'E. par la haute cime de l'*Elbrouz*, qui est un glacier immense et le plus élevé du Caucase; car il a, d'après les observations de Vichnevski, 16,700 pieds (5425 mètres) au-dessus du niveau de la mer. Personne n'a encore atteint la cime de cette montagne gigantesque, et les Caucasiens croient que l'on n'y peut parvenir sans une permission particulière de Dieu; ils disent aussi que ce fut là que l'arche s'arrêta d'abord, et qu'ensuite elle fut poussée sur l'Ararat. A l'ouest de l'Elbrouz, la hauteur de la chaîne principale diminue, et ne montre que rarement des glaciers. Au nord, elle donne naissance au Kouban et à tous ses affluens méridionaux; les plus considérables de ces derniers sont le Zelentchouk, l'Ouroup, la Laba, la Chagwacha, le Ptchats, le Soup, le Kara Kouban ou Afips, l'Oubin et l'Ata-koum. De son versant méridional découle le Tzkhénis-tsquali, qui tombe dans le Rioni, le Khorghi, le Tchani, l'Engouri ou Ingouri, le Ghalikavi, l'Egrissi, le Mokvis tsquali, le K'hodori, le

Sokhoumi, l'Alatsi, le Zouphou, le Moutsi, le Kapoëthi, le Nakessi, l'Oanis, le Bouki, le Ghegherlik, le Tsakar, le Mit et le Bougour. Tous ces fleuves sont des torrens plus ou moins considérables, qui ont leur embouchure dans la mer Noire, sur les côtes de la Mingrélie et de la Grande Abazie. Cette partie occidentale du Caucase est coupée par plusieurs défilés qui permettent le passage; les principaux sont environ à 8 lieues au S.-O. du village de Karatchaï, en remontant la vallée étroite dans laquelle coule le Teberdé, et qui se prolonge jusqu'aux montagnes de neige. Elle est formée à l'E. par le pied de l'Elbrouz, et à l'O. par celui du Djouman-tau. Après avoir traversé la crête du Caucase, on descend aux sources du Tzkhénis-tsquali, d'où l'on peut aller en Imiréthie et en Mingrélie. Une autre route conduit de la même vallée du Teberdé par le pays des Souanes aux sources de l'Engouri et à Bedia, sur l'Egrissi. De la partie supérieure de la grande Laba, deux chemins conduisent à travers la crête du Caucase dans la Grande-Abazie; le premier à Mokvi, et l'autre à Kodori, villages situés près des sources des rivières du même nom. Un cinquième chemin enfin remonte la Chagwacha, traverse le Caucase, et mène à Sokhoum-kalah. Il faut remarquer que ces différens chemins, comme presque tous ceux qui traversent le massif de la chaîne caucasienne, ne sont praticables que pour des piétons, et en grande partie très pénibles.

La seconde partie de la chaîne principale du Caucase commence à l'E. de l'Elbrouz et aux sources du Rioni; elle s'étend à l'orient jusqu'aux vallées du Terek et de

l'Aragvi. Elle est excessivement escarpée et surmontée de glaciers. Sa première direction est de l'O. à l'E., jusqu'aux montagnes de glace dans le pays des Dougor, desquelles sortent les torrens qui forment l'Ouroukh, affluent du Terek. A la naissance du Djinaghi-don, le plus oriental de ces torrens, la chaîne change de direction et tourne vers le S.-S.-E., sous le nom géorgien de Kedéla, c'est-à-dire la muraille : en effet, elle forme en cet endroit une muraille composée de rochers couverts de neiges perpétuelles, qui finit aux sources du Ratchis-tsquali et du Kvirili. Au point où commencent ces rivières, la chaîne de glaciers reprend sa direction orientale, et va joindre la montagne gigantesque appelée Khokhi, au-dessous de laquelle le Terek a son origine. Cette partie porte les noms géorgiens de Brouts-sabdzeli (Magasin de paille hachée), et de Sek'ara (la porte). Du mont Khokhi, elle se dirige au S.-E. jusqu'aux sources de l'Aragvi, où elle forme le Djouaré-vakhé (montagne de la Croix). Les pays situés sur le versant N. de cette partie du Caucase sont la petite Abazie dans le bassin de la haute Kouma, l'Ossétie et une partie de la Kabardah. Ceux qui sont sur le revers opposé appartiennent à l'Imiréthi et au K'artli. Les fleuves et les rivières sont, du côté du nord, la Kouma, le Podkoumka, son affluent; la Malka, le Baksan, le Tcheghem, le Tcherek, l'Ouroukh, l'Arré-don et le Fiag, qui coulent conjointement ou séparément à la gauche du Terek. Du côté du S., on trouve le Rioni, le Ratchis-tsquali et le Kvirili, deux rivières qui, après s'être réunies, tombent dans le Kour, les deux Liakhvi, le K'hsani et l'Aragvi.

Entre ces torrens, plusieurs contreforts du Caucase sont connus par des noms particuliers. On donne celui de Kachka-tau aux montagnes établissant le partage des eaux entre le Tcheghem et le Tcherek, et s'étendant jusqu'aux sources du Naltchik, tributaire de ce dernier cours. On appelle Lagat la haute cime avec laquelle commence la chaîne qui part du faîte principal, et sépare l'Arré-don du Fiag. La branche de la chaîne neigeuse, qui, sur la rive gauche du Terek, file vers le nord, se termine à 4 à 5 lieues de son point de départ par un pic couvert de neige et de glaces. Ce pic est appelé *Mquinvari* par les Géorgiens, et, par les Ossètes, *Ours-khokh*, c'est-à-dire *Mont-Blanc*. Il est connu en Europe sous le nom fautif de Kazbek, que les Russes lui ont donné, parce que le village de Stepan-tzminda, situé à l'est de son pied, est le siége d'un *kazi-beg* (1), chargé autrefois de garder le défilé dans lequel coule le Terek supérieur. La hauteur de cette montagne est de 14,400 pieds (4,419 mètres). Les monts Ouloumba et de l'Asmis-mtha séparent, dans une étendue de 20 lieues, et en partant du N., d'où descendent l'Arré-don, le Rioni et la Patsa, ou Grand-Liakhvi, les affluens du Rioni et du Kour. La branche qui, entre

(1) M. Gamba (*Voyage*, II, 24) se trompe en disant : « Le général « Kaz-beg, qui a donné ce nom au village et à la montagne, etc. » *Kazi-beg* n'est qu'un titre ; le nom de la famille, dans laquelle la charge de Kazi-beg de la vallée supérieure du Terek était héréditaire, est *Tsobikata* en ossète, et *Tsobik'hani-chwili* en géorgien. Il est donc ridicule de dire, comme un journaliste l'a fait dernièrement, qu'un général russe avait donné son nom à une montagne.

le K'hsani et l'Aragvi, se dirige sur le S., prend le nom de mont Lordzobani.

Six communications traversent cette seconde partie de la chaîne caucasienne. La 1re et la 2e se dirigent le long des torrens qui forment l'Ouroukh, et conduisent du pays des Dougor à la province imiréthienne de Ratcha. Après avoir franchi les montagnes de neige, elles descendent dans les vallées du Rioni et du Bokwi, près de Glola : sur ce dernier torrent, un chemin conduit par Jghélé dans le défilé de Kasris-k'ari. La 3e mène de la grande Kabardah par la vallée de l'Arré-don à Kasris-k'ari, ou à la porte de Kasri, appelée aussi Kassara. Là, cette vallée était autrefois fermée par une muraille, dont on voit encore une partie. De cette porte, le chemin conduit par le pays des Ossètes de Sarmaghi et de Nara dans celui des Mammisson au sud-ouest, franchit les hautes montagnes entre le Kedéla et le Brouts-sabdzeli, et descend le long du Ratchis-tsquali : elle conduit du pays des Valaghir en Imiréthi. La 4e part aussi de la vallée de l'Arré-don, se dirige droit au S. par Kasris-k'ari, passe par le Brouts-sabdzeli, et va de là aux premiers affluens du Didi Liakhvi. La 5e remonte la vallée dans laquelle coule le Fiag, traverse le canton Ossète de Sakha et les monts de neige, et descend également vers le Liakhvi, qu'elle suit jusqu'à Krtskhinvali en Géorgie. La 6e enfin est celle de Mozdok à Tiflis, ou le chemin principal du nord du Caucase en Géorgie. C'est le seul qui est ouvert aux Russes; ils y ont établi une route militaire. Elle a été nivelée barométriquement, en 1818, par les ingénieurs russes, travail important pour la géogra-

phie (1). Cette route remonte la vallée dans laquelle coule le Terek supérieur, vallée fermée autrefois par la célèbre *Porte Caucasienne*, dont on voit encore les ruines près du fort de Dariela ou de Dairan, situé au milieu de la chaîne granitique dans une crevasse profonde. Ptolémée l'appelle *Porte Sarmatique*, parce que le chemin qui conduisait de l'Ibérie en Sarmatie y passait. Quelques savans ont cru voir la Porte Caucasienne dans la forteresse russe de Vladikavkas; mais c'est une erreur, car la vallée du Terek est trop large vers cet endroit pour qu'il eût été possible de la fermer par une muraille. D'ailleurs Vladikavkas est de la création du prince Potemkin; avant lui ce fort n'existait pas. Après avoir quitté le Terek à Kobi, on traverse les glaciers du Caucase, et l'on des-

	Hauteur en toises et pieds.	
(1) Bords du Terek à Mozdok (43° lat. 44° 5′ long. E.).	81	72
Première élévation depuis Mozdok	160	30
Porte de Constantinovskoï	294	83
Aux montagnes de la Kabardah	443	10
Forteresse de la Vladikavkas	458	01
Baltach, ou Balta	535	03
Kaitoukhova ou Tchim inférieur	598	91
Laars, ou Gors	648	74
Dariela (la *Porte Caucasienne*)	717	19
Écroulemens de 1817	861	18
Stephan tzminda (42° 21′ 1″, 7° lat.)	995	40
Gherghethi	1029	57
Cimetière du couvent	1201	90
Couvent de Zioni	1264	41
Kobi, poste	1103	56
Ruines du couvent de Kobi	1143	69
Village de Baidar	1297	00

cend de la montagne de Gouda dans la vallée étroite, où l'Aragvi coule avec fracas. Elle conduit jusqu'au confluent de cette rivière et du Kour.

La troisième division de la chaîne principale est comprise entre la droite du Terek supérieur, et le point où la chaîne du Caucase tourne brusquement vers le sud, c'est-à-dire entre les sources du Qozloukhi ou de la Samoura supérieure, et celles des premiers affluens de droite du Koï-sou. Cette partie est moins haute que la précédente, quoiqu'elle montre encore des glaciers assez élevés. De son versant N. coulent les rivières suivantes, qui vont se joindre au Terek : le Ghaloun ou Koumbaleï, la Soundja, l'Assai ou Chalghir, le Martan ou Farthan des Kara-boulak, le Ghekhé, le Rochin, le Martan ou Farthan des Tchetchentses, le Grand Argoun, le Djalkh, l'Aksaï ou Yakhsaï, l'Ak-tach et le Koï-sou. De la pente S. viennent la rivière des Goudamaqari, l'Aragvi blanc, qui tombent dans l'Aragvi; le Yori et l'Alazani, affluent du Kour, et le Qozloukhi, ou la Samoura.

	Hauteur en toises et pieds.	
A la montagne de la Croix (*)	1329	49
A la montagne de Gouda	1238	90
Kaichaour, poste	963	93
Passanaouri	619	57
Annanouri	487	12
Douchethi	491	01
Garthis-k'ari	304	20
Mtskhétha	278	26
Tiflis (41° 41' 40", 5° lat.)	231	13

(*) Cette montagne s'appelle en géorgien *Djouar-wakhé*, et en russe *Khrestowoi-gora*, ces deux noms signifient *montagne de la Croix*. Par une méprise singulière, M. Gamba (*Voyage*, II, 35.) a cru que *Khrestowoi-gora* signifioit montagne de *Saint-Christophe*.

Le principal passage qui traverse cette partie du Caucase vient du pays des Tchetchentses, entre la Soundja et l'Aksaï, remonte l'Argoun jusqu'à ses sources, et passe dans le territoire des Khevzouri et des Pchavi, d'où il entre dans la vallée de l'Aragvi et se réunit à la grande route de Tiflis.

La quatrième partie est le Caucase oriental, qui, des sources du Koï-sou, se dirige pendant 12 à 13 lieues au S., et retourne alors au S.-E., jusqu'à la presqu'île d'Abcheron, sur laquelle est située la ville de Bakou. Cette partie de la chaîne est encore considérée jusqu'au mont *Gattun-koul,* dans le territoire de Michkendjé, situé au S. ou à droite de la Samoura, comme faisant partie des montagnes neigeuses, quoiqu'elle soit ici moins élevée que la précédente, et qu'elle ne montre que peu de glaciers et de pics couverts de neiges éternelles. Au delà de cette première section, qui accompagne le cours du Qozloukhi, s'élève le haut glacier connu sous le nom de *Chah-dagh,* transformé par les Russes en *Chat-dagh* ou *Chat-gora.* Au N. de ce glacier et à l'O. de Kouba, se trouve le *Chah-Albrouz* ou *Chalbrouz,* pic très élevé. Les autres cimes principales, que l'on rencontre successivement en quittant le Chah-dagh, sont le Salavat-dagh, le Baba-dagh, le Kaler-dagh ou Kaladahr, et le Belira-dagh : elles sont toutes granitiques; sur les deux premières seulement la neige se conserve en tout temps. A l'O. du Belira-dagh, l'élévation des monts est évaluée de 1700 à 2000 toises; à l'E., ils diminuent toujours de hauteur, et n'ont que peu d'élévation à leur extrémité orientale vers Bakou.

De cette partie E. du Caucase partent plusieurs branches qui filent vers la mer Caspienne. Pour donner une orographie systématique de ces ramifications, il faudrait nécessairement connaître le point où elles se séparent de la chaîne principale; mais aucun naturaliste n'a pu jusqu'à présent s'en approcher; et la crête de ces montagnes est inaccessible aujourd'hui par les difficultés qu'y oppose à tout voyageur européen la férocité des Lesghi, ses habitans. Cependant la connaissance qu'on a de la plupart des gradins inférieurs de ces montagnes démontre qu'elles n'appartiennent pas à la classe des primitives, ni même à celle de seconde formation. Elles sont composées de couches parallèles et peu anciennes dans la série des révolutions du globe, quoique ces monts paraissent avoir déjà subi de grands changemens depuis leur existence. On a lieu de soupçonner que leur crête se trouve dans le même cas; car sur tous les points où l'on s'en est approché, on n'a remarqué aucun indice du voisinage des monts primitifs, même parmi les fragmens épars sur le haut de ces montagnes. Les habitans des cantons qu'elles environnent, surtout ceux de Chamakhi, tirent leurs meules, qui sont une espèce de pierre granitique, des monts qui appartiennent aux chaînes de *Pambaki* et du *Karabagh*, entre le Kour et l'Araxes, ce qui annonce qu'ils ne connaissent dans les montagnes de leur pays aucune espèce de pierre qui égale le granit en dureté. L'éloignement de ces monts du noyau du Caucase et leur voisinage de la mer Caspienne, ainsi que des vastes plaines argilleuses et salées, qui de là se prolongent vers le nord, servent en quelque

façon à expliquer leur récente origine. On n'y rencontre ni granit, ni gneiss, ni schiste, ni la moindre production volcanique.

Les montagnes les plus avancées vers la mer Caspienne sont formées de couches épaisses et presque horizontales d'une pierre calcaire composée en entier de petites coquilles : à peine aperçoit-on les indices de la substance qui les a ainsi aglutinées. Entre le Roubas et l'Ata-tchai, où la plaine sépare la mer des montagnes, la bande des monts calcaires est interrompue, et on ne la retrouve que vers la presqu'île d'Abcheron, d'où elle continue, sans interruption, à suivre les bords de la mer, jusqu'à ce qu'elle se confonde avec la plaine baignée par le Kour. On voit en beaucoup d'endroits la roche calcaire à nu, et souvent en masses énormes, éparses le long des coteaux et sur la pente des montagnes. Plusieurs des hauteurs voisines de la mer, sur le chemin de Bakou à Sallian, sont tellement chargées de fragmens de rochers, qu'on les prendrait au loin pour de vastes amas de ruines, qui s'élèvent en amphithéâtre du pied de la montagne jusqu'à son sommet.

Derrière les montagnes calcaires, il y en a d'autres à couches argilleuses, qui composent la plus haute masse du Caucase oriental. Les couches observent ordinairement la direction de l'O. à l'E., avec une médiocre déviation vers le nord et le sud. Elles sont constamment très inclinées à l'horizon, avec lequel elles font souvent un angle de 50°, dont le sommet regarde le N. Les monts d'argile et de marne glaiseuse se reconnaissent à des pentes très roides et à des vallons étroits formés par les

torrens, qui se creusent facilement un lit étroit et profond dans un terrain mol et glaiseux. Les couches sont communément feuilletées comme l'ardoise; leur dureté, leur texture, leur couleur, leur gravité spécifiques, varient à l'infini dans quelques endroits, principalement sur les confins des monts calcaires. On y aperçoit des traces de corps organiques.

Un des promontoires du Caucase les plus avancés vers l'E., est le mont *Bich-barmak*, à 17 lieues au N. de Bakou, et à une demi-lieue des bords de la mer Caspienne. Son nom, qui signifie en turc cinq doigts, lui a été imposé à cause de ses cimes pointues. La roche est une espèce de schiste calcaire marneux mélangé d'ocre, qui lui donne une couleur jaune. On y voit ça et là des pierres à fusil; mais on n'y rencontre pas autant de marcasites qu'il y en a ordinairement dans les montagnes de cette nature.

Un autre promontoire très élevé du Caucase, au N.-O., est le *Bech-tau;* son nom signifie les cinq monts. Comme toutes les hauteurs situées entre la Kouma et le Podkoumok, ces monts sont composés de calcaire primitif. Leur pied est couvert de forêts, qui, vers le milieu, s'éclaircissent, diminuent de hauteur, et finissent par disparaître entièrement. La roche principale du sommet est du porphyre siénise. Sa hauteur est de 677 toises (1319, 50 mètres) au dessus du niveau de la mer Noire.

Retournons à la chaîne principale ou aux Alpes du Caucase. Aux pieds des cimes neigeuses on trouve des habitations humaines, que quelques arpens de terre labourable, des buissons et des prairies peu étendues ont invité à y établir. Dans les vallées qui séparent ces mon-

tagnes neigeuses, on voit des glaciers, qui semblent reposer sur un mélange de glace et de blocs de rochers. Les vallées sont fermées à leurs extrémités supérieures par des glaçons qui, entassés les uns sur les autres comme des couches de roches, semblent devoir leur origine à de l'eau de neige alternativement fondue et gelée de nouveau. Ces masses gelées sont supportées par des arcades de glaces, où les torrens prennent leurs sources et roulent avec un fracas affreux, que l'on entend quand on passe sur ces voûtes. En descendant de ces glaciers on rencontre des champs de neige qui couvrent des couches de glaçons. Le massif granitique et schisteux, souvent coupé par des basaltes, est contigu à d'autres rochers de schiste noir tabulaire, qui s'élèvent en pics aigus et nus, séparés par des crevasses profondes, où l'on rencontre fréquemment des neiges et des glaces perpétuelles. Dans les ravins qui coupent ces bandes schisteuses coulent des ruisseaux; on y trouve des pins, des genevriers, des bouleaux, arbres particuliers à la zone froide; mais ils n'y sont pas nombreux. Les hauteurs moyennes sont tapissées de plantes alpines qui donnent d'excellens pâturages. Le schiste, dans les endroits où il tient au calcaire, offre beaucoup de veines de spath et de quartz, qui sont généralement des gangues de métaux, et qui contiennent de la galène, souvent très riche en argent, des pyrites cuivreuses, sulfureuses, arsenicales et du bismuth. Ce schiste est immédiatement suivi du calcaire, qui est de la nature du marbre, tantôt plus fin, tantôt plus grossier, et presque toujours de couleur blanche. Les forêts touffues de hêtres et d'autres grands arbres, donnent de loin à la

bande calcaire un aspect sombre, qui lui a valu, de la part des Russes et de divers peuples habitant au nord du Caucase, le nom de *Montagnes Noires*. Dans le grès des promontoires du nord on voit souvent des coquilles pétrifiées, qu'on n'a encore trouvé ni dans le calcaire même, ni dans le schiste du Caucase. Les parties les plus hautes de ces promontoires sont généralement boisées.

Les ravins les plus considérables du Caucase S. se dirigent principalement du S. au N., et sont traversés par de grands torrens, qui sortent des montagnes neigeuses. Indépendamment de ces crevasses, il y a, notamment dans les parties de la bande neigeuse la plus haute, des ravins latéraux, qui se réunissent presque toujours, au S.-O. ou au S.-E., aux ravins principaux, ce qui partage la surface de la chaîne en losanges. Dans ces ravins latéraux, coulent des ruisseaux et de petites rivières, qui reçoivent généralement leurs eaux de l'intérieur des monts, et les versent de deux côtés dans les courans principaux; leur surface n'est pas escarpée; elle présente plutôt une pente douce : ils sont couverts, à quelques pieds de profondeur, d'une argile jaune, ce qui facilite le moyen de les cultiver; c'est là que la plupart des villages sont situés. Les vallées principales ont ordinairement des pentes très roides; elles sont beaucoup moins communes que les ravins latéraux, et toujours éloignées de quelques lieues l'une de l'autre; elles se terminent presque toujours au N. de la chaîne de glaciers, à l'exception de celles du Terek, de l'Assaï et de l'Argoun; car ces rivières prennent leur source dans la bande schisteuse méridionale de la ligne de séparation.

Dans le pays des Ossètes-Dougor, le long de l'Ouroukh, le schiste forme au-dessous du granit des couches épaisses de plusieurs toises ; il est d'un noir brillant, et se fend aisément. En s'approchant du calcaire, le schiste est de couleur hépatique, brillant, moins compact et plus grossier ; il paraît être alumineux. Le calcaire est en couches larges de quelques pieds, et s'abaisse un peu vers le N. Les montagnes dont les extrémités aboutissent aux rivières sont composées de couches de cailloux roulés, hautes de vingt toises et davantage, et entremêlées d'argile et de granit, qui leur donnent plus de solidité : mais quand les flancs des montagnes sont baignés par les rivières et très escarpés, ils n'offrent pas ces couches d'allusion, parce que l'eau, rendue plus rapide par le rétrécissement de l'espace où elle coule, les a entraînées dans son cours ; plus on approche de la sortie des montagnes, plus les cailloux de ces couches diminuent de grosseur. Les forêts qui couvrent les promontoires du Caucase, ainsi que les bandes calcaires et schisteuses de son massif principal, diminuent à mesure que l'on s'élève vers les glaciers ; les pins mêmes finissent par disparaître tout-à-fait. Le sol y est tapissé de mousses touffues, mêlées des *vaccinium vitis idæa* et *myrtilus*, de *pyrola secunda*, et d'autres plantes basses qui trouvent sur ces hauteurs glacées leur climat naturel. Des bouquetins et des chamois errent près des sources des grandes rivières. Les cerfs, les daims et les auerochs habitent à l'entrée des montagnes calcaires et dans les promontoires. Le loup, le renard, le chat sauvage, le lynx et l'ours, vivent dans les forêts des bandes secondaires, mais n'y sont pas

communs; il y a aussi des hérissons, des lièvres et des rats. On aperçoit très peu d'oiseaux dans les hautes montagnes; on n'y rencontre que des choucas et des geais; le verdier saute solitairement entre les rochers. Les montagnards n'élèvent d'autres oiseaux domestiques que des poules, des canards et des oies; et seulement en petite quantité, à cause du dégât qu'ils font dans les champs. On n'y voit guère que deux espèces de poissons, le barbeau et la truite saumonée; le premier remonte peut-être de la mer Caspienne, de même que le saumon, que l'on prend aussi dans les rivières des hautes montagnes pendant l'hiver; mais la truite est un poisson particulier à ces contrées. On ne rencontre parmi les amphibies que la grenouille et le lézard, commun dans les prairies. Le Caucase est très pauvre en insectes, à l'exception de quelques espèces de mouches. Dans la bande secondaire, et dans les plaines qui lui sont contiguës, les taons sont très communs, mais on n'y trouve ni cousins, ni moucherons, qui sont un vrai fléau sur les bords du Terek inférieur.

Les lacs, ordinairement fréquens dans les hautes montagnes, sont très rares dans le Caucase, parce que la disposition régulière de cette chaîne et sa direction constante sur une seule ligne, du N.-O. au S.-E. s'opposent à ce qu'il s'y rencontre des vallées fermées, dans le fond desquelles pourraient se réunir les eaux, et former des lacs avec ou sans écoulement. Nous ne connaissons dans les Alpes du Caucase que le petit lac au S. du mont Khokhi, duquel sort le Patara Liakhwi.

CHAPITRE IV.

Habitans du Caucase.— Absurdité de la dénomination de *Race Caucasienne*. — L'histoire ne nous fournit aucun renseignement sur une émigration des habitans du Caucase. — Suppositions gratuites des naturalistes. — Peuplades Lesghi. — Mitsdjéghi ou Kistes. — Ossètes ou Iron, d'origine mède. — Tcherkesses. — Abazes. — Peuples d'origine géorgienne. — Tribus turques. — Tableau de la population des pays situés entre la mer Noire et la Caspienne. — Religion. — Mœurs et usages.

Avant de donner un aperçu des nombreuses peuplades qui habitent les montagnes et les vallées du Caucase, je dois nécessairement dire quelques mots sur l'expression de *Race Caucasienne*, par laquelle beaucoup de naturalistes, de géographes et d'historiens désignent la portion du genre humain dont les traits caractéristiques sont les mêmes que ceux de la plupart des nations européennes. Une couleur de peau plus ou moins blanche, des joues colorées, des cheveux longs et plats, blonds ou bruns, le menton et le front plus saillans que la bouche, et une structure du crane particulière et réputée très belle, sont les titres requis par les ethnographes pour qu'une nation ou une tribu puisse aspirer à l'honneur d'être placée dans la classe Caucasienne. Cette vaste division du genre humain comprend, selon eux, tous

les peuples de l'Europe, à l'exception des Lapons et des Finnois; en Asie, les peuplades du Caucase, les nations Sémitiques, les Persans, les Boukhars et les Afghans; enfin les habitans des côtes septentrionales de l'Afrique, à l'exception des Gophtes. Toute cette masse de peuples, disent les naturalistes, est descendue du Caucase, et c'est pour cette raison qu'on lui donne le nom de *Race Caucasienne*. Sans examiner si les savans physiologistes, fondateurs de ce système, ont eu des raisons suffisantes qui les autorisent à ranger dans une même classe tous les peuples que je viens de nommer, je dois remarquer que l'assertion qu'ils soient tous descendus des hauteurs du Caucase est entièrement gratuite. L'histoire ne fournit aucun exemple d'une nation qui ait quitté le Caucase pour se répandre dans les plaines qui l'environnent, ou qui se soit portée encore plus en avant pour habiter un pays éloigné de cette montagne; la mythologie même n'offre aucun indice d'une pareille émigration. Les récits des historiens nous contiennent au contraire des faits qui démontrent que plusieurs peuples, qui n'étaient pas originaires du Caucase, sont venus s'y fixer, et l'habitent encore, tels que les Ossètes, les Avars, et des tribus turques; les Géorgiens paraissent de même être originaires du pays situé au S. du Caucase, d'où ils sont venus occuper les vallées méridionales de cette chaîne.

D'ailleurs la nature des monts Caucasiens, dont la direction constante est en ligne droite, ne permet nullement de supposer qu'il puissent avoir été la patrie d'un grand peuple, qui, après s'y être accru, se soit expatrié pour porter ailleurs l'excédant de sa population. La na-

ture de cette chaîne empêche qu'elle ne forme, dans un sens parallèle à sa longueur, de ces vallées fertiles et riantes, qui, en offrant d'excellens pâturages aux troupeaux, et de vastes champs propres à l'agriculture, contribuent à faire naître l'aisance chez les montagnards, et par conséquent un bien-être favorable à l'accroissement excessif de la population. Les grandes vallées du Caucase, étant toutes dirigées plus ou moins perpendiculairement sur la longueur de la chaîne, ont des pentes trop rapides pour que des couches de terre fertile s'y puissent amonceler; les torrens, qui, à l'époque de la fonte des neiges, se précipitent des hautes montagnes, emportent presque partout les particules terreuses, et laissent le sol pierreux à nu, ou le couvrent d'une infinité de cailloux roulés, qu'ils entraînent l'année suivante, en les remplaçant par d'autres. Si, comme les montagnes qui entourent la Bohême, les hauteurs du Caucase enfermaient un pays étendu, on pourrait supposer que la nation qui l'avait habité originairement, s'étant trop accrue, l'eût quitté en partie pour chercher au dehors des monts d'autres régions pour s'y fixer; mais comment supposer un surcroît de population chez des tribus barbares qui vivent au milieu de privations continuelles, et qui sont même éloignées de cette sorte de luxe qu'un climat heureux produit parmi les sauvages des îles du Grand-Océan?

La supposition des naturalistes, que près d'un quart du genre humain est originaire du Caucase, est certainement dénuée de fondement. Tout, au contraire, indique une origine plus orientale pour la race qui a peuplé

l'Europe ; et nous avons l'espérance fondée de voir cette doctrine corroborée par les recherches historiques et par les preuves que plusieurs savans s'occupent de recueillir, à l'aide de l'examen des langues. Or, si les nations européennes, et, avec elles, les peuples sémitiques, les Turcs, les Persans et les Afghans, ne sont pas venus du *Caucase*, pourquoi donc les appeler *Caucasiens ?* Il est temps de bannir de l'ethnographie cette dénomination fautive et vide de sens ; elle ne peut servir qu'à donner des idées erronnées aux personnes qui ne sont pas en état d'approfondir la question.

Les peuples du Caucase, d'après les langues qu'ils parlent et d'après d'autres signes caractéristiques, se divisent en six grandes classes :

I. Les Lesghi ou les Caucasiens orientaux.

II. Les Mitsdjeghi, ou Kistes.

III. Les Ossètes, ou Iron.

IV. Les peuplades Abazo-Tcherkesses, ou les Caucasiens occidentaux.

V. Les peuples d'origine Géorgienne.

VI. Les tribus Turques qui sont venues s'établir dans les montagnes et dans les plaines situées à leur pied.

PEUPLADES LESGHI.

Le nom de *Lesghi*, ou plutôt *Leksi*, est très ancien dans le Caucase, et se trouve déjà chez Plutarque et Strabon. Les peuples Lesghi paraissent être d'origine différente, et se subdivisent en une infinité de petites tribus qui habitent tout le pays montagneux situé entre

le Koï-sou, l'Alazani et les plaines qui bordent la mer Caspienne. La plupart de ces tribus paraissent être établies depuis un temps immémorial dans le Caucase, car il est question des Lesghi dans les anciennes chroniques de la Géorgie, dans Strabon et chez Plutarque. Il paraît cependant que ce peuple a été souvent mêlé avec les débris d'autres peuplades, qui sont venues s'établir dans les montagnes. J'ai remarqué, dans mes Tableaux historiques de l'Asie, que les *Avar*, tribu lesghienne qui habite *Khoundzakh*, pouvait bien descendre des anciens Avars, qui eux-mêmes étaient la seconde branche de la nation des Huns. Il est aussi prouvé qu'à l'époque de la conquête du Daghestân par les premiers musulmans, une foule de colonies arabes et sémitiques s'établirent parmi les Lesghi, avec lesquels elles se sont confondues insensiblement.

Comme tous les Caucasiens, les Lesghi sont farouches, cruels et adonnés au brigandage; ils sont toujours prêts à servir quiconque veut les payer. Leur courage audacieux dégénère souvent en témérité. Leurs armes sont le fusil, le sabre et le poignard, dont ils se servent avec beaucoup de dextérité. Ils savent bien manœuvrer à cheval, et sont également bons fantassins. Ils supportent très patiemment les fatigues et les incommodités d'une campagne, pourvu qu'on soit exact à leur compter leur solde : celle d'un homme armé à cheval est environ de 48 francs pour une campagne, qui ne dure jamais plus de quatre mois. Outre cette somme, le cavalier reçoit ses vivres. Le Lesghi, qui dans ses foyers ne connaît pas le mot d'obéissance, se conforme rigoureusement,

pendant la guerre, à tous les ordres du *beladi* ou chef, choisi par la troupe à laquelle il appartient. Quand quelqu'un veut servir sous un tel beladi, il vient le trouver et lui présente un morceau de bois pourri ou un tison, et lui dit : « Que je devienne ainsi, si je trompe la fidelité que je jure, ou si je t'abandonne. » Alors il prend la main droite du chef avec ses deux mains, entre lesquelles il la presse aussi long-temps qu'il parle de l'objet qui l'a amené. De deux ou trois frères qui ont l'âge requis, un seul quitte la maison paternelle pour aller faire des parties de brigandage ou pour le service de la guerre; si le nombre des frères est plus considérable, un sur trois seulement peut s'absenter; les autres doivent rester pour soigner les affaires domestiques de la famille.

Aussi long-temps que le Lesghi reçoit ce qu'on est convenu de lui donner, il sert avec zèle et ponctualité, et il lui est tout-à-fait égal contre qui il combat. Mais si la disette se montre, si l'on veut les empêcher de commettre des brigandages, ou s'ils ne voient aucune occasion de faire du butin, ils quittent celui qui les a engagé, et se rangent souvent du côté des ennemis contre lesquels ils devaient combattre.

Ce peuple l'emporte sur tous ses voisins en bravoure. Avant l'occupation de l'isthme caucasien par les Russes, son amitié était recherchée par tous les princes belligérans; l'intervention des Lesghi dans une querelle à main armée était ordinairement décisive : dans l'action ils sont en effet d'une intrépidité remarquable. On a vu cinq ou six Lesghi, placés derrière un petit retranchement, tenir tête à plus de cinquante ennemis.

C'est principalement par leurs brigandages que les Lesghi sont devenus la terreur de leurs voisins; la Géorgie a le plus souffert par leurs incursions, car leur haine contre les chrétiens est implacable : elle est fondée sur la vengeance qu'ils prétendent devoir tirer des invasions qu'autrefois les Géorgiens ont faites chez eux, afin de les convertir. C'est ordinairement vers la fin du mois de mai que les Lesghi sortent des montagnes et se dispersent dans la Géorgie; ils s'y cachent sur les coteaux qui bordent les rivières, dans les bosquets touffus ou dans les ruines des anciennes églises et des forts, qu'on rencontre partout dans ce pays. C'est de ces repaires qu'ils s'élancent pour attaquer à l'improviste les villages, s'emparer du bétail, et emmener les habitans en captivité. Arrivés dans un lieu sûr, ils annoncent aux parens de leurs prisonniers qu'ils les peuvent racheter, moyennant la somme de 40 fr., si c'est un étranger; mais si un Lesghi tombe entre les mains d'un autre, il est obligé de payer le double de cette somme. Si le prisonnier est un homme d'une haute extraction, la rançon monte considérablement; mais souvent on le met tout de suite en liberté, s'il peut offrir une caution valable. La vie de chaque captif dépend de la volonté de celui qui l'a pris; cependant, aussitôt que celui-ci l'a conduit dans sa maison, le prisonnier commence à jouir du droit de l'esclavage, qui empêche qu'on ne puisse le vendre ou le donner hors des limites du Caucase, ni le tuer sans une décision de la commune. Le captif qui n'a pas les moyens de se racheter, est obligé de servir pendant dix ans dans la maison de son maître.

La plupart des tribus lesghi sont musulmanes de la secte des sounni; il y en a cependant plusieurs qui paraissent n'avoir aucune religion, ou chez lesquelles on trouve encore quelques faibles vestiges de christianisme. L'hospitalité et le droit du talion maintiennent chez ce peuple les faibles liens de la société; une vie simple et austère y conserve la pureté des mœurs et la droiture. La mère excite son fils, depuis l'âge le plus tendre, à l'héroïsme, en lui racontant les hauts faits de ses ancêtres ou de ses parens; c'est elle qui lui donne ses premières armes et qui le conduit jusqu'aux limites du canton, quand il entreprend sa première campagne, en l'exhortant à faire honneur à la réputation de sa famille, et à revenir couvert de gloire et de butin, ou à mourir en combattant.

Les Lesghi d'Avar sont soumis à l'Avar khan, qui est le prince le plus puissant des hautes montagnes du Caucase oriental, et porte le titre de Nutsahl. Les Avars habitent les vallées du Koï-sou supérieur et de la plupart de ses affluens. Leur chef-lieu est Khoundzakh, bourg assez considérable, où se trouve le palais du khan. C'est une maison spacieuse, tenue très proprement; les fenêtres y sont garnies de vitres, ce qui est une chose rare dans le Caucase. A l'entrée est une grande salle, ouverte pour tout le monde; il y a toujours une table servie de mets, que l'on offre à tous ceux qui arrivent. Outre les Avars, le khan de Khoundzakh gouverne aussi plusieurs autres tribus qui parlent la même langue. Les Avars seuls ne lui fournissent que 2000 combattans; mais, en cas de besoin, ses autres sujets lui donnent 10,000 hommes. Il força les rois de Géorgie de lui payer

annuellement un tribut de 24,000 francs, pour qu'il s'abstînt de faire des incursions sur leur territoire. Il demanda la même somme des Russes lorsqu'ils occupèrent la Géorgie : on la lui accorda volontiers, et même, en 1807, elle fut portée à 40,000 francs. Depuis ce temps il n'a cessé de se montrer soumis à cette puissance. Les autres cantons qui lui obéissent sont Ounsokoul, Hidat, Bakdalal, Moukrat, Karakh et Tkæserouk.

Un autre prince Lesghi, également puissant, est le Khanboutaï, khan des Kazi Koumuk; ses domaines s'étendent le long du bras oriental du Koï-sou, qui a sa source dans les hautes montagnes, coule au N.-O., et se réunit au bras occidental. Les Kazi Koumuk sont, comme les Avars, des mahométans zélés de la secte des sounni. Ils habitent des vallées fertiles, dont les gras pâturages nourrissent leurs nombreux troupeaux de bœufs et moutons. Ils sont aussi agriculteurs; cependant leur récolte, rarement abondante, est retardée par l'âpreté du climat, due au voisinage des montagnes de neige. Le Khanboutaï khan, qui porte aussi le nom de Sourkhaï, est un ennemi des Russes; il peut mettre 6000 hommes en campagne, et plus si le cas l'exige. Il commande aussi dans les districts de Tchilik; le nombre de ses villages monte à une centaine. Il réside dans un grand bourg de quatre cents maisons, nommé *Chahar,* ou la Ville.

Les bornes de ce mémoire ne me permettent pas de faire mention de toutes les tribus lesghi indépendantes. Je ne dois donc parler que des deux les plus remarquables, celles d'Akoucha et de Koubitchi.

Les *Akoucha* forment une république assez puissante

qui compte une trentaine de villages, situés dans les montagnes schisteuses du Daghestân septentrional, aux sources du Torkali, du Manas et du H'umry. Le village principal est celui d'Akoucha; il compte 1000 familles. Ce peuple n'a ni princes ni noblesse; chacune des douze tribus, ou *boutta*, a son ancien, qui porte le titre de *darga*, et qui est chargé de l'administration; cependant il ne fait que conseiller, et il ne peut rien ordonner. Si un prince, voisin du Caucase, désire prendre à sa solde un certain nombre d'habitans d'Akoucha, il doit envoyer un plénipotentiaire particulier à chaque boutta, ou du moins communiquer sa demande à chaque tribu séparément. Cette règle est strictement observée par les Akoucha, qui ne commenceraient aucune négociation avant que cette formalité fût remplie. Ils accordent leurs secours aux plus offrans, et se battent contre tous ceux qui ne les paient pas; cependant ils n'ont jamais voulu servir contre le chamkhal de Tarkou, qui autrefois était leur suzerain. Comme leur pays n'est pas très fertile, ce prince leur permet de faire paître leurs bestiaux, sans aucune redevance, dans les belles et vastes prairies qu'il possède sur leur frontière. Les Akoucha sont mahométans sounnites; ils vivent principalement du produit de leurs troupeaux, et cultivent peu la terre. La laine de leur moutons est excellente, et ils fabriquent du drap renommé dans tout le Caucase.

Koubitchi, grand bourg, duquel dépendent huit villages, est situé sur une petite rivière qui se jette dans le Grand-Bouam. Ses habitans sont connus, dans tout l'Orient, sous le nom des *Zerkherân*, ou de faiseurs de côtes

de maille. On prétend que ce sont des Frenghi, ou Européens; cependant cette tribu ressemble en tout aux Lesghi qui les environnent, et sa langue n'est qu'un dialecte de celle d'Akoucha. Ils fabriquent des armes très belles et d'excellente qualité, qui, comme leur drap, appelé *Koubitchi-châl*, sont renommées non seulement dans le Caucase, mais même en Perse et dans les pays au delà de la mer Caspienne. Il est singulier de trouver, au milieu des hommes grossiers et barbares qui habitent cette contrée montagneuse, un peuple industrieux et laborieux. Les Koubitchi ne s'occupent ni d'agriculture, ni de l'éducation des bestiaux. Ils échangent les produits de leur travail contre les choses nécessaires à la vie. Comme ce sont eux qui fournissent aux autres Lesghi les armes dont ils ont besoin, ceux-ci vivent toujours en bonne harmonie avec eux, et recherchent leur amitié. Cela n'empêche pas que les Koubitchi ne soient perpétuellement sur leurs gardes, et ne défendent soigneusement les deux seules issues qui conduisent à leurs habitations. Dans les fortifications qu'ils y ont établies, ils ont de petits canons en cuivre, qu'ils fondent eux-mêmes. L'entrepôt où ils vendent leurs marchandises se trouve à la frontière de leur pays. Ils ne font jamais la guerre, ne paient de redevance à qui que ce soit, et ne sont gouvernés que par un conseil de douze anciens, qu'ils choisissent eux-mêmes; des arbitres jugent leurs discussions, et chacun se soumet sans murmurer à leur décision.

Les tribus Lesghi de Tchar, de Belakhani, et autres, qui habitent les montagnes situées à l'est de l'Alazani, furent autrefois soumises aux rois de Géorgie. Les Russes

les ont aussi rendues tributaires, et en reçoivent annuellement un impôt; il est perçu en soie qui n'est pas très belle, et que le gouvernement envoie vendre à Moscou.

PEUPLADES MITSDJEGHI.

Les peuples d'origine *Mitsdjeghi*, ou les *Kistes*, occupent la partie de la haute chaîne du Caucase située entre les montagnes des Lesghi, le Soundja et le Terek supérieur. Ce sont des brigands encore plus déterminés que les Lesghi; notamment les *Tchetchentses*, qui habitent le pays arrosé par la Ghikha, le Farthan, l'Argoun et le Djalk : toutes ces rivières sortent des hautes montagnes, et se jettent dans le Soundja. Jamais les Russes n'ont pu parvenir à dompter ces tribus farouches, et la plupart des expéditions qu'ils ont entreprises contre elles ont été malheureuses. Pour les tenir en bride, le général Yermolov, qui commande dans le Caucase et en Géorgie, a établi une ligne militaire sur la gauche du Soundja; elle est défendue par des forts et des redoutes, dont les principales sont Pregradnoï-stan et Groznaïa. Malgré cette précaution, les Tchetchentses ne cessent d'inquiéter les Russes et de faire des incursions sur leur territoire. C'est principalement à cause d'eux qu'on est obligé d'envoyer toujours une escorte de plus de 150 hommes avec deux canons, pour accompagner les courriers qui apportent la correspondance officielle de Mozdok à Vladikavkas : ils sont expédiés avec moins de risque de ce lieu à Tiflis.

Les Tchetchentses vont ordinairement par petites troupes pour exercer leurs brigandages chez les Russes. Après avoir passé le Terek, ils se cachent dans les bocages qui bordent ce fleuve. S'ils aperçoivent un voyageur sans escorte, ils tuent son conducteur et ses chevaux, lui mettent un bâillon dans la bouche, et le traînent jusqu'au rivage. Là, ils lui attachent des outres remplies d'air sous les bras, lui placent une corde avec un nœud coulant au cou, et le jettent dans l'eau. Pour éviter de s'étrangler, le malheureux est obligé de tenir la corde, par laquelle deux nageurs le transportent à l'autre bord. Les Tchetchentses tuent rarement ceux desquels ils se promettent une bonne rançon; mais ils traitent leurs prisonniers d'une manière excessivement dure et barbare, principalement quand ceux-ci ont essayé de se sauver. Ils ont des princes et des nobles; ceux-ci sont les vassaux des premiers.

A l'ouest des Tchetchentses habitent les *Kara-boulak*, autre tribu mitsdjeghi, qui s'appellent eux-mêmes Archté. Kara-boulak est leur nom nogaï; il signifie Source-Noire. Ils occupent les vallées fertiles du Chelmigor et du premier Farthan, qui est proprement le Kara-boulak; ils sont agriculteurs; ils paraissent avoir été autrefois mahométans, car ils placent encore sur leurs tombeaux des pieux surmontés d'un turban, quoiqu'à présent ils ne professent réellement aucune religion, et suivent seulement les pratiques superstitieuses des autres Caucasiens. Ils sont très sobres; un morceau de pain de millet et un peu de fromage leur suffit pour un repas; rarement ils mangent de la viande. Munis de provisions pour six mois, et armés

d'un bon fusil, d'une pique, d'un sabre léger, d'un poignard et d'un petit bouclier rond, ils traversent les montagnes, soit pour chasser, soit pour faire des incursions chez leurs voisins. Ils n'ont pas de princes; ils n'ont que des anciens, qui, dans les expéditions guerrières, les conduisent. Ils sont ennemis des Tchetchentses; mais ils attaquent aussi les Russes, qui ont beaucoup de peine à les tenir en bride.

Les Ingouches sont les plus occidentaux de tous les Mitsdjeghi. Ils habitent principalement les parties supérieures de l'Assaï et du Soundja, de même que la vallée dans laquelle coule le Ghaloun ou Koumbalei. A présent ils sont presque entièrement soumis aux Russes; ils sont moins enclins au brigandage que les autres tribus de leur nation. On trouve encore chez eux plusieurs vestiges du christianisme, et il ne serait peut-être pas difficile de les civiliser, car ils sont déjà portés à l'agriculture, qui est le meilleur moyen de changer les habitudes barbares d'un peuple.

OSSÈTES.

Les *Ossètes* ou *Ovtsi*, qui s'appellent eux-mêmes *Iron*, habitent à l'ouest des Kistes et du Terek supérieur. Leur langue et plusieurs indices historiques démontrent que ce peuple est une colonie mède, qui, dans des temps reculés, fut transportée dans le Caucase. Je les regarde comme les *Sarmates Mèdes* des anciens, et comme les restes des *Alaïns* et des *Azes* du moyen âge. Autrefois les Ossètes étaient gouvernés par leurs princes, et habitaient les

plaines de la grande et de la petite Kabardah, ainsi que les branches avancées du Caucase. Dans le 12e siècle de notre ère, la reine Thamar subjugua toute la partie occidentale du Caucase, jusqu'à la mer Noire, et par conséquent aussi le pays des Ossètes; alors ils furent de nouveau convertis au christianisme, qui, par les soins des empereurs de Byzance, avait déjà fait des progrès parmi eux. Il paraît cependant qu'ils renoncèrent bientôt après à cette croyance. L'Ossèthi, ou le pays des Ossètes, était autrefois couvert de villes et de villages, qui furent presque tous ruinés par Batou-khan et ses mongols. Plus tard, ce peuple ayant fait la guerre aux khans de Crimée, il fut chassé des plaines et des montagnes inférieures, principalement par les Tcherkesses, qui occupèrent les deux Kabardah, et s'y établirent à leur place. Ensuite, la puissance des princes tcherkesses prit graduellement de l'accroissement, et les Ossètes furent réduits à devenir leurs tributaires; cependant ceux qui habitaient au sud de la chaîne des monts neigeux restèrent sous la domination des rois de Géorgie. Les progrès des Russes, jusqu'au Kouban et au Terek supérieur, ayant beaucoup affaibli les Tcherkesses, les Ossètes, qui habitent au nord des montagnes de neige, ont profité de la circonstance pour se soustraire à leur joug.

Les Russes ont fait quelques tentatives pour soumettre ce peuple; mais ils n'ont pu parvenir à établir leur autorité que sur quelques villages situés dans la vallée du Terek, où passe la route militaire qui conduit de Russie en Géorgie; les autres parties de ce pays montagneux sont tout-à-fait indépendantes. Sous le règne de l'impé-

ratrice Élisabeth, le clergé russe conçut l'idée de rendre ce peuple sujet de la Russie; la requête qui, à cet effet, fut présentée à l'impératrice, commence par la phrase suivante : « Les Ossètes, *peuple riche en or et en argent*, « qui habite les monts Caucasiens, et qui, depuis le bou- « leversement du royaume de Géorgie par les Persans « et les Turcs, *se trouve sans maître*, avaient autrefois été « convertis à la religion chrétienne; mais ils sont malheu- « reusement retombés dans le paganisme. Quelques voya- « geurs, qui ont traversé leur pays, nous apprennent que « les Ossètes brûlent d'adopter de nouveau la croyance « chrétienne. Il serait honteux de les laisser dans leurs « anciennes erreurs, et il est probable que, si on leur « envoyait des *missionnaires orthodoxes*, il ne serait pas « difficile de les remettre bientôt dans la voie du salut. » En conséquence, une commission composée d'ecclésiastiques fut établie à Mozdok en 1752, et chargée de ramener les Ossètes au christianisme. Elle fit bâtir un couvent dans le canton où le Fiag, sortant des montagnes, entre dans la plaine de la Kabardah; il fut peuplé de missionnaires, dont les travaux apostoliques se bornaient à baptiser ces païens; mais la plupart des Ossètes se représentaient plusieurs fois, parce que le gouvernement russe accordait à chaque néophyte douze archines de grosse toile ordinaire pour faire des chemises et des pantalons, deux poissons salés et une croix de métal. Les montagnards n'apprirent du christianisme qu'à s'appeler *khristôn*, et à faire le signe de la croix. Les missionnaires cherchèrent en même temps à faciliter aux minéralogistes russes, envoyés pour explorer les riches mines du pays, les moyens

de pénétrer dans les hautes montagnes. Cependant quand le gouvernement s'aperçut que les richesses qu'on lui avait fait espérer de trouver dans l'Osséthi, n'existaient réellement pas, il cessa de s'intéresser au salut des Caucasiens. Les Ossètes, de leur côté, attaquèrent et détruisirent, en 1769, le couvent russe, parce que l'un des missionnaires avait été pris en flagrant délit, violant la femme d'un de leurs chefs. Les Russes ont cherché à venger cet affront, mais avec peu de succès; le couvent n'a pas été rebâti, et les missionnaires se sont retirés à Mozdok, où l'on a créé une école pour les Ossètes qui demeurent dans cette ville et dans les environs.

Les Ossètes vivent épars, soit dans des villages, soit dans des maisons isolées. Ils appellent un village *kaou* ou *gaou*. Chaque village est ordinairement gouverné par un ou deux anciens, qui s'occupent de terminer les différends parmi les habitans, et de maintenir l'ordre autant qu'ils le peuvent. La nourriture de ce peuple consiste ordinairement en pain de froment ou d'orge sans levain, qu'ils font cuire sous les cendres, et en gâteaux de millet et de seigle, qui se coupent avec un couteau, et se mangent ou froids ou chauds, au lieu de pain. Ils mangent aussi de la viande de bœuf ou de mouton, et les pauvres du porc. Ils ne boivent ordinairement que l'eau de rivière, qui, dans les montagnes, est saine et pure. Ils font de la bière d'orge, de l'eau-de-vie d'orge et de seigle, et du bouza de gruau de seigle. Dans leurs montagnes, la culture est très pénible; car ce n'est que dans un petit nombre d'endroits que le roc est couvert d'un peu de terre argilleuse jaune, qui a besoin d'être fumée tous les

ans. Les champs sont presque toujours sur des pentes escarpées, ce qui les rend difficiles à labourer. Outre le millet et les céréales ordinaires, les Ossètes sèment aussi des pois verts, des haricots, du maïs, des concombres, du chanvre et du tabac. Cependant toute leur agriculture, aussi bien que celle des autres Caucasiens, est peu productive, et la disette se montre souvent chez eux. Après l'agriculture, le soin des bestiaux est l'occupation principale des Ossètes; les troupeaux de moutons font la principale richesse de la nation. Ils échangent leurs moutons en Géorgie et en Imiréthi contre des étoffes de soie ordinaires, de la toile, des tissus de coton, de fil d'or et d'argent, des vaisseaux et des outils en fer; et, avec les Tchèrkesses et les Arméniens, contre du sel, qui manque à tous les montagnards du Caucase, et souvent contre du millet et de la toile.

Les hommes labourent, forgent, bâtissent des maisons, fabriquent des instrumens d'agriculture et des selles, préparent la poudre à tirer, et le cuir pour les souliers et les courroies. La chasse est, après le brigandage, leur occupation la plus agréable; ils aiment beaucoup à aller chez leurs amis pour y banqueter. Tous les soins du ménage retombent sur les femmes, de même que les travaux des champs, qui au reste sont peu importans.

L'extérieur de ce peuple le distingue de tous les autres Caucasiens, et décèle son origine étrangère. Les Ossètes sont assez bien faits, forts, vigoureux, et ordinairement de taille moyenne; les hommes n'ont guère que cinq pieds deux à quatre pouces : ils sont rarement gras, mais charnus et carrés; c'est ce qu'on observe surtout chez

les femmes. Leur physionomie se rapproche beaucoup de celle des Européens. Les yeux bleus, les cheveux blonds ou roux, sont très communs chez les Ossètes; il y en a fort peu qui aient la chevelure vraiment noire. C'est une race d'hommes saine et féconde. On ne voit pas beaucoup de vieillards âgés de plus de soixante-dix ans. Les femmes sont ordinairement petites et peu jolies; elles ont le visage rond et le nez camus : elles sont robustes; le travail et une nourriture frugale contribuent à les rendre encore plus fortes.

TCHERKESSES.

Les *Tcherkesses*, que nous nommons ordinairement *Circassiens*, habitent la grande et la petite Kabardah, et le pays situé au delà du Kouban jusqu'à la mer Noire. Ce peuple s'appelle dans sa propre langue *Adighé*. Le nom Tcherkesse est, dit-on, d'origine turque, et composé de *tcher*, chemin, et *kesmek*, couper; il signifierait donc un homme qui coupe le chemin, c'est-à-dire, un brigand. Cependant on trouve déjà chez les auteurs anciens une nation nommée *Kerkètes*, qui habitait le Caucase et les bords de la mer Noire, et qui paraît avoir été identique avec les Tcherkesses. Le nom de ces derniers est antérieur à l'époque à laquelle les peuples turcs arrivèrent de l'Asie moyenne dans le voisinage du Caucase. Les Ossètes, les Mingréliens, et autres voisins des Tcherkesses, les appellent *Kazakh*, et dans les historiens byzantins, leur pays porte le nom de *Kazakhia*.

D'après les traditions de ce peuple, il occupait origi-

nairement les bords du Kouban, jusqu'à ce que, dans le 12e siècle, une de ses tribus, nommée Kabardah, quitta son ancien pays, et se transporta sur le Don inférieur. Les Kabardah n'y restèrent pas long-temps, et allèrent s'établir en Crimée. Après y avoir habité pendant quelques siècles, ils revinrent au Caucase, et occupèrent le pays situé entre le Kouban et la Soundja, qui reçut, d'après eux, le nom de Kabardah. Une autre dénomination générale des Tcherkesses, dans le moyen âge, fut celle de Zykhes.

Autrefois les Tcherkesses s'étendaient beaucoup plus au nord qu'à présent; ils avaient des pâturages sur la Kouma. Il n'y a qu'environ cinquante ans que les Nogaï, les Koumuk, les Tcherkesses et les Abazes allaient tous les ans chercher du sel dans le lac salant de Djanseït, au nord de l'embouchure de la Kouma, dans la mer Caspienne, ainsi que dans un autre plus petit qui est près de la source du Manytch; mais, depuis les progrès des Russes, et surtout depuis l'établissement de la ligne militaire du Caucase, en 1777, les Tcherkesses ont été repoussés au delà du Terek, de la Malka et du Kouban. Leur gué principal était sur la Malka, dans les environs du lieu où l'on a bâti Iekaterinograd, et près de la plaine fertile des Bech-tamak, ou des cinq embouchures.

La nation tcherkesse est divisée en cinq classes bien distinctes : la première comprend les *pcheh*, ou princes, qui dominent sur toutes les autres; la seconde, les *ouzden*, ou nobles, appelés *work* en tcherkesse; la troisième, les affranchis des princes et des nobles, ce qui les fait devenir nobles; mais, pour le service militaire, ils restent tou-

jours soumis à leurs anciens maîtres; à la quatrième appartiennent les affranchis de ces nouveaux nobles, et à la cinquième les *tchŏ'khotl*, ou serfs; ceux-ci se partagent encore en laboureurs et en domestiques des classes supérieures.

Chaque branche des maisons de princes a sous sa dépendance plusieurs familles de nobles; ceux-ci ont au-dessous d'eux les paysans, qu'ils regardent comme une propriété héréditaire, parce que ces paysans ne peuvent passer d'un noble à un autre. Chaque prince est donc le seigneur suzerain de ses nobles; ceux-ci sont à leur tour les maîtres de leurs serfs. Les familles nobles peuvent passer d'un prince à l'autre, et c'est de cette manière que plusieurs familles de princes, notamment celles de la Kabardah, sont devenues très puissantes. Les paysans ne sont pas tenus à payer aux ouzden des redevances fixes; ils doivent leur fournir tout ce dont ils ont besoin, mais seulement les choses de première nécessité. Il en est de même des rapports entre les princes et les nobles : les premiers exigent de ceux-ci les objets qui leur sont nécessaires, mais rien au delà de ce qui est absolument indispensable. Si l'on veut qualifier un tel ordre de choses, on peut dire que les Tcherkesses forment une république aristocratique; mais, dans la réalité, il n'y a maintenant aucune règle fixe dans cette sorte de gouvernement, puisque chacun fait ce que bon lui semble. Autrefois la puissance des princes tcherkesses s'étendait aussi sur les Ossètes, les Tchetchentses, les Abazes et les tribus Turco-nogaï des hautes montagnes, près des sources du Tcheghem, du Bakŝan, de la Malka et du Kouban; les

progrès successifs des Russes ont considérablement diminué, de ces côtés, le pouvoir des princes tcherkesses; mais ceux-ci ne continuent pas moins à se regarder comme les maîtres de ces peuples.

L'usage veut que le prince fasse de temps en temps des présens à ses nobles; ces dons, ainsi que le récit des circonstances et des causes qui en ont été l'origine, passent de père en fils, tant dans la famille de celui qui a reçu que dans la famille de celui qui a donné. Lorsqu'un noble refuse, sans motif suffisant, d'obéir à son prince, il est obligé de lui rendre tous les présens que lui et ses ancêtres en ont reçu. Les ouzden doivent suivre le prince à la guerre toutes les fois qu'il l'exige, et fournir autant de leurs sujets, comme troupes auxiliaires, que le prince en demande et qu'ils peuvent en donner. Lorsque le prince, par de trop grandes dépenses ou par des accidens, contracte des dettes, ses nobles sont tenus de les payer pour lui. Le prince, ainsi que le noble, a le droit de vie et de mort sur ses serfs, et peut même vendre, à son gré, ceux qui sont attachés au service de sa maison : ceux-ci recouvrent souvent la liberté; ils sont alors appelés *bég-áulia*, et doivent exécuter les ordres de leur maître contre les nobles et les serfs. On ne peut vendre séparément les serfs qui exercent l'agriculture : ils sont obligés de payer les dettes et les vols de leur ouzden. Le prince commande les troupes en temps de guerre, et fait, avec ses chevaliers et ses serviteurs, des incursions chez ses voisins.

Avant que la religion de Mahomet fût introduite chez les Tcherkesses, chaque prince ou fils de prince avait le

droit de prendre une brebis de chaque troupeau lorsqu'au printemps on les menait pâturer dans les montagnes, ainsi qu'à leur retour au commencement de l'automne. On devait aussi donner une brebis au prince toutes les fois que, dans ses tournées, il passait la nuit près d'un parc. S'il approchait d'un troupeau de chevaux, il avait le droit de choisir celui qui lui plaisait, de le monter et de s'en servir aussi long-temps qu'il en avait besoin. S'il passait la nuit près d'un de ces troupeaux, il pouvait faire tuer un poulain et le manger avec sa suite; car ces peuples ont encore l'usage de se nourrir de chair de cheval; mais ils choisissent alors la bête qu'ils veulent tuer, et s'abstiennent de celles qui meurent de maladie. La peau du cheval et celle de la brebis appartenaient à celui qui avait préparé le repas. Tels étaient les droits des princes dès les temps les plus reculés; ils leur étaient aussi chers qu'ils étaient conformes à leur manière de vivre; cependant ils y ont renoncé en embrassant la religion mahométane. Depuis cette époque, le peuple a aussi changé ses habitudes sous beaucoup de rapports. Les Tcherkesses, comme tous les peuples non civilisés, buvaient de l'eau-de-vie avec excès; ils fumaient du tabac, en prenaient en poudre, mangeaient de la viande de porc, et surtout de celle de sanglier : cet animal, qui est très commun dans leur pays, était le principal objet de leurs chasses. A présent ils s'abstiennent de toutes ces choses : un grand nombre d'entre eux, au lieu de porter simplement des moustaches comme autrefois, laissent croître leur barbe. Il y a à peu près soixante ans que les Tcherkesses de la Kabardah, quoique se di-

sant musulmans, vivaient presque sans religion, n'étaient pas circoncis, et n'avaient ni mosquées ni prêtres, à l'exception de quelques moullas ignorans. Ils n'observaient de la religion de Mahomet que l'abstinence du porc et du vin; ils enterraient leurs morts, et célébraient les mariages d'après le rit de l'islamisme; la polygamie était permise, mais peu en usage; les princes et les principaux nobles faisaient, aux heures fixées, leurs prières journalières en arabe, sans en comprendre le sens; les gens du peuple vivaient sans aucune pratique religieuse. Ce n'est que depuis la conclusion de la paix de Kutchuk-Kaïnardji, en 1774, que la Porte a envoyé prêcher de nouveau l'islamisme dans le Caucase, et notamment chez les Tcherkesses; elle a réussi dans ses vues, au moins à l'égard des derniers. Leurs moullas, ou prêtres, sont ordinairement des affranchis qui vont apprendre un peu à lire et à écrire à Endery ou dans le Thabasserân, et retournent dans leur pays pour travailler à maintenir le peuple dans la foi mahométane, et à le détourner de l'alliance de la Russie. Depuis plus de soixante-dix ans, les Kabardiens ont été déclarés vassaux de cet empire; mais ils ne le sont que de nom, puisqu'ils ne lui paient aucun impôt, et ne rendent aucun compte de leur conduite dans leur pays; bien plus, ils font tous les ans des incursions fréquentes sur le territoire russe, et y enlèvent des hommes et des bestiaux. Les représailles qu'on emploie pour les punir entretiennent une guerre presque continuelle sur la frontière. La Russie envoie de temps en temps des troupes contre les Tcherkesses au delà du Kouban; mais ces expéditions, obligées de traverser un pays peu connu

et d'un accès difficile, n'obtiennent que rarement des avantages marquans, et ces moyens violens n'ont fait qu'effaroucher ce peuple, qui se croit invincible dans ses montagnes.

C'est l'âge qui, chez les Tcherkesses, donne le plus de considération; aussi, lorsqu'il s'agit de décider une affaire, les plus âgés parmi les princes et les nobles, et même les plus riches paysans, s'assemblent et prononcent; c'est toujours avec grand bruit et beaucoup de paroles. Il n'y a chez eux ni tribunaux fixes, ni lois écrites. Cependant des peines sont établies par les anciens usages pour punir le vol et le meurtre. Les décisions des assemblées qui jugent les différends entre deux parties, sont quelquefois très singulières, comme on peut s'en convaincre par quelques exemples. Deux Tcherkesses possédaient en commun un terrain sur lequel était un arbre dépouillé de son écorce par l'un des propriétaires. Celui-ci, quelque temps après, céda sa portion à son camarade, pour aller habiter un autre canton. L'arbre mourut sur pied, et le Tcherkesse resté seul propriétaire y mit le feu pour le détruire. Tandis qu'il brûlait, un homme ayant voulu s'en approcher pour allumer sa pipe, fut écrasé par sa chute. La famille du défunt attaqua le propriétaire, et lui demanda le prix de l'individu dont il avait causé la mort. L'usage était constant; il semblait qu'il n'y avait rien à lui opposer; mais le propriétaire convoqua une assemblée, et exposa que, n'ayant mis le feu à l'arbre que parce qu'il était séché sur pied, l'ancien propriétaire devait être condamné au paiement, puisque l'accident ne serait pas arrivé si l'arbre eût conservé son écorce.

Toute l'assemblée applaudit au plaidoyer, et se déclara en faveur de celui qui l'avait prononcé. Voici un autre fait qui est au moins aussi ridicule : Quelqu'un voyant une chèvre dans son champ, donna l'ordre à son vassal de la chasser. Celui-ci ayant cassé la jambe de l'animal d'un coup de pierre, enveloppa la blessure avec un morceau de toile. La chèvre, de retour chez son maître, s'approcha un peu trop du foyer, et mit le feu au bandage. La douleur qu'elle ressentit la fit échapper à travers un champ de blé attenant à la maison; elle y porta la flamme, qui bientôt réduisit tout en cendres. L'affaire fut mise en jugement : l'homme qui le premier avait donné l'ordre de chasser la chèvre de sa terre fut obligé de rembourser tout le dommage.

Presque toutes les affaires sont jugées de la même manière, par des assemblées tenues dans un bois, présidées par des princes, et d'après les anciens usages, qui sont devenus pour ce peuple des lois sacrées. Elles condamnent à l'ignominie le parricide et le péché contre nature; le meurtre oblige au paiement d'une somme considérable, fixée par l'assemblée, si toutefois la famille du défunt veut transiger avec l'assassin, et ne demande pas son sang. On punit également par des amendes tous les perturbateurs du repos public qui usent de voies de fait. Le vol, lorsqu'il est découvert, est puni par le paiement de plusieurs fois la valeur de l'objet dérobé; mais, fait avec adresse, il n'a rien de déshonorant, parce qu'on y attache le même mérite que chez nous à une expédition militaire bien exécutée. Ce genre de larcin est l'étude principale et le but de toutes les entreprises de ce peuple; y réussir passe

pour un mérite. Le plus grand reproche qu'une jeune fille puisse faire à un jeune homme, c'est de lui dire qu'il n'a pas encore pu dérober une vache. Mais les propriétés sont respectées entre les personnes que la parenté, l'amitié, l'hospitalité ou d'autres liens unissent.

Comme tous les autres Caucasiens, les Tcherkesses observent avec la plus scrupuleuse exactitude les lois de l'hospitalité. L'orgueil de la noblesse n'est poussé chez aucune nation aussi loin que chez eux; aussi les mésalliances sont sans exemple. Le prince épouse toujours la fille d'un prince; ses bâtards ne peuvent jamais hériter du titre ni des prérogatives de leur père, à moins qu'ils ne se marient avec une princesse légitime; alors ils deviennent princes de la troisième classe. Les Abazes, ayant autrefois été soumis aux Tcherkesses, leurs princes ne sont considérés que comme nobles tcherkesses; ils ne peuvent épouser que des filles de ceux-ci, qui à leur tour s'allient aux princes abazes. La dot monte chez les princes à une valeur de 8000 francs. Le noble qui a élevé un jeune prince le marie aussi, et donne, conjointement avec les autres ouzden, la dot en fusils et en brebis : de son côté, le père de la future fait présent de quelques serfs à son gendre. Si le nouveau marié reconnaît que son épouse n'a pas sa virginité, il la renvoie aussitôt à sa famille, qui lui rend le présent; la fille est vendue ou tuée par les siens. Si une femme commet un adultère, son mari lui fait raser les cheveux, lui fend les oreilles, lui coupe les manches de ses habits, et la renvoie à cheval à ses parens, qui la vendent ou la tuent. L'homme complice de l'adultère tombe ordinairement victime

du mari offensé, qui laisse aussi quelquefois à ses amis le soin de le venger. Il y a chez les Tcherkesses deux espèces de divorce : quelquefois le mari se sépare de sa femme en présence de témoins, et laisse la dot aux parens; alors elle peut se remarier; mais s'il lui dit seulement de s'éloigner de lui, il a encore le droit de la reprendre après l'année révolue; si deux ans s'écoulent avant qu'il la rappelle, le père ou les parens de la femme vont chez le mari, et terminent le divorce; la femme peut ensuite contracter de nouveaux liens. Le mari ne doit jamais aller publiquement chez sa femme, ni se montrer en compagnie avec elle; ce serait blesser les bonnes mœurs. Les gens du commun vivent avec leurs femmes quand elles sont déjà avancées en âge.

Un prince, quand il lui naît un enfant, donne de grandes fêtes; si c'est un garçon, il le remet, le troisième jour après la naissance, à un de ses nobles, qui est chargé de l'élever; on conçoit que ces derniers se disputent cet honneur. On confie ensuite l'enfant à une nourrice, qui lui impose un nom; il est circoncis à l'âge de trois à quatre ans, et, à cette occasion, le moulla reçoit un cheval. Le père ne voit jamais son fils avant que celui-ci se marie; ce qui produit une froideur extrême entre les parens les plus proches. Un prince s'indigne si l'on s'informe de la santé de sa femme et de ses enfans; il ne répond pas, et tourne le dos avec mépris. Les fils des nobles restent dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de trois à quatre ans : on leur donne alors un gouverneur, qui n'a pas besoin d'être précisément du même rang; les parens ne lui paient ni sa peine, ni l'entretien de l'en-

fant; mais l'élève, parvenu à l'adolescence, donne à son instituteur, *tant qu'il* reste chez lui, la meilleure partie du butin *qu'il* fait à la guerre ou dans ses excursions de pillage.

Le gouverneur d'un jeune prince lui choisit une épouse; quand le marché pour le présent qu'il doit faire aux parens de celle-ci, est conclu, le prince vient enlever son amante, accompagné d'un ami, qui la place sur son cheval, et monte en croupe derrière elle; on part au grand galop, et on gagne l'habitation des parens du futur. L'ami présente la jeune fille, que l'on installe bientôt dans la chambre destinée aux nouveaux époux. Elle attend son futur, en entretenant le feu de la cheminée, qui tient lieu de lumière. Ce n'est que quand tous les habitans de la maison sont supposés endormis, que l'ami va chercher l'époux dans le bois, où il s'est caché pendant le jour, puis il l'amène à la jeune fille. Le mari, avant de s'abandonner aux plaisirs de l'amour, défait avec son poignard le corset que sa femme porte depuis l'âge de cinq à six ans; il est en maroquin, et garni de deux plaques de bois placées de chaque côté sur la poitrine, et qui, par leur forte pression, empêchent le développement du sein.

A la mort du père, la mère a la gestion du bien, qui ne se partage pas; quand celle-ci meurt, c'est ordinairement la femme de l'aîné des fils qui la remplace. Si les frères veulent diviser l'héritage, elle fait les parts de manière que l'aîné reçoive la plus forte, et le plus jeune la moindre. Les *thouma*, ou enfans naturels, n'ont aucun droit à la succession; ils sont ordinairement nourris par la famille.

Les Tcherkesses sont généralement bien faits; les hommes se distinguent surtout par leur taille élancée et bien prise, et ils mettent tout en usage pour qu'elle reste svelte. Ils sont de stature moyenne, très nerveux, et rarement gras. Ils ont les épaules et la poitrine larges; mais la partie inférieure de leur corps est très mince. Ils ont les yeux et les cheveux bruns, la tête alongée, le nez mince et droit. Leurs femmes ont la réputation d'être les plus belles de tout le Caucase; cependant il me paraît que les Géorgiennes leur sont préférables sous plusieurs rapports; du moins les traits de celles-ci sont plus réguliers; elles n'ont pas le nez retroussé et les cheveux roux, ce qui empêche les jeunes filles tcherkesses de passer pour des beautés parfaites. Je dois observer à cette occasion que les Circassiennes sont moins souvent vendues aux Turcs que les belles femmes de l'Imiréthi et de la Mingrélie.

Les maisons des Tcherkesses sont construites en claies d'osier enduites d'argile en dehors et en dedans: le toit est en paille. Quarante ou cinquante maisons, disposées en cercle, forment un village. Pendant la nuit, les bestiaux sont placés au milieu de cet espace, où il y a aussi d'autres cabanes. En hiver, on bâtit des huttes près des rivières et dans les prairies, pour y renfermer les brebis. Les animaux domestiques des Tcherkesses sont le cheval, le bœuf, le buffle, le mouton, la chèvre, le chien et le chat. Leurs chevaux, les meilleurs après ceux des Arabes, errent en liberté dans les champs; jamais ils n'entrent dans une écurie. L'agriculture des Tcherkesses est très simple: au printemps, ils brûlent les herbes qui

couvrent les champs, les prairies, les pâturages et les terres qu'ils veulent ensemencer ; c'est le seul engrais qu'ils leur donnent : ensuite on laboure, on sème, et l'on herse avec des arbres garnis encore du feuillage. Ils cultivent principalement du millet et de l'épautre. Ils élèvent beaucoup d'abeilles.

La langue tcherkesse diffère considérablement de celle des autres Caucasiens; on la parle le mieux dans les deux Kabardah et chez la tribu de Bezlen, qui habite les bords de la Laba. Les autres peuplades tcherkesses, au delà du Kouban jusqu'à la Mer-Noire, ont des dialectes qui s'écartent plus ou moins du kabardien. Il y a dans cet idiome un grand nombre de labiales et palatales, qui se prononcent avec des sifflemens et des claquemens de langue, ce qui en rend la prononciation très difficile aux étrangers. Les Tcherkesses n'ont ni livres ni écriture : quand ils veulent envoyer une lettre à quelqu'un, il la font écrire en turc par leur moulla.

LES ABAZES.

Les *Abazes* habitent au delà du Kouban, sur les bords de plusieurs rivières qui se jettent dans ce fleuve ; ils occupent ce pays conjointement avec des tribus tcherkesses; mais la plus grande partie de ce peuple occupe les côtes de la Mer-Noire, au sud du Caucase oriental. Ils ressemblent aux Tcherkesses dans leurs mœurs, leur manière de se vêtir et leurs usages; il y a également quelque ressemblance entre les idiomes de ces deux peuples. Les Abazes aussi cultivent les terres; mais ils vivent princi-

palement du produit de leurs bestiaux. La grande et belle race de leurs chevaux est célèbre; ils seraient vraisemblablement riches à leur manière, s'ils n'étaient pas perpétuellement livrés aux vexations arbitraires des princes tcherkesses.

Les Abazes habitent depuis très long-temps la partie nord-ouest du Caucase; autrefois ils s'étendaient beaucoup plus loin qu'aujourd'hui; mais les Tcherkesses les ont repoussés dans les montagnes. Ils furent convertis à la religion chrétienne par les empereurs byzantins. On voit encore dans leur pays un grand nombre d'églises anciennes, pour lesquelles ils ont une vénération si profonde, que bien qu'ils soient des brigands non moins déterminés que les Tcherkesses, ils n'osent jamais toucher aux meubles, aux ornemens sacerdotaux et aux livres qui se trouvent dans ces édifices. Dans le courant du XVIIIe siècle, les Abazes furent soumis par les Turcs, qui introduisirent chez eux l'islamisme; mais ces nouveaux convertis se révoltèrent, en 1771, contre la Porte, et retournèrent à leurs anciennes pratiques superstitieuses, qui leur paraissaient préférables à la doctrine étrangère récemment établie chez eux. Il n'y a plus que quelques familles qui fassent encore circoncire leurs enfans; du reste toute la nation s'abstient de la chair de pourceau.

Les Abazes commettent souvent des pirateries sur mer, et la Russie est obligée de tenir des bâtimens de guerre en station sur les côtes de leur pays pour protéger le commerce insignifiant qui s'y fait. Comme les Abazes n'ont que des bateaux à rames, qui ne portent pas de

canons, ils ne sont pas bien dangereux pour un navire suffisamment armé, et ce ne serait que par surprise qu'ils pourraient s'en emparer. Beaucoup de jeunes Abazes allaient autrefois en Égypte, et s'y vendaient comme esclaves aux mameluks et aux princes du pays. Ils regardaient cette condition comme le moyen le plus sûr de faire fortune, et de parvenir par leur bravoure à la fortune et à un grade militaire éminent. En effet, plusieurs des derniers mameluks d'Égypte étaient d'origine abaze.

Les femmes abazes sont belles, et très recherchées par les Turcs, chez lesquels elles passent sous le nom de Circassiennes. Ordinairement tout ce qu'une jeune fille souhaite est de pouvoir être admise dans un harem de Turquie; elles préfèrent ce genre de vie à l'existence qu'elles mènent dans leur patrie. Quelquefois les esclaves reçoivent leur liberté au bout de quelques années, et retournent en Abazie avec une petite fortune; mais ils n'y restent ordinairement pas long-temps, et préfèrent rentrer dans les pays musulmans, qui leur paraissent plus civilisés.

L'agriculture des Abazes suffit à leurs besoins; tout leur pays est extrêmement fertile. Indépendamment des bestiaux, ils élèvent beaucoup d'abeilles; ils sont bons forgerons et armuriers, et leur acier est excellent; les fusils, les sabres, les poignards et les couteaux qu'ils fabriquent sont très recherchés. On prétend qu'il y a dans leur pays de riches mines d'argent; mais ils ne veulent pas les exploiter, et ne permettent à aucun étranger d'entreprendre ce travail. Leurs femmes filent

très bien le coton, et l'Abazie fournissait autrefois une grande quantité de fil de coton, qui était transporté à Smyrne et à Salonique.

Les Abazes sont depuis plusieurs années en guerre avec la Russie, qui ne possède dans leur pays que l'étroite enceinte du fort de Sokhoum-kalah; hors des murs de cette place, il n'existe pour les Russes aucune sûreté. Lorsque les soldats ont besoin d'aller couper du bois, ils ne marchent que bien armés, et en nombre suffisant pour ne pas craindre d'être enlevés par les Abazes; cependant ces derniers arrivent tous les jours aux avant-postes, souvent en assez grand nombre, armés de fusils et de poignards, qu'ils déposent avant d'entrer dans le fort, pour y faire leurs échanges.

GÉORGIENS.

Les *Géorgiens* s'appellent eux-mêmes *Karthouli*, et diffèrent, pour l'extérieur et par leur idiome, de tous les autres peuples de l'isthme caucasien; ils occupent actuellement une grande partie de ce pays, celle qui s'étend depuis les rives de l'Alazani jusqu'à la Mer-Noire. Au nord ils ont le Caucase; au sud ils sont séparés en partie par le Kour et par les montagnes de Karabagh, de Pambaki et de Tchildir, de peuples qui parlent des langues différentes, et qui par conséquent ne sont pas de la même origine qu'eux.

Le christianisme se répandit en Géorgie dans le commencement du ve siècle, et devint bientôt la religion générale du pays. Comme la plupart des peuples qui

ont adopté cette croyance, les Géorgiens ont rattaché leurs traditions, qui remontent à une très haute antiquité, à celles de la Genèse, et ont falsifié de cette manière leurs chroniques. Adoptant également les généalogies qui se trouvent dans les livres des Arméniens, ils prétendent qu'ils descendent, comme ceux-ci, de Thargamos, arrière-petit-fils de Japhet, fils de Noé. A travers toutes les fables qui enveloppent la tradition sur l'origine de cette nation, on découvre cependant qu'elle descendit de la haute chaîne de Pambaki, dont la double cime, appelée *Alaghès*, est encore couverte de neige au mois de juin. Les premiers Géorgiens se dirigèrent de là vers le nord, et peuplèrent les vallées qui se trouvent entre cette chaîne et le Caucase. L'histoire géorgienne indique le pays situé au sud du Kour, jusqu'aux rives du Bedroudji (nommé actuellement Debeté), comme résidence de K'arthlos, qui passe pour fondateur de la nation. C'est de ce canton que les Géorgiens se répandirent au nord, et plus tard à l'ouest, jusqu'à la Mer-Noire.

La nation géorgienne se partage en quatre branches principales, qui diffèrent entre elles tant par les dialectes qu'elles parlent, que par leur état moral et politique. La branche principale, qui en même temps est la plus civilisée, est celle des Géorgiens proprement dits; elle s'étend sur le K'arthli, le Kakhéthi et l'Imiréthi, jusqu'aux bords du Tskhénis-tsqali, qui se jette dans le Phase. Les Pchavi et les Goudamaqari, qui occupent quelques vallées étroites du Caucase, à l'est de l'Aragvi supérieur, appartiennent à cette même branche, quoiqu'ils parlent l'ancien dialecte géorgien, qui diffère con-

sidérablement de celui qui est en usage aujourd'hui. Les habitans de la Mingrélie, de l'Odichi et de Ghouria, forment la seconde branche de la nation géorgienne; leur idiome est moins pur que celui de la première. La troisième ne contient que les Souanes, ou Chnaou; leur langue est encore plus dissemblable et mêlée d'un grand nombre de mots caucasiens, qui la rendent même inintelligible aux Mingréliens. Les Souanes habitent les hautes montagnes du Caucase, à l'ouest de l'Elbrouz, et au nord de l'Imiréthi, jusqu'aux sources du Tskhénis-tsqali, de l'Engouri et de l'Egrissi. La quatrième branche enfin comprend les Lazi, appelés par les Turcs Laj; c'est un peuple farouche, dont les habitations dans le Pont s'étendent depuis Trébisonde, le long de la côte de la Mer-Noire, jusqu'à l'embouchure du Tchorokhi, fleuve qui les sépare du Ghouria. Leur langue s'approche du mingrélien. Dans le moyen âge, le nom des Lazes était donné à tous les Géorgiens qui occupaient les rivages du Pont-Euxin.

Les Géorgiens n'étant pas originaires du Caucase, et n'occupant que les vallées du versant méridional de cette chaîne, je crois inutile de décrire leur manière de vivre, leurs mœurs et leurs usages; ces détails sont d'ailleurs suffisamment connus par les voyageurs qui ont parcouru leur pays. Nous avons vu que cette nation est tombée sous la domination russe; depuis cet événement, il est vraisemblable que son sort n'a pas empiré; cependant elle ne paraît pas très disposée à endurer un joug étranger; aussi les Géorgiens saisissent-ils toutes les occasions de se révolter.

PEUPLADES TURQUES.

Les *Peuples Turcs* qui habitent quelques vallées du Caucase et les belles plaines qui l'entourent du côté de l'orient, sont pour la plupart nomades. On les appelle vulgairement *Tartares*. Ils appartiennent à deux branches différentes de la souche turque; ce sont ou des Nogaïs, ou des Turcomans. Les Bazians occupent les Alpes caucasiennes entre les sources du Kouban, du Baksan, du Tcheghem, du Naltchik, du Tcherek et de l'Argoudan. Cette tribu, d'origine nogaïe, habitait autrefois les bords de la Kouma supérieure et les villes de Madjar; ce ne fut que dans le xve siècle qu'elle se retira dans les hautes montagnes. Les Koumuk sont une autre peuplade turque; ils parlent un dialecte particulier, et occupent les promontoires nord-est du Caucase et les contrées arrosées par le Soundja, l'Aksaï et le Koï-sou inférieurs. Ils sont gouvernés par plusieurs petits princes, qui vivent presque toujours en mauvaise intelligence entre eux, et reconnaissent la suprématie de la Russie. Les Koumuk ont des villages stables; ils sont agriculteurs, ont peu de bétail, et s'adonnent à la pêche de leurs rivières, qui sont très poissonneuses. Les Turcs nomades du Daghestân sont d'origine turcomane, et s'appellent généralement *Tarekameh*.

Les recherches auxquelles je me suis livré pour connaître la population de l'isthme caucasien m'ont fourni le résultat contenu dans le tableau suivant; je crois pouvoir en garantir l'exactitude approximative, puisqu'il est tiré de pièces authentiques.

TABLEAU DE LA POPULATION DES PAYS SITUÉS ENTRE LA MER-NOIRE ET LA CASPIENNE.

TCHERKESSES.

	Familles ou maisons.
1. *Bezenlié*, sur la Laba supérieure, à la sortie des hautes montagnes, jusqu'au Khots.....	1,600
2. *Moukhoch*, aux pieds des montagnes noires, boisées, sur les rivières qui se jettent dans le Yaman-sou.....	670
3. *Abazekh*, dans les cantons supérieurs où coulent le Pfarzekh, le Pseïr, le Pchass et le Pchakh.....	15,000
4. *Temirgoï* ou *Kemour kwæhé*, confinent avec le Moukhoch et habitent principalement l'Arim.....	5,100
5. *Bjedoukh*, sur plusieurs rivières que le Kouban reçoit à gauche.....	850
6. *Hattoukaï* ou *Hattikwæhé*, sur les bords du Chag'wacha.	460
7. *Chapchikh*, à l'ouest des Bjedoukh, dans les montagnes boisées qui s'étendent jusqu'à Anapa.....	10,000
8. *Bjana* ou *Jani*, sur l'Atta-koum et dans le voisinage.....	240
9. *Adaly*, sur la rive gauche du Kouban, à son embouchure, et sur le liman de ce fleuve.....	420
10. *Skhegakaï*, sur le Bougour et ses affluens, tout près et au dessous d'Anapa.....	950
11. Tcherkesses de la *Grande Kabardah*.....	11,250
12. Tcherkesses de la *Petite Kabardah*.....	4,590
	51,130

ABAZES.

1. *Alti kessek*, ou *Petite Abaza*, sur le Kouban supérieur.	2,328
2. *Bechilbaï*, sur l'Ouroup.....	4,500
3. *Midawi* ou *Madowé*, sur la Laba supérieure.....	860
	7,688

Report.....	7,688
4. *Barrakaï*, sur le Khots et ses affluens, dans les cantons de Kounak-tav et Jighil Boulouko.....	560
5. *Kazil beg*, entre les sources de la grande et de la petite Laba, jusqu'à la Mer-Noire.....	260
6. *Tchegreh* et *Bagh*, sur la gauche de la Laba.....	480
7. *Toubi* et *Ouboukh*, près de la Chag'wacha et de Pchakh, jusqu'aux montagnes de neige et la Mer-Noire.....	540
8. *Bsoubbéh*, au sud-ouest des précédens, jusqu'à la Mer-Noire et Sokoum-kalah.....	520
9. *Natoukhai*, à l'ouest des Tcherkesses Chapchikh, sur les dernières montagnes noires, jusqu'au Mez-kiakh, qui se jette dans la Mer-Noire.....	5,350
10. *Kouch'hazip Abazi*, ou Abazes qui habitent au delà des montagnes. Ce sont les tribus Ouboukh, Chachi, Ibsip, Koubikhan, Aratkhovas, Bah et Nalkoupi Madjavi.	38,500
	53,898

NOGAÏ, AU DELA DU KOUBAN.

1. *Mantsour-oglou*, sur le Khots.....	450
2. *Nawrouz-aoûl*, sur la Laba inférieure.....	650
3. Hordes qui appartiennent aux descendans des Sulthans de Crimée.....	180
4. Autres hordes dispersées sur la gauche du Kouban et ses affluens, jusqu'aux bords de la Mer-Noire, et sur les bords du Terek et de ses affluens	8,200
	9,480

OSSÈTES.

1. *Dougores*, dans les vallées de l'Ouroukh et de ses affluens.....	8,300
2. Sur les bords du Dourdour et de l'Ours-don.....	650
	8,950

Report.....	8,950
3. Tribus de Sakha, Nar, Sramaghi, Walaghir et Koubat, sur l'Arre-don et ses affluens.....	9,450
4. *Tsmitti*, dans la vallée du Fiag.....	1,800
5. *Tagaté* ou *Tagaouri*, sur le Kizil et le Gnal-don.....	1,260
6. *Tirsaou*, à la source et dans la vallée du Terek supérieur.	1,040
7. Dans la vallée du Terek, depuis Kobi jusqu'à Vladikavkas.....	800
8. Sur le Makal-don, affluent de droite du Terek.....	165
9. Ossètes, au sud de la chaîne principale du Caucase, en Géorgie.....	10,450
	33,915

MITSDJEGHI.

1. *Ingouches*, soumis et non soumis à la Russie.....	4,600
2. *Terli*, *Kara-boulak*, *Soslanki*, *Meredji*, *Datakh* et *Alkoun*, entre l'Assaï et le Ghekhé.....	7,350
3. Ingouches *Galga*, sur l'Assaï supérieur.....	3,500
4, *Tchetchentses*, pacifiés et indépendans, dont on ne sait pas le nombre avec exactitude.....	20,000
5. *Touchi*, au nord du Kakhethi.....	400
	35,850

LESGHI.

1. *Avar* ou *Koundzakh*, sur le Koï-sou et l'Atala.....	14,700
2. *Tkœseroukh*, sur le Karak, affluent du Koï-sou.....	420
3. *Hidatlé*, sur le Koï-sou.....	400
4. *Moukratlé*, sur le Karak.....	200
5. *Qunsokoul*, sur le Koï-sou.....	550
6. *Karakhlé*, sur le Karak, affluent du Koï-sou.....	1,230
7. *Gounbet*, sur le Koï-sou inférieur.....	250
8. *Arrakan*, sur le Koï-sou.....	420
	18,170

	Report.....	18,170
9.	*Bourtunnæh*, sur le Takhara, affluent du Koï-sou.....	500
10.	*Antsoukh*, sur les bords du Samoura.....	1,500
11.	*Thebeli*, sur la même rivière, au dessous d'Antsoukh....	350
12.	*Toumourghi*, au dessous de Thebel, sur le Samoura.....	160
13.	*Tchilik*, sur le Samoura.....	520
14.	*Tchari*, *Belakani*, et autres tribus lesghi, dans les montagnes à l'est de l'Alazani.....	8,000
15.	Républiques *Dido* et *Ounso*, aux sources du Samoura.	4,500
16.	*Kaboutch*, entre les Dido et le Kakhéthi.....	1,000
17.	*Andi*, sur un affluent du Koï-sou.....	800
18.	*Akoucha*, sur les bords du Koï-sou.....	18,200
19.	*Tsoudakara*, sur un des affluens du Koï-sou supérieur..	2,000
20.	*Koubitchi*, dans le Daghestân septentrional.....	1,000
21.	*Kazi Koumuk*, sur un bras supérieur du Koï-sou.....	15,000
22.	Territoire de *Djengoutaï*, dans le Daghestân septentrional.....	6,500
23.	Possessions de l'Ouzmeï des *Kaitak*.....	25,000
24.	Possessions du kadi de *Thabasserán*.....	10,000
25.	Canton de *Kourœli*.....	5,000
26.	*Makhsiler*, sur le Koï-sou inférieur.....	400
27.	*Cheki* ou *Chaki*.....	20,000
		138,700

PEUPLADES TURQUES ET TURCOMANES.

1.	Possessions du Chamkhal de Tarkou.....	12,000
2.	Koumuk d'Aksaï, d'Endery et de Kostek.....	12,000
3.	District de Derbend.....	2,000
4.	Territoire de Kouba.....	7,964
5.	——— Chamakhi.....	25,000
6.	——— Bakou.....	1,000
7	——— Sallian.....	2,000
8.	Karabagh ou Chouchi.....	5,000
		65,964

Report....	65,964
9. Gandja et Chamkhor	7,000
10. Somkhéthi	5,500
11. Chouraghéli	450
	79,914

PAYS GÉORGIENS.

1. Karthli et Kakhéthi	40,000
2. Imiréthi	35,000
3. Mingrélie	20,000
4. *Géorgie turque*, c'est-à-dire le pachalik d'Akhal-tsikhé, Gouria, Djavakhéthi et Narimani	25,000
5. Le pays des *Pchavi* et *Khevsouri*	2,000
6. *Souanéthi*, dans les hautes montagnes au nord de l'Imiréthi	3,000
	125,000

RÉCAPITULATION.

A. Tcherkesses	51,130
B. Abazes	53,898
C. Nogaï	9,480
D. Ossètes	33,915
E. Mitsdjeghi	35,850
D. Lesghi	138,700
D. Peuplades turques et turcomanes	79,914
E. Pays géorgiens	125,000
	527,887

Je ne pense pas qu'on puisse compter plus de neuf individus par deux maisons; peut-être moins dans les hautes montagnes, et plus dans les vallées inférieures, et dans les plaines de la Géorgie; ce calcul porterait donc le nombre total des habitans de l'isthme caucasien à 2,375,487.

RELIGION. — MOEURS ET USAGES.

Il n'existe pas de religion proprement dite chez les peuplades des hautes montagnes du Caucase; elles ne sont réellement ni chrétiennes, ni mahométanes; leur croyance n'est accompagnée d'aucun culte extérieur et généralement adopté; elles n'ont pas non plus de véritables prêtres. Cependant la plupart de ces tribus avaient été anciennement converties au christianisme par le zèle des empereurs grecs et des rois de Géorgie : quelques vestiges de cette religion se sont conservés dans la plus grande partie du Caucase.

Chez les Tcherkesses qui n'habitent pas les hautes montagnes, le christianisme s'est maintenu plus longtemps que chez leurs voisins; aussi voit-on encore dans leur pays un grand nombre de croix, qu'ils révèrent sans savoir ce qu'elles représentent. Les forêts qui entourent ces croix sont réputées sacrées; personne n'oserait y couper des arbres, ni même toucher aux objets qu'on y vient déposer. Les Tcherkesses et les Abazes se rassemblent devant ces croix à certains jours de l'année marqués par des fêtes solennelles. Ceux qui font la fonction de prêtres se revêtent d'un manteau de feutre, s'avancent vers la croix au milieu d'un peuple qui garde le plus profond silence, et adressent des prières à la divinité protectrice du pays, pour lui demander la conservation des champs, l'abondance des moissons, et la grâce de préserver le peuple de la peste. Plusieurs petites bougies sont attachées à la croix; on en prend

une, avec laquelle on brûle un peu de poil d'un bœuf destiné à être immolé; on commence par verser sur sa tête du bouza, boisson faite avec du millet fermenté; on l'offre au Dieu, ainsi qu'un pain azyme, dans lequel il y a du fromage. La cérémonie se termine par des festins auxquels chaque habitant du canton a contribué plus ou moins, selon ses moyens, et enfin par des danses et des jeux. Ceux des Caucasiens qui ont embrassé la religion musulmane prennent également part à ces fêtes, et y assistent avec le plus grand respect. Ces mahométans sont en général très indifférens pour leur religion; il paraît qu'ils la professent uniquement par politique pour les Turcs; entre eux ils se moquent volontiers des pratiques et des cérémonies que cette croyance prescrit.

Les Tcherkesses et les autres peuplades du Caucase occidental célèbrent le premier jour de l'an presque à la même époque que nous. Ils connaissent la Pâque, qu'ils chôment en honneur d'un certain saint. Pendant les quinze jours qui la précèdent, ils s'abstiennent de manger des œufs. Le commencement de chaque saison est également signalé par des réjouissances. Parmi les divinités qu'ils révèrent, et qui ne paraissent pas devoir leur origine au christianisme, les principales sont : *Mérissa*, qui a quelque analogie avec Cérès, et qui est spécialement la protectrice des abeilles. Les Tcherkesses prétendent qu'à une époque où ces utiles insectes périrent tous, la seule qui survécut alla se réfugier dans la manche de Mérissa, qui l'y conserva, et que c'est de cette abeille que viennent toutes celles qui existent maintenant. La fête de cette divinité est célébrée en été.

Les Tcherkesses coupent dans la forêt un jeune poirier; après l'avoir extérieurement dépouillé de ses branches, ils portent chez eux ce tronc ébranché, qu'ils adorent comme une divinité : ils l'appellent *Séossérès;* on en voit un chez presque toutes les familles. Vers l'automne, le jour consacré pour sa fête, on le porte en grande cérémonie dans l'intérieur de la maison, au bruit de différens instrumens et des cris de joie de tous les habitans, qui le complimentent sur son heureuse arrivée; il est couvert de petites bougies, et à son sommet est attaché un fromage. On forme un cercle autour de ce tronc; on boit du bouza, on mange, on chante, ensuite on le congédie, et on le replace dans la cour, où il passe le reste de l'année appuyé contre le mur, sans recevoir aucune marque de respect particulière. On le regarde comme le protecteur des troupeaux. Il a deux frères. Le protecteur des forgerons s'appelle *Tlièbse*. Le jour de sa fête on fait en son honneur des libations sur un soc et sur une hache. Les Russes et autres chrétiens qui ont visité le pays des Tcherkesses ont pris Mérissa pour la Vierge Marie, Tlièbse pour David, et le bâton Séossérès pour saint Jean.

La plupart des Caucasiens ont une grande vénération pour le tonnerre. Si quelqu'un est tué par la foudre, ils disent que c'est le prophète Élie qui l'a frappé, parce que la bénédiction de l'Éternel l'avait distingué. On pousse des cris de joie, on chante, on danse autour du corps; tout le monde accourt pour participer à cette joie et célébrer le bienfait d'Élie. L'orage passé, on revêt le défunt d'autres habits, on le replace, étendu sur un coussin, au même endroit et dans la position où il a été

trouvé, et l'on continue à danser jusqu'à la nuit. Les parens du défunt chantent, dansent, et montrent la même gaieté qu'à une fête, car un visage triste est regardé comme offensant pour le prophète Élie, et par conséquent comme digne de châtiment. Cette fête dure huit jours, après lesquels l'enterrement a lieu avec beaucoup de solennité; il est suivi de festins; enfin on élève un grand tas de pierres sur le tombeau, près duquel on suspend la peau d'un bouc noir à une grande perche, et les vêtemens du défunt à une autre.

Le prophète Élie joue en général un très grand rôle dans les croyances des Caucasiens; beaucoup de rochers et de cavernes lui sont dédiés. Dans le voisinage du grand village Ossète, nommé Kakadour, on voit au bout d'une plaine un rocher très élevé, sur le sommet duquel il y a une de ces cavernes, regardée comme un sanctuaire : on en raconte des prodiges sans nombre. On dit que sa partie supérieure est de couleur verte; qu'il y a au milieu une pierre très haute qui tient lieu d'autel, et qui a une cavité dans laquelle se trouve un gobelet d'argent, rempli de bière. L'entrée de cette caverne n'est connue que de l'homme qui vient annuellement y offrir des sacrifices. Au-dessous du rocher où est cette grotte, les bestiaux paissent sous la protection du saint en toute sûreté, sans qu'on ait besoin de les garder, parce que la mort et l'aveuglement punissent quiconque oserait les toucher. Au lieu de faire un serment solennel, il suffit de monter avec confiance de la plaine vers la caverne. Les Ossètes du voisinage racontent qu'un de leurs compatriotes, fait prisonnier, s'étant enfui dans les pays occi-

dentaux, et ne trouvant pas la route pour retourner dans sa patrie, rencontra un chat qui se métamorphosa en aigle, l'enleva, et le porta, par-dessus les mers et les montagnes, jusqu'à la vallée dans laquelle est situé Kakadour. C'est le chef de la famille issue de cet homme qui fait tous les ans le pélerinage à cette caverne; il doit être alors en état de pureté, et vêtu d'habits neufs, faits par lui-même. Durant le sacrifice il aperçoit une lumière sacrée, et quand le gobelet de bière placé sur l'autel déborde, il prédit des moissons abondantes, la paix, l'union, et des temps heureux. Une grande partie des tribus ossètes honorent cette caverne, et tous les ans, en été, elles célèbrent, dans la plaine qui est au-dessous, une grande fête dans laquelle on offre à Élie de la bière, des bœufs, des moutons. Le lendemain, le grand-prêtre reçoit de chaque métairie la moitié d'un mouton et un peu de pain; il mange ces provisions avec les anciens de son village, dans un festin public, pendant lequel il raconte les apparitions et les prophéties dont il a été favorisé.

De semblables cavernes, dédiées au prophète Élie, ou à d'autres saints, se trouvent chez diverses tribus ossètes et mitsdjeghies. Dans le Daghestân, celle du mont Bech-barmak, presque sur les bords de la mer Caspienne, est la plus célèbre. On y montre la table, le lit et la chaise d'Élie; ce sont des blocs de rocher, dans lesquels l'imagination voit les meubles du prophète. Cependant, comme le Bech-barmak est situé dans un pays actuellement mahométan, on n'y offre plus de sacrifices. Dans les autres cantons du Caucase, où l'islamisme n'a pas pénétré, on offre à *Ilia*, ou Élie, dans les lieux consacrés, des chèvres

dont on mange la chair, et on en étend la peau sur un grand arbre. Le jour de la fête de ce saint, ces peaux sont honorées d'une manière particulière, afin que le prophète éloigne la grêle et accorde une riche moisson. Les habitans des hautes montagnes se rendent souvent à ces endroits, et s'y enivrent avec la fumée du *rhododendron caucasicum;* ils s'y endorment bientôt, et regardent leurs rêves comme un présage d'après lequel ils règlent leurs actions.

De même que chez les Tcherkesses, on trouve dans les forêts, chez les Ossètes et les Mitsdjeghis, d'anciennes églises et des croix qui sont très révérées. L'intérieur des églises, qui datent pour la plupart du temps de Thamar, reine de Géorgie, est très noirci par la fumée des nombreux sacrifices qui s'y font tous les ans : on y trouve une grande quantité d'os et de cornes de victimes; parmi les dernières, on en remarque souvent plusieurs d'une grandeur démesurée; elles doivent appartenir au Doumbaï (*urus*). D'autres viennent du bouc sauvage et du bouquetin du Caucase.

Les montagnards païens observent encore le grand jeûne de l'église grecque, qui précède la Pâques, et qui dure huit semaines, pendant lesquelles ils s'abstiennent de viande, de beurre et de lait; ils ne mangent alors que du pain et des végétaux; quelques uns observent d'autres carêmes. Après le grand carême, ils se rassemblent près des églises et des chapelles; les anciens font la prière, et l'on mange de la viande en commun, ce qui se pratique de la manière suivante : avant de brûler les os de l'animal qui a été immolé, le plus âgé de la com-

munauté se met à genoux, tenant à la main un petit bâton, au bout duquel est suspendu un peu de graisse ou un morceau de rognon; il en distribue une parcelle à chacun des assistans, et jette le reste au feu. La coutume de brûler les os de la victime, excepté ceux de la tête, a quelque chose d'analogue avec celle de l'agneau pascal des Juifs.

Le jour de Saint-Michel, les Tcherkesses tuent des bœufs et font de la bière; ils tuent des chèvres à Noël, et des cochons le jour de l'an; ils croient à l'influence des bons et des mauvais esprits; ils révèrent encore particulièrement saint Georges, saint Michel et saint Nicolas. Ils prétendent que ce dernier se montre souvent sous la forme d'un aigle.

La plupart des tribus montagnardes du Caucase ont des devins qui habitent les rochers sacrés, et qu'on appelle saints hommes; ils sont chargés d'accomplir les cérémonies dans les sacrifices ordinaires, et, moyennant un cadeau, ils découvrent l'avenir à ceux qui les consultent. Il y a aussi des vieilles femmes et des vieillards qui, le soir de la Saint-Silvestre, tombent dans une espèce d'extase, de sorte qu'ils restent étendus à terre, immobiles, comme s'ils dormaient. En s'éveillant, ils disent qu'ils ont vu les ames des défunts, tantôt dans un grand marais, tantôt montées sur des cochons, des chiens ou des boucs : lorsqu'ils voient une ame sarclant du blé dans les champs et le portant dans le village, ils en augurent une moisson abondante.

Les Caucasiens ont une grande vénération pour les étoiles tombantes, qu'ils appellent étoiles ou croix vo-

lantes, ou saints volans. Lorsque la nouvelle lune paraît pour la première fois sur l'horizon, tous ceux qui la voient tracent en l'air, avec leurs couteaux ou leurs poignards, des croix vers la lune et vers les étoiles, et décrivent de la même manière un cercle de croix autour d'eux, parce qu'ils regardent l'apparition de la nouvelle lune comme un phénomène très saint.

Ces peuples donnent un caractère singulier au serment. Lorsqu'un vol a été commis dans une tribu, tous ses membres jurent par un chien, par un chat, ou par les morts. L'accusé parcourt le village avec un chien, et s'écrie à haute voix : « Je veux tuer ce chien. » Alors le véritable voleur avoue ordinairement son délit, parce qu'une croyance établit que participer à la mort d'un chien porte malheur. Celui qui prête serment coupe souvent la tête d'un chat, ou bien il pend un chien, en disant que l'animal vengera le parjure en égratignant, en mordant et en tourmentant le coupable. Quiconque soupçonne un de ses voisins de l'avoir volé, le conduit à l'endroit où ses proches sont enterrés, et l'accusé, se mettant près du tombeau de son père, de sa mère ou de son frère, s'écrie : « Si j'ai volé, je veux dans l'autre « monde servir de cheval à mon père, à ma mère ou à « mon frère; mais, si je suis innocent, que cette puni- « tion tombe sur le coupable. » Mettre des excrémens d'animaux au bout d'un bâton, et prononcer l'imprécation : « Que le voleur en soit rassasié dans l'autre monde, » garantit mieux un troupeau que ne le ferait un gardien. Pour marque d'une alliance, on enfonce un pieu dans la terre, en déclarant que le transgresseur est hors de la loi.

Cependant on trouve dans les pratiques religieuses de tous les peuples qui habitent les hautes montagnes, depuis le pays des Lesghi jusqu'aux bords de la mer Noire, tant de vestiges de christianisme, qu'on ne peut douter qu'ils ne soient des chrétiens dégénérés, qui ont repris la plupart des superstitions de l'ancien paganisme. Ils n'ont toutefois aucune notion du baptême. Les anciens des familles les plus considérables, qui sont en relation avec les Tcherkesses et les Lesghi mahométans, se disent sectateurs de l'islamisme; mais ils ne le prouvent qu'en s'abstenant de la chair de porc, et ne savent pas même réciter leurs prières ordinaires en langue arabe.

Ces peuples n'ont pas de lois proprement dites, et la propriété n'est en sûreté qu'autant qu'elle est défendue par la force. Chaque village a cependant ses anciens, qui cherchent à terminer les différens, et maintiennent l'ordre passablement : ils sont généralement respectés; mais on ne leur paie aucune espèce d'impôt ni de rétribution. Ils se mettent presque toujours à la tête des expéditions de brigandage, et ont une grande influence sur les résolutions de leurs compatriotes.

Quoique les farouches habitans du Caucase soient encore loin d'un véritable état de société, deux grands principes, généralement adoptés parmi eux, contribuent puissamment à brider les passions atroces, ce sont *les devoirs de l'hospitalité*, et *la vengeance du sang répandu*. L'un de ces principes est le complément de l'autre. L'hospitalité des Caucasiens ne consiste pas seulement à recevoir un étranger avec bienveillance dans sa maison, à le nourrir et à

le protéger, elle fait contracter une alliance conventionnelle entre deux individus ou deux familles, alliance que personne ne peut rompre sans s'attirer la haine de toute la tribu, et sans encourir la juste punition du manque à la foi jurée. Si un Caucasien en prend un autre sous sa protection, ou s'il l'accueille comme son hôte, celui-ci peut compter sur lui en toute sûreté, et même lui confier sa vie. Jamais son *konâk* (c'est le nom de cette espèce d'allié) ne le trahira, ni ne le livrera à ses ennemis. Si ceux-ci menacent d'emmener l'hôte de vive force, la mère de la famille qui lui donne hospitalité lui fait sucer le lait de son sein, et le reconnaît ainsi pour son fils légitime; ses nouveaux frères sont alors obligés de le défendre contre ses ennemis, au péril de leurs jours, et, s'il est tué, de venger son sang. Ces services sont réciproques entre les deux *konak*, ou entre les familles alliées par ce principe de garantie mutuelle.

La vengeance du sang répandu est encore plus rigoureusement exercée dans le Caucase que chez les Bedouins; c'est un devoir sacré qui passe de père en fils; son effet s'étend à toute la famille de celui qui a provoqué cette vengeance en commettant le premier meurtre. L'observation de ce principe est la cause ordinaire des guerres entre les tribus caucasiennes; leur haine implacable contre les Russes est en partie produite par le même motif. Il y a pourtant un moyen de racheter le sang répandu, mais rarement on a recours à cet expédient, qui n'est pas toujours sûr, car il arrive souvent que les plus proches parens de celui qui est tombé sous le fer du meurtrier entrent en composition avec celui-ci, tandis

qu'un neveu éloigné lui fait subir l'effet de sa vengeance. Si le meurtrier est riche, il peut, par des présens donnés à la famille ennemie, suspendre l'exécution du droit du talion; mais il est difficile de l'empêcher pour toujours. C'est pour cette raison qu'on voit fréquemment dans la même maison celui qui doit tomber victime d'un meurtre qu'il a commis, et l'homme sur lequel pèse le devoir d'exécuter cette vengeance. Rien ne fait soupçonner dans leur conduite l'un envers l'autre qu'ils soient ennemis, et cependant l'offensé épie sans cesse l'occasion d'apaiser les mânes de son parent ou de son hôte par la mort du meurtrier. Vingt ans, et même un plus grand nombre d'années, s'écoulent souvent avant que la vengeance s'accomplisse, et sans que les deux parties aient pendant ce temps la moindre querelle ensemble. L'exemple suivant montrera l'effet singulier produit quelquefois par le droit du talion dans le Caucase. Un Ossète, nommé Bauto, tua d'un coup de fusil un de ses compatriotes, en 1759; neuf ans après il fut assassiné pour ce forfait par Ahmed, fils aîné de Mambed. Ahmed adopta aussitôt Kaitoukho, fils unique de Bauto, qui n'avait alors que cinq ans. Cet enfant fut élevé avec les fils d'Ahmed; les soins que son père adoptif lui prodigua firent naître en lui le sentiment de la piété filiale, et les habitudes de la jeunesse le portèrent à chérir ses nouveaux frères. Arrivé à l'âge de puberté, Ahmed lui accorda les mêmes avantages qu'à ses propres fils, lui donna une épouse, et le réintégra dans tous les biens de son père. Mais aucun de ces sacrifices n'avait été capable de faire taire la voix intérieure qui excitait Kaitoukho à venger la mort de l'auteur de

ses jours. Cependant il ne parvint pas à accomplir ce devoir; il fut tué, en 1784, dans une expédition contre les Tchetchentses. Alors Tevo, fils du frère de son père, hérita de la vengeance avec les autres biens de son oncle; et quoique Ahmed cherchât à éviter le sort qui le menaçait par des présens considérables et par des démonstrations d'amitié faites à Tevo, il n'osa cependant jamais sortir de la limite de ses possessions sans être accompagné d'un cortége nombreux qui pût le protéger contre les attaques de son ennemi. C'est ainsi que la vengeance est devenue chez les Caucasiens une partie de l'héritage; c'est une dette que celui qui le recueille est obligé de recouvrer tôt ou tard, s'il ne veut pas s'exposer au mépris de ses compatriotes.

Un autre exemple démontrera que la vengeance du sang d'un hôte est aussi obligatoire que celle du sang d'un père et d'un parent. Missost, fils d'Ahmed, propriétaire du village de Tchim, tua Alkhest Mouldaraté, prince tcherkesse, qui avait tenté d'enlever de force sa sœur. Le quatrième frère de ce Missost, nommé Arslan bey, vengea la mort du prince tcherkesse, dont il était le *konak*, ou l'hôte ami, en tuant son propre frère d'un coup de pistolet pendant qu'il dormait sur une échauguette; puis il se réfugia chez les Ingouches, où il vivait encore avec sa famille en 1811.

CHAPITRE V.

Division politique des pays Caucasiens. — Possessions russes. Possessions turques. — Provinces limitrophes de la Perse.

I. POSSESSIONS RUSSES.

I. *Pays Géorgiens.* Le *Kharthli* et le *Kakhéthie* furent définitivement incorporés à l'empire russe en 1802. On en forma le gouvernement de *Grouzia,* nom qui est une corruption du mot turc *Gurdji*, désignant les Géorgiens. Les écrivains allemands et autres l'ont encore plus défiguré en le changeant en *Grouzie* ou *Grouzinie*, et il y a eu des géographes qui ont copié cette faute avec un air de prétention, afin de paraître plus savans que leurs prédécesseurs. Tiflis devint alors le siége d'un gouverneur, qui reçut le titre de *Pravitel Grouzia* ou d'*Administrateur de la Géorgie.* Il fut placé sous la dépendance du gouverneur-général, commandant des troupes stationnées dans les provinces d'Astrakhan, du Caucase et de la Géorgie. Ce dernier réside également à Tiflis. L'administrateur ne s'occupe que des affaires civiles. On divisa à la même époque la Géorgie en cinq districts, ceux de Gori, Lohri, Douchéthi, Thélavi et Signakhi. Les bureaux et

les administrations furent établis à Tiflis; savoir, l'expédition exécutive, ou le véritable gouvernement, la chambre des domaines et le trésor, le tribunal criminel et le tribunal civil; enfin une commission médicale. Les chefs-lieux des districts eurent des commandans, des directeurs de police, des trésoriers, des tribunaux provinciaux, et des magistrats furent placés dans tous les lieux où ils parurent nécessaires. Les frais annuels de l'administration de la Géorgie s'élevoit à 71,020 roubles en argent (environ 284,080 francs) : 240,000 furent destinés à la construction de bâtimens pour les bureaux du gouvernement et pour d'autres objets. Les postes les plus éminens dans la magistrature furent donnés de préférence aux princes et nobles géorgiens, en cas d'égalité de talens. Les causes judiciaires devaient être décidées d'après les lois russes, en consultant cependant le Code géorgien du roi Vakhtang; et dans les affaires criminelles on devait avoir égard aux idées généralement reçues parmi les indigènes.

Le roi Vakhtang, qui régnait au commencement du 18e siècle, fit traduire du grec les lois de l'empereur Léon le philosophe, et celles des rois d'Arménie; il revit lui-même ces traductions, et y joignit plusieurs additions importantes. Ce Code, dont une copie se trouve à Paris, à la bibliothèque royale, jouit d'une grande estime dans tous les pays caucasiens; plusieurs peuples des montagnes s'en servent pour décider leurs différens. Malgré les efforts de Vakhtang pour donner à ses lois le plus haut degré possible de clarté et de perfection, et pour introduire dans ses États une bonne

administration de la justice, il prévit que ni lui ni ses successeurs ne pourraient y réussir complétement; il termina son Code par la phrase suivante, qui n'est pas très flatteuse pour ses sujets : « J'ai rédigé ce livre de lois, » mais en Géorgie on n'a jamais jugé avec équité, et on » n'y jugera pas non plus à l'avenir, sans s'écarter des » règles qu'elle prescrit, »

Quant aux provinces nouvelles que la Russie a acquises au sud du Caucase, elles ne peuvent être gouvernées toutes de la même manière. Les pays habités par des chrétiens du rit grec et arménien, sont susceptibles de recevoir des institutions semblables à celles qui existent en Russie, mais il n'en est pas de même des contrées mahométanes. Il serait difficile d'introduire dans ces dernières les lois russes qui n'admettent pas la peine de mort. Suivant l'opinion des nations asiatiques, une espèce de cruauté est indispensable à un gouvernement qui veut être fort, et on conçoit facilement que la peine capitale est nécessaire dans des pays où la vengeance du sang répandu est regardée comme un devoir sacré. Dans l'état actuel de civilisation des peuplades du Caucase, on ne parviendrait pas à leur faire comprendre que le meurtre peut être autrement puni que par la mort du meurtrier, et qu'une punition corporelle et l'exil du criminel en Sibérie soient une satisfaction complète pour la famille et les alliés de celui qui est tombé sa victime. Dans plusieurs de ces provinces, les Russes se sont contentés de laisser les anciens chefs, et de ne leur imposer qu'un tribut assez médiocre; mais par ce moyen, ils ne parviendront jamais à s'attacher sincère-

ment des tribus mahométanes, que leurs idées superstitieuses et fanatiques empêcheront toujours d'être sincèrement soumises à des maîtres qu'ils qualifient de mécréans.

De tout temps le paysan serf a été opprimé en Géorgie par les princes et les nobles auquel il appartient. Le maître s'appropriait presque tout ce que le serf gagnait, et chaque famille de cultivateurs était de plus obligée de fournir annuellement au roi soixante-sept livres de froment, indépendamment de l'impôt foncier. Les habitans des villes payaient environ 40 francs par famille; de sorte qu'on pouvoit évaluer ainsi le revenu que le roi de Géorgie tirait de ce pays :

Impôts directs.....	2,400,000 f.
Douanes rapportaient.....	100,000
Mines de Somkhéthi, en or et en argent.....	252,000
Impôt des districts mahométans qui bornent la Géorgie au sud.....	60,000
Total.....	2,812,800

Ces revenus, qui avaient diminué beaucoup depuis l'invasion des Persans en Géorgie et la dévastation de Tiflis, paraissaient si insignifiantes au gouvernement russe, qu'on les *destina* à la réédification des bourgs et des villages, détruits pendant les troubles continuels qui avaient agité le pays.

Il n'est pas probable que les revenus aient considérablement augmenté depuis que les Russes possèdent le pays; mais il est certain que depuis cette époque on a envoyé annuellement huit millions de francs en Géorgie, pour subvenir aux frais d'entretien d'une armée de 30 à

40,000 hommes, stationnés au sud du Caucase, afin de défendre les provinces nouvellement acquises contre les invasions des Turcs, des Persans et des peuples des montagnes. Cette armée ne trouvant pas dans les contrées qu'elle occupe les vivres dont elle a besoin, on est obligé de les expédier en grande partie par la mer Noire, et à travers le Caucase, par un chemin où les voitures ne peuvent passer qu'avec de grandes difficultés. Tous les autres objets nécessaires pour l'équipement et l'armement des troupes arrivent de la même manière en Géorgie; on peut donc juger que la possession de cette contrée doit être très onéreuse pour la Russie. Quarante mille hommes suffisent à peine pour tenir en bride et la population de la Géorgie et les tribus guerrières du Caucase, qui épient toutes les occasions pour piller le pays et emmener les habitans en esclavage.

Au lieu d'employer les moyens de se faire aimer et respecter dans ces provinces nouvelles, le gouvernement russe a commis la faute grave de se servir de la Géorgie comme d'un lieu d'exil pour les officiers qui ont commis des fautes graves dans leur service, et les comptables qui ont malversé. On les envoyait dans ce pays pour y occuper des emplois moindres que ceux qu'ils avaient eus précédemment en Russie; or, est-ce un bon moyen de se concilier l'estime d'un peuple, peu disposé en faveur des étrangers conquérans, que de lui donner pour administrateurs des hommes qu'on a bannis de chez soi pour leur mauvaise conduite? Ce motif et plusieurs autres sont cause qu'en Géorgie on a peu d'attachement pour les Russes.

Les belles vallées du versant méridional du Caucase sont fertiles, mais elles ne sont pas cultivées. On y récolte principalement du blé, de l'orge de l'avoine, du froment, des lentilles, du maïs, du riz, du coton et du chanvre. Le paysan géorgien se borne à semer les céréales dont il croit avoir besoin pour se nourrir lui et sa famille, et pour aller échanger dans les villes voisines contre d'autres, choses de première nécessité. Le caractère paresseux de cette nation ne lui permet pas de se livrer à des travaux et à des entreprises qui pourraient l'enrichir; tout le commerce se trouve entre les mains des Arméniens; il ne consiste d'ailleurs que dans le trafic des marchandises, et ne s'étend pas aux productions de la terre.

Malgré la fertilité du sol, l'agriculture est encore dans son enfance en Géorgie. La charrue, dont on se sert ordinairement, est si lourde, qu'il y faut atteler six ou huit paires de buffles. Entre deux paires, un homme assis sur le joug excite les buffles en criant et en les frappant; un autre, placé au manche, dirige la charrue, et appuie souvent le pied sur le soc quand il ne s'enfonce pas assez avant dans la terre. Comme cette charrue ne verse constamment la terre qu'à droite, il faut, quand on veut tracer un sillon tout près d'un autre, commencer toujours par le même bout, ou bien, ce qui est plus avantageux, labourer une pièce de terre de deux côtés en même temps. Le sillon a un pied et demi de largeur et plus d'un de profondeur. Avec cette charrue, qui occupe seize buffles et cinq hommes, on peut, en quatre heures, labourer 43,470 pieds carrés. — La herse que

l'on emploie pour recouvrir la semence est encore plus défectueuse que la charrue. On prend une forte planche longue de sept pieds sur un pied de largeur; on fixe contre cette partie une perche à laquelle on attache, par leur gros bout, des arbres de longueurs différentes, et on laisse traîner leurs branches. Au milieu de la planche on fixe, par une courroie, un timon auquel on attèle plusieurs paires de bœufs les uns derrière les autres : pendant que ces animaux traînent la herse, un ou deux hommes se tiennent debout sur la planche, afin que la terre étant fortement pressée, la semence soit bien enterrée par le gros bout des arbres, dont les branches traînantes la recouvrent encore mieux de terre.

La production principale de la Géorgie est le vin, qui est d'une qualité excellente, et abonde tellement dans les pays situés entre la mer Noire et la Caspienne, qu'il deviendrait l'article le plus important de l'exportation, si l'on pouvait introduire une meilleure manière de le préparer et de le garder. A présent on le presse sans soin, et on le laisse fermenter avec si peu de précaution, qu'il ne dure pas même jusqu'à la vendange suivante. Pour le transporter on se sert d'outres, faites avec des peaux entières d'animaux, qu'on enduit intérieurement de pisasphalte, pour les rendre impénétrables, ce qui donne au vin un très mauvais goût, et contribue à l'aigrir. Jusqu'à présent les Géorgiens ont été trop insoucians pour mettre le vin en barrique, seul moyen de le conserver et de l'améliorer; leurs montagnes fournissent pourtant du bois excellent pour faire toute espèce de futailles; il suffirait d'envoyer dans ce

pays des tonneliers. Pendant mon séjour à Tiflis, un Hongrois, nommé *Martini*, auquel le général Goudovitch avait confié la direction de quelques vignobles appartenant au gouvernement, avait fait avec les raisins du Kakhéti plusieurs espèces de vin qui pouvaient se comparer aux bonnes qualités du Bourgogne : la mort de cet homme empêcha de suivre ces expériences utiles ; d'ailleurs elles n'étaient pas bien vues de la part des indigènes du pays, qui alors, nourrissant encore l'espérance d'échapper à la domination russe, craignaient que l'amélioration des vins de leur pays ne contribuât à disposer les Russes à ne pas quitter de sitôt la Géorgie. En effet, si l'on portait une attention particulière à la préparation du vin dans les pays caucasiens, ces contrées seraient en état de fournir à la Russie tout ce qu'elle en consomme; mais avant d'y parvenir il y a encore beaucoup à faire en Géorgie, où la crasse ignorance et les préjugés se montrent, comme ailleurs, les ennemis les plus invétérés de toute réforme salutaire.

Tiflis, la capitale de la Géorgie, est bâti sur les bords du Kour, appelé en géorgien *Mtkwari*. Cette ville se divise en trois quartiers : *Tiflis* proprement dit, ou l'ancienne ville, dans laquelle sont les bains chauds, qui est située au sud-est du Kour et peu considérable; *Kalah*, ou la citadelle, au nord de la précédente ; à l'ouest du fleuve est la plus peuplée ; enfin le faubourg d'*Isni*, séparé des deux autres parties par le seul pont qui traverse le Kour dans cette cité. Originairement *Tiphlissi* n'était qu'un village ; mais vers l'an 380 de notre ère et sous le règne de Varza Bakour, vingt-septième roi de

Géorgie, le gouverneur persan de ce pays, construisit près de ce village un fort; et en 469, le vaillant roi Vakhtang Gourgaslan, ou le loup-lion, y bâtit la ville de Tiflis, qui, ayant été ensuite dévastée par les Khazars, fut rebâtie par l'émir Agarian, et devint la résidence de la famille royale des Bagrathides, après la destruction de Mtskhétha.

La partie de la ville située à l'ouest du Kour forme à peu près un rectangle, dont le côté le plus long est baigné par le fleuve; à l'ouest elle est entourée de jardins; le côté du sud-est est appuyé sur la montagne de Solalani, et la partie de la ville qui y est bâtie descend en terrasse. Sur cette montagne s'élève, du côté du Kour, le fort de Narakléa. Un mur, avec des embrasures, long d'un quart de lieue et haut de seize pieds, part de ce fort, traverse la crête de la montagne, et se dirige à l'ouest jusqu'au fort Chardakhti, aujourd'hui détruit; il descend ensuite le long des côtés occidental et septentrional de la ville jusqu'au Kour. Son enceinte renferme donc une grande partie de la montagne où l'on ne voit aucun bâtiment. Au sud et derrière le mur, coule le *Tsakwissi,* ruisseau qui vient d'un village du même nom; il traverse une vallée profonde, entourée de hauts rochers très escarpés, et qui est fréquentée en été à cause de l'ombre et de la fraîcheur dont on y jouit. A l'ouest de Tiflis s'élève le mont Ichtourdouki, et sur sa pente on voit les ruines du couvent Mtha-tzminda, célèbre par les miracles qui s'y opèrent.

Tiflis, détruit en 1796 par Agha Mohammed-khan, n'a été reconstruit que fort lentement. Les rues, ou pour

mieux dire les ruelles de cette ville, sont presque toutes très étroites et irrégulières; aucune n'est droite, à l'exception des nouvelles rues, qui traversent les parties de la ville que le général Yermolov a fait rebâtir à la manière européenne. Les maisons et les murs qui les entourent sont construits en briques larges et plates, souvent mêlées de pierres ordinaires et de quartiers de rocher, ou formant alternativement avec ces derniers des assises, liées ensemble par de la terre glaise ou un peu de chaux. Les maisons des plus riches habitans seules ont des fenêtres vitrées; dans les autres, les carreaux sont remplacés par des feuilles de papier quelquefois huilé. Le verre est excessivement cher en Géorgie, parce qu'on ne le fabrique pas dans le pays; il vient de Russie. Les portes qui donnent dans la cour servent souvent de fenêtres, et on les laisse ouvertes pour donner du jour dans les chambres. En général Tiflis est une ville très laide. Le Kour, dont l'eau est trouble à cause du limon qu'il charrie, a un cours très rapide et occasionne souvent des inondations. Les marchés publics sont remplis de boues. La plupart des bains naturels sont malpropres; enfin, malgré toutes les améliorations introduites par les Russes, Tiflis est une ville très misérable : cependant la foule se presse dans ses rues et ses habitans *ont* l'air très affairé.

Les bazars, quoique agrandis par les soins du général Yermolov, n'ont rien d'imposant. Les boutiques forment des allées couvertes, qui traversent tout le bazar: quelques unes sont extrêmement obscures et les autres ne sont guère plus claires; mais ces allées sont sans cesse

animées par le bruit que font les ouvriers et les passans. Chaque quartier du bazar est affecté à un genre d'industrie particulier. Quand on approche d'une petite place entourée de boutiques, un tintamarre horrible annonce qu'on est dans le quartier des chaudronniers. Le cuivre, qui leur est vendu brut par le gouvernement, provient des riches mines du Somkhéthi ; ils le mettent en feuilles avant de le façonner. A peu de distance, les potiers étalent des vases de terre : une vingtaine de boutiques sont occupées par les orfèvres qui ont toujours du travail, l'argenterie, quoique grossièrement faite, étant un des objets habituels de luxe dans le pays : ils excellent dans l'art d'émailler. Près des bains sulfureux, on trouve les fourbisseurs les plus renommés pour donner aux sabres et aux poignards une trempe supérieure ; ils se servent de l'acier de Khorassân, qui est excessivement cher. Ils savent aussi parfaitement damasquiner les armes. Dans l'intérieur du bazar, quelques ouvriers fabriquent des tapis de feutre à la manière persanne; non loin de là se trouvent les fileurs de soie, qui ont le tâlent de donner à cette substance, en employant les plantes du pays, des couleurs brillantes et solides. Les corroyeurs, au lieu de tanner le cuir, l'apprêtent en le passant continuellement entre deux cylindres de bois, et finissent par lui donner une élasticité et une force supérieure aux cuirs préparés en Europe. Enfin un grand nombre de boutiques sont destinées aux bottiers, cordonniers et fourreurs. Ceux-ci fabriquent des bonnets de peau de mouton et d'agneau d'Astrakhan, noirs et gris, également en usage en Perse et en Géorgie, et qui ne diffèrent

chez les deux peuples que par la forme plus ou moins élevée.

Les caravanseraïs de Tiflis ne sont ni beaux ni spacieux, ni bien fournis de marchandises d'Asie. Ceux des Turcs et des Persans sont des édifices carrés, qui ressemblent assez à des prisons. Bâtis autour d'une cour, ils ont deux rangs de boutiques l'un au-dessus de l'autre; le nombre de ces petites boutiques est très considérable: elles sont sans meubles et servent aux marchands étrangers de magasin et d'habitation. Pendant le jour, ces marchands s'y tiennent assis par terre, fumant leur pipe, en attendant les acheteurs; la nuit, ils y couchent sur des tapis ouatés, et ne quittent le caravanseraï que lorsqu'ils ont vendu toutes leurs marchandises.

Le général Yermolov a fait construire près de sa demeure deux rangs de grandes boutiques, auxquelles on donne également le nom de caravanseraïs, mais il n'y a que peu de marchands. C'est dans le même quartier qu'on a commencé de bâtir la nouvelle ville, qui ressemble à celles de l'Europe, quoiqu'on y voie encore des centaines de masures souterraines, couvertes d'un toit sur lequel on peut se promener.

A peu près au milieu de la ville se trouve une place irrégulière, entourée par la maison du gouverneur civil de la Géorgie, et les édifices occupés par les bureaux de la police et de l'administration. On a aussi construit des bâtimens à l'européenne, près d'un cimetière qui fait partie du faubourg septentrional de Tiflis, nommé Garéthoubani.

En 1807, le nombre des habitans de Tiflis s'élevait à

18,000, sans y comprendre les officiers russes civils et militaires, ni la garnison; depuis, cette population a augmenté d'environ 2,000 ames. M. Gamba croit pouvoir porter le nombre des habitans de cette capitale à 33,000; mais ce calcul est exagéré, comme la plupart de ceux de ce voyageur, qui paraît avoir un intérêt particulier à peindre la Géorgie sous un aspect brillant.

Les travaux pénibles, le transport de l'eau du Kour aux maisons de la ville, et celui des marchandises et de tous les objets, sont, en général, le partage des Imérethiens, qui arrivent en foule à Tiflis, pour y gagner leur vie. Les colons allemands, qui occupent le village attenant aux faubourgs, sur la gauche du Kour, fournissent à la ville des plantes potagères, du beurre, des jambons, et d'autres salaisons de porc. La plupart de ces colons sont du Wurtemberg. C'est à eux et à une autre colonie de cette nation qui habite également sur la rive gauche du Kour, qu'est due la culture des pommes de terre en Géorgie. Ces allemands paraissent satisfaits de leur sort, et ne peuvent manquer de prospérer.

Gori est après Tiflis la ville la plus considérable de la Géorgie proprement dite. On y compte trois cents maisons entourées d'un mur circulaire. Le fort est au nord-est, sur une montagne de grès, qui a quatre-vingts pieds de hauteur au-dessus de la plaine dans laquelle coule le Liakhwi. Ce fort est abandonné; on ne fait plus usage que d'une petite chapelle située dans un coin du sud-est. Tout semble de même bien désert dans la ville inférieure, parce qu'on ne fait aucune réparation aux anciens bâtimens. Les maisons sont généralement au-dessus du

sol comme à Tiflis; elles se composent de quatre murs hauts de dix à quinze pieds; au milieu s'élève une cheminée conique, proportionnée à la largeur de la maison; elle a un trou rond, de trois pieds de diamètre, qui sert à laisser échapper la fumée et pénétrer la lumière, mais qui donne aussi un libre accès à la pluie. Quelques maisons sont à peu près bâties à l'européenne; on y trouve des chambres de forme oblongue, blanchies à la chaux, pourvues de cheminées, de portes et de fenêtres: celles-ci se distinguent des nôtres en ce qu'elles descendent jusqu'à terre; au lieu de carreaux de verre, elles en ont de papiers: pendant la nuit, elles se ferment avec des volets. Des toits en saillie s'avancent de chaque côté des fenêtres et des portes, ce qui met à l'abri de la pluie, mais cache aussi la lumière du jour. Les murs sont construits en brique et en cailloux roulés, tirés de la rivière et unis par de la chaux. Les toits sont plats et couverts d'argile, sur laquelle l'herbe croît.

Les autres villes du K'harthli ne méritent nullement ce nom; ce sont des amas de misérables huttes ou d'habitations souterraines appelées *sakhli* en géorgien. Un sakhli est un trou carré creusé en terre; les parois sont revêtues de pierres ou de bois; le toit est fait avec des planches couvertes de terre. Au milieu du toit est une ouverture par laquelle sort la fumée et qui laisse pénétrer la clarté du jour. L'entrée est inclinée et de côté: les étables se trouvent à côté de ces habitations et leur ressemblent complétement.

Le *Kakhéthi*, ou la partie orientale de la Géorgie, est formé par les vallées où coulent l'*Yori* et l'*Alazani*. Ce

pays était originairement une province géorgienne qui, en 1424, eut ses rois particuliers; le dernier fut Héraclius II, qui, en 1761, réunit les couronnes de K'harthli et de Kakhéthi, et établit sa résidence à Tiflis.

Ce beau pays occupe une grande partie du versant méridional des Alpes du Caucase, et s'étend presque jusqu'aux bords du Kour. Il est plus fertile et mieux cultivé que le K'harthli, et produit du vin et des grains en abondance. La plupart de ses habitans sont d'origine géorgienne; on n'y compte que peu d'Arméniens et de Juifs. Le Yori et l'Alazani, qui viennent de montagnes neigeuses, traversent le Kakhéthi dans la direction générale du nord-ouest au sud-est, et fertilisent la terre par des inondations régulières.

Les maisons diffèrent de celles du K'harthli, et ressemblent à celles des Tcherkesses. Les murs se composent de branches d'arbres ou d'osier tressées et revêtues d'un mélange de terre glaise et de fiente de bœuf. On couvre ordinairement les toits avec des roseaux. Le pays produit des fruits excellens, des grains, du vin, dont le meilleur est celui d'Akhmeta; de la soie, du coton, de la garance, du miel, des bestiaux, des chevaux et du gibier. Les mines de cette province ne sont pas encore suffisamment exploitées.

Les Russes ont partagé le Kakhéthi en deux cercles, qui sont Thelavi et Signakhi. La partie sud-est de ce pays, connue sous le nom de Khizikhi, est couverte de prairies riantes, dont les pâturages sont excellens. On y voit les ruines de la forteresse de *Top Kara-agatch*, ancienne résidence des rois du pays. A l'ouest de Khizikhi,

entre le Yori et l'Alazani, se trouve la belle plaine de Karaya, autrefois habitée par des Turcomans, qui s'y occupaient de la culture du riz, à laquelle la nature du pays arrosé par une multitude de canaux, est très favorable. Les incursions des Lesghi ont chassé de cette contrée la plupart des habitans qui se sont réfugiés en Somkhéthi, où ils restent pendant l'été; en hiver, quand ils n'ont rien à craindre des Lesghi, ils reviennent dans leurs anciennes demeures pour y faire paître leurs troupeaux.

La partie orientale du Kakhéthi, située sur la gauche de l'Alazani, est la plus fertile; elle est entrecoupée de rivières, de forêts, de jardins et de vignobles, de champs labourés et de gras pâturages. Il y avait autrefois *Gremi*, ville ancienne, qui fut détruite en 1622 par le chah Abas; il transporta ses habitans à Ispahan et à Astrabad, et les força de se faire mahométans. Ils ont quitté Astrabad, et, mêlés avec des Arméniens, demeurent à Achraf; ils élisent deux chefs : le militaire porte le titre de *sarkirdeh*, et le civil celui de *khan*.

La capitale du Kakhéti supérieur est Thélavi; elle consiste en trois petits forts, entre lesquels sont dispersées les maisons des habitans. Les deux districts lesghi de Tchar et de Belakhani ont toujours fait partie de ce pays, et sont actuellement soumis aux Russes, qui y perçoivent un tribut annuel en soie écrue.

L'*Imeréthi*, également habité par des Géorgiens, est situé à l'ouest de la Géorgie, de laquelle il est séparé par une chaîne de montagnes. Il est limitrophe avec le pachalik d'Akhal-tsikhé, le Ghouria, la Mingrelie et le

Caucause. Quoique ce pays soit, comme la Géorgie, sur le versant méridional du Caucase, il en diffère pourtant beaucoup par le sol et la température. Les montagnes y sont plus élevées, et en rendent le climat plus froid et moins favorable à plusieurs espèces de culture. Les plaines, moins exposées aux vents, et souvent inondées par le débordement des rivières qui descendent des Alpes caucasiennes, sont ordinairement fangeuses et marécageuses; l'humidité de l'air devient alors nuisible aux hommes et aux bestiaux. Quoique l'Imeréthi ait généralement moins souffert des guerres, et qu'il soit par conséquent moins dévasté que les autres pays géorgiens, l'agriculture y est négligée et le pays mal cultivé; cependant la population y est à proportion plus considérable que dans le K'harthli et le Kakhéti. Le nombre des familles monte à 35,000, dont 13,000 seulement paient des impôts.

En général le climat est beau et constant, et le terrain extrêmement fertile. Les rivières sont poissonneuses, et les montagnes du Ratcha sont riches en mines, qu'on exploite faiblement. La fertilité du sol rend les habitans paresseux; ils passent leur vie à boire et à manger, sans se soucier d'augmenter la culture ni de fonder des établissemens qui enrichiraient leurs descendans, et leur procureraient les avantages de la vie civilisée, que la génération actuelle n'a jamais connus.

En Imérèthi et en Mingrelie, l'espèce de millet nommé *ghemi* tient lieu de pain; on en fait une bouillie épaisse, qui est la nourriture ordinaire des habitans. Dans le Ratcha, et dans toute la partie septentrionale de l'Ime-

réthi, le ghomi est remplacé par le maïs et par le millet ordinaire. Le pays abonde en gibier ; c'est, comme l'on sait, la patrie du faisan (*khokhobi*). Les montagnes fournissent d'excellens bois de construction, et sont jusqu'à une certaine hauteur couvertes d'arbres fruitiers. La vigne prospère en Imeréthi et en Mingrelie, sans aucune culture ; de sorte que ces deux provinces forment un vaste vignoble. Le vin d'Imeréthi ressemble beaucoup à celui du Kakhéthi, et l'emporte beaucoup sur celui qu'on boit à Tiflis et dans le K'harthli ; enfin il est infiniment meilleur que celui des environs de Kizliar, du Don inférieur et de la Crimée. Il est digne de remarquer que le vin s'appelle en géorgien *ghuni* ou *ghwini*, et en arménien *kini ;* ces mots ressemblent assez au οἶνος des Grecs et au *vinum* des latins, tandis que cette liqueur porte dans les pays voisins des noms absolument différens (1). Cette circonstance et la grande abondance de la vigne en Géorgie et en Arménie pourraient faire conjecturer que ces contrées sont la véritable patrie de ce précieux végétal, et qu'il s'est répandu de là dans les pays qui bordent la Méditerranée du côté du nord ; cette supposition est d'autant plus probable qu'on ne retrouve pas le mot de *vinum*, ni quelqu'un qui lui ressemble, dans l'ancien idiome de l'Inde, qui cependant a conservé une foule de racines identiques avec celles du latin, du grec, et des langues germaniques.

---

(1) En persan, *meï*, *bâdeh*, *chardb*, *mul ;* en arabe, *khœmr*, *muddm*, *réef ;* en turc, *sudji*, *itchki ;* en turc-tartare, *tchikkir* ou *tchakhir*.

Les Imeréthiens ne sont pas aussi misérables que les Mingreliens; ils s'occupent d'agriculture. Plusieurs milliers, comme je l'ai déjà dit, vont annuellement à Tiflis pour y servir de porte-faix. Leur religion est la catholique du rit grec, et leur dialecte ne diffère que fort peu de celui du K'harthli : ce sont des marcheurs infatigables et qui font souvent à pied trente à trente-trois lieues par jour.

Il y a en Imeréthi une espèce de miel appelé *kwa-tapli*, ou miel de pierre : il est dur, n'est nullement gluant et a un goût agréable et aromatique ; on le trouve dans les fentes des rochers où habitent les abeilles qui le préparent. Ce miel forme une seule masse avec la cire, c'est ce qui le rend si dur. Les rayons sont originairement blancs, mais ils jaunissent facilement et se conservent long-temps. Le miel ordinaire est souvent enivrant quand les abeilles ont sucé les fleurs du *rhododendron caucasicum*, qui abonde dans les montagnes du pays. Les auteurs anciens ont déjà remarqué la qualité enivrante du miel de la Colchide.

L'Imeréthi a fréquemment formé un état séparé des autres pays géorgiens. La dernière dynastie commença à Vakhtang, fils d'Alexandre, roi de toute la Géorgie, qui, en 1424, partagea ses états entre ses fils. Le malheur de l'Imeréthi fut causé par le système féodal, qui rendit les grands vassaux presque indépendans du roi. Les habitans étaient ou la propriété de ce dernier, ou les esclaves des princes et des nobles, qui les vendaient aux Turcs et aux peuples du Caucase; le produit de cette vente formait la principale partie de leurs re-

venus. La réunion de la haute noblesse formait un conseil, ou une espèce de diète, sans le consentement de laquelle le roi ne pouvait entreprendre rien d'important.

Les revenus du souverain étaient très minces et ne reposaient pas sur des bases fixes. Ils montaient ordinairement de 120 à 200,000 francs par an; mais cette modique somme ne pouvait même être perçue sans surcharger le peuple d'impôts et de taxes beaucoup trop fortes pour la pauvreté du pays. Le roi Salomon I se délivra du joug des Turcs, et établit des relations amicales avec la Russie. Sa mémoire est révérée parmi le peuple, car il avait trouvé le moyen de rétablir la tranquillité et la sûreté dans l'Imeréthi, et défendu le commerce des esclaves sous peine de la vie. Son beau-frère Davith lui succéda. *Daria,* épouse d'Héraclius, roi de Géorgie, qui désiroit de voir placer son petit-fils Salomon sur le trône d'Imeréthi, détermina son mari à envoyer des troupes dans ce pays, et y fomenta une révolution. Davith fut forcé d'abandonner son royaume et de se sauver sur le territoire turc. Constantin, son fils et son successeur légitime, fut enfermé dans une forteresse, et Salomon devint roi d'Imeréthi. Il se soumit en 1804 à la Russie; mais n'étant pas resté fidèle à ses engagements, il fut mené prisonnier à Tiflis, et son pays incorporé à l'empire du magnanime Alexandre. Salomon trouva cependant moyen de se sauver, et se réfugia auprès du pacha d'Akhal-tsikhé. Depuis ce temps l'Imeréthi est militairement occupé par les Russes.

La rivière principale du pays est le *Rioni*, qui reçoit toutes les autres; il a ses sources au pied oriental de

l'Élbrouz, traverse le Ratcha et toute l'Imerethi; sépare la Mingrelie du Ghouria, et se jette dans la mer Noire au nord de Pothi. Cette rivière n'est pas très considérable, près de K'houthaissi, où elle n'a, en été, que deux cents pas de largeur. Sa profondeur et la vitesse de son cours diffèrent suivant la nature du terrain; mais ses eaux sont toujours troubles. Le Rioni n'est navigable qu'à quatre-vingts à quatre-vingt-dix verst au-dessus de son embouchure. Dans les montagnes, ses bords sont rocailleux; dans la plaine, ils sont argileux et ont ordinairement jusqu'à deux toises de hauteur. Comme les eaux de cette rivière sont mêlées de beaucoup de parties terreuses qui les rendent jaunes, on les peut distinguer de celles de la mer à une distance considérable. Le Rioni est très poissonneux; on y prend principalement des saumons et des esturgeons, des œufs desquels on prépare une grande quantité de caviar.

K'houthaissi ou *K'hothathissi,* est la capitale de l'Imérethi. L'ancienne ville de ce nom étoit sur une montagne assez élevée et presque à pic, sur la droite du Rioni. La ville actuelle est dans la plaine, sur la gauche du fleuve, et dans une situation plus commode. La position de l'ancienne était plus convenable pour une place de guerre et plus salubre. Pour aller dans la ville nouvelle, on est obligé de suivre, pendant près d'un demi-verst, une chaussée extrêmement escarpée, sur le flanc d'une montagne élevée de plus de soixante pieds au-dessus du Rioni. Ce chemin, trop étroit pour que deux voitures y puissent passer à la fois, étoit dans un tel état de dégradation, qu'on courait à chaque instant le danger d'être

précipité dans le fleuve ; il a été entièrement rétabli en 1823. Avant d'arriver au pont qui sépare l'ancienne ville de la nouvelle, on doit prendre les plus grandes précautions à cause de la rapidité excessive de la descente. Le passage du pont n'est même pas sans danger ; les culées sont en pierres, et paroissent être d'un travail très ancien; l'arche du milieu ayant été emportée dans une crue d'eau, le plancher qu'on lui a substitué est placé sur des poutres, et si peu solide, qu'il est à craindre qu'il ne s'écroule sous le poids de quelque voiture. On voit dans l'ancienne ville les restes d'une belle église construite en pierre, dans le style de l'architecture byzantine. Tous les ans, les habitans du voisinage enlèvent des fûts de colonnes et des pans de murs dont ils se servent pour faire des enclos; si bien que dans quelques années à peine restera-t-il des traces de cet édifice curieux. Autour de ces ruines sont placés les bâtiments en bois qui composent l'archevêché : quelques maisons sont occupées par des prêtres attachés à l'église du lieu et par des cultivateurs. Il y a aussi un magasin de poudre. L'eau des sources du voisinage est excellente. De là on jouit d'une vue magnifique qui, vers l'est, s'étend beaucoup au delà de l'ancien monastère de Ghélathi, et, vers le sud, jusqu'aux montagnes d'Akhal tsikhé. Les murs de l'ancienne ville sont encore en assez bon état, et se font remarquer par leur épaisseur et leur solidité. Dans la ville moderne, les rues étoient généralement tortueuses, et les maisons bâties pour ainsi dire au hasard. Les Russes ont donné un alignement régulier aux rues. La plupart des maisons sont construites en clayon-

nage, mêlé d'argile et blanchi extérieurement avec de la chaux. Les habitations de quelques seigneurs et des principaux marchands sont en bois. Les rues et les places sont plantées d'arbres, parmi lesquels les cognassiers, les figuiers et les noyers sont les plus nombreux. Au milieu de son irrégularité, l'aspect de K'houthaissi a quelque chose de champêtre et de pittoresque qui plaît, et que relèvent d'ailleurs la beauté de la campagne voisine, et ce mélange de vallées et de forêts encadrées de trois côtés par de hautes montagnes, dont le sommet, pendant la plus grande partie de l'année, est couvert de neige. Le bazar est spacieux; toutes les boutiques sont en bois, et placées sur deux lignes parallèles : on y trouve des marchandises de Constantinople, de Tiflis et d'Akhal-tsikhé, qui servent à la consommation de la garnison et des habitants; ceux-ci donnent en échange des fourrures, de la soie, du coton, de la cire, du miel, et autres productions de leur pays qu'ils apportent régulièrement au bazar le mercredi et le vendredi. La population de la ville est peu nombreuse; les Juifs, au nombre d'environ huit cents, en composent presque la moitié; ils vivent dans un quartier particulier; le reste des habitans consiste en Imeréthiens et en Arméniens. La garnison est assez nombreuse. Les vivres y sont à très bon compte, le blé vaut ordinairement de 12 à 15 francs le tchetvert (333$\frac{1}{3}$ livres, poids de marc); le maïs, 7 ou 8 francs; la viande, quelques centimes la livre. On achète une mesure de dix-huit bouteilles de vin du pays pour 80 centimes.

L'Imeréthi est divisé en plusieurs districts, qui, pour la plupart, ont été nommés d'après les familles des

princes auxquels ils ont autrefois appartenu. Le célèbre couvent de *Ghélathi* appartient à celui d'Okriba; il est situé sur un rocher calcaire: c'étoit le siége du patriarche et du katolikos d'Imeréthi. *Khoni* est un bourg considérable sur la petite rivière de Koukha; il est habité par deux cents familles, et appartient au district de Waké.

Le grand district de *Ratcha* occupe la partie nord-est du pays, et se termine, au nord, aux montagnes neigeuses du Caucase. Le Rioni supérieur, très rapide, le traverse, et y reçoit un grand nombre de rivières et de torrents qui la grossissent considérablement à l'époque de la fonte des neiges. Ce canton est hérissé de montagnes; les petits villages, situés sur les hauteurs, sont très pauvres, tandis que ceux des vallées sont un peu plus à leur aise. On y cultive du froment, de l'orge, du millet et du maïs; la vigne croît très bien sur les bords du Rioni, au-dessous du village d'Outséra : on presse les grappes dans de grandes cuves de bois, et on conserve le vin dans de très gros pots qu'on enterre. Les légumes et les herbes potagères, de même que plusieurs espèces de fruits, abondent. On élève très peu de bétail dans le Ratcha; les chevaux et les bœufs y sont rares, et on n'y voit ni buffles, ni ânes, ni moutons, ni chèvres; les cochons et les poules sont les seuls animaux domestiques qu'on y trouve en grand nombre. Les montagnes et les forêts sont peuplées de gibier, et on y rencontre beaucoup de chamois et de bouquetins. La population du Ratcha, qui se compose d'Imeréthiens, d'Arméniens et de Juifs, se monte à cinq cents familles. Le bourg le plus

considérable est *Oni*, sur la gauche de Rioni, au-dessus du confluent du Djedjo; les Arméniens et les Juifs y vendent aux Ossètes et aux Souanes de la taillanderie de Tsedissi, des tissus de coton de Géorgie, du sel et du millet. Tsedissi est le village le plus oriental du district de Ratcha; il est dans une vallée profonde, à trois quarts de lieue du Djedjo. Il y a de riches mines d'hématite; le fer qu'on en extrait par la fusion est employé à faire des fers à cheval, des faulx, des haches, des socs de charrue, des chaînes et des chaudrons : marchandises qui s'échangent à Kakhéthi, chez les Ossètes et chez les Bazianes, contre du bétail, du froment et d'autres objets de première nécessité. Le district de Dvalethi, habité par des Ossètes, appartient également à l'Imeréthi; il est à l'est du Ratcha, au sud des montagnes de neige et sur les deux rives du Djedjo supérieur. Le climat y est rude, et le terrain peu fertile. Autrefois il dépendait du *Ratchis-Eristhavi*, ou prince de Ratcha : il fut incorporé à l'Imeréthi, quand les possessions de ce prince devinrent la propriété des rois de ce pays.

La *Mingrelie* est séparée au nord-ouest de l'Abkhazie par le cours de l'Engouri; au sud-ouest, elle a la mer Noire; au sud, le Rioni et le Ghouria, et à l'est l'Imeréthi; la Tskhénis tzquali marque sa limite de ce côté. Les habitans de ce pays sont d'origine géorgienne; mais ils parlent un dialecte grossier et très différent de ceux de l'Imeréthi et de la Géorgie. Ils s'appellent eux-mêmes *Kadzaria*, du mot *kadzaro*, bouc. On trouve parmi eux beaucoup d'Arméniens, de Juifs et de Tatares. Ce pays obéissoit autrefois aux rois de K'harthli; ce ne fut que vers

la fin du XVIe siècle que son prince, issu de la famille de *Tchikvaki*, se rendit indépendant, et prit le titre de *Dadian* qui est resté à tous ses descendans. C'est pour cette raison que ce pays porte en géorgien le nom de *Sa-Dadiano*, ou appartenant au Dadian. La religion est la catholique grecque, du rit géorgien. La Mingrelie a beaucoup souffert par les invasions des Turcs, et a été dépeuplée par le commerce d'esclaves. Les Mingreliens sont encore moins civilisés que les habitans de l'Imeréthi, auxquels ils ressemblent d'ailleurs par la manière de vivre, de se vêtir et de se loger. Le peuple se divise en trois classes, qui sont les princes, les *sakkour* ou nobles, et les *moniali* ou roturiers. Les princes du premier ordre portent le titre de *djinaska*, et les autres celui de *djinandi*. Cette différence de classes est si fortement établie, que jamais un noble ou un homme du peuple ne peut sortir de la sienne. Les sakkour servent les princes et les accompagnent dans leurs voyages, dans leurs expéditions et à la guerre. Les moniali vont couper du bois, suivent les princes et nobles à pied, et dans les voyages portent sur les épaules leurs effets ; les moniali sont obligés de donner aux deux autres classes une partie de leur récolte, et de leur bétail quand il augmente ; de recevoir et d'entretenir les hôtes que leurs maîtres leur envoient. Le dadian réside à *Zoubdidi ;* mais ce prince, accompagné de sa cour, va souvent d'un bourg à l'autre, et y reste aussi long-temps qu'il y trouve des vivres, du vin et des poules ; quand tout est consommé, il plie bagage et gagne un autre endroit. La pauvreté de la cour est souvent si grande, que personne n'y possède assez

d'argent pour échanger un ducat turc de la valeur d'environ 8 francs.

La Mingrelie se divise actuellement en trois provinces, savoir : la Mingrelie proprement dite, ou l'*Odichi*, qui est la plus proche de la mer. A l'exception de quelques plateaux épars et d'une chaîne de montagnes peu élevées du côté du monastère de Khophi, ce pays est généralement plat; le terrain, qui consiste en débris de végétaux, est d'une fertilité extraordinaire. Cette partie de la Mingrelie, occupée sur plusieurs points par des postes russes, et garantie par des rivières profondes contre les incursions des peuples voisins, offre une entière sûreté à ses habitans. La seconde province, nommée *Letchkoumi*, comprend le pays arrosé par le Tskhénis tzqali supérieur et ses affluens; elle s'étend des environs de Khoni, au sommet du Caucase, et à la partie des montagnes occupées par les Souanes : c'est un pays entièrement montagneux; l'air y est très salubre. La troisième province de la Mingrelie est la partie méridionale de l'ancienne Aphhazie; le nom de *Sa-Mourzakano* (et non pas Tmourakane, comme écrit M. Gamba), lui vient de la famille des princes Mourzakani, à laquelle ce pays appartenait autrefois. Elle s'étend au nord jusqu'aux rives du Kodori, et fait partie des Etats du Dadian; mais elle n'obéit réellement à aucune puissance. On n'y trouve que peu de terre cultivée; la population y est très faible; c'est un véritable désert qui forme une barrière entre les Apkhas et les Mingreliens. Si la partie basse du Sa-Mourzakano est privée d'habitans, celle des montagnes renferme une population assez nombreuse, puisqu'on l'es-

time à près de huit cents familles. Les Russes ont établi à l'embouchure du Khophi, et sur la gauche de cette rivière, le fort de *Redout kaleh*, où l'on compte actuellement cent maisons et quatre cents habitans. L'air y est malsain, surtout en automne; cette insalubrité disparaîtrait peut-être si l'on desséchait les marais dont le bazar est environné, et si l'on élevait les bords de la rivière pour empêcher les débordemens. Le bazar forme deux lignes de boutiques parallèles. Les maisons situées le long du Khophi ont toutes un grand enclos qui, s'étendant jusqu'au bord de l'eau, permet aux navires d'y décharger leurs cargaisons; mais le port formé par l'embouchure du fleuve est encombré de bancs de sable et présente souvent des difficultés pour y entrer; des travaux immenses seraient nécessaires pour le curer. Il se fait quelque commerce à Redout kaleh; on y trouve des marchandises de Constantinople, de Trébizonde, de Tiflis, de Taganrog et de la Crimée; c'est le seul port que les Russes possèdent sur toute la côte orientale de la mer Noire: ils y tiennent une garnison de six ou sept cents hommes. Les marchands sont presque tous Arméniens ou Grecs et généralement fort pauvres. Leur commerce ne consiste que dans l'échange du sel, du fer et de quelques marchandises européennes qui leur sont consignées contre la cire, le miel, le tabac, le cuir, le bois de noyer et de buis, les cornes de cerf, les fourrures, le maïs, les noix que les Mingreliens apportent en petites quantités au bazar.

Quoique le *Ghouria* ne soit pas regardé comme une province russe, le prince de ce pays se qualifie de vassal

allié de la Russie; cette puissance y occupe quelques positions, afin de la garantir contre les incursions des Turcs d'Akhal tsikhé. Cette contrée s'étend au sud du Rioni inférieur, le long de la mer Noire, jusqu'à l'embouchure du Tchorokhi; elle est remarquable par la fertilité de ses terres et la beauté de la végétation; mais elle est comme la Mingrelie et l'Imeréthi entièrement couverte de forêts, au milieu desquelles on rencontre de magnifiques pâturages et quelques terrains cultivés. Presque toutes les habitations sont bâties sur des plateaux où l'on jouit d'un air plus salubre que dans les plaines. Le peuple du Ghouria parle la même langue, a les mêmes usages et les mêmes mœurs que celui qui habite la Mingrelie; ces mœurs ne sont pas excessivement sévères. On y cultive la vigne, le maïs, le millet, le tabac, un peu de coton, et on y recueille aussi un peu de soie. Un Anglais, vraisemblablement mauvais naturaliste, se berce de l'espérance chimérique d'y pouvoir établir des *plantations d'indigo*. On y récolte une grande quantité de cire et de miel, ordinairement excellens; il y en a aussi qui enivre. On porte à six mille le nombre des familles. La religion est la grecque, dont les chefs sont deux évêques; l'un réside à Tchemokmedi, l'autre à Djoumathi; ils dépendent du katolikos d'Imeréthi, et doivent lui donner une partie de leurs revenus. Comme la seule manière de se garantir de l'esclavage, en cas d'une incursion des Turcs, est de se faire musulman, la moitié à peu près des habitans a adopté la croyance de Mahomet. Le prince de Ghouria porte le nom de *Ghouriéli;* ce n'est

pas celui du pays, qu'il ne faut pas non plus nommer *Gouriel.*

Au sud de la Géorgie proprement dite, les Russes possèdent encore plusieurs petits *khanats* ou principautés.

Le khanat de *Gandja* ou *Ghendjeh* a son nom de la ville ancienne qui en est la capitale. Quand les Russes s'emparèrent de la Géorgie, *Djavat khan* de Gandja, ayant refusé de se soumettre, le prince Tsitsianov marcha à la tête de trois mille hommes, et prit cette ville d'assaut en 1804. Le khan fut tué à coups de baïonnettes sur une batterie qu'il défendit vaillamment. Gandja fut pillée, et les Russes lui donnèrent le nom de *Ielisavetpol,* en honneur de l'épouse de l'empereur Alexandre.

Le *Chouraghéli* est un petit canton cédé par la Perse à la Russie; il est situé au sud de la chaîne des monts de Pambaki et sur la gauche de l'Arpa tchaï, qui le sépare du pachalik de Kars. Sa population, composée de Tatares et d'Arméniens nomades, est peu nombreuse.

Le *Karabagh* ou le jardin noir, appelé aussi *Chouchi,* est une grande et belle province qui occupe le coin formé par le Kour et l'Aras, au-dessus de leur confluent. A l'ouest, elle est bornée par les montagnes de Massissi et par le cours du Kourek tchaï. Le Karabagh est célèbre dans l'histoire asiatique, par le séjour que Timour y fit fréquemment. Ce pays appartenait originairement à l'Arménie; actuellement le nombre des habitans turcs ou turcomans égale celui des Arméniens. La tribu turcomane de *Djouanchiri,* venue du Khorassan, s'y est établie, et fait paître ses bestiaux avec ceux des anciens

habitans du pays. Le premier khan d'origine turque, qui régna dans le Karabagh, fut Pana khan. Son fils Ibrahim lui succéda; Melik chah naszer, prince arménien, lui céda un territoire sur les bords du Karkar, où il construisit le fort Chouchi, sur une montagne haute et escarpée, entre les deux ruisseaux qui portent le nom de Karachan et forment le Karkar, affluent de gauche de l'Aras. Ibrahim khan fut tué en 1806 par Liessanéwitch, lieutenant-colonel russe, qui s'empara de ses trésors. Son fils, Mekhti kouli khan, fut installé khan de Karabagh, et reconnut la souveraineté de la Russie. A présent tout son pays est occupé militairement par les Russes : les Arméniens qui habitent le Karabagh parlent un très mauvais dialecte de leur langue; ils sont tous esclaves des princes arméniens, dont la famille porte le titre de Melik. Une partie de cette famille a quitté le pays en 1800, et s'est établie en Somkhéthi, dans les environs de Bolnissi, sur les bords du Machaveri; plusieurs de leurs serfs, las du joug, s'enfuirent à Tiflis, où ils sont établis dans le faubourg de Hawlabari. Anciennement le Karabagh portait le nom d'Arran; sa capitale Berdaah, célèbre dans l'histoire, est détruite depuis long-temps : on voit, à la place, Berde, misérable village composé de quelques huttes chétives.

Les pays situés entre le Caucase et les bords de la mer Caspienne portent le nom de *Daghestán*, c'est-à-dire contrées des montagnes; elles sont partiellement soumises à la Russie. Les montagnes sont habitées par des peuplades Lesghi, et les parties inférieures, jusqu'à la mer, par des Koumyk et des Turcomans, peuples d'ori-

gine turque, qui sont agriculteurs et nomades; on y trouve aussi des Arabes et des Juifs, qui changent souvent l'emplacement de leurs villages.

Quoique les Turcs du Daghestân n'égalent pas en beauté leurs voisins de l'ouest, les Géorgiens, Lesghi et Tcherkesses, ils ne sont pourtant pas dépourvus de grâce et d'agilité. Le mélange de peuples d'origine différente n'a pas donné un caractère général à la physionomie des habitans de ces pays. Les hommes sont ordinairement de stature moyenne, maigres et pâles; ils ont le teint rembruni et les cheveux noirs : les femmes sont rarement belles. L'amour du butin, la paresse et la fierté sont les traits caractéristiques des habitans du Daghestân. La religion est l'islamisme de la secte Sounnite. L'habillement diffère de celui des Tatares qui habitent au nord du Caucase, et de celui des Lesghi et des Tchetchentses, par le bonnet et la chaussure. On y porte généralement le kalpak persan, fait de peau de mouton; les Koumyk ont conservé le bonnet tcherkesse. Les pieds sont enveloppés d'un morceau de drap ou d'étoffe qu'on serre et qu'on attache avec des courroies.

Le territoire du chamkhal de *Tarkhou* occupe la partie septentrionale du Daghestân, et finit au sud aux rives de l'Ouroussaï boulak, qui le sépare de celui de l'Ouzmeï. Le chamkal est tributaire de la Russie; la ville de Tarkhou, appelée anciennement Semender, est bâtie en terrasses sur trois montagnes pointues, à une bonne lieue de la mer; le château fortifié, demeure du chamkhal, la domine. Les habitans s'occupent principalement de la culture de la garance; ils élèvent aussi du bétail.

Il s'y trouve beaucoup de négocians arméniens, qui vendent des marchandises de Russie. Au sud de Tarkhou, et au confluent du grand et du petit Bouam, est le grand village de Kara Boudakh, habité par une tribu koumyke, riche en troupeaux de moutons. Kazanich est un bourg dans la partie la plus occidentale du territoire du chamkhal; on y fabrique beaucoup de bourki, ou manteaux de feutre. Les habitans exploitent aussi les mines de fer du voisinage.

Bouniaki est une principauté dépendante du chamkhal, sur la frontière du territoire de l'Ouzmeï, dans un canton extrêmement fertile.

Djengoutaï et son territoire sont au sud-ouest de Tarkhou, et appartiennent également au chamkhal, qui les donne en fief à la famille d'Aly sulthan.

Le territoire de l'*Ouzmeï des Kaïtak* est au sud des possessions du chamkhal et d'Ali sulthan; à l'ouest, il a les montagnes des Kazi Koumouk, tribu lesghi, et, à l'est, la mer. Le cours du Darbakh le sépare du territoire de Derbend et de Thabasseran. Ce pays est arrosé par le Hhoumry ozen, et le Grand Bouam, qui ont leur source dans les hautes montagnes de Lesghi, et coulent à l'est, vers la mer. Les habitans sont des Lesghi, et forment deux tribus : la première, nommée *Kaïtak,* demeure sur les rives du Bouam et de ses affluens; l'autre, portant le nom de *Kara Kaïtak,* ou Kaïtak noirs, vit à la gauche du Darbakh. Les bords de la mer sont occupés par des Turcomans nomades, et, entre l'embouchure du Bouam et celle du Darbakh, par une autre tribu du même peuple; elle tire son nom de Bérégoë, son bourg principal.

Le titre d'Ouzmeï est héréditaire ; celui qui règne à présent se nomme Mama ou Mohamet. Il se soumit à la Russie en 1799, reçut le titre de conseiller d'état actuel et 2,000 roubles d'argent d'appointement. Il peut, avec ses frères, fournir sept mille hommes. Il réside ordinairement à *Barchly* ou *Bachly*, bourg considérable, qui contient, avec les villages voisins, environ douze cents familles. Il y habite dans un vaste bâtiment en briques, placé au milieu d'une belle cour entourée d'une haute muraille. Au sud de *Bachly*, on trouve Medjalis sur la gauche du Bouam. Les environs produisent d'excellens raisins, qui ne demandent presque aucun soin ; mais les habitans ne savent pas bien faire le vin : ce n'est qu'après avoir laissé évaporer la moitié du moût qu'ils le font fermenter ; ils mêlent ensuite le vin avec de l'eau de rose, qui lui donne un goût fort agréable. Ils préparent aussi une espèce de raisiné nommé *douchâb*, qui a la consistance d'un sirop, et qu'on mange avec le pain. Les possesseurs des vignobles étant musulmans, ne veulent pas s'occuper de la fabrication du vin, et vendent leur récolte en nature aux juifs et aux chrétiens. Ceux-ci font le vin, puis le revendent aux sectateurs de l'islam, dont la conscience s'effarouche de l'idée de presser le raisin et d'en faire fermenter eux-mêmes le jus ; néanmoins ils le boivent avec plaisir et ordinairement avec excès. *Kaïa kend*, ou le château des rochers, célèbre dans les annales du pays, est situé sur le Hhoumry ozen, à peu près à trois lieues de la mer. Les Kara Kaïtak ont pour chef-lieu *Kara Gourich*, sur un ruisseau qui coule au sud et se joint au Darbakh ; ils sont en partie juifs, en partie

mahométans sounnites, et plus pauvres que les autres Kaïtak, leur pays étant montagneux et stérile. Ils labourent des champs dans les plaines, élèvent une assez grande quantité de bétail, et font un commerce actif avec les Lesghi, leurs voisins. Ils ont la réputation d'être braves et bons cavaliers. L'idiome des Kaïtak et des Kara Kaïtak est un dialecte lesghi, qui ressemble à celui des Kazi Koumouk; leurs chefs parlent également la langue turcomane.

L'Ouzmeï exerce une espèce de souveraineté sur les Lesghi d'*Akoucha* et de *Koubitchi*. Les premiers lui paient une redevance pour la permission de faire paître en hiver leur bétail dans les plaines fertiles qui lui appartiennent. Le successeur désigné de l'Ouzmeï a le village de *Ianghi kend* en apanage. L'Ouzmeï envoie ses fils aussitôt, après leur naissance, dans les principaux bourgs de son territoire, où toutes les femmes leur donnent le sein; acte par lequel ils sont reconnus fils de toutes les familles.

Derbend et son territoire formaient autrefois un khanat particulier; mais *Cheikh ali khan* s'étant révolté en 1806, les Russes le chassèrent et depuis ils occupent militairement cette ville. Le canton de Derbend n'est pas très considérable; il ne s'étend que sur les bords de la mer et sur les montagnes peu élevées entre le Darbakh et le Samour. Ces habitans sont turcomans; il y a aussi quelques villages arabes.

Dans le moyen âge, Derbend portait, chez les Arabes, le nom de *Bab ul abwab*, ou la porte des portes. La tradition du pays attribue la fondation de cette ville célèbre à Alexandre : elle forme un parallélogramme très étroit,

qui descend en terrasses de la pente d'une montagne jusqu'à la mer, sur une longueur d'une lieue. Les murs, qui entrent très avant dans la mer, sont très forts, et construits en grandes pierres de taille de quatre à six pieds de longueur. La ville se divise en trois parties : la plus haute et la plus petite est la citadelle, au milieu de laquelle on voit l'ancien château du khan. Cette forteresse est séparée, par une forte muraille, de la partie moyenne de la ville, où l'on entre par une porte couverte de plaques de fer. La partie inférieure, voisine de la mer, n'est pas habitée, et ne renferme que des pâturages pour les bestiaux des habitans. Des aquéducs conduisent, des montagnes dans la ville, une eau limpide et excellente. Les maisons sont ordinairement de forme carrée, construites en fragmens de rocher, et couvertes en poutres et en planches, sur lesquelles on place une couche épaisse de terre; ces toits peu solides ne garantissent pas l'intérieur contre l'eau de la pluie, qui y pénètre souvent. On compte à Derbend quatre mille familles, parmi lesquelles il y en a plusieurs arméniennes; on y trouve aussi des juifs, qui ne se distinguent en aucune manière des habitans Turcomans, dont ils parlent aussi la langue. Dans la partie moyenne de la ville s'élève une belle mosquée, devant laquelle est une vaste place pavée de dalles. Une belle église arménienne fut bâtie en pierres de taille en 1782. Au nord de la ville est un vaste cimetière rempli de pierres sépulcrales, avec des inscriptions koufiques et d'autres; dans le voisinage, on voit un mausolée qu'on prétend être celui des *Kirklar*, ou des quarante héros arabes qui furent tués dans une bataille

contre les inddèles, lorsque Derbend fut conquis par les armées du khalife. Tous les mahométans, et principalement les Lesghi de Koubitchi, y viennent en pélerinage. Les habitans de Derbend s'occupent de la culture de la vigne et de celle du safran, qui y est d'une qualité excellente. On y fabrique beaucoup de toiles de coton grossières et étroites, qu'on appelle *bes*. Les champs de safran sont près de la ville; presque toute la récolte est expédiée en Perse. Le vin est rouge et clair; les raisins sont très sucrés. Le batman de vin, pesant douze à quatorze livres, se vend en septembre 75 centimes. La viande vaut 6 à 7 centimes la livre, et les autres denrées dans la même proportion. Les bazars sont bien fournis en marchandises de Perse et de Boukharie, ainsi qu'en produits de l'industrie des Turcomans et des peuples des montagnes.

A l'est de Derbend on aperçoit les débris d'une grande muraille, qui, dit-on, se prolonge sur toute la chaîne des monts du Thabasserân, et qui fut bâtie par *Nouchirvân*, roi de Perse, pour empêcher les incursions des Khazars. Cette muraille et d'autres fortifications dans les défilés du Caucase ont donné lieu à la fable d'une grande muraille qui s'étendait de la mer Noire à la Caspienne.

Le *Thabasserân*, ou comme on prononce ordinairement *Thawassurân*, est le pays à l'ouest du territoire de Derbend, entre le Darbakh et le Gouriéni. Il occupe la pente méridionale de la chaîne auquel il donne son nom; le Roubas y a sa source et le traverse; l'Angoula le sépare des Kazi Koumouk, et, à l'est, il a la grande

forêt qui s'étend jusqu'aux bords du Samour; au nord, il confine avec les États de l'Ouzmeï, et, au sud, avec le pays des *Kouræli*. Il renferme plusieurs grands villages. Les habitans sont Lesghi d'origine, ont leur idiome particulier et parlent aussi le turcoman; ils sont agriculteurs et élèvent des troupeaux. Ceux qui sont voisins de Derbend, vivant dans un canton fertile, sont plus civilisés que les autres qui, aussi barbares que les autres Lesghi, sont toujours prêts à combattre, à faire des incursions chez leurs voisins et à piller. Le froid piquant, causé par les montagnes couvertes de neige situées sur la frontière des Kouræli et des Kazi Koumouk, empêche de cultiver la terre; d'ailleurs le pays manque de bois. Les habitans n'ont d'autres moyens de subsistance que d'élever des bestiaux. Ils sont mahométans, et suivent l'observance sévère d'Hhanefi. Le Thabasserân est divisé entre trois princes de la même famille. La première porte le titre de *Makhsoum* ou plutôt *Mawsoumeh*. Son territoire s'étend de la frontière de Derbend jusqu'à celle du pays des Kazi-Koumouk; il change souvent de résidence, et ne compte que deux mille combattans. Le second est le khadi de Thabasserân; celui qui, en 1799, se soumit à la Russie, s'appeloit *Roustan Scurap*. Il obtint le titre de conseiller d'État, avec 1,500 roubles argent d'appointement. Sa résidence ordinaire est le bourg de *Yarsi* ou *Ersi;* il pouvoit mettre sur pied environ deux mille hommes, avec lesquels il exerçait le brigandage sur les grands chemins. Le troisième ne commande qu'à quinze cents combattans.

Au sud du Thabasserân est le territoire du *Koura*

Khamoutaï khan, compris entre le Gouriéni et le Samour, et habité par les Kouraei et les Kouraeli, tribus Lesghi. La première demeure vers l'ouest, dans plusieurs villages, sur les bords du Samoura, au pied du Gattoun koul, et dans d'autres montagnes. Les Kouraeli sont plus à l'est; une montagne les sépare du Thabasserân : leur territoire est éloigné de quatre lieues de la mer, et renferme une vingtaine de villages situés le long du Samour. Ils sont plus pacifiques que leurs voisins. Le Koura Khamoutaï khan est dans une sorte de dépendance de la Russie, et quoiqu'il n'ait pas encore été promu à la dignité de conseiller d'état, il aime pourtant le brigandage autant que son voisin le khadi de Thabasserân. Sa résidence est à Koura, ville sur la droite du Koura tchaï, torrent rapide qui se réunit au Gouriéni.

Le territoire de *Kouba* étoit autrefois un des états les plus puissans du Daghestân; le khan avoit envahi une partie du Chirvân, et occupait Bakou et Sallian, à l'embouchure du Kour. Cheik ali, le dernier de ces princes, commandait à dix mille hommes. En 1796, ayant pris part contre la Russie, il fut forcé, par la prise de Derbend, de reconnaître, sous certaines conditions, la souveraineté de cette puissance; mais il s'enfuit bientôt après. Quand l'empereur Paul Ier rappela ses troupes du Daghestân, Cheik ali rentra en possession de Kouba et de Derbend, et occupa ces deux places jusqu'au moment où son frère Hassan khan parvint à s'emparer de la dernière. Cheikh ali khan perdit Kouba et son territoire en 1806; quand les Russes rentrèrent dans le Daghestân, ils le chassèrent et s'emparèrent de ses états. Le

khanat de Kouba est traversé par plusieurs rivières ; la plus considérable est le Samour, qui, avant de se jeter dans la mer, se divise en plusieurs bras, dont le septentrional porte le nom d'Oulou Samour, et l'inférieur celui de Yalonia. Le Koussar tchaï, le Kourou tchaï, le Khodial tchaï, le Deli tchaï, le Kara tchaï, le Belbele tchaï, le Chabran, le Devitchi, le Gulgheni, l'Ata tchaï, et une infinité d'autres, plus ou moins considérables, coulent du sud-sud-ouest vers la mer, arrosent et fertilisent le pays, mais rendent les marches et les opérations militaires très difficiles. En sortant des montagnes, plusieurs de ces courans d'eau se partagent; ils sont très rapides : leur lit est peu profond, mais large et rempli de fragmens de rochers; leurs eaux sont troubles, on ne peut les boire qu'après les avoir laissées reposer long-temps. Les habitans du pays sont d'origine ou turcomane ou Lesghi, Arméniens et Juifs. Vers le bord de la mer, on rencontre en été les campemens de quelques hordes nomades d'origine arabe, ou de la tribu turque nommée Sarevân. *Kouba*, capitale du pays, est entourée d'une muraille en terre assez haute, et située à la droite du Khodial tchaï, dont les bords sont très escarpés. On y compte quatre cent trente maisons. De l'autre côté de la rivière est un village entièrement habité par des Juifs cultivateurs : ils passent pour être fixés dans ce canton depuis un temps immémorial. Leurs maisons sont propres, et ils ont l'air de vivre dans l'aisance. De Kouba, on aperçoit dans le lointain les hauts sommets du Caucase, dont quelques uns sont couverts de neige : les plus élevés sont le Chah dagh et le Chah Albrouz. L'air qu'on

respire à Kouba est très dangereux pour les Russes, tandis que le village situé dans la plaine jouit d'un climat si salubre, et les Juifs qui l'occupent y vivent presque exempts de maladies. La transition rapide, qu'on éprouve souvent dans la même journée, d'une chaleur excessive à un froid rigoureux, qui survient brusquement lorsque le vent tourne au nord et passe sur les neiges du Caucase avant d'arriver à la ville, paraît une des causes principales des maladies qui attaquent les étrangers. Il y a peu de temps que les Russes ont commencé à bâtir la *nouvelle ville de Kouba*, vingt-cinq lieues à l'ouest de l'ancienne, et sur la droite de Koussar tchaï, dans un canton dont l'air est peu sain. Le district de Kouba fournit beaucoup de grains, qui approvisionnent le Chirvân quand la récolte y manque. Il produit aussi de la soie, du safran, de la garance et du coton. On y prépare du salep avec la racine des orchis, dont on y trouve plusieurs espèces. Il y a également beaucoup de chevaux et de bestiaux, qui paissent dans des pâturages excellens et abondans. Les habitans du Kouba sont agriculteurs et commerçans; ils fabriquent de gros draps et de beaux tapis, qu'ils échangent avec les peuples des montagnes contre du miel, de la cire, et plusieurs sortes de pelleteries. Les environs de ce bourg sont fertiles, mais généralement peu cultivés; car depuis que les Russes sont maîtres de ce pays, les habitans des campagnes sont moins à l'abri des incursions des Lesghi qu'auparavant, parce que l'ancien khan de Kouba, homme d'un caractère belliqueux et remuant, parcourt continuellement les montagnes pour exciter les tribus de ces cantons contre les Russes.

Le long de la côte de la mer, entre le Samour et le Belbeli tchaï, s'étend le *Mouchkour,* pays beau et fertile, rempli de villages; la pêche y est abondante, la terre propre à l'agriculture; on y voit des prairies riantes : les forêts, remplies de chênes et de hêtres touffus, contiennent aussi un grand nombre d'arbres fruitiers, qui produisent une immense quantité de pommes, de poires, de prunes, de coings, de noix et de nèfles. La vigne y croît sans culture, s'entrelace autour des arbres les plus hauts, et forme des berceaux qui donnent un ombrage frais. Les mois de décembre et de janvier sont les plus agréables et les plus tempérés; à cette époque les montagnards font paître leurs troupeaux dans le Mouchkour. Ce pays produit une grande quantité de riz et de froment, qui s'exportent dans le Daghestân. Chaque village a son ancien ou *kaukha,* soumis à l'inspection d'un *youz-bachi.* Les habitans sont d'origine turcomane. En été, ils quittent les plaines pour éviter les grandes chaleurs, et se retirent dans les montagnes inférieures du Caucase. Sur la côte du Mouchkour et à l'embouchure du Deli tchaï, dans la Caspienne, est la rade de *Nisabad,* nommée *Nizova* par les Russes; elle n'est pas très commode pour l'abordage, ni à l'abri des coups de vent. Plus au sud et au delà de l'Ata tchaï, s'élève le *Bich barmak,* ou les cinq doigts, haute montagne qui se prolonge jusqu'à la mer.

Le *Chirvân* est limité, à l'est, par la mer Caspienne; au sud, par le Kour inférieur jusqu'à son embouchure; à l'ouest, il s'étend jusqu'aux rives du Gok tchaï; au nord, il est borné par le Khaladar, montagne neigeuse,

et par le cours du Sougaïté, qui le sépare du Daghestân. La partie maritime de cette province jusqu'à Sallian, est stérile et couverte de buissons épineux et de plantes salines. Les environs de Bakou et la presqu'île d'Abcherôn ne sont pas plus fertiles. Le long de la côte, un grand nombre de collines sont formées par le limon que vomit la terre par des ouvertures toujours en action; plusieurs sont de véritables volcans vaseux, dont les éruptions sont souvent accompagnées de flammes. Toute la presqu'île d'Abcherôn est imprégnée de naphte et de particules bitumineuses: le feu sacré de Bakou, connu par les descriptions des voyageurs, est visité par une foule de Parsis de Yezd et d'Hindous du Moultan et d'autres provinces septentrionales de l'Inde qui y viennent en pélerinage. Le nord du Chirvân est montagneux; les parties occidentale et méridionale du pays sont arrosées et fertilisées par un grand nombre de rivières qui vont se réunir au Kour.

Bakou, ville dont le port, médiocrement bon, est visité souvent par les navires marchands russes, étoit autrefois gouverné par un khan; le dernier, nommé Hhussein kouli, fut déposé, en 1806, pour avoir fait assassiner le prince Tsitsianov, général russe. Bakou, vu de la mer, a la forme d'un triangle; la mosquée, placée près de l'ancien palais bâti par Abbas II, roi de Perse, est sur le point le plus élevé. La ville, composée d'une grande forteresse ou cité et d'un faubourg, est habitée par des Persans, qui sont les plus nombreux, des Arméniens et des Turcomans. Les rues de la cité sont étroites; celles du faubourg sont larges et alignées. Presque toutes les mai-

sons ont une terrasse en terre pétrie avec de la naphte; ce qui la rend impénétrable à la pluie. Le bazar est bien fourni de marchandises de Russie et de Perse. Les rues sont pavées de larges dalles de pierre, et paroissent toujours très propres. Le commerce y est languissant. Le khan de Bakou, comme celui du Chirvân, était propriétaire de presque toutes les terres et des maisons de ses états, qui aujourd'hui font partie des domaines du gouvernement russe. Indépendamment des droits de douane et des revenus territoriaux, la couronne afferme à des Arméniens la chasse des phoques, qui se fait sur l'île *Tulenoï ostrov*. On y prend annuellement six mille de ces animaux; ils sont plus petits que ceux des grandes îles de la mer Caspienne. Les premiers pèsent vingt-cinq livres russes, les autres quarante. On les paie aux pêcheurs cinquante à soixante-dix centimes la pièce; il en coûte trente-cinq pour les transporter à Astrakhan, d'où ils sont expédiés, en hiver, à Kazan. Leur huile entre dans la composition des savons noirs, dont on fabrique une très grande quantité dans cette ville, et qui se consomment dans toute la Russie. Le territoire de Bakou produit de la soie, du safran, un peu de riz et de la garance sauvage. Le coton qui sert à la fabrication des toiles vient du Mazanderân; il est à courte soie, mais assez doux et blanc. Il est généralement plus cher que celui qu'on tire d'Erivân, quoiqu'il ne soit pas beaucoup plus beau. Les cent puits de naphte noire sont loués à un arménien, moyennant 205,000 francs par an; les quinze puits de naphte blanche le sont pour 6,200. La naphte est transportée sur des chariots à Bakou; on l'y con-

serve dans des citernes. La plus grande partie de ce bitume s'expédie pour la Perse, et principalement pour le Ghilân et le Mazanderân, où il sert généralement pour l'éclairage. On estime à quatre-vingt mille quintaux la récolte annuelle de naphte noire; sur cette quantité, la Perse seule en prend plus des sept huitièmes. On ne paie ordinairement la naphte noire qu'un franc le poud (trente-trois livres); mais ce prix est toujours exigé au comptant, ou en marchandises qui conviennent aux fermiers. La vente de la naphte blanche ne s'élève qu'à environ huit cents pouds : elle coûte ordinairement 10 francs et demi le poud. La ferme du sel des lacs rapporte au gouvernement environ 45,000 francs. Le seul lac Massasir en fournit au fermier cinq cent mille pouds. La pêche de Sallian est très considérable; sa ferme rapportoit autrefois 200,000 francs.

Le khan de Chirvân, s'étant enfui en Perse, en 1820, abandonna aux Russes sa province, ses revenus et son mobilier. La capitale de ce pays était *Chamakhi*, bâtie sur la rive gauche du Bir-saat tchaï; détruite par les Russes, sous Pierre-le-Grand, elle fut rebâtie, plus tard, à sept lieues plus à l'ouest, sur les bords de l'Ak sou. Cette nouvelle ville reçut le nom de *Ienghi-Chamakhi*, ou de Nouvelle-Chamakhi. On voit encore, dans l'ancienne ville, des rues régulièrement tracées, des maisons et des bazars; enfin des caravanserais, dont les voûtes sont les unes à demi brisées, les autres encore entières. Une trentaine d'habitans, demeurant à une de ces extrémités, sont les restes d'une population de cent mille ames, que cette cité renfermait il y a à peine un siècle. La for-

teresse, où jadis résidoient les khans, est encore en bon état, et pourroit être rétablie avec peu de dépense. La Nouvelle Chamakhi a été également détruite durant les nombreuses invasions auxquelles ce pays a été en proie; elle ne renferme plus que quelques centaines d'habitans, et un petit bazar où l'on vend des soies écrues, production du pays, et quelques autres marchandises de peu de valeur. Le khan de Chirvân s'était retiré à *Pfi tag*, forteresse qu'il avait fait construire sur un rocher haut et escarpé, à huit ou neuf lieues au nord de la Nouvelle Chamakhi. Désespéré de voir sans cesse sa capitale ravagée et détruite, ses sujets conduits en esclavage, le khan avait forcé le reste de la population des deux Chamakhi et des plaines qui les avoisinent, à se retirer avec lui à Pfi tag, où il était à l'abri des incursions des Lesghi; de sorte que cette place renfermait environ trente mille ames. Le canton de Chamakhi était auparavant habité par des Arméniens, possesseurs de beaux vignobles, qui donnaient un vin excellent, regardé avec raison comme le meilleur du Caucase. Il n'y coûte que quatre vingts centimes le batman. Les vendanges se font au mois de septembre. Les grenades sans pepins de Chamakhi sont également célèbres.

A l'occident de la Nouvelle Chamakhi s'étend la belle et vaste plaine de *Kaballah*, arrosée par les différens bras du Gardimani et entourée de montagnes; elle se prolonge, à l'ouest, jusqu'au bras droit du Gok tchaï, venant de la chaîne du Salavat dagh, et contient plusieurs villages et hameaux, dont les habitans cultivent la terre et élèvent des troupeaux. On y récolte beaucoup de grains

et de fruits; principalement de châtaignes, de figues et de grenades d'un goût exquis. On y nourrit beaucoup de vers à soie; les pâturages sont excellens. Les habitans sont Turcomans et Arméniens, qui parlent un dialecte turcoman, mêlé de plusieurs mots persans.

Le khanat de *Chakhi* est séparé, à l'est, par le Gok tchaï de celui de Chirvân. Ce pays occupe le versant méridional des montagnes neigeuses de Koulmouki ou Koumouk, qu'on appelle aussi les monts de Djak ou Chak, et s'étend, au sud, jusqu'à la rive gauche du Kour. A l'ouest, le Kanik ou Kennag le sépare du territoire du sultan d'Elisoui ou Eliseni. Les rivières principales sont l'Aldjagan tchaï et le Gheldighilani, elles traversent le pays qui est habité par des Lesghi et des Turcomans. Chakhi était le domaine de Djaphar kouli khan; il mourut, en 1820, sans enfans, et laissa cette province à la Russie. Il résidait dans la nouvelle ville de Noukhi, située sur une hauteur, au pied de laquelle coule l'Aldjagan tchai; au nord de la ville commencent les montagnes de neige. En été, la chaleur y est insupportable, et les collines, exposées au rayon d'un soleil brûlant, ne sont couvertes que de quelques broussailles et de buissons épineux. La ville de *Chakhi* se trouve sur les bords du Kennag. L'ancienne était Noukhi, sur le Gok tchaï supérieur, au pied des monts neigeux. Plus au nord est le village de Vandam, au milieu d'une forêt d'arbres fruitiers, remplie de noyers et de châtaigniers majestueux, entre lesquels ruissèlent des sources d'eau limpide; c'est sur leurs bords que sont dispersées les maisons des habitans. La

partie méridionale du khanat de Chakhi est une plaine fertile, nommée *Akdach*, qui contient des jolis hameaux et villages. Elle produit du riz, du froment, du millet, des fruits et de la soie. Tous les dimanches, il s'y tient une foire, à laquelle se rendent les peuplades voisines pour y vendre et acheter leurs denrées. Dans la partie septentrionale de cette plaine est le village de Bertha, connu par ses bons fromages, dont il se fait un grand commerce.

La plaine de *Mogan* ou *Mougan* est entre le Kour inférieur, l'Araxes et la mer Caspienne ; elle s'étend, au sud, au delà du port de Kyzil agatch jusqu'aux montagnes de Talichah. Cette plaine est coupée par plusieurs petites rivières qui vont joindre le Kour ou se jeter dans la mer ; on y voit aussi plusieurs lacs et des marécages couverts de roseaux. Le pays est revêtu d'herbages très hauts, et infesté de serpens, dont la longueur est souvent de huit à neuf pieds, et qui augmentent beaucoup en été. Ils se tiennent dans des trous dans la terre, et rendent le trajet de cette plaine très dangereux. Dans la guerre contre Mithridate, roi de Pont, la grande quantité de ces serpens empêcha Pompée de pousser jusqu'aux bords de la mer Caspienne, et le força de retourner dans l'Arménie-Mineure. Le Mougan est habité par deux pauvres tribus turcomanes, nommées Chaïsevani et Mougami, qui vivent dans de misérables cabanes de roseaux, et élèvent des troupeaux. Cependant leurs haras fournissent les chevaux persans, qui sont très recherchés. Une grande partie de ces Turcomans traversent en hiver le Kour, et font paître leurs bestiaux dans le voisinage de Sallian ou

sur la gauche de l'Araxes; ils en obtiennent la permission en payant une redevance au gouvernement et aux propriétaires des pâturages. Il y a peu de villages le long de la côte maritime; le plus considérable est celui de Kizyl agatch, qui donne son nom au golfe dans lequel le Kour a son embouchure.

Le *Talichâh* ou *Talichân* est un pays montagneux qui borde la côte de la mer Caspienne, confine au nord avec le Mougan et au sud avec le Ghilân, province de Perse. Les habitans appartiennent à deux tribus différentes, les Ghilân et les Talich ou Talichâh. Les derniers sont d'origine mède, et leur langue mérite d'être examinée avec soin. *Far* signifie père, *mour* mère, et *bour* frère. Un chien s'appelle *spek,* mot qui correspond avec *spako,* nom de la chienne en mède, qu'Hérodote nous a conservé. Sur le bord de la mer, on trouve Lenkerân, ou plutôt Lengkenâr. La vigne sauvage y croît dans toutes les forêts et entoure les arbres les plus élevés. Les raisins sont rouges, de grosseur moyenne et agréables au goût : on les sèche et on en assaisonne le pillau; ils portent alors le nom de kichmych. La partie du Talichâh, qui appartient aux Russes, s'étend au sud jusqu'à la petite rivière de Tchilivân; c'est la province la plus méridionale de la Russie.

II. POSSESSIONS PERSANNES.

Les seuls cantons de la Perse qui entrent dans le cadre de ce tableau sont ceux que baigne l'Araxes; ce sont les territoires d'*Erivân* et de *Nakhtchivân*.

Erivân ou *Irivân* est un khanat séparé, au nord et à

l'est par la chaîne des monts de Pambaki, des possessions de la Russie; et, au sud, par l'Ararat, de celles de la Turquie. Il est traversé par l'Araxes et par un grand nombre de ses affluens, parmi lesquels le plus considérable est le *Zenga* ou *Zenghi*, qui sort du grand lac Goktcha ou Sevani, situé dans la partie septentrionale du pays. Le climat est sain, quoique l'air soit un peu épais; l'hiver y est long et rude, et l'été très doux. Le sol, en général fertile, bien cultivé et bien arrosé, produit en abondance de l'orge, du froment, du riz très estimé, quelques fruits, et surtout d'excellent raisin dont on ne fait pas de vin; le pavot, la sésame, le tabac et le coton y sont cultivés avec succès. Il y a très peu de bois; les montagnes ont de gras pâturages, où l'on élève beaucoup de bestiaux. Les exportations consistent principalement en riz et en céréales. Le pays est très peuplé; les Arméniens sont les plus nombreux habitans à demeure fixe: il y a aussi des Persans et des Juifs. Les nomades sont des Turcomans et des Kurdes, gouvernés par leurs chefs, qui paient tribut à la Perse: on évalue leur nombre à cinq mille familles, qui professent la religion mahométane, et qui, pour la plupart, sont sounnites.

La ville d'*Erivân* renferme environ deux mille maisons, éparses au milieu de champs et de jardins; elle est défendue par une citadelle, située sur un rocher qui s'élève perpendiculairement à cent toises au-dessus de la rive gauche du Zenghi, et est protégée du côté opposé par un large fossé à sec, sur lequel sont jetés des ponts mobiles. Cette forteresse a une double enceinte en terre, flanquée de tours, et renferme le palais du khan, une

belle mosquée et d'autres édifices publics. Il y a dans la ville quelques fabriques de toiles de coton et de poterie, ainsi que des tanneries. Les habitans, pour la plupart Arméniens, font un commerce assez considérable avec les Russes et les Turcs, et, en temps de paix, leurs caravanes sont à Tiflis. En 1808, les Russes tentèrent vainement de s'emparer d'Erivân, et y perdirent beaucoup de monde par l'inhabileté de leur chef, le vieux maréchal Goudovitch, poltron imbécille et dénué de tout talent militaire.

Au nord-ouest de cette ville, dans la belle vallée d'Astaraki, on trouve le célèbre couvent d'*Etchmiadzin*, appelé par les Turcs Utch kilisseh, ou les cinq églises. Cet ancien chef-lieu de la religion arménienne a beaucoup souffert dans les dernières guerres entre les Russes et les Persans; le patriarche et ses prêtres se sont réfugiés sur les terres de la Russie. Nakhtchivân, ville arménienne très ancienne, et son territoire, appartiennent aussi au khanat d'Erivân; plus au sud est le pont de Djoulfa, sur lequel on passe l'Araxes.

III. POSSESSIONS TURQUES.

Les Turcs, auxquels appartenaient autrefois toute la Géorgie supérieure, le Ghouria, l'Imeréthi, la Mingrelie, et les pays des Abkhas et des Tcherkesses le long de la mer Noire, n'y possède plus que le pachalik d'Akhiskhah, une partie du Ghouria et quelques places sur les côtes du Pont-Euxin.

La pachalik d'*Akhiskhah* est la partie de la Géorgie qui,

dans la langue du pays, porte le nom de *Zemo K'harthli* ou du K'harthli supérieur. Cette province occupe les bords du Kour supérieur et de ses affluens; elle fit autrefois partie du gouvernement de *Tchildir;* mais la ville de ce nom ayant été détruite, son territoire fut réuni à celui d'Akhiskhah, et tous deux ne formèrent qu'un seul pachalik qui, à l'est, est borné par la Géorgie russe et le pachalik de Kars; au sud, par les montagnes de Tchildir; à l'est, par le Ghouria et par la chaîne des monts Kalikan; et, au nord, par la Géorgie et l'Imeréthi. Ce pays, avant de devenir province turque, s'appeloit *Sa Atabago*, ou appartenant à l'atabeg, parce qu'il était l'apanage du menin des fils des rois de Géorgie qui la leur accordait en fief. Un de ces atabegs, nommé Menoudjehr, fils de Gazeh, y régnait en 1580, époque à laquelle le visir Mustapha pacha reçut l'ordre du sultan Mourad III de s'emparer du Chirvân. Alors Menoudjeher embrassa l'islamisme, et garda son pays comme *odjaklik* ou fief héréditaire dans sa famille. Plus tard, les Perşans s'emparèrent d'Akhiskhah; cette capitale fut reprise sous le sultan Mourad IV, par Kanon pacha, qui se rendit aussi maître de six autres places fortes du pays. Alors cette province fut donnée également comme odjaklik à Sefer pacha, dans la famille duquel elle resta long-temps.

Akhiskhah, en géorgien *Akal tsikhé,* ou la forteresse nouvelle, est sur le penchant d'une colline, dans une belle vallée, et sur le Dalki, affluent de gauche du Kour. La rive droite du Dalki est embellie par une infinité de jardins. On y voit encore les ruines du palais de Sulemïan pacha, qui s'étant révolté contre le Grand-Sei-

gneur, s'y défendit long-temps et finit par succomber. La ville, proprement dite, est entourée de fossés et d'un double rang de tours, les unes carrées, les autres rondes; un fort la domine. Elle est plus petite que Tiflis; les Turcs composent la majeure partie de la population: les Arméniens, les Géorgiens et les Juifs sont en petit nombre, soit dans la ville, soit dans les villages voisins. On compte à Akhiskhan cinq cents familles d'Arméniens catholiques; ils y ont deux églises, desservies par des prêtres qui font l'office en langue arménienne. On voit dans la ville une belle mosquée, des colléges, des bains publics et des caravanserais. Son commerce est peu considérable, et le bazar n'est pas grand. On y apporte quelques marchandises de la Perse: elle n'a de relations qu'avec Erivân, Arzen-erroum et Tiflis. Le pays est riche par l'agriculture et par le nombre de ses troupeaux. On y recueille beaucoup de soie, de miel et de cire; l'olivier, qui ne se trouve pas dans les autres parties de la Géorgie, y prospère et fournit une quantité considérable d'huile.

Le château d'*Atsqveri,* nommé *Razghour* par les Turcs, est situé à la gauche du Kour, sur un rocher escarpé, au commencement d'un défilé qui s'étend jusqu'à la frontière de la Géorgie russe, où il se termine à Bedreh, fort ruiné.

Akhal-kalaki, ou la ville blanche, est situé au sud-est d'Akhal tsikhé, sur une hauteur au milieu d'une plaine, et sur la droite du Kour. L'air y est froid; mais le pays produit du blé et des fruits. Ce lieu est mémorable par une honteuse affaire du comte Goudovitch contre les

Turcs, qui eut lieu en 1806, et dans laquelle il perdit plusieurs canons.

Ardanoudji est une place forte, sur un rocher très élevé. On y monte par un chemin taillé dans le roc : les bêtes de somme ne peuvent arriver qu'à la moitié; on ne peut aller plus haut qu'à pied, et avec peine. Il y a à Ardanoudji deux citernes; l'une est creusée dans le roc, qui forme un des bastions de la place; l'autre est au milieu du fort : c'est la plus grande, et l'eau y abonde toujours. Au bas de la montagne se trouve le faubourg dans lequel il y a des édifices publics qui datent du temps de Sefer pacha.

Dans la partie méridionale du pachalik d'Akhiskhah, à quelques lieues au sud d'Ardanoudji, on rencontre la ville d'*Oltissi*, où l'on fabrique du borax excellent, qui est l'objet d'un grand commerce.

Les Turcs ne possèdent, sur toute la côte nord-est de la mer Noire, que les villes et forts d'*Anàpa*, *Soudjouk kalah* et *Pothi*.

Anàpa est le port le plus septentrional de la côte du pays des Tcherkesses; il se trouve à peu de distance de l'embouchure du Kouban. Les Turcs fondèrent cette ville en 1784, lorsque les Russes eurent occupé Taman, qui, avant cette époque, était le marché principal des Tcherkesses; c'est aujourd'hui la résidence d'un pacha. Sa situation et sa possession sont d'autant plus importantes pour les Turcs, qu'elle leur sert de moyen de communication avec les peuples musulmans qui habitent le Caucase. Autrefois le commerce entre Taman et Anàpa était assez actif; il a entièrement cessé, à cause des me-

sures sanitaires auxquelles sont assujétis les Turcs d'Anàpa lorsqu'ils veulent traverser le Kouban, et surtout par suite des dispositions réciproquement malveillantes qui existent plus que jamais entre les Russes et les Ottomans. Dans d'autres circonstances, le commerce d'Anàpa pourrait acquérir quelque importance, si la situation entre les deux empires ne causait plus d'inquiétude aux marchands arméniens et turcs de Constantinople, et ne les empêchait d'y établir un entrepôt pour les marchandises qui conviennent aux habitans des montagnes du Caucase. La population d'Anàpa est d'environ trois mille habitans, un tiers Turcs, et le reste Tcherkesses, Arméniens et Grecs : ces derniers sont aujourd'hui en très petit nombre; ils sont sévèrement surveillés, et en quelque sorte captifs. Leurs maisons sont de véritables cabanes. Le fort est garni de plus de quatre-vingts pièces de canon en bronze; mais ses remparts ne seraient pas trop en état de résister à une attaque sérieuse. Le port, ou plutôt la plage, est presque ouverte; le fond est de sable et de mauvaise tenue : il n'y peut entrer que des bâtimens d'un faible tirant d'eau; encore sont-ils exposés à être jetés en mer lorsque le vent de terre souffle avec violence. Anàpa, pris en 1807 par les Russes, fut restitué à la Porte en 1812, avec Potti; tandis que la Russie gardait, sous des prétextes spécieux, les autres forts sur la côte nord-est de la mer Noire, qu'elle devoit également rendre aux Turcs, conformément au même traité.

Soudjouk kalah est à huit lieues au sud-est d'Anàpa. Cette place n'a qu'une baie ouverte, défendue contre les vents du nord par le cap Taouba. Il en ferme l'entrée, que

favorisent toujours les courans, qui partent avec une grande rapidité du sud au nord, tout le long de la côte. Le fond de cette baie est vaseux, et les bâtimens y sont en parfaite sûreté pendant huit mois de l'année. Le commerce de Soudjouk kalah est absolument nul; les habitans, aujourd'hui peu nombreux, tirent d'Anapa les marchandises d'Europe dont ils ont besoin, en échange de cuirs, de buis, de cire, de miel, et de quelques esclaves. Entre Soudjouk kalah et *Ghelindjik limani*, ou la baie des belettes, éloignés à quinze lieues au sud-est, on trouve une petite anse à laquelle les Turcs donnent le nom de Faux-Ghelindjik. Ghelindjik, proprement dit, est une baie défendue par deux caps contre les vents du nord et du sud, et qui n'est exposée qu'aux seuls vents du sud-ouest. Les Turcs avoient autrefois une garnison dans cette place : ils l'en ont retirée, ainsi que de Soudjouk kalah, afin de concerter leurs forces à Anapa. A quinze lieues au sud-est de Ghelindjik est la baie de *Pchad;* elle est sûre pendant neuf mois de l'année : sa profondeur est de sept à neuf brasses; le fond est de vase et de coquillages. Cette place est absolument privée de commerce. La rade est formée par deux caps. Toutes les terres de cette partie du pays des Tcherkesses sont remarquables par leur fertilité et par la forte végétation des arbres dont elles sont couvertes. Le climat est tempéré dans les montagnes, chaud dans les plaines, et généralement salubre. La frontière du pays des Abazes est à sept lieues au sud de Pchad, et avant d'arriver à la baie du Soubachi, on ne trouve plus rien qui appartienne aux Turcs sur cette côte. La Mingrélie, autre-

fois tributaire du sultan de Constantinople, se trouve à présent sous la protection de la Russie. Les Turcs n'y ont gardé que la forteresse de *Pothi* ou *Fach kalah*, à la gauche du Rioni, près de son embouchure. La ville est située entre la mer, le Rioni et le lac Paliastomi. On y compte quatre mille habitans. En temps de paix, les Turcs n'y entretiennent qu'une petite garnison, qu'ils augmentent cependant quand les circonstances l'exigent. Cette place fut prise par les Russes au mois de novembre de l'an 1809, et restituée aux Turcs en 1812, à la paix de Bukarest. Le port n'est pas très sûr, et l'embouchure du Rioni est obstruée par un grand nombre d'îles et de bancs de sable. Les grands navires marchands sont obligés de rester à une demi-lieue de la ville. La navigation sur le Rioni est également difficile et se fait par des petits bâtimens ou grands bateaux qui ne peuvent remonter ce fleuve que jusqu'à *War tsikhé*, à environ vingt lieues de la mer. Le lac *Paliastomi*, au sud-est de la ville, donne naissance à trois courants d'eau, nommés Paliastomi, Dedaberi et Motapo; ils se réunissent en un seul, qui tombe dans la mer à deux lieues et demie au sud de l'embouchure du Rioni. Un canal, sortant de l'angle oriental du lac, le joint au Rioni, de sorte que Pothi est dans une île.

La partie du *Ghouria*, qui appartient aux Turcs, finit au sud à *Batoumi*, ville dont le commandant relève du pacha d'Akhiskha. Elle a environ deux mille habitans, parmi lesquels on compte quelques Arméniens. Elle est située sur le bord de la mer Noire, et à une certaine distance, au nord-est, de l'embouchure du Tchorokhi;

ses maisons éparses la font ressembler à un vaste hameau plutôt qu'à une petite ville. La rade est ouverte à l'est, au nord-est et au nord, et défendue à l'ouest par une langue de terre et de sable, se prolongeant à peu près à une lieue au nord. Cette rade est profonde, et les bâtimens y sont aussi en sûreté que dans le meilleur port. Ils peuvent s'amarrer à terre à dix toises du rivage. Aucun fort ne défend ce mouillage; une seule tour, sans canons, environnée d'un fossé, et dont la fondation est en pierre et le reste en bois, est à l'entrée du bazar, qui ne consiste qu'en une cinquantaine de mauvaises boutiques où l'on n'aperçoit que des objets de peu de valeur. Le pays est fertile en fruits, en blé et surtout en riz; mais le commerce de cette ville est nul; les petits navires et les bateaux qui y abordent n'apportent, en général, que du fer, du sel, du savon, et quelques étoffes à l'usage des habitans. La maison du commandant, défendue par une tour en pierres, est située à un quart de lieue au nord de la ville, sur une hauteur; au delà coule le Batoumi.

CHAPITRE VI.

Commerce. — Manque de productions propres à être exportées. — Difficulté des communications. — Estimation générale du commerce de la Géorgie. — Projets fabuleux d'un commerce par terre avec l'Inde. — Réflexions sur la position politique des Russes dans les pays Caucasiens, et sur leurs guerres contre la Perse.

COMMERCE.

Les productions des pays Caucasiens ne peuvent faire l'objet d'un commerce extérieur considérable. Les parties des plus hautes des montagnes sont stériles; souvent la disette oblige les habitans de ces contrées à se procurer chez leurs voisins, dans la plaine, les grains nécessaires à leur subsistance.

La chèvre est l'animal le plus utile des Alpes Caucasiennes; son poil est employé par plusieurs tribus à la fabrication d'une espèce de drap grossier qu'on appelle *chál;* il est d'un grand débit dans les montagnes, et se vend également en Perse et en Turquie. On emploie aussi le poil des chèvres et des moutons à faire des *bourki* ou manteaux de feutre, qui sont une pièce nécessaire à l'accoutrement des montagnards, parce que, étant impénétrables à l'eau, ils les préservent contre l'effet des pluies

et des brouillards, fréquens dans ces régions. Les bourki des Lesghi sont les plus estimés; on les transporte en Perse et en Asie-Mineure, et on les paie très cher.

Quant aux mines du Caucase, elles ne sont encore que peu exploitées. Le pays des Ossètes est riche en plomb, qui contient souvent assez d'argent pour qu'il vaille la peine de le séparer; mais ces mines ne sont pas au pouvoir des Russes; ils n'exploitent que celles de la Géorgie méridionale, et des montagnes qui séparent l'Imeréthi du K'arthli, dont le produit n'est pas considérable. Le bois de construction et le vin sont les seules productions de l'isthme Caucasien qui méritent quelque attention. Le premier peut devenir un objet de commerce très important sur les côtes de la Mingrélie et de l'Abazie; on y pourrait même établir des chantiers, pour lesquels le Caucase occidental fournirait le fer nécessaire, si l'on parvenait à dompter les Abazes et les Souanes. Dans les circonstances actuelles, on pourrait tirer ce métal de la province de Ratcha, dans l'Imeréthi septentrional, généralement riche en métaux utiles. Quant au vin, il est d'une qualité excellente, et abonde tellement dans les pays situés entre la mer Noire et la Caspienne, qu'il deviendrait l'article le plus important de l'exportation, si le gouvernement russe introduisait une meilleure manière de le préparer et de le garder. A présent on le presse sans soin, et on le laisse fermenter avec si peu de précaution, qu'il ne dure pas même jusqu'à la vendange suivante. Pour le transporter, on se sert d'outres, faites avec des peaux entières d'animaux, qu'on enduit intérieurement de pisasphalte pour les rendre impénétra-

bles; ce qui donne au vin un très mauvais goût, et contribue à l'aigrir. Jusqu'à présent les Géorgiens ont été trop insoucians pour mettre le vin en barrique, seul moyen cependant de le conserver et de l'améliorer; leurs montagnes fournissent pourtant du bois excellent pour faire toute espèce de futailles; il suffirait d'envoyer dans ce pays des tonneliers.

Pendant mon séjour à Tiflis, un Hongrois, nommé Martini, auquel le général Goudovitch avait confié la direction de quelques vignobles appartenant au gouvernement, avait fait, avec les raisins du Kakhéthi, plusieurs espèces de vin qui pouvaient se comparer aux bonnes qualités du Bourgogne : la mort de cet homme empêcha de suivre ces expériences utiles; d'ailleurs elles n'étaient pas bien vues de la part des indigènes du pays, qui alors, nourrissant encore l'espérance d'échapper à la domination russe, craignaient que l'amélioration des vins de leur pays ne contribuât à disposer les Russes à ne pas quitter de sitôt la Géorgie. En effet, si l'on portait une attention particulière à la préparation du vin dans les pays caucasiens, ces contrées seraient en état d'en fournir à la Russie tout ce qu'elle consomme; mais avant d'y parvenir, il y a encore beaucoup à faire en Géorgie, où l'ignorance et les préjugés se montrent comme ailleurs, les ennemis les plus invétérés de toute réforme salutaire.

Il est en général impossible de donner de l'extension au commerce dans un pays où il n'y a ni communications faciles, soit par terre, soit par eau, ni moyens commodes de transport. Or, dans tout l'isthme caucasien,

il n'existe pas une rivière navigable, puisque l'on ne peut regarder comme telles celles dont la navigation est circonscrite à de petits bateaux, et à une distance de quelques lieues de leur embouchure. De même que dans tous les pays dont le terrain a une pente considérable, ces rivières ressemblent à des torrens; leur lit est pierreux et fortement incliné, leurs bords sont escarpés, leur cours est tortueux et d'une rapidité extrême, et le volume d'eau y varie singulièrement selon les saisons; toutes ces circonstances s'opposent à la possibilité d'une navigation régulière et commode. La nature du terrain se refuse et se refusera constamment à tous les moyens que l'art pourrait raisonnablement employer, afin d'établir une navigation intérieure. Tout ce qui a été raconté par les anciens sur la grande navigation du Cyrus (*Kour*) et du Phasis (*Rioni*), à l'époque où le commerce de l'Asie avait pris la direction de la mer Caspienne, d'où les marchandises se répandaient ensuite au nord et au midi de l'Europe, ne peut être admis qu'en limitant la navigation aux embouchures de ces fleuves; car l'inspection des lieux prouve qu'on n'a jamais navigué sur le Kour, ni sur le Rioni, d'une manière sûre et régulière, comme l'exige un commerce étendu et florissant (1). Malgré ces faits incontes

(1) C'était à l'époque où Pompée faisait la guerre contre Mithridate, que les Romains eurent connaissance d'une route de l'Inde qui traversait la mer Caspienne et conduisait au Pont. Des explorateurs, envoyés en Bactriane par le général romain, rapportèrent qu'on allait en sept jours de l'Inde à la rivière *Icarus*, qui se réunit à l'*Oxus*; on suivait alors le cours de ce dernier fleuve, traversait la mer Caspienne, et atteignait le

tables, on s'est bercé à Saint-Pétersbourg de l'espoir de rétablir, sur ces deux rivières, la navigation dont quelques auteurs anciens ont parlé sans connaître la nature du pays; une pareille navigation n'a jamais existé telle qu'on voudrait le faire accroire, et aucun effort de l'art ne pourra l'établir.

Si les communications par eau manquent dans l'isthme caucasien, les routes par terre ne sont pas non plus dans un bon état; les voitures ne peuvent guère passer que par le chemin qui conduit le long du Kour jusqu'à Sourami, à la frontière, entre le K'arthli et l'Imeréthi, et de là à Kouthaissi : on peut aussi aller de Tiflis en Kakhéthi, avec des arba ou chariots à deux roues et attelés de buffles, mais seulement jusqu'au point où commencent les montagnes plus élevées. Le manque de grands chemins oblige à transporter tout à dos de bêtes de somme, ce qui occasionne des frais considérables et est très incommode, puisque l'on ne peut placer sur chaque cheval que des ballots d'un petit volume. Enfin si l'on ajoute à tous ces obstacles le peu de sûreté qui règne dans ce pays, toujours exposé aux incursions des montagnards, on se convaincra que le commerce n'y sera jamais profitable, et y sera toujours difficile.

Cyrus qu'on remontait; et, de l'endroit où l'on quittait ce fleuve, il n'y avait qu'un trajet de cinq jours par terre jusqu'au *Phasis*, par lequel arrivaient les marchandises de l'Inde dans le Pont-Euxin. Strabon a aussi parlé de cette route; mais on ne trouve aucun indice dans les auteurs classiques, qui peut faire présumer que les productions de l'Inde fussent venues à Rome par ce chemin.

Dans le moment actuel, il est d'un très mince rapport. Les provinces situées sur les bords de la mer Noire, originairement dépendantes de la Géorgie, et occupées aujourd'hui par les troupes russes, sont encore plus sauvages et moins cultivées que le K'arthli et le Kakhéthi; elles n'ont d'autre commerce que l'exportation du buis et de quelques bois de construction. Dans plusieurs cantons, comme dans toute la chaîne des hautes montagnes du Caucase, l'usage de l'argent monnoyé est presque inconnu. Les échanges se font au moyen de chemises de toile grossière, ou de pièces de toile, et de morceaux carrés de sel qu'on apporte à grands frais des mines de l'Arménie septentrionale.

Toutes les marchandises qui entrent et qui sortent de la Géorgie sont enregistrées, et paient les droits à la douane de Tiflis. Le journal officiel de Saint-Pétersbourg donne presque tous les mois un aperçu de ces entrées et sorties; j'en extrais ici celles des mois de janvier, février et avril de l'an 1824, celles du mois de mars n'ayant pas été mentionnées dans ce journal.

Dans le courant du mois de janvier, il arriva à Tiflis, des pays situés au delà de la frontière, des marchandises pour $33{,}928\frac{40}{100}$ roubles, argent blanc, consistant en étoffes de soie façonnées, tissus de coton simple et de laine, velours, coton cru et non filé, couleurs, cordes de boyaux de mouton, sucre, différentes espèces de peaux, feutres, poivre et fruits.—Dans le même mois, on a exporté pour $26{,}277\frac{85}{100}$ roubles de marchandises, savoir : des étoffes de soie façonnées et simples, des tissus de coton, du papier pour écrire, du drap, des feutres, de la

gaze, des cadenas; du fer-blanc en feuilles, différentes espèces de peaux, des cuirs, du clinquant, du laiton, des ustensiles en bois, des selles et harnais, des laines de mouton et des poils de chèvre, des schals de Bardan, des broderies en or et en argent.

Dans le courant de février de la même année, les importations des pays situés au delà de la frontière montaient à $54,997\frac{50}{100}$ roubles argent blanc; elles consistaient en différentes étoffes de soie façonnées et simples, tissus de coton et de laine, perles, peaux, couleurs, encens, huiles, savons, poivres, harnachemens, soie, schals et fruits. — L'exportation était de $39,632\frac{45}{100}$ roubles; elle consistait en étoffes de soie, tissus de coton, feutres, bourki ou manteaux de feutres, peaux, laines teintes, clinquant, chaussures, thé, soie écrue et coffres.

Au mois d'avril, il arriva à la douane de Tiflis pour $61,496\frac{30}{100}$ roubles, argent blanc, de marchandises; c'étaient des étoffes de soie façonnées et simples, des tissus de laine et de coton, des velours, du coton cru et non filé, de l'acier, des peaux, des couleurs, de l'encens, des ustensiles en cuivre, de la soie, du sel, des cordes de boyaux, de la poix, des fruits et du bétail. — On exporta pour $41,841\frac{40}{100}$ roubles, savoir: des soieries, des cotonnades, des tissus de laine, du fer en barres et travaillé, des couleurs, des peaux, de l'alun, des pelleteries, des gobelets d'argent, du clinquant, de l'étain et du bétail.

Roubles en argent blanc.

L'importation en trois mois a donc été de $155,422\frac{20}{100}$

L'exportation de..... $107,751\frac{80}{100}$

Il faut remarquer que la plupart des marchandises ex-

portées sont venues de la Russie à travers le Caucase, et que presque aucune production du pays, à l'exception du bétail et des manteaux de feutre, n'a été exportée.

L'importation dans les provinces russes au delà du Caucase surpasse donc l'exportation d'un tiers. En comptant le rouble argent blanc à 4 fr., l'importation annuelle ne serait donc que de 2,487,075 fr., et l'exportation de 1,724,028 fr.

A la première guerre entre la Russie et la Perse, ce faible commerce sera réduit à rien, puisqu'alors les communications entre les deux pays seront naturellement rompues.

PROJETS FABULEUX D'UN COMMERCE PAR TERRE AVEC L'INDE.

Plusieurs personnes ont cru que l'occupation de la Géorgie et d'autres provinces limitrophes de la Perse, pouvait faciliter à la Russie les moyens d'établir des relations commerciales et directes avec l'Inde, et que cette puissance parviendrait peut-être, par ce moyen, à menacer les possessions anglaises dans l'Hindoustân. Ceux qui ont pu nourrir de semblables espérances ne connaissent pas bien les localités des pays situés entre le Caucase et l'Inde, ni la nature du commerce de ce dernier pays. Je veux tâcher de discuter ici ces points, et de les placer dans leur véritable jour.

Le commerce que les anciens faisaient avec l'Inde n'était, sous aucun rapport, aussi considérable que celui qui eut lieu depuis que les Portugais eurent fait le tour de l'Afrique. Les Grecs et les Romains recevaient la plu-

part des marchandises de l'Inde, soit par l'Égypte, soit par terre, au travers de la Perse; mais c'étaient toujours des objets peu volumineux, tels que des pierres fines, des épices, de la soie, des tissus précieux, etc. Les frais de transport devenaient presque nuls, quand on les comparait au prix élevé de ces marchandises, augmenté encore par les dangers que couraient les marchands, pendant un long voyage à travers plusieurs états différens et des pays à moitié sauvages.

La nature de ce commerce changea peu dans le moyen âge. Les productions de l'Inde méridionale arrivaient alors par l'entremise des Arabes dans le golfe Persique et en Egypte, d'où on les transportait en Europe; celles des pays septentrionaux de l'Inde, de la Haute-Asie et de la Chine venaient par terre en Perse; de là elles étaient dirigées ou par la Syrie, ou par les contrées voisines de la mer Caspienne, jusqu'aux bords de la mer Noire, dont le commerce était principalement entre les mains des Grecs et des Italiens. Une grande partie de ces marchandises arrivait aussi par la mer Caspienne en Russie; elles y étaient échangées contre des pelleteries précieuses, puis se dirigeaient vers le nord de l'Europe : ce trafic et celui des fourrures contribuèrent beaucoup à enrichir la Russie. Il n'est donc pas étonnant de voir les princes et les négocians de ce pays faire, à différentes époques, des tentatives pour établir un commerce direct avec l'Inde, afin d'y envoyer eux-mêmes les productions de leur pays, et de rapporter en échange celles de l'Inde tirées de la première main. Ces efforts étaient louables; on put espérer de les voir

réussir aussi long-temps que le commerce de l'Inde ne changea pas de direction; mais ils perdirent de leur mérite dès que les Portugais eurent franchi le cap de Bonne-Espérance, et apportèrent par mer en Europe les productions de l'Asie. Cette nation et les Hollandais, qui lui succédèrent dans l'Inde, purent ainsi procurer à l'Europe toutes les marchandises de l'Orient, à un prix beaucoup plus modéré qu'elle ne les avait reçues, par l'entremise des Génois et des Vénitiens, de la Perse et des ports de la mer Noire ou de la Russie, par les négocians de la ligue hanséatique. Les Russes perdirent alors presque entièrement le débit des marchandises de l'Inde en Europe, et furent réduits à échanger celles dont ils avaient besoin pour la consommation intérieure contre leurs productions; la Russie fut donc obligée de chercher d'autres débouchés pour le surplus de celles-ci.

Les czars, tout en regrettant la perte des profits qu'avait procurés à leur pays la vente des marchandises de l'Asie faite par leurs sujets au reste de l'Europe, ne se doutaient cependant pas de la véritable cause du déclin de ce commerce si avantageux; ils redoublèrent de tentatives pour se frayer une route vers l'Inde. C'est sans doute un des principaux motifs qui déterminèrent Ivan Vassiliévitch et ses successeurs à étendre les limites de leur domination jusqu'au Caucase et au delà du Terek, et à renouer les anciennes liaisons de la Russie avec les princes de l'Asie moyenne. Néanmoins l'espérance de tirer de grands bénéfices d'un commerce par terre avec l'Inde, devait naturellement diminuer à mesure que les nations de l'Europe donnaient plus d'extension à leurs

relations maritimes avec cette contrée, et qu'on leur demandait plus de marchandises d'une moindre valeur intrinsèque, et par conséquent d'un volume beaucoup plus considérable que les choses précieuses qu'on en tirait auparavant.

Pierre-le-Grand, l'esprit tout rempli des projets de ses prédécesseurs, mit à leur exécution cette ardeur qui distinguait toutes ses entreprises. Son expédition contre la Perse n'avait d'autre but que d'ouvrir à ses sujets le commerce de l'Inde. L'expérience lui apprit, comme je l'ai déjà observé plus haut, que les idées qu'on s'était faites sur la possibilité et sur les avantages d'un pareil commerce étaient erronées : il abandonna donc ses desseins ; et, si la mort ne l'avait pas enlevé, il aurait vraisemblablement remis à la Perse les provinces qui bordent la mer Caspienne à l'ouest. Cette restitution ne tarda pas à se faire ; car on reconnut bientôt à Saint-Pétersbourg que la possession de ces pays n'était d'aucune utilité pour la Russie, et qu'il fallait renoncer aux vains projets sur l'Asie, qui jusqu'alors avaient occupé les czars.

Sous le règne de l'impératrice Catherine II, la Russie fit ce qu'elle devait faire pour s'ouvrir vers la Méditerranée un meilleur débouché de ses grains et de ses autres productions : elle s'empara de la Crimée, et devint, par ce moyen, maîtresse des bords de la mer Noire et de sa navigation. Catherine, jalouse d'imiter son grand prédécesseur, se persuada facilement que ses sujets pouvaient se livrer avec fruit à un commerce direct avec l'Asie; y porter les productions de leur pays et les échanger contre d'autres qui trouveraient un débouché pro-

fitable en Europe. Un aventurier, nommé Reineggs, honteusement chassé de Tiflis par le roi Héraclius, s'étant retiré en Russie, se présenta chez Potemkin, lui fit un tableau ravissant des richesses minérales de la Géorgie, et disposa ce favori à presser l'occupation de ce pays, résolue depuis long-temps comme le seul moyen de s'établir solidement au delà du Caucase, et d'y fonder, pour ainsi dire, le centre de la puissance russe; c'était de là qu'on devait, selon lui, tirer les moyens de soumettre la Perse et les pays situés sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Ce fut principalement Reineggs qui contribua au traité de 1783, par lequel Héraclius se déclara vassal de la Russie. Potemkin préparait encore d'autres conquêtes en Asie; mais sa mort, arrivée en 1791, l'empêcha d'exécuter ses vastes projets. Ce ne fut que sur la nouvelle de la prise et de la destruction de Tiflis par Agha Mohammed khan, que l'impératrice envoya le comte Valérien Zoubov dans le Daghestân et le Chirvân; et il est probable que cette guerre contre la Perse aurait fini par enlever à cette puissance toutes les provinces situées à l'ouest de la mer Caspienne, si le destin n'avait pas appelé Paul Ier au trône de la Russie. Ce prince fit revenir ses troupes du Daghestân, et au lieu d'étendre les limites de son empire du côté de l'Asie, il préféra s'arroger le rôle d'arbitre des destins de l'Europe. Cependant les victoires des Français et la grandeur de Napoléon lui firent encore changer d'idée; il rectifia sa politique, et résolut de tourner ses armes contre ceux qui l'avaient excité à la guerre contre la France; car il est vraisemblable que si ses assassins ne

l'avaient pas prévenu, il aurait tenté une invasion sur les possessions anglaises dans l'Inde.

A cette époque, la position des Anglais dans l'Asie méridionale était entièrement différente de ce qu'elle est à présent. Dans l'Hindoustân, leur pouvoir n'avait pas encore acquis une stabilité inébranlable; la puissante fédération des Mahrattes n'était pas encore détruite, et présentait une alliance avantageuse à celui qui aurait voulu attaquer les possessions de la Compagnie des Indes. Quinze ans ont beaucoup changé l'état de ces contrées; les Anglais n'ont plus aucun ennemi puissant à combattre dans la presqu'île en deçà du Gange. En tout cas, la perte de l'Hindoustân, à l'exception du Bengale, ne serait pas extrêmement préjudiciable à l'Angleterre, depuis que le congrès de Vienne lui a cédé pour toujours l'empire des mers, en abaissant l'influence politique de la France, et en donnant à la Russie la prépondérance sur le continent européen. Par sa position insulaire, l'Angleterre est à l'abri de toute invasion; au premier bruit de guerre, elle peut attaquer l'Europe sur tous les points, sans courir aucun risque pour sa propre sûreté. Un coup d'œil sur la mappemonde démontre la vérité de cette assertion. La possession de l'île de Helgoland lui donne la facilité de détruire le commerce de l'Allemagne septentrionale. Dans la Manche, Jersey et Guernesey sont des stations d'où elle peut attaquer les côtes de la France; aucun vaisseau ne peut naviguer dans la Méditerranée sans sa permission et sans passer sous les canons de Gibraltar, de Malte ou de Corfou; il est probable que si la Russie faisait mine de vouloir s'emparer de Constantinople, une

garnison anglaise s'emparerait des châteaux des Dardanelles : cette position inexpugnable assurerait à l'Angleterre le moyen le plus sûr d'exclure les vaisseaux russes de la Méditerranée, et de paralyser sur ce point la puissance moscovite. Saint-Hélène et le Cap sont devenus des stations militaires importantes; de ce dernier point, les Anglais commandent le canal de Mozambique; ils possèdent les îles de Tristan d'Acunha et de l'Ascension, de même que l'île de France; ils exercent une grande influence à Madagascar, et entourent de cette manière toute l'Afrique. Dans l'Inde, l'Angleterre règne sur environ 80,000,000 d'habitans. Sincapoure devient le centre d'un empire maritime dans les parages des îles de la Sonde; des colonies anglaises peuplent la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande et la Terre Van Diemen; son commerce dans l'Océan pacifique est déjà devenu très considérable; et le moment n'est peut-être pas éloigné où elle maîtrisera de ce point toute la côte nord-ouest de l'Amérique. Par la station de Halifax, dans la Nouvelle-Écosse, les Anglais règnent sur la partie septentrionale de l'Atlantique; celle de la Jamaïque les rend maîtres du golfe du Mexique, et les îles Bermudes sont le point de réunion de ces deux stations. La plupart des Antilles appartiennent à l'Angleterre, toujours en état de bloquer l'île de Cuba; l'influence de cette puissance est bien prononcée dans toute l'Amérique du sud et au Mexique. Les Anglais environnent donc les deux hémisphères d'un pouvoir formidable, qu'ils peuvent transporter où ils veulent; ce pouvoir leur assure non seulement la faculté de s'emparer sur-le-champ des colonies des puissances qui voudraient

se déclarer contre eux, mais aussi celle d'attaquer les côtes des dernières et de pénétrer dans le centre de leurs possessions.

La perte de quelques provinces dans l'Hindoustân ne serait pas un événement qui exercerait une grande influence sur la position politique et commerciale de l'Angleterre. Il est également évident, par ce qui précède, que les profits qu'on pourrait se promettre d'un trafic par terre avec l'Inde, sont purement chimériques. Le projet de vouloir faire de la Géorgie le centre de ce commerce, et d'y établir, dans ce but, des colonies françaises, qui resteraient en relation intime avec la mère-patrie, n'amènerait aucun résultat satisfaisant, quand même rien ne s'opposerait à son exécution. En effet, si l'on suppose qu'on pourrait tirer de grands avantages de l'envoi de caravanes à travers la Perse et l'Afghanistân dans l'Inde, on oublie que cette voie est bien peu sûre. Le négociant serait non seulement exposé à être rançonné par les chefs des différens états par lesquels il passerait, mais il risquerait encore de perdre, par les attaques imprévues des hordes nomades de ces contrées, toutes les marchandises de sa caravane. A la première guerre entre la Russie et la Perse, il deviendrait même impossible de faire partir des caravanes de Tiflis, ou de recevoir dans cette ville celles qui viennent de l'Inde. Et croit-on que, si ce trafic pouvait réellement offrir quelques avantages, la Russie permettrait long-temps à des étrangers de l'exploiter à leur profit? Certes, les marchands de Moscou et d'Odessa sont le plus à portée d'envoyer les productions de l'Europe en Géorgie, et de là en Perse, et plus

loin; ils l'ont déjà essayé, mais le peu de sûreté qu'offre ce commerce, et les frais considérables qu'il exige, les ont découragés; ils ont abandonné ces entreprises incertaines, préférant vendre leurs marchandises aux caravanes de Boukhars, qui viennent les chercher à la frontière russe, et qui, comme mahométans, sont exposés en chemin à moins de vexations et de périls que les infidèles qui parcourent des pays où règne l'islamisme.

Ceux qui, dans nos temps modernes, ont rêvé les avantages du commerce par terre avec l'Inde, n'ont pas réfléchi que les marchandises apportées en Europe par les vaisseaux de la Compagnie anglaise et ceux des particuliers, sont, pour la plupart, entièrement étrangères à l'Hindoustân; or, ce ne serait que cette partie des possessions asiatiques de la Grande-Bretagne, que les caravanes et les armes russes, pourraient atteindre; car pour arriver dans les autres, il faudrait une marine, et l'on ne peut transporter ni des frégates, ni des vaisseaux marchands par la Perse dans la mer des Indes. Le coton et l'indigo seraient d'ailleurs les seules productions qu'on pourrait envoyer par des caravanes en Europe; puisque le transport par terre rendrait trop chers le riz, le salpêtre, le sucre et les autres marchandises d'un poids considérable. L'opium du Bengale ne trouverait pas un débit aussi avantageux en Europe que dans la Chine méridionale, où il est très recherché par les fumeurs, tandis que chez nous il n'est usité qu'en médecine. Les autres productions de l'Hindoustân qu'on reçoit en Europe, sont : le gingembre, la cardamome, le borax, la gomme laque, les matières colorantes, les noix vomiques,

les fleurs de carthame, et autres objets qui donnent du profit quand ils arrivent en Europe par mer; mais ils ne suffiraient pas pour alimenter un commerce qui serait établi à grands frais à travers la Perse. Beaucoup de marchandises que les vaisseaux anglais apportent de l'Inde, ne viennent pas de la presqu'île en deçà du Gange. Ceylan fournit la canelle et l'essence de cet aromate; le poivre se tire de Sumatra, de Borneo, de Malacca et des côtes du golfe de Siam. Les différentes espèces de camphre sont apportées de Sumatra, de Borneo et de la Chine; ce dernier pays donne le thé, le musc, la squine, la cassia lignea, les fleurs de cassie, le sang de dragon, la porcelaine, les meubles en laque, des cotonnades et des tissus en soie. Les îles Molucques produisent le girofle, la muscade, le macis; on y extrait les huiles essentielles de toutes ces épices, de même que des grains de cajeput; le sagou y croît également en abondance. La gomme gutte vient du Cambodje et de la Chine; le benzoin est une production du royaume de Siam et de l'île de Sumatra. Le curcuma du Bengale est moins estimé que celui de Java et de la Chine. L'aloés vient de l'Afrique orientale, et principalement de l'île de Socotra, située devant le canal qui conduit à l'entrée de la mer Rouge; on en tire une autre espèce d'un pays montagneux dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance, qui est presque entièrement couvert de la plante qui produit l'aloés. Le café asiatique ne croît pas dans l'Hindoustân; il vient de Moka en Arabie; de Sumatra, de Java et de l'île de Bourbon. La côte orientale de l'Afrique, l'Égypte et l'Arabie, offrent au commerçant de l'écaille, de la ra-

cine de colombo, de l'encens, plusieurs espèces de gommes-résines, qu'on emploie dans la médecine; de la gomme arabique, des noix de galle, du sel ammoniac, et mille autres objets utiles et recherchés. Mais la Compagnie des Indes n'importe pas uniquement les productions de l'hémisphère oriental du globe; celles de l'Amérique arrivent également sur ses vaisseaux; car elle fait un commerce considérable de cochenille, qu'elle envoie chercher dans l'Amérique méridionale. Cette marchandise est d'un très grand débit dans toute l'Asie; c'est pourquoi on a essayé de transplanter cet insecte dans l'Inde, mais sans un grand succès; car le peu de cochenille qu'on y récolte ne contient pas beaucoup de matière colorante; elle est très inférieure à celle de la Nouvelle-Espagne, et ne peut servir à la teinture de tissus grossiers.

Les principaux achats que les Européens faisaient autrefois dans la presqu'île des Indes en deçà du Gange, consistaient en tissus de coton d'une finesse extrême, qu'on ne savait pas alors fabriquer en Europe. Actuellement l'exportation et le débit de ces tissus sont moins considérables; ce qu'on en vend est plutôt dirigé vers la mer Rouge, le golfe Persique, la côte de Malacca et les îles Philippines, qu'en Angleterre. Les Anglais ayant perfectionné leurs fabriques d'une manière étonnante, achètent aujourd'hui le coton dans tous les pays du globe qui produisent cette plante, pour le filer et le tisser chez eux; après qu'ils l'ont converti en tissus de différentes sortes, ils le réexportent et le renvoient dans les contrées qui l'ont vu naître. Ainsi la marchandise qu'on allait prin-

cipalement chercher dans l'Inde, y est maintenant apportée de l'Europe. Le coton en laine, qui arrive tous les ans de l'Hindoustân en Angleterre, ne fait à peu près que la seizième ou la dix-septième partie de tout ce qui est importé de cette matière première dans ce dernier pays; par conséquent, si cette quantité venait à manquer soudainement, cet événement ne produirait pas un effet très sensible sur les manufactures anglaises.

On voit donc que le commerce des Indes a tout-à-fait changé de nature depuis la perfection des manufactures en Angleterre; que les objets qu'on portait autrefois de l'Inde en Europe n'y sont plus recherchés, et qu'un trafic direct avec l'Hindoustân, et même la possession d'une partie de ce pays ne seraient pas très profitables pour la Russie. Parmi les productions naturelles de l'Inde, il n'y en aurait qu'un petit nombre qu'elle pourrait envoyer en Europe, et pour attirer les autres apportées de contrées beaucoup plus éloignées, il lui faudrait une marine puissante, et des fabriques en état de rivaliser avec celles de l'Angleterre; elle aurait besoin de produits de l'industrie semblables à ceux de ce pays, pour les expédier à Canton, dans la presqu'île au delà du Gange, dans les îles Molucques et de la Sonde, et en Afrique, afin de les y échanger contre les choses dont elle pourrait avoir besoin pour soutenir son commerce indo-européen.

Enfin, quand même on supposerait que des plans et des espérances aussi chimériques pussent se réaliser, la difficulté et la cherté du transport des marchandises seraient toujours des obstacles insurmontables au com-

merce par terre avec l'Inde ; car, peut-on comparer les avantages de ce transport à ceux du transport par mer ? Les grands navires de la Compagnie des Indes, par exemple, sont de *douze cents tonneaux ;* c'est-à-dire qu'ils portent *vingt-quatre mille quintaux ;* ils ont cinquante à soixante hommes d'équipage. Un chameau, dans un voyage de longue durée, ne peut porter, au plus, que six quintaux ; dix chameaux sont conduits par un homme. Il faudrait donc une caravane de quatre mille chameaux et de quatre cents conducteurs, outre l'escorte, pour transporter la cargaison d'un seul bâtiment de la Compagnie des Indes. On charge environ dix quintaux sur les petits chariots ou traîneaux attelés d'un cheval, tels qu'ils sont en usage en Russie pour transporter les marchandises ; vingt de ces chariots exigent un conducteur ; une cargaison égale à celle d'un vaisseau de la Compagnie, exigerait donc deux mille quatre cents chariots et cent vingt hommes, outre l'escorte. Qu'on calcule ensuite la différence des frais entre ces deux manières de faire arriver en Europe les marchandises de l'Asie méridionale, et l'on concevra sans peine qu'aucun commerçant ne voudrait courir la chance d'une opération de ce genre.

RÉFLEXIONS

SUR LA POSITION DES RUSSES DANS LES PAYS CAUCASIENS, ET SUR LEURS GUERRES CONTRE LA PERSE (1).

Depuis que la Russie a étendu ses possessions au delà du Caucase, elle est obligée d'entretenir une armée nombreuse dans les provinces nouvellement conquises. Cette armée ne trouvant pas dans les contrées qu'elle occupe les vivres dont elle a besoin, on est obligé de les expédier en grande partie par la mer Noire, et à travers le Caucase, par un chemin où les voitures ne peuvent passer que rarement. Tous les autres objets nécessaires à l'équipement et l'armement des troupes arrivent de la même manière en Géorgie; on peut donc juger que la possession de cette contrée doit être très onéreuse pour la Russie. Quarante mille hommes suffisent à peine pour contenir la population de la Géorgie et les tribus guerrières du Caucase, qui épient toutes les occasions de piller le pays et d'emmener les habitans en esclavage.

Toujours menacés d'un côté par les montagnards non soumis, les Russes ne peuvent disposer librement des forces qu'ils ont au sud du Caucase; une guerre avec les Persans doit les gêner beaucoup; car, s'il est facile d'ordonner à cent mille hommes de passer cette chaîne de monts inhospitaliers, il devient impossible de les nourrir quand ils sont arrivés au lieu de leur destination. Au-

(1) Ce morceau a déjà paru dans le *Courrier Français*, du mois de novembre de l'année passée.

cune contrée de l'isthme caucasien ne produit une assez grande quantité de céréales pour qu'on en puisse exporter beaucoup ; et quand même il y aurait de la surabondance, la difficulté des communications empêcherait de transporter les grains dans les provinces moins fertiles. Ce manque de vivres sera toujours l'obstacle principal qui empêchera la Russie d'augmenter son armée en Géorgie, et de faire des conquêtes considérables en Perse. La partie de ce dernier pays, qu'une armée russe doit traverser pour arriver à Téhrân, capitale actuelle de la Perse, est encore moins féconde que la Géorgie; elle n'est habitée que par des nomades qui vivent de leurs troupeaux ; rarement on y voit des champs labourés. A l'approche d'une armée ennemie les nomades se retireraient vraisemblablement avec leurs bestiaux dans les montagnes, où ils seraient en état de défendre leur propriété contre les cosaques envoyés à la recherche de vivres. Téhrân même est entouré de déserts, et rien dans ces contrées ne peut assurer les subsistances à l'armée qui y ferait une invasion.

Pour faire la guerre dans ces pays, il ne faut pas seulement y avoir une armée bien équipée et bien conduite, il faut encore que les troupes qui la composent soient acclimatées. L'air malfaisant de plusieurs cantons de la Perse septentrionale engendre des fièvres et d'autres maladies, qui empirent encore par une nourriture malsaine, et principalement par les fruits que le soldat ne peut s'abstenir de manger.

Les troupes russes, en s'avançant sur le territoire persan, laisseraient derrière elles au moins cent vingt mille

Caucasiens, bien armés; de plus, toute la population géorgienne de l'isthme, qui n'attend qu'une occasion favorable pour se révolter; enfin, les tribus mahométanes du Karabagh, du Chirvân et du Daghestân, toujours prêtes à secouer le joug des infidèles. Gênée dans sa marche, par le manque de choses de première nécessité, l'armée d'invasion se trouverait perpétuellement harcelée par la cavalerie légère des Persans, qui vaut bien les casaques; et on sait combien ces attaques imprévues contribuent à fatiguer et à démoraliser une armée en marche.

Si les Persans pouvaient être assez éclairés ou assez bien conseillés pour éviter toute bataille rangée, dans le cas où les Russes envahiraient leur territoire; s'ils laissaient les Russes s'avancer, et se bornaient à couper les communications entre les différens corps de l'armée ennemie et la Géorgie, ils réussiraient infailliblement à les détruire, ou à les forcer à retourner avec perte dans leur pays. Mais la stupidité et la fausse bravoure de presque tous les peuples mahométans ne permettra probablement pas de prendre un parti si avantageux pour eux; ils voudraient se mesurer en rase campagne avec l'armée des infidèles; alors la bravoure du soldat russe, guidée par la tactique européenne, pourra tenir tête à un ennemi dix fois plus fort en nombre. Mais une, deux et trois batailles perdues ne décident pas le sort d'un Etat à moitié barbare; et, pour la Russie, la difficulté de conquérir sera beaucoup moindre que celle de garder les provinces qui pourront lui échouer en partage.

Du reste, tout agrandissement de la Russie, aux dépens de la Perse, ne peut être que désavantageux à la première de ces deux puissances; elle acquerra des provinces qui ne sont d'aucun rapport, et dont les habitans, sectateurs zélés de l'islamisme, ne lui seront jamais véritablement dévoués. Elle sera donc forcée d'y entretenir toujours un nombre considérable de troupes; ce qui lui causera les dépenses extraordinaires, indépendamment des frais de l'administration. Elle se trouverait donc, à cet égard, dans une position aussi gênée que celle de la Compagnie des Indes, depuis la guerre entreprise si imprudemment contre les Birmans, et la paix glorieuse qui l'a terminée; c'est-à-dire que les nouvelles conquêtes au delà du Gange obligeront long-temps les Anglais à se tenir sur la défensive contre leurs voisins du côté de l'Orient.

FIN.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8.

ERRATA.

Page 42, ligne 1 de la note, *lisez* (43° 44′ 5″ lat. N. et 42° 20′ 12″ long. E.).
..... 89, ... 4. Pour Bezenlie, *lisez* Bezlénié.

00102201

Digitized with financial assistance from
Shri Brihad Bhartiya Samaj
on 20 February, 2020